

Nuageux avec périodes ensoleillées et orages dans l'après-midi; max. 75 et min. 65. Aperçu pour mercredi, ensoleillé avec périodes nuageuses.

★★★ 30 PAGES

## Fin de la "quarantaine" Des terriens à part entière

HOUSTON (AFP)—Neil Armstrong, Edwin Aldrin et Michael Collins sont redevenus hier soir des "terriens à part entière".

Ils ne l'étaient plus totalement depuis le 16 juillet à 9h32 a.m., lorsque la superfusée Saturne 5 les avait attachés à l'attraction terrestre pour les conduire jusqu'à la lune.

Dimanche soir, avec leurs compagnons de réclusion dans l'enceinte du laboratoire de réception lunaire, ils ont regagné leurs familles.

Ils ne disposaient en fait que de 24 heures à passer avec épouses et enfants avant de se livrer totalement à l'enthousiasme des foules américaines de New York, Chicago, Los Angeles, aux cérémonies officielles qui vont se succéder depuis le

défilé à Broadway jusqu'au dîner officiel offert par le président Richard Nixon dans un grand hôtel de Los Angeles.

Mardi matin, toutefois, ils seront une nouvelle fois les héros des journalistes dans le grand amphithéâtre moderne de la NASA au Centre spatial de Houston.

Les questions ne manqueront pas mardi. Elles porteront sur tous les aspects de leur équipée lunaire commune.

### Longue séparation

Ces trois couples, ces trois familles, ont été séparés depuis le 5 juillet lorsque, pour la dernière fois, Armstrong, Aldrin et Collins ont embrassé leurs proches avant de gagner Cap Kennedy pour la "grande aventure".

Il y a eu pour eux les derniers jours d'entraînement avant leur lancement, le voyage de la terre à la lune, la descente vers la surface de celle-ci et la promenade lunaire pour Neil Armstrong et Edwin Aldrin, puis le rendez-vous orbital avec Michael Collins et enfin le voyage en sens inverse vers la terre.

La terre, pour eux trois, ce fut d'abord l'océan pacifique, le 24 juillet peu après midi, non loin du porte-avions Hornet chargé de récupérer leur capsule spatiale.

En tout pour ces hommes de l'espace le formidable voyage a duré peu plus de 195 heures de la terre à la lune via la lune.

Ils étaient terriens à nouveau. Mais "pestiférés", "lépreux lunaires" pour les terriens redou-

tant des microbes lunaires.

Leur réclusion de près de huit jours dans un étroit habitacle n'avait pas plus tôt pris fin qu'elle reprenait, le temps d'être tirés de leur radeau dans le radeau pneumatique ballotté sur les vagues du Pacifique, le temps de faire quelques pas d'hommes relativement libres d'entre l'hélicoptère qui les avait tirés du radeau et la caravane d'isolation biologique qui les attendait au pont inférieur du Hornet.

En fait ils n'étaient pas libres. Ils ne l'ont été que dimanche soir, vraiment à leur sortie du laboratoire de réception lunaire où ils s'étaient enroulés le 27 juillet.

La quarantaine biologique pour eux avait commencé sur la lune. Mais ils étaient à terre, des terriens pas comme les autres.

### En santé

Dans un grand confort certes, ils ont passé la suite de leur réclusion imposée par les médecins, bio-chimistes et biophysiciens.

Mais ils respiraient un air purifié, climatisé, sans parfum, artificiel pourrait-on dire.

Ils étaient encore non pas des surhommes, mais des êtres venus, plutôt revenus, d'un autre monde.

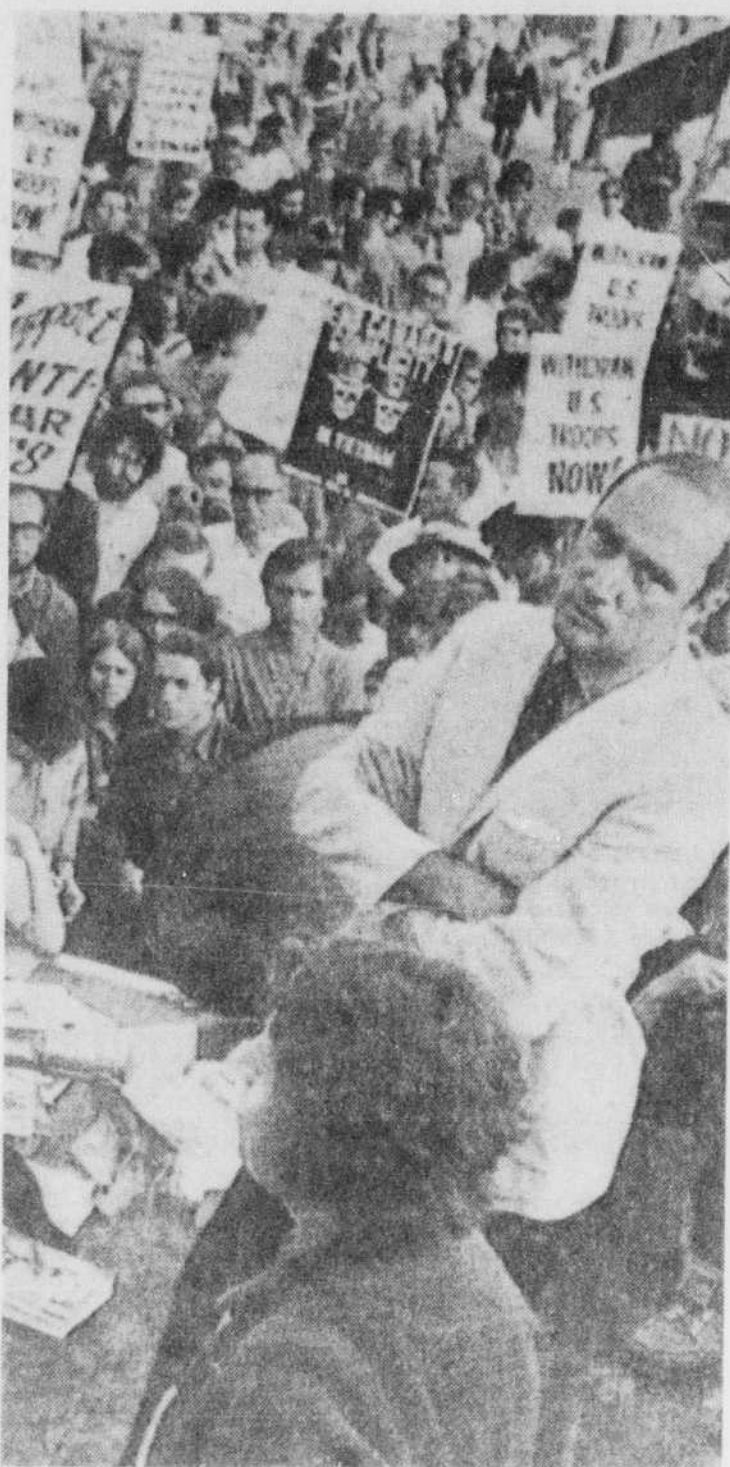
Examens médicaux, prises de sang, rapports de mission, se sont échelonnés, entrecoupés de projection de films, de coups de téléphones ou de visites.

Mais même pour cela, ils n'étaient pas des hommes, à part entière. Une vitre chaque fois les séparait des leurs. Ils pouvaient les entendre, leur parler, pas les embrasser, les serrer dans leurs bras, tous, femmes et enfants.

Depuis 21 heures dimanche soir cela leur est à nouveau permis.

La lune ne les a pas contaminés. Ils n'ont rapporté aucune maladie extra-terrestre, aucun micro-organisme susceptible de mettre la terre, déjà bien préoccupée par ses propres ma-

(Suite à la page 8, 4e col.)



"PARLEZ, JE PARLERAI ENSUITE!", semble dire le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, qui a à nouveau en fin de semaine été l'objet d'une manifestation lors d'une visite de deux jours en Colombie-Britannique.

Détails de cette manifestation en page 3.

## Un an après, les chars reviennent en Tchécoslovaquie

BUCAREST (d'après AFP, PA et UPI) — Pendant qu'à Bucarest, l'arrivée de cinq navires de guerre soviétiques dans le port bulgare de Varna retient l'attention des observateurs politiques, de larges colonnes de chars d'assaut soviétiques continuent leur avance sur les frontières tchécoslovaques venant d'Ukraine, de l'Allemagne de l'Est et de Pologne.

Le journal londonien "Observer" signale de plus que des renforts en troupes entrent présentement en Tchécoslovaquie. Citant les dires de voyageurs qui traversent la frontière tchécoslovaque pour se rendre en Allemagne de l'Ouest, le journal précise que les unités de chars d'assaut se regroupent actuellement en Moravie et en Bohême, près des frontières.

Pour sa part l'agence albanaise ATA déclarait hier que le général Epichev, chef de la direction politique de l'armée soviétique, se trouve présentement en Tchécoslovaquie avec la mission de contrôler les mesures prises par le collaborateur Husak pour réprimer les manifestations que le peuple tchécoslovaque se prépare à organiser à l'occasion du premier anniversaire de l'occupation de son pays, le 21 août.

L'agence albanaise accuse l'envoyé soviétique de "mettre la dernière main aux préparatifs des troupes soviétiques en vue d'une intervention pour noyer dans le sang toute tentative de manifestation populaire contre le joug colonialiste des nouveaux tsars du Kremlin".

L'agence n'hésite pas à conclure que les manœuvres soviétiques en Tchécoslovaquie ont été organisées pour intimider la population du pays et lui faire

comprendre que ceux qui osent manifester contre l'Union soviétique "finiront sous les chenilles des chars".

### EN ROUMANIE

Par ailleurs en Roumanie, les observateurs politiques voient d'un oeil sombre la venue d'une escadre de guerre soviétique à quelque 150 milles de la capitale roumaine.

Placée sous le haut commandement du vice-amiral Sisev, chef de la flotte soviétique de la mer Noire, l'escadre conduite par le destroyer "Dzerdjinski", doit participer à la célébration de la journée de la marine bulgare, indique l'agence télégraphique bulgare BTA.

Dans les milieux diplomatiques de Vienne, on souligne l'intense activité diplomatique et militaire déployée par Moscou, alors que se tiennent actuellement à Bucarest les assises du 10e Congrès du PC roumain, en l'absence des leaders soviétiques. Ceux-ci ont préféré se rendre en Hongrie, comme M. Kossyguine, ou rencontrer en Crimée les dirigeants tchécoslovaques, MM. Husak et Svoboda, comme MM. Brejnev et Podgorny.

Ces entretiens, et l'arrivée de cinq navires de guerre soviétiques à 60 milles de la frontière bulgaro-roumaine, ainsi que la visite d'une délégation militaire soviétique en Tchécoslovaquie, conduites toutes deux par de hauts dirigeants militaires d'URSS, sont, estime-t-on à Vienne, les signes précurseurs d'importantes manœuvres du Pacte de Varsovie, destinées non seulement à "intimider" la population tchécoslovaque à la veille du 21 août, mais encore

(Suite à la page 8, 3e col.)



ENFIN ! — Les trois astronautes d'Apollo 11, Edwin Aldrin, Michael Collins et Neil Armstrong, de gauche à droite, sont sortis hier soir à 22 h du logement de quarantaine où ils se trouvaient depuis leur re-

tour du premier voyage humain sur la Lune, il y a 21 jours. Les trois lunaires ont une mine réjouie qui indique bien que leur "internement" leur a paru assez long.

(Téléphoto PA)

## Charles Gagnon devra subir un nouveau procès

MONTREAL (d'après PC) — Charles Gagnon a été cité à un nouveau procès par le juge Marcel Nadeau à la suite de trois journées de délibérations au cours desquelles les douze jurés n'ont pu faire l'unanimité d'un verdict.

Ils étaient en délibération depuis mercredi à l'issue d'un procès qui avait duré neuf semaines. Le président du jury a alors livré la conclusion: "Notre désaccord est complet. Il est irréversible. Tout verdict est impossible".

Le juge leur a alors déclaré qu'il croyait qu'on ne pourrait dans un avenir prochain en arriver à un tel verdict.

En conséquence il a suspendu le jury et ordonné la tenue d'un nouveau procès. La date de ce nouveau procès sera fixée à l'ouverture des assises le 2 septembre prochain.

### COMITE "VALLIERES-GAGNON"

Les amis de l'ancien professeur de sociologie à l'Université de Montréal ont émis un communiqué à l'issue du procès dans lequel ils déclarent que la suspension du jury constituait une victoire morale pour le mouvement indépendantiste.

"Le procès politique que la Couronne a fait subir à Charles Gagnon a semé la confusion

chez les membres du jury. Devant l'absence de preuves reliant Charles Gagnon à l'affaire La Grenade, la Couronne demandait aux jurés de porter un jugement sur des opinions politiques" affirme le communiqué.

Et il poursuit: "Le Comité d'aide Vallières - Gagnon félicite ceux parmi les jurés qui ont compris qu'un homme pouvait militer en faveur d'un Québec libre, sans pour autant être responsable de toutes les bombes qui explosent."

### GAGNON DECU

Gagnon s'est immédiatement levé après la décision du juge pour faire le bilan du procès

non sans affirmer qu'il avait sincèrement espéré un acquittement.

Parlant pendant quelque 20 minutes, il a déclaré en substance que ce n'était pas lui que l'on jugeait mais bien le Front de libération du Québec.

Il s'en est pris aux journalistes qui lui ont fait subir un procès dans leurs journaux depuis plusieurs mois. Cependant, a-t-il conclu, "il est plus difficile de faire un procès dans une Cour que dans un journal ou une salle d'interrogatoire".

Il a terminé son exposé en affirmant: "Si être un révolutionnaire est un crime, qu'on me juge pour ce crime."

## Ford annonce déjà une augmentation provisoire de 2% sur les modèles '70

DETROIT (Reuter)—La compagnie Ford Motor a fait parvenir aux vendeurs une liste provisoire des prix des camions de modèles 1970, a-t-on appris dimanche, et cette liste montre en moyenne une augmentation de \$64 ou deux pour cent.

Cette liste constitue la première indication de ce que seront les prix des modèles 1970, bien que l'on s'attende depuis quelque temps déjà à ce que les nouvelles automobiles et les nouveaux camions, qui seront en vente dès le mois prochain, coûtent plus cher qu'en 1969.

Un porte-parole de General Motors a laissé savoir que les divisions de camions de Chevrolet et de GMC n'avaient pas encore émis une liste de prix comme l'a fait Ford et qu'on ignorait quand elles le feraient. De même, un porte-parole de la compagnie Chrysler a dit ne pas avoir entendu parler que la division Dodge ait envoyé une liste de prix.

Les prix de la liste de Ford ne comprennent pas la taxe fédérale, si bien qu'ils sont inférieurs aux prix de détail qui sont suggérés. Les prix définitifs des produits Ford seront connus seulement quelques jours avant la mise en marché des modèles 1970, le 19 septembre.

Les nouveaux modèles de General Motors seront en vente dès le 18 septembre et seront les

(Suite à la page 8, 3e col.)

## Véritable massacre chez un cinéaste, à Los Angeles



SCENE DE LA TRAGEDIE — Cachée sous les arbres au sommet de l'une des nombreuses collines du quartier huppé de Bel-Air, à Los Angeles, la somptueuse demeure du metteur en scène de cinéma, Roman Polanski a été la scène d'un quintuple meurtre, en fin de semaine, où l'épouse du metteur en scène, l'actrice Sharon Tate a été abattue de même que quatre autres personnes. Un des corps repose sous une toile blanche, en haut à gauche de la photo, tandis qu'un second a été placé dans l'automobile, en bas à droite.

(Téléphoto PA)



Stephen Earl Parent



Sharon Tate



Abigail Folger



Jay Sebring

LOS ANGELES (d'après UPI, AFP, PA) — L'horreur, l'étrangeté, et l'incompréhensibilité d'un quintuple meurtre suivi d'un double meurtre, en fin de semaine à Los Angeles, apparaissent de plus en plus bouleversants, à mesure que les détails de ces massacres sont dévoilés par la police.

Une soirée d'été, vendredi à Bel-Air, en banlieue de Los Angeles, s'est terminée dans une mare de sang lorsqu'un ou des agresseurs inconnus ont poignardé à mort l'actrice Sharon Tate, femme du grand metteur en scène Roman Polanski, et quatre de ses amis: le coiffeur Jay Sebring, Vetycek Fryowski, associé de Polanski et la jeune et riche héritière Abigail Folger.

D'autres coups de poignard ont tué un couple dans une villa d'Hollywood, hier soir. M. et Mme Leno Labianca, ont trouvé une mort semblable à celle qui a frappé les victimes de Bel Air, et fait troublant on a écrit en lettres de sang les mots "Death to pigs" (Mort aux cochons), sur le réfrigérateur des Labianca, tout comme le mot "Pigs" était sur un des murs de la villa de Sharon Tate.

La police est complètement désemparée par tant de meurtres "parfaits", que l'on sait être des actes froidement préparés, et non pas l'œuvre de quelque maniaque déchaîné. Les connaissances de la police s'arrêtent là. On a arrêté un "suspect", William Garretson, le gardien de la villa de Sharon Tate, qui avait le seul tort d'être sur les lieux du crime au moment où la police arrivait... douze heures après le massacre! Mais déjà, les policiers sont en quête d'un nouveau suspect.

Il semble y avoir plusieurs points de similitude entre l'assassinat de Bel Air et le double meurtre de Hollywood. M. Labianca avait sur sa tête une cagoule faite d'une tôle d'oreiller, comme sur la tête de Jay Sebring, une des victimes du quintuple meurtre de vendredi.

La police de Los Angeles a donné les détails suivants sur les causes de la mort de Sharon Tate et des quatre autres personnes trouvées assassinées samedi à son domicile:

— L'actrice a succombé à des coups de couteau dans le dos et la poitrine. L'enfant qu'elle portait aurait pu être sauvé par césarienne effectuée moins de 20 minutes après la mort de la mère.

— Jay Sebring a été poignardé sur tout le corps. Bien que M. Sebring et Sharon Tate eurent été trouvés reliés à une

(Suite à la page 8, 1ère col.)

## Dinis veut une autopsie de Mlle Kopechne

NEW BEDFORD, Massachusetts (UPI) — Le procureur du district Edmund Dinis a l'intention de demander cette semaine aux autorités de l'Etat de Pennsylvanie la permission d'exhumer le corps de Mary Jo Kopechne, morte dans l'accident de voiture du sénateur Kennedy.

On sait que le procureur Dinis a décidé de mener une enquête judiciaire dans cette affaire. La demande du procureur à l'Etat de Pennsylvanie fait partie de cette enquête qui a entre autres pour but de déterminer de façon exacte les causes de la mort de Mlle Kopechne. C'est le 3 septembre que doit débiter l'enquête judiciaire.

Les parents de Mlle Kopechne ont affirmé qu'ils s'opposeraient à ce qu'une autopsie soit faite sur le corps de leur fille.

| A LIRE                                                                                                                                                   |          |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------|
| Enseignants —                                                                                                                                            |          |
| Retour des enseignants à la table des négociations.                                                                                                      |          |
| — page 3                                                                                                                                                 |          |
| L'affaire Michelin —                                                                                                                                     |          |
| L'affaire Michelin et les investissements français au Québec, ou ne pas confondre politique avec économie, nous disent Gilbert Athot et Jean-Paul Gagné. |          |
| — page 18                                                                                                                                                |          |
| Nixon occupé —                                                                                                                                           |          |
| Nixon entreprend l'une des semaines les plus chargées de sa carrière.                                                                                    |          |
| — page 19                                                                                                                                                |          |
| France —                                                                                                                                                 |          |
| Après avoir dévalué sa monnaie, la France doit maintenant s'attaquer aux hausses excessives des prix.                                                    |          |
| — page 20                                                                                                                                                |          |
| SOMMAIRE                                                                                                                                                 |          |
| Arts et Lettres                                                                                                                                          | 22 et 23 |
| annonces classées                                                                                                                                        | 24 à 27  |
| A Québec aujourd'hui                                                                                                                                     | 22       |
| Bandes dessinées                                                                                                                                         | 8        |
| Bridge                                                                                                                                                   | 28       |
| Décès                                                                                                                                                    | 29       |
| Documents                                                                                                                                                | 18       |
| Famille                                                                                                                                                  | 6        |
| Finance                                                                                                                                                  | 21       |
| Hors-cadre                                                                                                                                               | 25       |
| Mots croisés                                                                                                                                             | 24       |
| Sport                                                                                                                                                    | 12 à 15  |
| Télévision                                                                                                                                               | 10       |



# Dans deux ans, le Québec entrera dans l'âge atomique

## Pourquoi a-t-on choisi Gentilly?

par Boris MISKEW

GENTILLY, Qué. (PC) — La construction de la première centrale nucléaire du Québec a éveillé le calme petit village de Gentilly, sur la rive sud du St-Laurent.

Pourquoi, d'abord, a-t-on décidé d'y établir l'usine de \$106 millions, qui doit commencer en 1971 à produire 250.000 kilowatts?

La première raison est que la région est sans doute la moins exposée aux tremblements de terre au Québec, par contraste avec des régions sujettes aux séismes comme celle de Montréal à Ottawa et celle de Baie-Comeau.

Réal Boucher, directeur adjoint du chantier, a affirmé que l'on avait effectué plusieurs études avant de choisir Gentilly, qui se trouve à une centaine de milles au nord-est de Montréal.

La région était peu peuplée, possédait une bonne formation rocheuse près de la surface du sol et ne risquait pas les tremblements de terre susceptibles d'endommager l'édifice contenant le réacteur et de laisser les radiations se répandre.

On arrêta donc le choix sur cet emplacement, à mi-chemin entre les villages de Bécancour et Gentilly, à une dizaine de milles en aval de Trois-Rivières.

M. Boucher, ingénieur-physicien de l'Hydro-Québec, prêt à l'Énergie atomique du Canada, Limitée, a révélé qu'on a pris des mesures extrêmes de sécurité depuis le début de la construction de la centrale, à l'automne 1966.

### EN CAS DE DESASTRE

C'est l'Énergie atomique du Canada qui construit la centrale; l'Hydro-Québec projette de s'en porter acquiescent quelques années après sa mise en service.

Selon M. Boucher, le pire désastre dû à la centrale, point ne serait besoin d'évacuer la population, grâce aux mesures de sécurité prises durant la construction et qui absorbent environ le tiers du budget total de \$106 millions.

Le chantier a créé de 600 à 700 emplois, accordés surtout aux ouvriers de la région de Gentilly et Bécancour dont l'occupation a peu près unique était auparavant l'agriculture.

On a rénové et agrandi les tavernes et restaurants de ces villages pour recevoir ces travailleurs en soirée et en fin de semaine.

L'emplacement, a révélé M. Boucher, convient à l'expansion éventuelle de deux millions de kilowatts sous forme thermique, nucléaire ou les deux, bien qu'on n'ait pas encore décidé de la date de ces additions.

L'édifice qui contiendra le réacteur est de forme cylindrique et surmonté d'un dôme. La structure mesure 120 pieds de diamètre, 160 de haut et comporte des murs de béton de quatre pieds d'épaisseur.

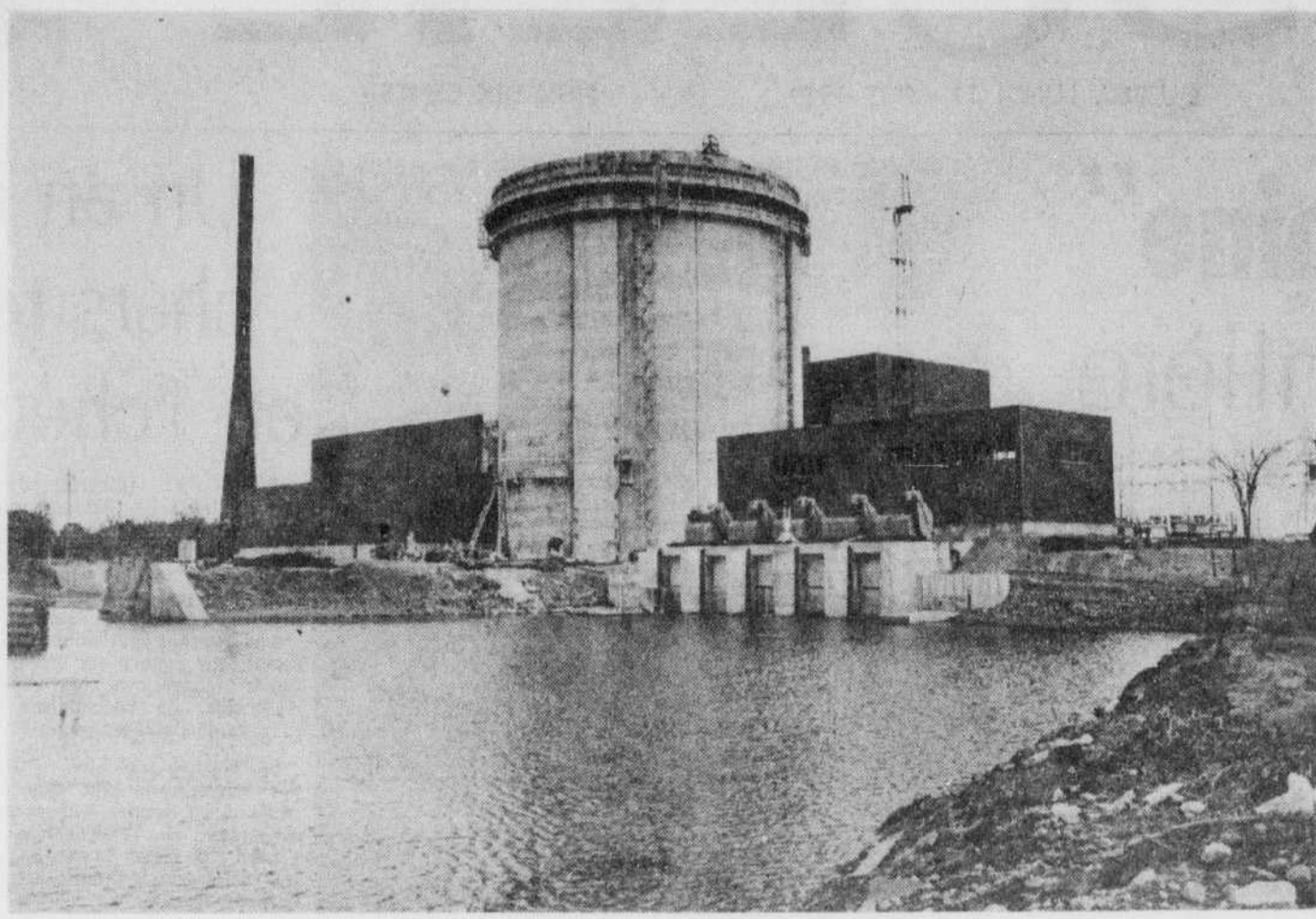
En cas d'augmentation accidentelle de la pression à la suite d'une fuite de l'élément refroidissant, l'eau du dôme se répandrait pour condenser la vapeur et réduire ainsi la pression qui pourrait, autrement faire éclater la paroi.

### CARBURANT D'URANIUM

Le réacteur même sera un réservoir d'acier inoxydable de 30 pieds de diamètre et 17,6 pieds de haut, à travers lequel passeront 308 tuyaux verticaux à pression. Le carburant d'uranium sera placé dans les tuyaux entourés du modérateur à l'eau lourde.

Les centrales nucléaires ne sont que des usines thermo-électriques dont la source de chaleur servant à produire la vapeur consiste en la fission d'atomes d'uranium, au lieu de la combustion de carburants défectueux tels que le charbon, le pétrole ou le gaz, pour produire la vapeur qui actionne les turbines.

Il en coûte moins cher pour ériger une usine thermique qu'une centrale nucléaire, mais le carburant d'uranium est moins coûteux que les carburants conventionnels, une fois que la centrale fonctionne.



UNE PREMIERE AU QUEBEC — Voici la première centrale nucléaire du Québec, actuellement en chantier sur la rive Sud du St-Laurent, à Gentilly, à une centaine de milles au nord-est de Montréal. La centrale de \$106 millions sera

la première au monde à utiliser l'uranium naturel comme carburant, un modérateur à l'eau lourde et l'eau légère en ébullition comme refroidissant pour le réacteur. (Photo PC)

## Le grand problème de l'ombudsman en Alberta est de se faire connaître auprès du public

Par Anne ROBERTS

EDMONTON (PC) — Le grand dilemme de l'ombudsman de la province d'Alberta est de se faire connaître auprès des gens qui ont le plus besoin de ses services.

George B. McClellan, le premier individu à avoir été nommé ombudsman en Amérique du nord, affirme que les personnes qui ne savent comment tirer les ficelles d'un immense système bureaucratique et qui ne comprennent pas la masse des règlements qui affectent leur vie quotidienne sont tout naturellement celles qui souffrent le plus des erreurs, de la négligence et de la confusion des gouvernements.

Les gens peu instruits, pauvres, vieux et culturellement différents sont ceux qui probablement ne savent pas qu'un ombudsman est là pour en appeler en leur faveur auprès de la bureaucratie gouvernementale.

M. McClellan souhaite la création d'une campagne publicitaire en vue d'informer ces gens dans le besoin de ce que l'ombudsman peut faire pour eux.

### 75% des feux de forêt sont dus à la négligence humaine

par Kirk BROWN

MANIWAKI, Qué. PC — La nature cause dans certains cas sa propre destruction par le feu, mais l'homme déclenche quelque 75 pour cent des feux de forêts au Canada.

Les membres de l'Association de protection des forêts de la Gatineau, organisme coopératif de sociétés de pâtes et papier, en collaboration avec le ministère des Terres et Forêts de l'Ouest et du Nord-Ouest du Québec, refusent d'abandonner la partie dans la prévention des feux de forêts.

Fergus MacLaren, président de l'association, affirme que l'organisme tente d'empêcher la destruction de richesses publiques.

En 1968, l'association et ses membres ont dépensé près de \$600.000 à la prévention et la détection, plus \$34.327 pour circonscrire les incendies.

Grâce à Bud Irving, qui s'occupe de la prévention pour l'association, les gens de la Gatineau comptent parmi les meilleurs groupes de prévention contre les feux de forêts au Canada.

L'association est la première au pays à utiliser des avions exclusivement pour la détection des incendies. Cette saison, l'organisme dispose de 11 avions et d'un hélicoptère qui font la patrouille de la région depuis neuf bases.

### LES SAPEURS

Une fois l'incendie détecté, on fait appel aux forestiers des camps de bûcherons, à l'emploi de compagnies membres de l'association.

On forme les sapeurs à Maniwaki à l'aide de matériel audiovisuel mis au point aux États-Unis et adapté à la région de la Gatineau.

Un certain remous politique avait éveillé la scène albertaine à la suite de l'intervention de l'ombudsman qui avait fait libérer d'une institution de malades mentaux un homme qui y avait été placé injustement et qui il y a 22 ans. L'individu avait alors porté sa cause en appel devant le lieutenant-gouverneur mais sa missive était tombée dans les mains du ministère de la Justice qui n'y avait fait aucun écho.

La publicité avait alors contribué à faire connaître l'ombudsman comme personne ne l'avait jusqu'alors connu. "Conséquence à cette affaire, nous avons reçu en juin un nombre record de plaintes soit 77" a affirmé M. McClellan.

Toute décision discriminatoire d'une agence gouvernementale, d'un ministère, d'une commission ou d'un tribunal et ce en passant par le ministère de la Santé et du Bien-être et la Commission des Liqueurs, peut faire l'objet d'une étude par l'ombudsman.

Ancien commissaire de la gendarmerie royale du Canada, M. McClellan a été nommé ombudsman en 1967.

L'an prochain, M. McClellan, deux enquêteurs et un procureur, assistés d'une secrétaire et de deux sténographes, se sont penchés sur 335 plaintes. Cependant 55 à 60% de ces plaintes ne relevaient pas de la juridiction de l'ombudsman.

Afin que l'ombudsman puisse prendre en considération une plainte, la personne qui formule une telle plainte doit au préalable avoir épuisé tous les autres moyens d'appel possibles. L'ombudsman peut aussi refuser de prendre en considération toute demande qu'il juge frivole ou dans laquelle le plaignant ne fait pas preuve d'un intérêt suffisant.

"Un de nos plus graves problèmes est de mettre en contact avec les gens concernés ceux que nous ne pouvons pas aider", affirme M. McClellan.

Des plaintes formulées contre des organismes privées ne peuvent faire l'objet d'attention de la part de l'ombudsman, ce dernier ne pouvant à l'occasion mettre ces personnes en contact avec les organismes qui pourraient leur venir en aide. Très souvent les plaignants ne connaissent pas l'existence de ces organismes.

"Ceci constitue une obligation inhérente à notre tâche que de guider les personnes que nous ne pouvons pas aider vers des organismes qui eux pourront leur venir en aide", affirme l'ombudsman de l'Alberta.

Un autre bienfait de la publicité est qu'elle peut être utilisée comme arme ultime de l'ombudsman.

Il peut inspecter tous les dossiers du gouvernement, tenir des audiences avec ou sans procédure, emmener quiconque dans la province, incluant les officiels du gouvernement, à témoigner même sous serment devant lui et peut soumettre le problème au conseil exécutif du cabinet provincial.

Le concept de l'ombudsman a beaucoup attiré le monde entier y compris le Canada. En plus de l'Alberta, le Québec et le Nouveau-Brunswick ont nommé un ombudsman et le Manitoba se prépare à nommer le sien.

L'Angleterre, la Suède et la Nouvelle-Zélande ont leur ombudsman depuis quelques années et la Thaïlande et l'Inde sont à mettre sur pied de tels postes. L'avis a créé cette fonction en juillet et d'autres États américains sont à étudier la question.

Selon les statistiques dévoilées par le Conseil de l'émigration du Commonwealth, le Canada a reçu 183.974 immigrants en 1968, une diminution de 38,902, soit 18 pour cent, par rapport à l'année précédente.

Cette diminution est encore plus accentuée en ce qui concerne les immigrants d'origine britannique, dont le nombre est passé, de 1967 à 1968, de 62.420 à 37.889.

Le Conseil de l'émigration ne donne pas de statistiques concernant les autres groupes d'im-

migrants, mais il note "qu'en dépit de cette diminution, la Grande-Bretagne demeure le principal réservoir d'immigrants pour le Canada".

La G.-B. demeure le principal réservoir d'immigrants au Canada

LONDRES (PC) — L'émigration britannique au Canada a considérablement baissé au cours de 1968, comparativement à 1967, mais les Britanniques restent toujours le plus important groupe d'immigrants à arriver au Canada.

La G.-B. demeure le principal réservoir d'immigrants au Canada

La G.-B. demeure le principal réservoir d'immigrants au Canada

La G.-B. demeure le principal réservoir d'immigrants au Canada

La G.-B. demeure le principal réservoir d'immigrants au Canada

La G.-B. demeure le principal réservoir d'immigrants au Canada

La G.-B. demeure le principal réservoir d'immigrants au Canada

La G.-B. demeure le principal réservoir d'immigrants au Canada

La G.-B. demeure le principal réservoir d'immigrants au Canada

La G.-B. demeure le principal réservoir d'immigrants au Canada

La G.-B. demeure le principal réservoir d'immigrants au Canada

La G.-B. demeure le principal réservoir d'immigrants au Canada

La G.-B. demeure le principal réservoir d'immigrants au Canada

La G.-B. demeure le principal réservoir d'immigrants au Canada

La G.-B. demeure le principal réservoir d'immigrants au Canada

La G.-B. demeure le principal réservoir d'immigrants au Canada

Le Québec entrera dans l'âge atomique en 1971 avec l'ouverture de sa première centrale nucléaire, dont dépendra beaucoup l'avenir de l'utilisation du carburant uranium comme source d'énergie dans la province.

L'usine de Gentilly, sur la rive paisible du St-Laurent, ne produira que 250.000 kilowatts, mais tirera son importance de son rôle d'avant-garde. Les services publics du monde entier sont à la recherche de nouvelles sources d'énergie et l'uranium semble être celle qui promet le plus.

La centrale nucléaire de \$106 millions sera aussi la première au monde à utiliser le carburant d'uranium naturel, un modérateur à l'eau lourde et de l'eau légère bouillante comme refroidissant.

Les autres centrales nucléaires canadiennes diffèrent de celle de Gentilly en ce qu'elles utilisent l'eau lourde comme refroidissant au lieu d'eau légère en ébullition.

Les stations nucléaires américaines, d'une capacité actuelle de quelque trois millions de kilowatts, se servent de carburant d'uranium enrichi qui coûte beaucoup plus cher, mais épargnent en utilisant l'eau ordinaire au lieu d'eau lourde, comme modérateur et refroidissant.

### PROJET PILOTE

L'usine de Gentilly, projet pilote, est construite par l'Agence fédérale de l'Énergie atomique du Canada, Limitée; elle sera éventuellement achetée, si elle fonctionne, par l'Hydro-Québec.

Le Québec vient derrière l'Ontario au chapitre du développement de l'énergie nucléaire à cause de sa richesse en ressources hydrauliques dont on commence à prévoir cependant les limites.

Yvon DeGuise, l'un des cinq commissaires de l'Hydro-Québec, prédit que près de la moitié de l'énergie de la province devra provenir de sources thermiques et nucléaires d'ici 1980, et que la proportion fournie par les carburants d'uranium dépen-

dra de la rentabilité des centrales nucléaires par rapport aux centrales thermiques.

La capacité de production d'énergie du Québec se situe maintenant à près de 10 millions de kilowatts. Selon M. DeGuise, la demande double tous les huit à 10 ans et il faudra éventuellement recourir aux ressources thermiques et nucléaires.

L'Hydro-Québec apprécie que l'usine pilote ait été construite sur la rive sud du St-Laurent, dans le village agricole de Gentilly, à une centaine de milles au nord-est de Montréal.

La contribution des chutes Churchill, dont la capacité en énergie ne sera atteinte qu'en 1976, sera la dernière importante avant longtemps, aux réserves de l'Hydro-Québec.

Le développement du bas du fleuve Churchill, au Labrador, pourrait augmenter les réserves de l'Hydro-Québec, mais aucune décision n'a encore été prise à ce sujet. Le Québec songe aussi au développement éventuel des ressources hydrauliques de la région de la baie de James.

### EXPANSION PREVUE

Autrement, la province devra compter sur l'énergie thermique, déjà d'une capacité de 654.000 kilowatts et nucléaire, qui trouveront évidemment leur place dans le réseau hydroélectrique québécois, une fois la centrale de Gentilly mise à l'œuvre.

Dans les plans de Gentilly, on a prévu une expansion future et il est probable que toute centrale additionnelle soit située dans le même secteur.

Les centrales thermiques, d'autre part, seraient probablement aménagées plus près de Montréal, où l'Hydro-Québec distribue l'essentiel de son pouvoir.

Réal Boucher, directeur adjoint de l'entreprise de Gentilly,

a révélé que la construction suivait les plans.

M. Boucher, ingénieur en physique de l'Hydro-Québec, prêt à l'Énergie atomique du Canada, a ajouté qu'il faudrait bientôt décider de la construction de nouvelles centrales nucléaires.

L'usine de Gentilly, par exemple, aura été en chantier près de cinq ans, pour que le Québec dispose d'une bonne quantité d'énergie nucléaire d'ici 1975, il faudra entreprendre la construction d'autres centrales d'ici un an ou deux.

La première centrale nucléaire expérimentale au Canada a été aménagée à Rolphton, en Ontario, en 1956, avec un réacteur d'énergie nucléaire de 20.000 kilowatts.

Une centrale de 204.000 kilowatts fut ensuite construite à Douglas Point, sur le lac Huron, et une autre de deux millions de kilowatts est en chantier à Pickering, près de Toronto.

Entre-temps, on projette la construction d'une usine de trois millions de kilowatts près de celle de Douglas Point.

Il est probable qu'on construira également dans l'île de Vancouver d'ici 1980, et peut-être dans les Maritimes au cours des années 70.

**La garantie TOUT EAU CHAUDE**

CHAUFFE-EAU  
Le chauffe-eau à l'eau vous assure, plus que tout autre système, une production abondante d'eau chaude en tout temps. Et il est plus économique. Demandez nous de vous le prouver.

HUMIDIFICATEUR  
L'humidité synthétique de grande sécheresse dans les locaux avec tout son cortège de maux et pour les humains et pour les machines, est évitée. Mais pas si vous installez l'un de nos humidificateurs. Jargons le comparez à l'économie.

**bérubé**  
801, de la Canadienne, Québec 3  
529-9591

**VIC TANNY'S**

plaisirs d'été

POUR

(2 PERSONNES ADMISES POUR LE PRIX D'UNE SEULE)

PREND FIN LORSQUE LE QUOTA EST ATTEINT A CHAQUE CENTRE

Evitez tout désappointement. Communiquez sans tarder avec le gérant.

GYMNASSE ET SPA DE SANTÉ À AIR CLIMATISÉ

**VIC TANNY'S**

2965 PREMIERE AVENUE (LIMOILLOU)

**626-6216**

CLUBS DANS LES GRANDES VILLES DU CANADA ET DES ETATS-UNIS

**MEUBLES DE QUALITÉ**

**SERVICE DE DÉCORATION**

**STATIONNEMENT GRATUIT**

HEURES D'OUVERTURES  
Tous les jours de 9h. à 5h.30 p.m.  
Jeudi et vendredi:  
9h. a.m. à 10h. p.m.

**SAMEDI: 9H. A MIDI**

VOTRE MAÎTRE INCONTESTÉ DU MOBILIER

**Exposition du meuble inc.**

(En haut de Boiteau Inc. - Lampes)  
1285 QUÉST, BOUL. CHARET, QUÉBEC - 683-3675



## Vancouver: Trudeau chahuté par un groupe de contestataires

VANCOUVER (PC)—Deux incidents ont marqué la visite de deux jours que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau a faite en Colombie-Britannique: une manifestation violente et la mort d'un jeune pilote, vedette d'une fantasia aérienne à laquelle M. Trudeau était présent.

M. Trudeau a été entouré de manifestants, avant d'assister à un dîner offert vendredi soir par le parti libéral. Certains jeunes ont injurié le premier ministre qui a même reçu une pelure de banane dans le dos.

M. Trudeau avait consenti à porter la parole devant 300 adversaires de la guerre au Vietnam, mais les hurlements et la bousculade étaient si intenses qu'exaspéré, M. Trudeau a arrêté son discours.

Selon les journalistes, un manifestant, après avoir injurié le premier ministre, s'est élancé vers lui. M. Trudeau aurait abaissé le bras sur le chapeau du manifestant, le lui enfonçant jusqu'aux yeux.

Par la suite, M. Trudeau ne pouvait se rappeler exactement ce qui s'était passé. D'après un de ses adjoints, "il avait étendu les bras pour se frayer un chemin et il a pu frapper accidentellement quelqu'un."

Ce sont les agents de la sécurité qui ont reconduit le premier ministre au dîner. Dehors, les manifestants ont mis le feu à des affiches, ont brisé une vitrine et s'en sont pris à la police. Deux hommes ont été arrêtés.

### FESTIVAL

Ces incidents ont eu lieu quelques heures après l'inauguration du festival aérien d'Abbotsford, présidé par M. Trudeau. C'est à cette occasion qu'un jeune pilote américain a péri dans l'écrasement de son appareil.

Scott Nelskog, de Edmonds, Washington, pilotait un petit Mini-Mustang qui, brusquement, a piqué vers la piste devant une foule de 40.000 personnes.

M. Trudeau qui se trouvait sur l'estrade en compagnie de six ministres et des autorités de l'aviation, ne s'est pas rendu compte de la catastrophe jusqu'à ce que M. Jean Marchand, ministre du Développement régional, lui la souligne.

Le voyage du premier ministre a été très rapide. M. Trudeau s'est rendu ensuite à Garibaldi, centre de ski situé au nord de Vancouver. Le premier ministre a survolé en hélicoptère les pistes et les pentes que le Canada a offerts pour les Jeux d'hiver de 1976.

### MANIFESTATION

En arrivant à Vancouver pour assister au dîner libéral, M. Trudeau a été accueilli par les manifestants portant des pancartes pour protester contre "la complicité canadienne au Vietnam" et criait: "Trudeau est un traître".

M. Trudeau a voulu parler, mais a été interrompu par des huées et des cris. Les jeunes manifestants ont lancé des obscénités et des slogans pacifistes.

Lors du dîner, aux applaudissements des assistants, le premier ministre a défendu le droit à la dissidence et à la liberté de parole.

"Il est bon pour nous d'avoir une conscience sociale. C'est un peu ennuyeux, mais en somme je crois que c'est quelque chose que nous devons accepter" a-t-il affirmé.

Le premier ministre a insisté sur l'importance du livre blanc fédéral traitant des Indiens. Il est "inconcevable qu'une partie de la société doive avoir un traité avec une autre partie de la société", a-t-il affirmé. Les Indiens doivent devenir des Canadiens comme tous les autres Canadiens.

C'est pourquoi Ottawa n'est pas disposé à garantir aux 237.000 Indiens du Canada leurs droits d'aborigènes.

D'autre part, le premier ministre a déclaré qu'Ottawa désire faire de la pollution une offense criminelle et, avec l'aide des provinces, recourir aux pouvoirs juridiques même contre les industries et les municipalités.

Le premier ministre était accompagné de cinq ministres fédéraux: MM. Jack Davis, (Pêche), Art Laing, (Travaux publics), Ron Basford (Consommation) Marchand (Développement régional) et Robert Andras, ministre d'Etat.



LE SEJOUR A VANCOUVER DU PREMIER MINISTRE — Aux côtés de M. Pierre Elliott Trudeau. Dans la chaleur de la soirée, le premier ministre a porté le chapeau d'un hippie. Somme les contestataires l'empêchèrent de poursuivre. Toutefois, ce avion au salon aéronautique d'Abbotsford.



cris de "Trudeau est un traître" quelque 300 adversaires de la guerre au Vietnam ont chahuté samedi le premier ministre sa part, Trudeau aurait, selon les journaux de Vancouver, toute, le premier ministre, dans son discours a défendu la liberté de parole. Il ne semble pas qu'il ait été compris puisque voyage n'eut pas que des mauvais côtés. Sur notre photo de gauche, on aperçoit Trudeau s'exerçant au pilotage d'un (Téléphoto PC)



guerre au Vietnam ont chahuté samedi le premier ministre sa part, Trudeau aurait, selon les journaux de Vancouver, toute, le premier ministre, dans son discours a défendu la liberté de parole. Il ne semble pas qu'il ait été compris puisque voyage n'eut pas que des mauvais côtés. Sur notre photo de gauche, on aperçoit Trudeau s'exerçant au pilotage d'un (Téléphoto PC)

## La dette du diocèse de Hauterive serait de l'ordre de \$3,000,000

par Mario PELTIER

HAUTERIVE — D'après une source bien informée, la dette totale accumulée par les paroisses du diocèse de Hauterive serait de l'ordre de \$3,000,000.

On savait déjà que plusieurs paroisses de la Côte-Nord étaient au bord de la faillite et que certaines d'entre-elles, comme Saint-Georges de Baie-Comeau, Saint-Jean-Eudes de Hauterive, avaient dû recourir à des moyens extraordinaires, pour éviter la catastrophe; mais la dernière révélation sur la dette globale des fabriques du diocèse jette encore plus de lumière sur le problème.

Ainsi, 11 paroisses supportent des dettes supérieures à \$100,000. De ce nombre, cinq doivent plus de \$400,000, soit Saint-Georges de Baie-Comeau, Saint-Jean-Eudes de Hauterive, Saint-Jean-Vianney de Gagnon, Marie-Immaculée et Saint-Joseph de Sept-Îles. D'autre part, Saint-Alexandre de Port-Carrier doit \$210,000; Saint-Nom-de-Marie de Baie-Comeau, \$178,000; Saint-Luc de Forestville, \$150,000; Sainte-Famille de Sept-Îles, \$135,000; Saint-Sacrement de Hauterive, \$110,000 et Chute-aux-Outardes, \$105,000.

### L'INQUIETUDE GRANDIT

La dette globale de \$3,000,000 qu'aurait à supporter actuellement le diocèse de Hauterive jette de plus en plus d'inquiétude par-

mi la population. Plusieurs se demandent, devant les difficultés qui augmentent chaque année, s'il ne faudra pas vendre les édifices religieux, à plus ou moins brèves échéances.

Par ailleurs, on accuse la mégalomanie de certains religieux, qui auraient bâti des églises beaucoup trop vastes pour les besoins réels des localités et qui laissent à leurs successeurs les fardeaux financiers. C'est le cas, par exemple, pour la cathédrale de Hauterive, l'église de Saint-Georges et celle de Port-Carrier.

La situation est d'autant plus critique qu'à l'extérieur de quelques centres industriels, les résidents de la Côte-Nord, dissimulés dans de petits villages, n'ont la plupart du temps comme revenu que l'assistance sociale et les cours du soir aux adultes.

D'autre part, Rome a déjà interdit depuis longtemps aux autorités religieuses locales d'émettre de nouvelles obligations sur le marché. On se demande donc avec anxiété comment réussir dans ces conditions à boucler la boucle. Si on ne veut pas que le navire de l'Eglise échoue sur les écueils de la faillite, il faudra que les fidèles du diocèse de Hauterive se cotisent généreusement. En même temps, la pastorale devra s'ajuster davantage des notions d'économie planifiée.

## Après sa fusion avec Jacques-Cartier Longueuil devient la quatrième plus grande ville du Québec

MONTREAL (d'après PC)

— Le Québec compte maintenant une nouvelle ville de près de 100,000 habitants. Il s'agit de la ville de Longueuil qui vient d'être créée par un arrêté en conseil décrétant la fusion des deux municipalités de Longueuil et de Jacques-Cartier.

L'annonce de cette mesure a été faite par le ministre des Affaires municipales, M. Robert Lussier alors qu'il prononçait une allocution au pavillon des pompiers à Terre des Hommes où il a présenté des trophées aux représentants des municipalités du Québec qui possèdent les meilleurs services de prévention des incendies.

La nouvelle ville de Longueuil, qui comptera une population de 100,000 habitants, devient ainsi la quatrième plus importante ville du Québec après Montréal, Laval et Québec.

Les conseils municipaux des deux villes exerçaient des pressions depuis le début de l'année en vue de cette fusion malgré les objections de certains de leurs citoyens et hommes d'affaires locaux.

Plusieurs groupes opposés à la fusion ont objecté qu'aucun référendum n'avait au préalable été tenu à ce sujet.

M. Lussier a déclaré que le gouvernement du Québec avait accepté de fournir \$2,000,000 au cours d'une période de 10 ans afin d'aider à assumer le coût de cette fusion.

Le nouveau conseil municipal provisoire aura également la possibilité d'emprunter jusqu'à \$2,500,000, sans autre autorisation que celle du ministère des Affaires municipales.

### LES MAIRES

Les maires et maire-suppléant de Longueuil, MM. Therrien et Robidas, respectivement maire de Longueuil (l'ancienne) et Jacques-Cartier se sont déclarés très heureux de la décision.

Nous sommes d'avis, ont précisé les deux maires dans un communiqué, et la très grande majorité des membres des deux conseils municipaux actuels nous appuient en cela, que la fusion des deux territoires ne pourra que profiter à l'ensemble de la population. En somme, il s'agit d'un retour aux sources puisque Jacques-Cartier faisait partie de Longueuil il y a à peine dix ans.

La nouvelle ville sera administrée par un conseil temporaire de douze membres, dont un maire et un maire suppléant. La première charge sera occupée par M. Therrien et la seconde par M. Robidas, ceci jusqu'en novembre prochain, alors que les rôles seront renversés jusqu'aux élections municipales qui auront lieu le premier dimanche de novembre 70.

Le nouveau conseil tiendra sa première réunion lundi, le 18 août, à l'hôtel de ville de Longueuil. Il sera alors décidé où auront lieu les assemblées subséquentes. De toute façon, les deux immeubles continueront à être utilisés et les bureaux des divers services seront répartis selon la disponibilité des locaux.

Selon le communiqué, tous les fonctionnaires et les employés des deux municipalités seront maintenus en fonction tel qu'il a été promis, et il n'y aura aucune augmentation de taxes pour les mêmes services, ceci pour une période d'au moins deux ans.

### OPPOSITIONS

Un certain nombre de citoyens et de groupes se sont farouchement opposés au projet de fusion au cours des derniers mois alléguant qu'on devait avant tout procéder par voie de référendum afin de connaître la volonté des intéressés.

Pour sa part l'exécutif du Parti Québécois, du comté de Taillon, a qui on a refusé le droit de présenter un mémoire au juge Sheenan qui a rédigé un rapport sur cette question parce que parti politique, déclare dans

un communiqué de presse qu'il s'agit une fois de plus d'une trahison de citoyens par le gouvernement du Québec.

Le président de l'exécutif élu jeudi soir dernier, M. Jacques-Yvon Lefebvre, a déclaré que la conspiration entre messieurs Therrien, Robidas et Messier était évidente depuis le début et que les audiences du juge Sheenan n'étaient dues qu'à des prétextes pour exercer un simulacre de démocratie et sauver les apparences.

Le maire Therrien, pour sa part, a dit qu'il conçoit que quelques contribuables se soient opposés à cette initiative et que leur attitude lui semble parfaitement normale, étant donné qu'aucun projet de cette envergure ne peut faire l'unanimité.

## Après la réunion au sommet de samedi

## Les enseignants retournent à la table des négociations

Un peu plus de trois semaines avant la reprise des classes, les négociations entre les parties impliquées dans le conflit des quelque 70.000 enseignants du Québec, interrompues vendredi dernier, reprendront à nouveau cette semaine, à huis clos, dans la capitale provinciale.

Elles avaient été interrompues afin de permettre aux 64 présidents d'associations affiliées à la Corporation des En-

seignants du Québec de faire le point sur la situation du conflit, au cours d'une réunion qui s'est tenue samedi, à huis clos, à Ste-Foy.

A l'issue de cette rencontre, l'exécutif de la CEQ s'est réuni à tout commentaire, à la demande même des présidents d'associations locales.

Un des vice-présidents de la centrale syndicale, M. André Therrien, s'est contenté de dire

que cette rencontre n'était qu'une "étape nécessaire dans le mécanisme de la négociation collective".

Quant aux questions qui y furent discutées, de même qu'aux conclusions de cette rencontre, M. Therrien s'est montré plus qu'avare de commentaires.

"Nous avons eu des discussions privées sur les dernières offres patronales", a-t-il dit, refusant toutefois d'en dévoiler le contenu.

Il a cependant ajouté que le secret des dernières offres ne saurait être gardé bien longtemps et qu'une des deux parties ferait bientôt une déclaration à ce sujet.

Invité à commenter la situation dans la négociation provinciale avec le gouvernement et les commissions scolaires, M. Therrien s'est contenté d'un commentaire vague: "Ca a progressé".

"Au stade où on en est, une discussion ne peut durer très longtemps. Si elle continue, cela veut dire que les parties s'apprêtent; sinon, il y aura retrait immédiat des deux parties", a-t-il dit.

## Ottawa essaie de réduire la paperasse au ministère des Affaires extérieures

OTTAWA (PC) — Le gouvernement cherche à extirper le ministère des Affaires extérieures de sa prison de paperasse et à remplacer son caractère officiel par une attitude plus relâchée.

C'est le premier ministre lui-même, M. Pierre Elliott Trudeau, qui a donné l'élan à ce projet quand il avait déclaré qu'il pouvait recueillir autant de renseignements sur les événements internationaux dans la presse que dans les rapports diplomatiques.

Vingt-quatre heures par jour, les rapports venus des missions canadiennes à l'étranger affluent au ministère des Affaires extérieures. Dans ces rapports, des ambassadeurs bien informés et très compétents, ainsi que de hauts officiers diplomatiques, informent le Canada des événements économiques, politiques et divers des pays dans lesquels ils se trouvent.

Mais il n'y a personne pour s'occuper de mettre à jour cette montagne de papier.

M. Sydney Smith, ancien ministre des Affaires extérieures dans le cabinet Diefenbaker, a taché de le faire et est mort au travail, un rapport diplomatique à la main.

### ROLE DIPLOMATIQUE

M. Trudeau a expliqué que dans une étude du rôle des Affaires extérieures, le ministère devrait accorder plus d'attention aux activités culturelles ou para-culturelles.

D'autres ont suggéré que les missions canadiennes à l'étranger s'adonnent de plus en plus aux activités commerciales et essaient, par exemple, de vendre du blé canadien.

Mais selon un ministre, il est déjà assez difficile d'obtenir que le ministère du Commerce res-

sisse à vendre du blé et d'autres produits sans passer le travail aux Affaires extérieures.

Le ministère étudie de près, cependant, un récent rapport émanant du Foreign Office britannique. Le document recommandait, entre autres choses, que le FO accorde plus d'importance aux travaux commerciaux, à la promotion commerciale et à la protection des investissements britanniques à l'étranger.

Ce rapport recommandait aussi une réduction considérable du personnel diplomatique qui emploie présentement 6,400 personnes.

Les Affaires extérieures canadiennes emploient 2,289 personnes, plus 783 personnes embauchées dans les missions étrangères, pour un total de 3,072 et un bilan fiscal de \$75,000,000.

Pour bien terminer l'été, procurez-vous le livre de Marie-Micheline Gagnon: JE REVE ET JE CHANTE En vente à l'Action et chez Garneau.

PROPRIETE A VENDRE AU LAC BEAUPORT De biais avec le Manoir St-Castin, 5 pièces. S'adresser sur les lieux mêmes ou téléphonez en composant: 524-9178 Lucien Gauvin

## Le Montreal Star perd son rédacteur en chef

MONTREAL (PC)—M. Walter D. O'Hearn, âgé de 59 ans, rédacteur en chef du quotidien The Montreal Star, est décédé vendredi dans un hôpital de la métropole après une brève maladie.

Ses funérailles auront lieu mardi à l'église The Ascension



Walter D. O'Hearn

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

of Our Lord, à Westmount, en banlieue de Montréal.

Après avoir débuté dans le journalisme à Halifax, en Nouvelle-Ecosse, d'où il était natif, M. O'Hearn est venu s'établir à Montréal en 1932. Il fut d'abord attaché au Montreal Herald, journal maintenant disparu, jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, alors qu'il servit dans la Marine royale canadienne jusqu'en 1945. Il devint ensuite correspondant du journal The Star à New York.

Il fut l'un des membres fondateurs et le premier président de l'Association des correspondants aux Nations unies.

Très versé dans le théâtre, le cinéma et la littérature, il fut nommé critique littéraire et critique de théâtre du Star en 1953. En 1958, il devint gérant de la rédaction, et en 1968 il devint l'un des directeurs de la compagnie de publication du Star.

Il fut à quatre reprises nommé au conseil de direction de la Presse Canadienne.

M. O'Hearn croyait fermement à l'avenir d'un Canada bicultural et il a souvent plaidé en faveur des aspirations des Canadiens français dans une chronique publiée chaque samedi dans le journal The Star.



MICHENER DANS LE VIEUX MONTREAL — Samedi, le maire de Montréal, M. Jean Drapeau (à gauche sur la photo) a guidé le gouverneur général du Canada, M. Roland Michener, dans une visite dans le

vieux Montréal. M. Michener a particulièrement apprécié les endroits historiques de ce quartier et en a profité pour faire de lèches-vitrines dans plusieurs boutiques. (Téléphoto PC)



# Le rapport Parizeau

Le premier qualificatif qu'inspire la lecture du rapport du comité d'étude sur les institutions financières est celui de "progressiste"; un progressiste auquel on ajouterait volontiers d'ailleurs son second terme politique, le "conservateur". Le comité présidé par l'économiste Jacques Parizeau, a manifestement d'abord cherché l'efficacité: les quelque 300 pages du rapport et les 82 recommandations qu'elles contiennent respirent ainsi le réalisme. Cela n'est jamais mauvais, encore moins en matière économique. Le rapport n'ouvre pas de perspectives révolutionnaires, pas davantage qu'il ne propose de vastes chambardements institutionnels. Ce qu'il y perd peut-être en dimension, il le gagne certainement en rapidité d'application. Au fond c'est tant mieux: mieux vaut remettre aux gouvernements des recommandations qu'ils peuvent appliquer sur-le-champ, parce qu'elles ne leur font pas peur et qu'ils sentent qu'elles ne rencontreront pas trop d'opposition, même si elles ne sont que d'intérêt moyen, que de leur proposer des réformes d'intérêt supérieur qu'ils ne réaliseront jamais par crainte "d'aller trop vite" ou "trop loin".

Cette partie de l'art de conseiller les gouvernants est peut-être la plus importante de toutes: à la consultation de certains rapports ou mémoires remis aux gouvernements on a parfois l'impression que beaucoup de conseillers ne comprennent pas qu'il n'y a rien d'autre à faire que d'en tenir compte, ou de changer de rôle. L'expérience exceptionnelle des membres du comité d'étude sur les institutions financières en matière de conseil gouvernemental explique sans doute que leur rapport apparaisse particulièrement "applicable": MM. Parizeau, Bélanger, Després, Fullerton, et Pratte ont à eux cinq une expérience du conseil du gouvernement du Québec qu'il serait difficile de retrouver plus large en quelque "comité" de même dimension que ce soit. Il importe de le signaler. Le rapport Parizeau ne permettra pas la conquête de Mars, ni de la Lune; ce qu'il va permettre cependant, il va le permettre immédiatement.

Deux des plus importantes recommandations ont déjà été suivies par le gouvernement. Le rapport préliminaire du comité, remis en mars 1967, avait proposé un programme d'assurance-dépôts et la formation d'un service central d'inspection, de surveillance et de contrôle. Depuis, une loi de l'assurance-dépôts a été adoptée et le ministère des Institutions financières est né. On peut donc considérer présente une certaine infrastructure qui facilitera d'autant l'application des nouvelles recommandations de ce rapport final.

Ces recommandations touchent trois domaines particuliers: le cadre législatif et administratif nécessaire au contrôle des institutions financières, la protection bipolaire du citoyen (en tant qu'épargnant et en tant que consommateur), et les principes de base d'une politique "d'essor économique et industriel".

Comme on s'y attendait, au chapitre du cadre législatif et administratif le rapport demande l'unification de la législation actuelle et l'uniformisation du traitement accordé aux institutions financières, qu'elles soient ou non coopératives. Il demande aussi l'égalisation du traitement fiscal pour toutes les sociétés financières, et propose une classification organique des opérations financières (fiducie, assurance, emprunts et prêts). Ces recommandations s'imposent d'elles-mêmes: leur application réalisera, le rapport l'indique avec raison, "l'épuration d'une législation traditionnelle dépassée". Sur le plan spécifiquement administratif, la recommandation d'une structure horizontale plutôt que verticale pour le ministère des Institutions financières s'inspire d'une volonté d'efficacité dont on doit souhaiter que le gouvernement tire profit non seulement pour ce ministère mais aussi pour les autres.

Le comité propose par ailleurs la formation d'un organisme intergouvernemental d'adjudication dont la compétence s'étendrait à toutes les valeurs mobilières et à l'ensemble du Canada. Il y a déjà plusieurs années que le gouvernement fédéral suggère la création d'une commission centrale des valeurs mobilières: on y a vu des difficultés constitutionnelles, mais le comité Parizeau, en proposant que les conflits éventuels au sein de l'organisme soient réglés par un conseil d'administration composé de ministres, place la question à un niveau politique, ce qui devrait permettre de la résoudre plus rapidement.

Ce comité d'étude, on s'en souvient, a été formé à la suite de certaines faillites qui ont un peu réveillé tout le monde. Il n'est donc pas surprenant que le rapport accorde une très grande importance à la protection du public: de fait il lui consacre, sous deux titres, protection de l'épargnant et protection de l'emprunteur et du consommateur, la moitié de ses pages. Quatre types de mesures sont envisagées: le contrôle des opérations des institutions financières, des modifications législatives en matière de contrats de vente, la participation du public à côté de celle de représentants des institutions financières à un Conseil consultatif des institutions financières, et la création d'un Office de protection du consommateur.

La protection de l'épargnant telle qu'envisagée par les membres du comité est de type classique, mais les mécanismes proposés promettent une protection raisonnable. D'autre part, la recommandation du contrôle par "une évaluation qualitative suivie et continue" des activités des sociétés et de leurs bilans, plutôt que par une réglementation détaillée "spécifique et rigide", conforme à l'idéal du libéralisme économique, ne pourra vraiment se révéler adéquate qu'à l'expérience. Aussi les recommandations relatives à la protection du consommateur retiennent-elles davantage l'attention. Le Québec a grandement besoin de l'Office de protection des consommateurs proposé, ne serait-ce que parce que les Québécois battent des records de consommation à l'intérieur du Canada. Le pouvoir qui devrait être conféré à cet Office de "faire redresser les torts" sera garant de son utilité.

Les membres du comité, en présentant leur rapport, rappellent les limites de leur mandat: les activités de certaines institutions financières relevant de la juridiction de la province. Néanmoins, ce mandat les a amenés à s'intéresser aux principes de base d'une politique financière québécoise, et c'est à ce chapitre surtout qu'ils se sont montrés très conservateurs. Ils considèrent en effet qu'en "conditions ordinaires", l'Etat doit s'abstenir de "chercher à imposer" une orientation particulière géographique ou industrielle à l'épargne canalisée par les institutions financières et que dans les conditions présentes, la mise sur pied d'un système global d'incitations fiscales qui s'appliquerait aux placements et aux investissements ne serait ni utile ni efficace.

Il propose à la place, des systèmes spécifiques d'incitation en vue d'attirer l'épargne privée vers les placements dans le secteur public: par l'émission d'obligations indexées et à intérêt non imposable, et le gel "dans les conditions présentes du marché des obligations" de l'émission de nouvelles séries d'obligations d'épargne. Même si tous les fonds de pension devaient être canalisés vers le secteur public, comme il le suggère en contrepartie, pour le doter d'un grand réservoir de capitaux, on ne voit pas pourquoi serait inutile un système global d'incitations fiscales à l'investissement et au placement étant données les conditions présentes de surconsommation du crédit au Québec.

Sans tomber dans le dirigisme, il est de plus difficile d'accepter que soit posée en principe absolue la non-orientation de l'épargne et que soient considérées superflues des lois qui empêcheraient l'acquisition du contrôle des institutions financières québécoises par des intérêts étrangers. La question du contrôle par des intérêts étrangers est moins importante, la législation fédérale étant déjà là. En matière d'orientation de l'épargne cependant, le comité n'est pas très persuasif: on a l'impression qu'il s'est laissé un peu vite détourner de la question, comme il l'avoue, par "des problèmes de définition et d'administration très sérieux".

Si toutefois cet extrême libéralisme débarrassant les institutions financières de contrôles oiseux et compressifs, facilite la formation de quelques grands groupes financiers offrant tous les services demandés par le public, il n'aura pas été inutilement conservateur. Cette prévision de la formation de grandes institutions financières diversifiées est en dernier ressort celle sur laquelle repose l'édifice. Le groupe Desjardins en constitue déjà une dans les faits; il est cependant très difficile de prévoir si le "libéralisme" gouvernemental suffira à provoquer la formation des "trois ou quatre" autres souhaitées.

Créer une situation de concurrence idéale, ce ne sera pas chose facile. Il y a des cas, comme sur le plan international, où les pays s'entendent pour éviter que les marchés ne deviennent une jungle, comme dans le cas du blé, et pour éviter un trop grand jeu de la concurrence. C'est difficile et la concurrence cherche à s'immiscer partout. En définitive, le consommateur n'est pas protégé avant; il ne l'est pas davantage après. Car l'homme ne se compartimente pas et ce qui fait tort au producteur et au vendeur de blé atteint en définitive le consommateur qu'il est.

L'hypothèse socialiste, d'autre part, tend à créer des cartels ou des coalitions d'Etat, tue la concurrence et empêche le libre jeu de l'offre et de la demande. C'est ce qui se produit dans tous les services publics nationalisés. On croit alors que l'intérêt public est mieux servi. En

definitive, il est difficile de dire si le consommateur en est le principal bénéficiaire.

Au niveau des professions, il y a beaucoup d'hypothèses qui ne viennent à l'esprit de personne. Au Canada, il est presque de tradition sacrée que les premiers ministres soient des avocats. Les exceptions ont été et sont rares. Il ne vient à l'esprit de personne qu'il puisse en résulter des conflits d'intérêt ou des avantages pour une profession donnée. S'agit-il d'un monopole ou d'une tendance monopolistique qu'il faudrait changer pour protéger tous les consommateurs que sont les électeurs?

Quant aux souhaits du CEC pour que les gouvernements provinciaux s'orientent eux aussi dans le même sens, il y a beaucoup de considérations qui surgissent. Puisqu'il est question de droit criminel, les initiatives provinciales seraient-elles toutes constitutionnelles? Le jeu de la concurrence tombe-t-il uniquement dans la juridiction du droit civil qui est impartie aux provinces? Bref, tout ce qui touche à la protection du consommateur, initiative qu'il faut d'ailleurs louer, suppose toutes sortes d'implications que des études appropriées mettront à jour. En ce sens, le rapport du Conseil économique du Canada ne manquera pas de mettre du pain sur la planche.

Jocelyn LAVOIE

## La protection du consommateur

Dans un rapport exclusivement consacré à la lutte contre les cartels, de toutes catégories, le Conseil économique du Canada met l'accent sur la concurrence pour la protection du consommateur. Il recommande au gouvernement fédéral une nouvelle formule pour lutter contre les coalitions dont le seul but serait de promouvoir l'efficacité de l'économie à l'avantage du consommateur.

Sur le plan des juridictions, il note en particulier qu'il souhaite que les provinces fassent aussi un effort analogue, mais il estime qu'une présence fédérale s'impose du fait que l'activité économique en grande partie n'a pas de frontières et que l'économie efficace ne doit pas faire l'objet d'une politique de concurrence provinciale.

Le CEC propose que la concurrence s'applique à toutes les activités commerciales, y compris les services des médecins et des avocats, le sport professionnel et tous les autres services commerciaux et industriels. A ce propos, quand il sera constaté qu'une coalition est néfaste pour le consommateur, il suggère que des sanctions soient établies en vertu des juridictions civiles et criminelles et qu'on ait recours à des amendes, et le reste.

D'autres recommandations révolutionnaires portent sur la nomination de profanes à la direction des profes-

sions, sans doute celles des médecins et des avocats, en vue de protéger l'intérêt public, etc. D'ici à ce que le gouvernement fédéral donne droit à toutes ces recommandations et suggestions du CEC, à supposer qu'il le fasse, il y aura auparavant beaucoup de débats sur toutes ces questions. Il y en a déjà eu beaucoup d'ailleurs et le CEC ne se fait en somme que le porte-parole des critiques déjà entendues.

Créer une situation de concurrence idéale, ce ne sera pas chose facile. Il y a des cas, comme sur le plan international, où les pays s'entendent pour éviter que les marchés ne deviennent une jungle, comme dans le cas du blé, et pour éviter un trop grand jeu de la concurrence. C'est difficile et la concurrence cherche à s'immiscer partout. En définitive, le consommateur n'est pas protégé avant; il ne l'est pas davantage après. Car l'homme ne se compartimente pas et ce qui fait tort au producteur et au vendeur de blé atteint en définitive le consommateur qu'il est.

L'hypothèse socialiste, d'autre part, tend à créer des cartels ou des coalitions d'Etat, tue la concurrence et empêche le libre jeu de l'offre et de la demande. C'est ce qui se produit dans tous les services publics nationalisés. On croit alors que l'intérêt public est mieux servi. En



LE MAIRE DE QUÉBEC: VOUS FAITES TROP DE BRUIT, MGR LAVOIE !

## L'OPINION DU LECTEUR

### La souveraineté-association et l'histoire

Ceux qui ne sont pas du P.Q. se réfèrent volontiers à l'histoire pour tenter de prouver que la pierre angulaire de ce parti repose sur une notion contraire à l'évolution de l'histoire. Même qu'ils qualifient la Souveraineté-Association de "nationalisme du XIXe siècle". Voyons un peu...

**ASSOCIATION**  
En 1957 étaient signés, à Rome, des traités qui engageaient l'avenir de six pays européens. Cette Association, la CEE ou Marché Commun fit sourire de nombreux observateurs, et en particulier ceux de la fédération libérale qui se croyaient en meilleure position avec leur Commonwealth. "Comment peut-on croire possible une union entre des pays aussi différents que l'Allemagne et la France qui ont connu trois conflits catastrophiques en moins de 100 ans?" disaient-ils.

Et pourtant, un jeune président, chef de la nation la plus riche du monde déclarait, quelques années plus tard, en observant les premiers pas de la CEE: "La Puissance Europe". Kennedy avait raison. Aujourd'hui, l'entente des pays du Marché Commun fait envie. Et pourtant, ces pays si différents n'ont pas, par ces traités, abandonné leur patrimoine culturel spécifique: l'Italien demeure italien, l'Allemand allemand, le Français français et le Français... politique. En fait, l'entente s'est réalisée au niveau de l'infrastructure économique: la superstructure demeure l'exclusivité jalouse de ces pays concernés.

D'autres exemples d'ententes du même genre foisonnent à travers le monde ou sont en voie de réalisation: inutile d'insister. Une première conclusion s'impose: l'évolution des nations tend vers l'association, vers la réalisation d'ententes commerciales internationales (afin de créer un puissant marché intérieur) qui seront susceptibles de se poser en concurrents sérieux face aux grandes puissances économiques de l'heure. Mais il importe de répéter au moins deux choses: les ententes s'opèrent sur le plan économique surtout et elles ne se réaliseront pas nécessairement entre pays de même culture ou de culture homogène.

**SOVERAINETÉ**  
Par ailleurs, l'éducation, principal agent de croissance d'une nation, entraîne inévitablement l'accession des nations vers leur souveraineté. Un rapide coup d'oeil aux statistiques de l'ONU témoigne du nombre impressionnant de pays qui ont obtenu leur indépendance au cours de la dernière décennie. (Aucun de ces pays n'était aussi bien préparé que le Québec) L'alphabétisation des peuples engendre un effet secondaire facilement contrôlable: l'objectif de réaliser pleinement l'épanouissement de l'individu à l'intérieur d'un cadre national authentique. Or, cette réalisation est-elle possible pour une nation brimée, colonisée ou à demi dépendante qui gaspille ses énergies et ses hommes dans une bataille pour sa survivance? Voilà la position du Québec-province.

Le sens de l'histoire, en 1970, c'est de tendre à réaliser pleinement l'individu, lui rendre sa fierté nationale, l'épanouir, le rendre maître de sa nation institutionnelle en ce qui regarde ses institutions politiques (instruments économiques) culturelles et juridiques tout en lui procurant le maximum de confort et de bien-être, aspect qui ne se peut réaliser que par l'association économique librement consentie.

Et nous Québécois, nous érigions... Pourtant tout le monde est d'accord: nos gouvernements se paralysent aux différents niveaux exercent du chantage (Forillon, St-Charles) bref, notre constitution doit être révisée au plus tôt.

En attendant, on tente une expérience que les ingénieurs les plus chevronnés qualifient d'utopie: le bilinguisme "juxtaposé" qui est invisible. (Selon M. Gaston Dulong, linguiste à l'université Laval, seul le bilinguisme "parallèle" comme en Suisse, peut survivre). Mais tant que le budget de l'éducation se situera autour du milliard, l'évolution du Québec se fera irrédoublablement vers le sens de l'histoire.

Yvon LECLERC,  
2687, Ave St-David, Qué. 5.

### Guerre à l'inflation

Permettez-moi d'attirer votre attention sur l'inflation, cette plaie qui ronge tous les budgets, publics, familiaux et individuels, gouffre insatiable qui menace d'englober tous les avantages économiques et sociaux péniblement gagnés par nos concitoyens: l'inflation, c'est la hausse interminable des prix annulant systématiquement les augmentations de salaire, grugeant les économies péniblement amassées et minant traîtreusement le pouvoir d'achat de tous les pensionnés: ce feu dévorant menace tous les secteurs de l'économie.

Les pouvoirs publics, conscients du danger, ont adopté les méthodes classiques pour combattre l'incendie, soit la restriction du crédit, la hausse du taux d'intérêt et une politique dite d'austérité, mesures visant à réduire la demande exagérée des biens de consommation et la tendance extrême aux investissements massifs. Cette demande exagérée, insatiable, provoque une hausse des prix incontrôlée et diminue l'action salutaire de la compétition, de telle sorte que les consommateurs s'arrachent à prix d'argent des produits de moins en moins remarquables par leur valeur; elle pousse l'industriel à remplir les commandes au plus pressé sans trop d'égards à la qualité; nous payons de plus en plus cher pour des articles de moins en moins parfaits.

A titre de consommateurs et de citoyens, que pouvons-nous faire devant cette situation devenue intolérable? Contrairement à ce que l'on pourrait croire, nous possédons, grâce à ce pouvoir d'achat énorme des consommateurs, une arme très efficace capable de compléter rapidement l'effort entrepris par les pouvoirs publics avec un succès encore à venir.

Si les citoyens canadiens différaient à peu près cinq pour cent de leurs dépenses actuelles, dix à six mois tout au plus l'inflation serait jugulée, la hausse des prix serait enrégulée, et l'état d'anxiété actuel ferait place à une saine confiance.

Evidemment chacun de nous ne peut pas au même titre remettre à plus tard ce qu'il peut ou doit acheter aujourd'hui; les gains - petits et les modestes pensionnés ne peuvent pas retrancher beaucoup sur leurs dépenses quotidiennes, bien que plusieurs pourraient encore retarder certains achats moins pressants et contribuer à leur modeste façon à la lutte contre un danger, contre une catastrophe éventuelle qui leur fera encore plus de mal qu'aux plus fortunés si nous ne réussissons pas à l'éviter.

Mais tous les autres citoyens qui gagnent leur vie assez bien se doivent à eux-mêmes et à leur famille de participer à la lutte contre l'inflation en réduisant certaines dépenses non essentielles. Il n'est pas question de reculer à l'époque de la lampe ou de la chandelle; la production nationale est assez élevée pour nous donner le droit d'exiger un niveau de vie intéressant, de manière à profiter pleinement du progrès technologique.

Cependant il est indéniable que si nous avons le courage de nous imposer maintenant certaines restrictions personnelles en différant tout simplement certaines dépenses, et ceci pour un temps limité seulement, nous nous épargnerons des épreuves bien plus douloureuses qui nous seront imposées tôt ou tard par la force des choses; nous avons

en main l'arme ultime contre l'inflation, soit la restriction des dépenses personnelles.

La difficulté principale est bien de transmettre ce message à tous et surtout de le faire comprendre. Inutile de demander ce service aux hommes publics; par leurs dépenses exagérées, ils ont été, tant au niveau fédéral que provincial, municipal ou scolaire, les artisans de l'inflation, et, tout en approuvant pleinement leur décision de pratiquer une politique d'austérité, je comprends très bien leur réticence à demander au contribuable de se serrer la ceinture; ils sont sages de ne pas insister, car leurs excès passés leur enlèveraient tout pouvoir de persuasion.

Cependant, il nous appartient, à nous-mêmes, de voir à nos propres affaires; nous avons en main une arme redoutable contre l'inflation, notre pouvoir d'achat collectif.

Le simple fait de retarder nos projets les moins essentiels diminuerait immédiatement la demande excessive de produits et de services, demande déordonnée qui est la cause immédiate de cette montée des prix interminable.

Dans cette lutte contre l'inflation, il ne faut pas oublier d'intéresser les jeunes, qui sont capables de comprendre aussi bien que les plus âgés, les effets néfastes d'une économie en désordre et dont ils subiront les conséquences amères aussi longtemps que leurs aînés.

Monsieur le directeur, j'espère que d'autres feront comme moi et se lanceront à l'attaque contre l'inflation, fléau qui, au cours de l'histoire, a ruiné de nombreux pays naguère prospères. Lorsque l'orage se sera éloigné de nous, alors chacun pourra, à sa guise, être plus large dans ses achats et l'économie du pays reprendra rapidement un nouvel essor, plus solide, et moins trompeur que la prospérité factice actuelle.

Je vous remercie de votre hospitalité, et je demeure votre tout dévoué...

Pierre Lebrun,  
St-Pascal,  
Kamouraska.

### L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à retenir l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupe, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels. La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abréger les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

S'efforcer en général de ne pas dépasser cinq à six cents mots, quoique par exception nous gardons le droit de publier des textes plus longs à condition qu'ils présentent un intérêt particulier. Fournir un texte dactylographié. Toutes les lettres doivent être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

A. TREMBLAY



## A Thetford Mines

### Le "lock-out" et la grève n'ont duré que cinq jours

THETFORD MINES — Le "lock-out" (renvoi massif) suivi de la grève des quelque 55 employés des firmes Gosselin et Fils et Thetford Ready-Mix, de Thetford Mines, n'aura duré que cinq jours.

Réunis en assemblée samedi après-midi, les ouvriers ont accepté les offres patronales mises de l'avant la veille lors d'une ultime séance de conciliation tenue à Québec sous la présidence de M. Claude Guimond.

Il s'agit d'un contrat de travail d'une durée de trois ans, rétroactif au premier mars dernier, prévoyant des augmentations de salaire variant de \$0.75 à \$0.90 l'heure. Les employés ont obtenu aussi la réduction de la semaine régulière de travail de 55 et 50 heures et selon le cas à 48 heures avec pleine compensation.

Dans sa demande initiale, le syndicat avait réclamé une hausse générale de \$0.40 l'heure répartie sur une période de deux ans, ainsi que des rajustements s'échelonnant de \$0.05 à \$0.40 l'heure.

Le journalier gagnait \$1.75 l'heure tandis que le salaire des chauffeurs de camion variait de \$1.65 à \$1.75.

C'est le premier contrat que

la Fédération nationale des syndicats des bâtiments et du bois "CSN" négociait pour ces employés. Auparavant, ces derniers étaient membres de la Fraternité internationale des opérateurs potiers, affiliée à la FAT, COT, CTC.

### Grève évitée de justesse à TDH

MONTREAL (PC)—Une grève des 800 employés de Terre des Hommes a été évitée de justesse, vendredi, alors que les autorités de l'exposition permanente ont assuré ces employés que leurs salaires ne leur seraient plus versés en retard désormais.

Ces employés, qui sont membres du Syndicat canadien des employés de la fonction publique, avaient menacé de se mettre en grève après que leurs chèques de paie leur furent remis en retard durant trois semaines consécutives.

Le porte-parole syndical Michel Grant a dit que ces retards avaient été causés par les "contradictions existant entre les structures de l'administration municipale et celles de Terre des Hommes".

## A Vancouver

### 5 employés français de Radio-Canada contestent une direction anglophone

VANCOUVER (PC)—Cinq des six employés à la production du réseau français de Radio-Canada à Vancouver ont annoncé dans un communiqué, vendredi, qu'ils refusaient de travailler sous une direction anglophone.

Les cinq employés qui travaillent depuis cinq ans et demi pour CBUT-FM, ne sont prêts à rester au service du réseau que sous une direction francophone, a précisé M. Michel Mongeau, annonceur.

"Depuis que nous sommes ici, a-t-il expliqué, nous espérons que CBUT-FM pourrait se dissocier du réseau anglais pour faciliter la radiodiffusion de ce

que nous appelons la culture française. Nous avons compris qu'il n'en serait pas ainsi. Nous refusons de travailler plus longtemps sous une direction anglaise".

A Montréal, un responsable des relations publiques à Radio-Canada a déclaré au téléphone que la situation était "plus une tempête dans un verre d'eau qu'autre chose".

Le poste français à Vancouver emploie six travailleurs à la production et quatre techniciens. Il y a deux mois, les employés ont fait la grève sur le tas pour protester contre les pratiques de la direction anglophone.

### Interruption du service postal à Toronto mardi?

TORONTO PC — Les services postaux pourraient être interrompus dans la région métropolitaine de Toronto à la suite d'un vote de grève pris hier par les employés préposés à la cueillette et à la distribution du courrier.

Les employés de H.W. Bacon Ltd, qui détient un contrat avec le ministère des Postes pour la cueillette et la distribution du courrier, ont décidé de quitter le travail mardi si aucune entente n'intervient.

Alan LeFort, secrétaire-trésorier du local 419 de la Fraternité internationale des Camionneurs, a affirmé que la grève paralyserait la cueillette du courrier dans les boîtes aux lettres dans la ville de Toronto de même que la cueillette dans les autres bureaux de postes des petites villes de banlieue.

Les villes de Scarborough, Don Mills et Weston ne seront toutefois pas touchées par cet arrêt de travail puisque dans ces villes, une autre compagnie de transport assure ces services postaux.

Le transfert du courrier d'un bureau de poste à un autre sera suspendu de même que la livraison à domicile puisque la compagnie Bacon est aussi chargée de distribuer le courrier aux postiers sur les routes de livraison à domicile.

Malgré ce vote de grève, les négociations se poursuivent entre les deux parties.

Le vote de grève a été pris au cours d'une assemblée à laquelle assistaient environ la moitié des 260 employés de Bacon Ltd membres du local 419.

Les chauffeurs ont rejeté une offre de la compagnie basée sur un rapport majoritaire présenté par un bureau fédéral de conciliation. L'offre était de \$3.50 l'heure pour un contrat de trois ans. Le salaire actuel de base est de \$2.75 l'heure.

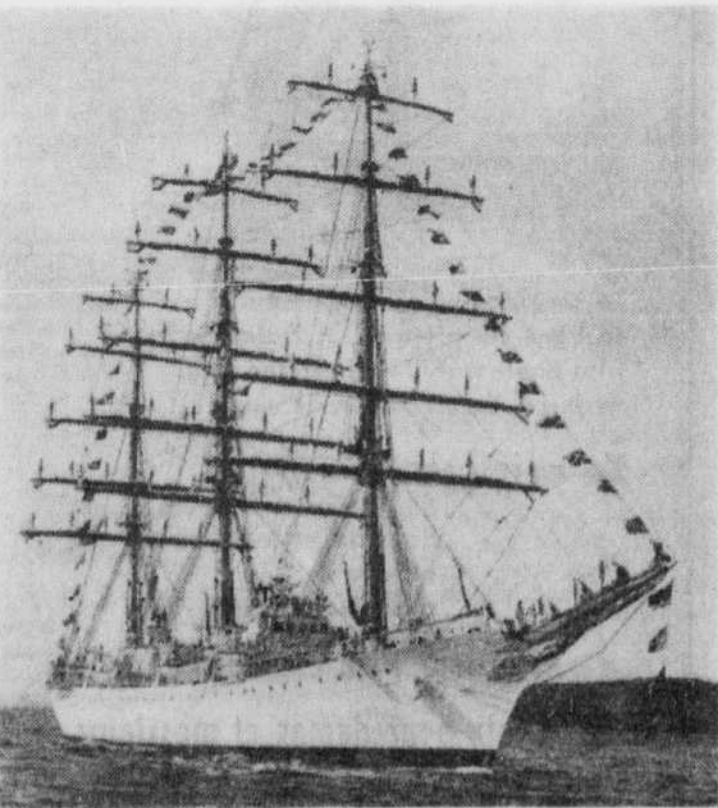
M. LeFort a souligné que les employés demandent une augmentation de \$1.25 l'heure mais qu'ils accepteraient probablement une offre de \$1.05.

### Pas d'alcool non taxé aux parlementaires

OTTAWA PC — On vient de demander aux parlementaires canadiens qui visitent d'autres pays de ne pas essayer d'acheter par l'intermédiaire des ambassades canadiennes, des boissons alcooliques non taxées.

Cette demande est contenue dans une note qui a été envoyée aux membres du comité sénatorial sur la politique scientifique qui entreprendront une visite de trois semaines en Europe à compter du 22 août.

Les ambassades se plaignent de recevoir un très grand nombre de demandes de personnes qui veulent se procurer des boissons alcooliques non taxées.



FREGATE ARGENTINE — Le navire-école de la marine argentine Libertad est entré vendredi dans le port d'Halifax grâce à la puissance de ses moteurs, les vents étant trop faibles pour permettre la navigation à voile. A son entrée dans le port canadien, les canons du Libertad ont tonné leur salut aux Canadiens pendant qu'une grande partie de son équipage de 390 hommes se tenait au garde-à-vous. Les voiles étant baissées, on a pu voir quelques cadets qui étaient montés sur les cordages des mâts. (Téléphoto PC)

# Pollack

QUEBEC SAINTE-FOY

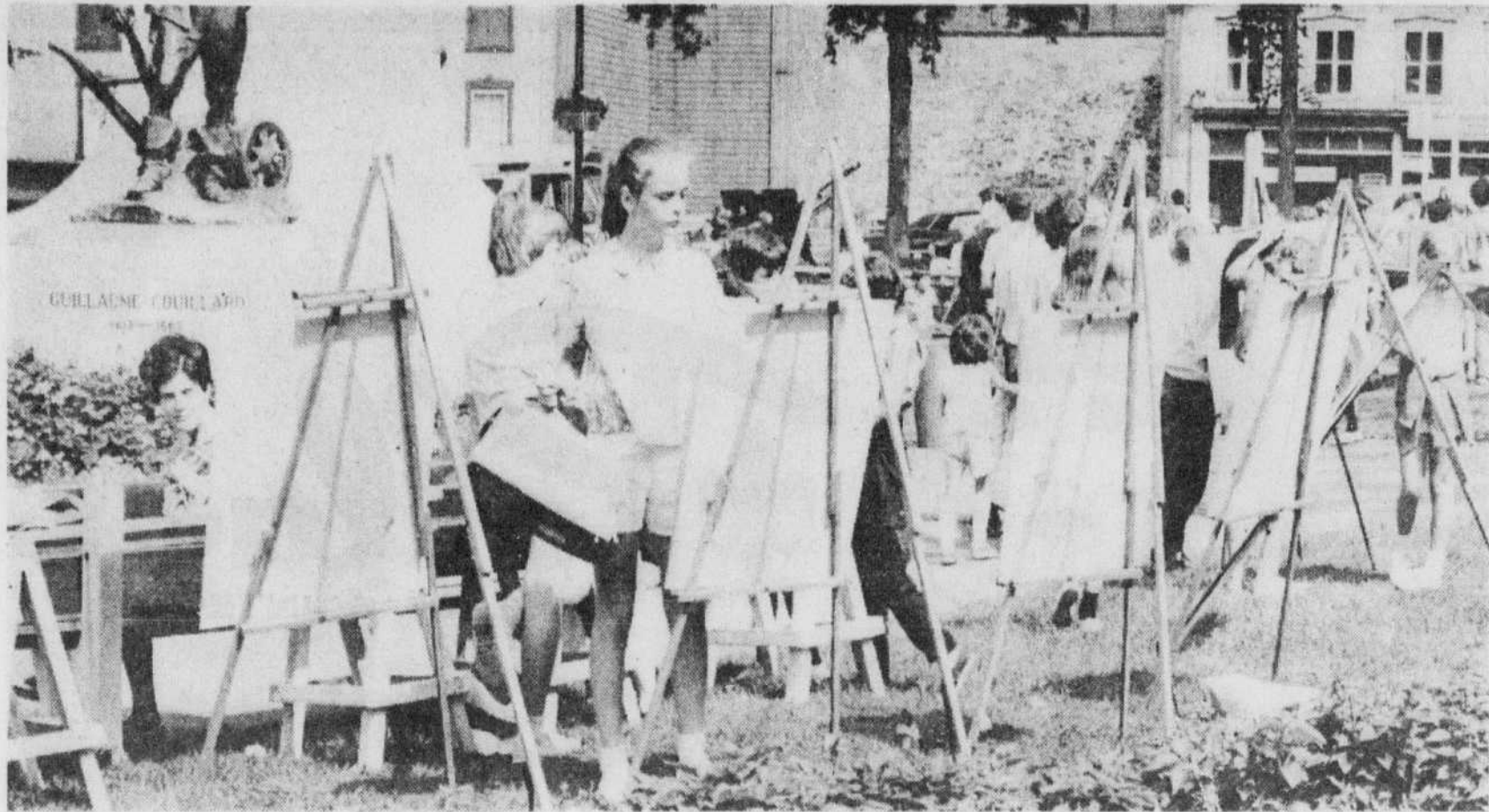
## Le Lainage Doux un tissu chéri de la jeunesse

Des interchangeables, des indispensables à la mode jeunesse. Chaudes couleurs automnales en rouille ou aubergine dans les tailles 5 à 13 ans. a) Chemisier en voile 12.00 b) Jupe à plis couteau 14.98 c) Tunique se portant en robe ou veste 22.98 d) Pantalon large-en quadrillé de même ton 17.98

Quebec, "Jeune Élégante" rayon 520, 2e étage

Heures d'affaires: A Québec, du lundi au samedi de 9.30 hres. le jeudi et le vendredi soir jusqu'à 9h.30. A Sainte-Foy, tous les jours de 9.30 à 10 hres, sauf le lundi et samedi jusqu'à 6 hres.





**SYMPOSIUM DE PEINTURE** — Les touristes devaient se frayer un chemin à travers la place de l'hôtel de ville durant le concours de peinture qui attirait plus d'une centaine de participants âgés de 12 à 17 ans.

## Les enfants ouvrent la voie

# Cours gratuits d'arts plastiques aux adultes cet hiver

par Monique BRUNELLE

Des cours gratuits de photographie, de cinéma et de peinture seront offerts cet hiver aux Québécois par le Service des Loisirs et des Parcs de Québec. Les enfants auront ouvert la voie aux adultes.

C'est en effet à cause du succès remporté cet été par les Ateliers d'art, offerts aux enfants en vacances, que le Service des Loisirs a décidé de continuer cet expérience au bénéfice des adultes.

Les cours, dont le programme

sera annoncé à la fin du mois, nous dit M. Gilles Lachance, responsable des Ateliers d'art, se donneront au Palais Montcalm et au Centre Stadacona; il semble que l'on continuera à donner des cours aux adultes au Parc Victoria, comme on l'a

fait cet été pour les enfants. Un endroit sera également désigné pour Limolou.

On projette de donner les cours une fois la semaine, mais il serait possible de les doubler, selon la disponibilité des gens

qui les suivront. Les inscrits aux cours de photographie et de cinéma pourront également travailler durant les fins de semaine avec l'aide d'un animateur, s'ils le désirent.

## LES ENFANTS

L'essai des Ateliers d'art a été une réussite auprès des enfants, puisque treize cents s'y sont inscrits. Ils avaient le choix entre des cours de peinture, dessin, sculpture, poésie, théâtre, musique, folklore, cinéma et photographie et expression corporelle.

Ces cours, entièrement gratuits se donnent encore chaque jour au Palais Montcalm, au Parc Victoria, au Centre Stadacona et à l'Ecole Marie de l'Incarnation. Les jeunes des terrains de jeux s'y rendent en groupe, et aussi tous les enfants du quartier intéressés à les suivre; ces cours donnés par des spécialistes, sont quotidiens mais chaque groupe s'y rend deux fois la semaine.

Jeudi dernier, les touristes avaient peine à traverser la Place de l'Hôtel de ville, tant il y avait de jeunes, installés à des chevalets, qui prenaient part au symposium de peinture qui couronnait leurs efforts de l'été. Après avoir exécuté leur œuvre sur place, ils suivaient en grappes les juges, trois décorateurs-ensembliers, un conseiller municipal et un représentant du Festival d'été qui devait remettre des prix aux gagnants du concours au nom du Festival.

Le Service des Loisirs et des Parcs de Québec a collaboré à d'autres activités artistiques présentées dans les cadres du Festival de Québec, comme les concerts sur la terrasse et ceux de la Place royale et le théâtre pour enfants, qui a donné quinze représentations de "Faby du Far-West", défrayées par les Loisirs, pour les jeunes des parcs.

Dans la section cinéma, les jeunes ont déjà fait un film de cinq minutes et en terminent actuellement un autre de dix minutes. Après avoir trouvé le sujet, il fallait écrire une histoire qu'ils pourraient raconter ensuite par l'image, en travaillant à la fois devant et derrière la caméra.

Seule la section musique n'a pas su se gagner la faveur des jeunes et il n'y a eu qu'un élève aux cours de flûte à bec.

Un deuxième article parlera du théâtre de marionnettes qui parcourt les parcs de la ville, au grand amusement des petits Québécois.

## La pissaladière, une des gloires de la cuisine niçoise

**AB de la Cuisine**

par MARIE-JO CHARLOTIN

La pissaladière (qui n'est pas sans rappeler la pizza italienne) est une tarte à l'oignon, parée d'olives noires et d'anchois, une des gloires de la cuisine niçoise.

Vous pouvez utiliser de la pâte à pain, comme pour les pizzas et remplacer l'oignon par une fondue de tomates, ou en faire des petites tartelettes individuelles et les servir à l'apéritif ou encore à un coquetel, comme hors d'œuvre chauds.

## PISSALADIÈRE

Pâte brisée

- 1 tasse 1-2 farine
- 1-2 tasse de beurre
- 1 oeuf
- 1 c. à soupe d'eau froide

Préparation :

Mettre la farine en couronne sur la planche ou dans un bol. Mettre le beurre coupé en morceaux (pas trop dur) l'oeuf et la c. d'eau froide. Du bout des doigts, mélanger les éléments en incorporant la farine petit à petit. Rassembler la pâte en boule puis la fraser, c'est-à-dire la travailler avec la paume de la main par petite partie à la fois pour la rendre bien lisse. Réunir les morceaux pour en former une boule. Placer au réfrigérateur pour 1-2 heures.

Étendre la pâte au rouleau. L'enrouler sur le rouleau pour la mettre dans votre assiette à tarte (9 pouces). Piquer avec les dents d'une fourchette et faire cuire à blanc (c'est-à-dire non garni, on met des haricots secs sur toute la surface pour empêcher de gonfler.)

Placer dans un four à 375. La pâte étant cuite la garnir de la préparation ci-dessous et la faire cuire de nouveau 20 minutes.

## FONDUE ET OIGNONS

- 10 oignons moyens
- 2 c. à soupe de beurre ou autre matière grasse

Couper les oignons très fins (comme papier de soie). Les faire revenir dans le beurre, sans toutefois les colorer. Laisser cuire 15 minutes très doucement. Saler et poivrer modérément.

Peler des tomates et les couper en quatre.

Garnir votre croute de la purée d'oignons, placer les tomates et les filets d'anchois ainsi que les olives noires dénoyautées.

Replacer au four pour au moins 20 minutes. Servir bien chaud.

- 1 petite boîte d'anchois
- Olives noires
- 4 tomates



EN ATTENDANT LES RESULTATS du symposium de peinture, des fillettes escaladèrent le monument à Marie Rollet et ses enfants, Place de l'Hôtel de ville.

## Les nouveaux parapluies, plus jolis que jamais

NEW YORK (PA)—Les nouvelles collections offrent des modèles de parapluies plus jolis et originaux les uns que les autres.

C'est ainsi que Polan Katz a conçu un parapluie évoquant un abat-jour de chez Tiffany. Réalisé en nylon imprimé de motifs floraux, il peut concurrencer la pièce originale.

Les femmes se moquent des averses et trouvent même plaisir à se promener sous la pluie, avec un abri portatif choisi dans la collection du même modèle.

Les créations Polan Katz comprennent une série de modèles imprimés avec écharpes assorties, des tissus allant du coton imperméabilisé au vinyl, des ensembles "mère et fille", la plus grande à la minuscule, ajoutant le genre télescope qui peut se réduire dans une mallette.

Les agencements de couleurs évoquent un printemps perpétuel. Un certain modèle comporte un manche en bois sculpté d'inspiration orientale.

D'autres modèles spectaculaires reproduisent les drapeaux.

ANNONCE

## IRRITATION des REINS FREQUENTE chez les FEMMES

Deux fois plus de femmes que d'hommes souffrent d'irritations ordinaires des reins ou de la vessie, causes de tension et de nervosité dues à des infections fréquentes. Vous pouvez aussi en perdre le sommeil et souffrir de maux de tête, de maux de dos et vous sentir vieillie, fatiguée, déprimée. Dans ce cas, C'YSTEX procure habituellement du soulagement en éliminant les microbes de l'urine acide et en soulageant la douleur. Procurez-vous C'YSTEX chez votre pharmacien aujourd'hui même.

servant aux signaux de la marine, avec quatre grands carrés rouges et blancs, ou un carré blanc au centre, entouré de bleu en forme géométrique.

HEROS

PIEZ-VOUS A NOUS POUR UN SERVICE COMPLET DE REPARATION DE CHAUSSURES

• Teintures, cirage  
• Réparations de chaussures, sacs à main, et tous genres d'articles en cuir

OUVERT JEUDI ET VENDREDI SOIR JUSQU'À 9H.15

LES CORDONNIERS EMPIRE

511 EST. ROUL. CHAREST, QUE. Tél. 524-4575

## PITIÉ POUR VOS PIEDS!

ESSAYEZ LA NOUVELLE CRÈME POUR LES PIEDS 3X DE HEROS

Rafraîchit, calme, cicatrise, désodorise et repose les pieds endoloris par la chaleur et la transpiration. En vente dans les bonnes pharmacies et les grands magasins.

HEROS

PIECES et REPARATIONS KELVINATOR AUTOMATIQUES et AUTRES

## Beauté par le citron

Pour conserver la clarté et la beauté de votre teint, les propriétés nettoyante et blanchissante du citron vous sont indispensables. Demandez à votre pharmacien une bouteille de Jelvyn au citron, le nouveau produit qui rafraîchit la peau, utilisé par les jolies femmes du monde entier. Le Jelvyn au citron tonifie et conditionne la peau, la clarifie et lui assure une fine texture; ses excellentes qualités tonifiantes lui confèrent une clarté merveilleuse en supprimant les particules tenaces qui ternissent et empêchent votre épiderme. Le Jelvyn au citron est idéal pour un nettoyage rapide de l'épiderme, et le contenu de deux bouchons de Jelvyn dans votre rinçage final du shampooing donnera un éclat éblouissant à votre chevelure. Le Jelvyn au citron est indispensable à la beauté de votre épiderme.

## Ces vilaines TACHES BRUNES\*



## Faites-les disparaître!

\*Les taches brunes qui apparaissent sur l'épiderme de vos mains et de votre visage dévoilent à tous que vous vieillissez — même prématurément. Aidez à les éliminer en employant la nouvelle crème médicamenteuse ESOTERICA, qui disperse les dépôts de pigmentation sur l'épiderme et redonne à vos mains une blancheur et une fraîcheur juvéniles. La crème ESOTERICA agit efficacement aussi sur le visage, le cou et les bras. Elle agit sous la peau. Elle sert de base parfumée et non grasseuse qui ramollit et lubrifie l'épiderme tout en facilitant l'élimination de ces taches. Si vous désirez faire disparaître ces rougeurs et ces taches brunes, ou si vous désirez rendre votre épiderme plus clair et plus éclatant, employez ESOTERICA. \$2.25 chez votre pharmacien et aux comptoirs de cosmétiques.

## LES FOURRURES PREMONT

vous offrent la qualité supérieure du manteau de cuir



La compagnie Premont ajoute à sa ligne complète de fourrures de la plus haute qualité, une ligne exclusive de manteaux de cuir.

Le cuir - le plus souple, de qualité supérieure, dans des styles attrayants, aux plus bas prix.

Assortiment de couleurs et styles  
Choix pour dames et messieurs

LES FOURRURES PREMONT

125 est. St-Joseph - 132, Notre-Dame-des-Anges



# Le Canada pourrait connaître le phénomène du "pouvoir rouge"

VANCOUVER (PC) — Les 46.000 Indiens de la Colombie-Britannique tentent de conserver les restes d'une culture prestigieuse et, du même coup, trouver une identité qui convienne au vingtième siècle.

Les chefs de file indiens s'accordent à affirmer que la compréhension de leur héritage culturel et historique est essentielle à la survie de leur race comme entité ethnique.

Dix générations de Blancs et presque autant d'Indiens ont ignoré à peu près totalement l'histoire indienne, les Indiens étant pour leur part trop préoccupés de leur survie matérielle.

L'enseignement de l'histoire des indigènes dans les écoles publiques est limité, bien que le ministère fédéral des Affaires indiennes encourage de plus en plus les améliorations à ce chapitre.

Dans un effort de renaissance de leur culture, les chefs indiens sont souvent forcés de consulter des chercheurs blancs pour connaître l'histoire de leurs ancêtres.

Leurs enfants sont soumis par l'école et la télévision à une multitude de faits et chiffres d'inspiration blanche.

Comparant la situation à celle des Noirs américains intégrés dans des écoles de Blancs, les éducateurs de Colombie-Britannique appréhendent les années 1970, lorsque la première génération entièrement intégrée d'étudiants indiens parviendra aux universités canadiennes.

## DES DANGERS

Le ministère des Affaires indiennes prévoyait ce problème il y a deux ans déjà et entreprenait, en collaboration avec les provinces, une révision des manuels des écoles canadiennes pour en retirer les éléments dont les Indiens pourraient s'offenser, et pour en corriger les inexactitudes historiques.

Les Indiens de la côte du Pacifique ont pris 3.000 ans à perfectionner une culture artistique hautement développée. Il s'agit notamment des tribus maritimes des Haidas, des Iles de la Reine-Charlotte, des Kwakiutls, de la côte orientale et des Tsimshians, de la côte Nord.

Ces tribus se combattaient constamment et pratiquaient le système de castes et l'esclavage.

Les Indiens du plateau intérieur, Okanagan, Kootenay, Shuswap, Salish et Chilcotin, étaient reliés de près à ceux des pla-

nes et partageaient avec eux des idéaux comme le culte de la paix et l'horreur de l'esclavage.

La région subarctique était occupée par les nomades et rudés Athapaskans, dont le milieu inhospitalier permettait peu le développement artistique ou culturel.

Les différences linguistiques et culturelles ont d'ailleurs été cruciales dans le développement des Indiens de Colombie-Britannique, qui au départ, ne purent communiquer entre les tribus que par l'intermédiaire de l'homme blanc.

## DECIMES

Les indigènes, sans idée de nation, furent vulnérables à la conquête facile, comme ils le furent biologiquement aux épidémies de petite vérole, influenza et rougeole.

Des experts estiment qu'en 1780 la province comptait quelque 80.000 Indiens. Une épidémie de petite vérole, en 1862-63, réduisit leur nombre de 60.000 à 40.000; pourtant, les manuels scolaires ne se souviennent pas de la catastrophe.

Le système de réserves fut accepté passivement par les Indiens de la dernière moitié du dix-neuvième siècle.

La Colombie-Britannique ne

connut pas de guerres indiennes. Les indigènes de cette province ne signèrent jamais de traités de paix avec le gouvernement fédéral et, partant, considèrent encore la question des terres comme ouverte aux négociations.

Les chefs indiens actuels considèrent les réserves comme le tremplin du progrès économique à venir, plutôt que comme des "ghettos ruraux".

Le quart seulement des réserves de la province sont habitées et le député libéral Len Marchand, de Kamloops-Caribou, premier député fédéral indien au Canada, affirme que son peuple doit se préparer à abandonner d'autres réserves, pour quitter leur isolement et des ressources ambiantes qui ne suffisent plus. Quoi qu'il en soit, le développement culturel des Indiens semble se diriger vers une opposition au développement économique; seuls les leaders indiens peuvent résoudre ce dilemme.

La nouvelle génération de jeunes Indiens instruits ne pose qu'une question: "Jusqu'à quel point nous faut-il devenir blancs pour survivre en tant qu'Indiens dans un Canada moderne?"



LE FUTUR POUVOIR ROUGE — Les pédagogues craignent pour le Canada une situation éventuellement aussi explosive que celle des Noirs américains, vers 1970, lorsque la première génération d'étudiants indiens entièrement intégrés par-

viendront dans les universités du pays. L'enseignement de l'histoire indienne est limitée dans les écoles publiques canadiennes, bien que le ministère fédéral des Affaires indiennes encourage les améliorations à ce chapitre.

(Photo PC)

**"Affligé, Depuis 9 Ans, de 2 cors et d'une verrue, ils sont maintenant disparus, grâce à la crème DERMASOFT, dont un usage satisfait. Vous pouvez maintenant vous débarrasser des cors et durillons douloureux, des verrues disgracieuses en utilisant DERMASOFT, une crème étonnante. Cette formule éprouvée ramollit et fait disparaître comme par enchantement ces excroissances difficiles à enlever, laissant l'épiderme doux et lisse. Ne souffrez pas davantage. Procurez-vous DERMASOFT chez votre pharmacien aujourd'hui."**

## Selon un spécialiste, le "pouvoir rouge" est un mouvement sain

VANCOUVER (PC) — Harry B. Hawthorn est l'auteur d'une des études les plus complètes — et sans doute les plus ignorées — qui aient été écrites sur les Indiens contemporains.

Rompant un silence de deux ans après la publication de son rapport, l'anthropologue a accordé une interview dans son petit bureau de l'Université de la Colombie-Britannique.

Le rapport Hawthorn n'est certes pas un ouvrage qui se lit facilement à temps perdu. L'auteur y étudie toutes les facettes de la vie des indigènes canadiens, de l'économie à l'existentialisme.

Le premier tome du rapport, commandé par le ministère des Affaires indiennes en 1964, fut publié en octobre 1966, après 24 mois de recherches par M. Hawthorn et 18 experts canadiens.

L'étude apporte 91 recommandations précises sur le progrès économique et politique, le gouvernement local, le rôle du ministère fédéral et les relations fédérales-provinciales à l'égard des 237.000 Indiens du pays.

Le volume fut suivi un an plus tard d'un second tome contenant 60 recommandations à l'égard des Indiens eux-mêmes, touchant l'amélioration du système de réserves, l'organisation tribale et surtout la participation aux programmes éducatifs provinciaux.

## INCOMPARABLE

Experts et Indiens s'accordent à dire qu'en étendue et en profondeur, rien de comparable au rapport Hawthorn n'a été préparé en Amérique du Nord.

Mais certains chapitres de l'ouvrage, contraires à la politique du gouvernement du temps, furent ignorés à l'époque et continuent de l'être du ministre Jean Chrétien, des Affaires indiennes.

Dans un document récent, M. Chrétien a proposé l'abolition du ministère d'ici cinq ans et la remise de la juridiction des Affaires indiennes aux provinces, alors que le rapport Hawthorn recommandait le maintien du ministère.

Les chefs indiens se rendent compte que la migration massive des réserves vers les villes, prédite par le rapport, se réalise depuis deux ans et que le ministère ne semble pas y pourvoir grand-chose.

M. Hawthorn s'est refusé à discuter la façon dont le gouvernement a traité son rapport, mais ses commentaires indiquaient une insatisfaction de la tendance actuelle.

Néo-Zélandais devenu, en 1947, à l'Université de la Colombie-Britannique, premier anthropologue de l'Ouest canadien, il prévoit chez les Indiens une vague croissante d'agitation et de malaise, mais, contrairement à la philosophie du ministère, il considère le réveil indien comme un facteur de plus en plus important. Pour lui, le mouvement du Pouvoir rouge qui se développe dans l'Ouest et en Ontario est "sain" pour les Indiens.

## LES JEUNES

"Les jeunes Indiens ne compaient pas, dit-il, mais voici qu'ils émergent malgré leur manque de préparation académique."

M. Hawthorn se dit d'avis que toute jeune personne de bon sens, qu'elle soit blanche ou indienne, "adopterait un ton critique et même militant" si elle était soumise aux conditions de vie qui prévalent dans la plupart des réserves.

Il dit avoir décelé récemment



**Pollack**  
SALON DE BEAUTE

Mesdames débarrassez-vous à jamais des poils disgracieux

La méthode d'électrolyse Hoffman-Epco est indolore, facile d'application et produit des résultats permanents. Elle a fait ses preuves! Depuis plus de 60 ans, elle embellit les femmes coquettes. Débarrassez-vous de ces poils disgracieux, vous deviendrez plus belle, plus sûre de votre charme. N'hésitez plus: consultez sans frais notre technicienne spécialiste.

Offre d'introduction pour un temps limité: 2.50

Québec, 2e étage  
Sainte-Foy, étage du Mail  
Utilisez nos formules de crédit

**Pollack**  
QUEBEC SAINTE-FOY

## A NOTRE SALON DE BEAUTE

FASCINANTE!  
VOUS, MADAME!...  
GRACE A NOS ARTISTES  
ET AU SECRET DU COLORANT CLAIROL

MISS CLAIROL dissimule vraiment les cheveux gris. Vous choisissez la nuance qui vous plaît parmi une gamme variée de couleurs douces et naturelles. Ou mieux encore, nous créons pour vous la teinte qui rehaussera votre personnalité. A partir de 9.25

UN LUSTRE NOUVEAU pour les cheveux gris sans éclat, ou désespérément fades, la lotion colorante "Silk & Silver" offre vigueur et lustre séduisant. Faites-en l'essai. A partir de 6.50

JEUNESSE ETERNELLE. Tout le charme d'une chevelure juvénile grâce à LOVING CARE, une lotion colorante agissant sur les mèches grises seulement et résistant à des shampooings répétés. 6.50

Shampooing et mise en plus inclus dans les prix mentionnés.

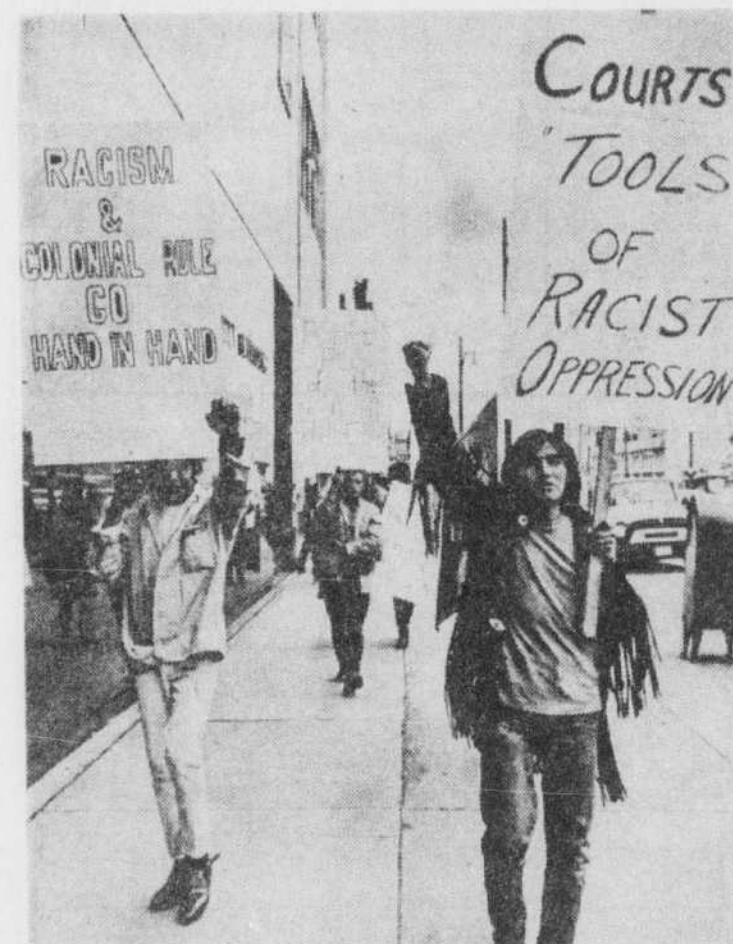
Permanente Eskal rég. 20.00 pour Spécial d'été - Dernière semaine incluant - Shampooing et mise en plus.

10.95

Québec deuxième étage  
Tél.: 378-9111  
postes 315 - 233

Sainte-Foy  
Le Mail  
Tél.: 656-1221  
poste 444

Dites simplement:  
"Portez à mon compte"



BESOINS SPECIAUX — Les chefs indiens sont convaincus que les besoins spéciaux des Indiens exigent longtemps l'appui du gouvernement fédéral. Il s'agit notamment de moyens modernes de transport pour ces étudiants indiens de Stuart Bay, en Colombie-Britannique, dont l'itinéraire quotidien à l'école qu'ils fréquentent dans l'île Vancouver comprend une promenade à bord d'un canot comme en utilisaient leurs ancêtres lorsque les Blancs découvrirent la côte du Pacifique.

(Photo PC)

LE POUVOIR ROUGE — Le Pouvoir rouge prend de l'importance comme force politique chez les Indiens des villes de la Colombie-Britannique. On voit ici les membres de l'Alliance indienne pour le pouvoir rouge lors d'une marche dans le cœur de Vancouver pour protester contre l'arrestation et la condamnation d'un jeune Indien.

(Photo PC)

## Kejimikujik devient le 19e parc national

MAITLAND BRIDGE, N.E. — Kejimikujik, étendue sauvage parsemée de lacs et de ruisseaux, est devenue officiellement, dimanche, le 19e parc national canadien.

Le parc tire son nom de l'un des plus grands parcs de Nouvelle-Ecosse doté de plus de 140 lacs.

Situé dans la région centre-sud de la province, à mi-chemin entre Digby et Liverpool, le parc s'étend sur une superficie de 148 milles carrés. Il assure une retraite tranquille aux 16-

gions de campeurs et de naturalistes cherchant une évasion de la vie urbaine.

Le ministre fédéral du Nord canadien et des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, a porté la parole samedi, aux cérémonies d'inauguration. Il a souligné la nécessité de diversifier la structure du parc avant que son administration ne devienne trop coûteuse et que la civilisation ne détruise les vestiges de la sauvagerie canadienne.

## Risques d'inondations moindres en Alberta

EDMONTON (PC) — Un temps plus sec devrait s'installer aujourd'hui dans le centre de l'Alberta, diminuant les risques d'inondations à Edmonton et aux environs de la rivière Pembina. Dimanche, dans le nord d'Edmonton, des coups de tonnerre semblaient annoncer des orages, mais les chutes de pluie ont été dispersées et ne devraient pas augmenter sensiblement le niveau de la Pembina.

La rivière montait encore à Jarvie et la crue atteignait son apogée entre Jervie et Manola. M. A.M. Mustapha, expert du ministère de l'Agriculture, a déclaré dimanche qu'il n'y avait pas lieu de craindre d'inondations massives, bien que les régions basses bordant la rivière puissent être imprégnées d'eau. Le danger d'inondations augmentera si les orages dispersés ne diminuent pas, a-t-il conclu.

## Trudeau visitera Charlottetown

CHARLOTTETOWN (PC) — Le premier ministre Trudeau visitera l'île du Prince-Édouard le 17 août, a annoncé vendredi le premier ministre Alex Campbell. M. Trudeau passera l'après-midi du dimanche dans la petite province insulaire, s'y arrêtant à son retour de l'inauguration des Jeux olympiques d'été du Canada, le 16 août, à Halifax.

Le communiqué précise que le premier ministre doit arriver à l'aéroport de Charlottetown à 13:00 heures, quittant la capitale vers 18:00 heures. Pendant son séjour, il déjeunera avec le premier ministre Campbell et se rendra au pique-nique annuel du parti libéral, à Cavendish, sur la rive nord.

## Berlitz peut améliorer votre situation

Si la barrière linguistique est une entrave à votre avancement, Berlitz peut résoudre votre problème en quelques semaines!

Venez nous voir! On vous donnera une démonstration en anglais... espagnol... allemand... ou italien.

Mais, soyez prêts pour une meilleure situation.

**Berlitz**  
Langues vivantes • Leçons pratiques

500 Grande Allée, Québec, Tél. 529-6161  
152 Est., rue Racine, Chicoutimi, Tél. 549-7474  
300, rue Sacré-Coeur, Alma, Tél. 668-8888



## Véritable...

(Suite de la première page)  
corde de nylon leur serrant le cou, ils n'ont pas été étranglés.  
— Abigail Folger a reçu des coups de couteau dans la poitrine.  
— Voyteck Frykowski a été poignardé au corps et aux jambes et a reçu une balle dans le dos.  
— Steven Parent, a été abattu de plusieurs balles en pleine poitrine. Son corps a été trouvé au volant d'une voiture.  
La position des corps de Mlle Folger et M. Frykowski, gisant sur la pelouse devant la maison et le fait que Steven Parent était au volant de sa voiture, le frein desserré, la marche avant enclenchée, laisse à penser qu'ils s'enfuyaient quand ils ont été tués.  
Aucune des victimes n'a succombé sur le champ.  
Les premières constatations faites sur place, notamment par l'inspecteur Robert Klorman, samedi matin avaient fait penser que les cinq victimes avaient livré bataille contre leur meurtrier. En fait, selon les indications données par le communiqué du docteur Noguchi, médecin légiste et ses trois confrères, les ongles d'aucune des cinq victimes n'ont gardé trace de contact avec leur assaillant. Aucun cheveu, aucun fragment de peau n'y a pu être découvert. Autant d'indications selon lesquelles les cinq personnes tuées ont été totalement surprises par le ou les assassins.  
Dans sa rigueur, le communiqué du docteur Noguchi donne néanmoins des informations, somme toute, nouvelles: la mort des cinq personnes est due aussi bien à de multiples coups de couteau en diverses parties de la poitrine qu'à plusieurs coups de feu. L'heure de la mort n'a pas été révélée jusqu'à présent par le docteur Noguchi et ses adjoints ni par le lieutenant Helder. Le docteur Noguchi a toutefois ajouté qu'il ne préciserait pas, pour le moment du moins, dans l'intérêt de l'enquête, la profondeur des blessures faites à l'aide du couteau. Y a-t-il, dans cet élément une indication importante? C'est vraisemblable, d'autant que la police n'a pas révélé pour l'instant si elle a, ou non, découvert la ou les armes du crime.  
Le docteur Noguchi a tenu à préciser dans son communiqué, pour mettre un terme à toutes les hypothèses fantaisistes qui ont couru (étant donné les ténues légères dans lesquelles les victimes — en particulier les deux jeunes femmes — ont été découvertes) qu'elles n'avaient, ni l'une ni l'autre été victimes de violences sexuelles et qu'il n'y avait eu chez aucune des cinq victimes de preuves qu'elles aient eu des rapports sexuels peu avant leur mort.

**HYPOTHESES FANTAISISTES**  
Ce nouveau crime, dans le milieu du cinéma, la beauté de Sharon Tate et de son amie Abigail Folger, les costumes hippies de leurs trois compagnons masculins avaient aussitôt donné lieu à des interprétations selon lesquelles la résidence de Roman Polanski avait pu être le théâtre d'une "party" où la drogue, le LSD, le haschich ou la marijuana, et l'alcool, avaient été abondamment consommés, il n'en est rien.  
Ni la police, ni le docteur Noguchi et ses confrères, n'ont trouvé de traces de stupéfiants, d'une drogue quelconque dans les restes des victimes et aucune bouteille d'alcool n'a, non plus, été découverte dans la luxueuse demeure.  
Les cinq victimes du meurtrier de Bel Air, étaient entre amis, un vendredi soir, au début d'un week-end. Quatre d'entre elles tenaient compagnie à une magnifique jeune femme blonde attendant un bébé dans quatre semaines. L'époux de cette dernière, Roman Polanski, devait regagner Los Angeles dans le courant de la semaine pour assister à la naissance de son enfant. Il se trouvait à Londres. La nouvelle de l'assassinat de sa femme et de l'horrible meurtre commis chez lui, l'y ont frappé, le précipitant dans le premier avion.  
C'est une servante qui a découvert le crime samedi matin lorsqu'elle arrivait pour prendre son travail. Il y avait douze heures environ, selon les constatations des médecins légistes, que le quintuple crime avait été commis. Ce sont les voisins qui ont prévenu la police à la demande de la servante.

**CRIME PARFAIT?**  
Le crime, pour l'instant, semble bien être "parfait". La Ferrari rouge de Roman Polanski qui avait disparu du domicile du meurtrier en scène et qui, pensait-on, pouvait avoir été utilisée pour fuir par l'assassin de Sharon Tate et quatre de ses amis, a été retrouvée.  
Elle avait été laissée dans un garage de Los Angeles pour réparations. La police n'a pas précisé si la voiture avait été déposée au garage avant ou après le meurtre mais il semble bien que la seule piste qui aurait pu mener vers le meurtrier vient d'être perdue.  
Une autre piste se trouve peut-être aussi attachée aux pas de l'ami de William Garretson, le jeune gardien de la villa, arrêté à priori samedi matin et dont le lieutenant Helder a tenu à souligner qu'il continuait à clamer son innocence. La mère de William Garretson, depuis sa maison de Lancaster, dans l'Ohio, dès samedi soir, avait déclaré qu'elle ne pensait pas son fils coupable. Ce n'est pas un violent, a-t-elle dit. Certes, le jeune homme a un casier judiciaire. Il a été condamné à deux ans de prison avec sursis en octobre 1967 pour avoir incité un mineur à la débauche — et lui avait fourni de la bière — et

il devait être totalement "blanchi", vis-à-vis de la police le 26 octobre prochain.  
Pour l'instant, c'est le seul suspect entre les mains de la police. Il n'a eu que le tort, semble-t-il, de s'être trouvé là à l'arrivée des enquêteurs. Il était à son poste de gardien. Il attendait le retour de Roman Polanski pour aller voir sa mère à Lancaster, c'est du moins ce que celle-ci a affirmé, samedi.  
Il avait été engagé en février dernier par M. Polanski lui-même qui l'avait fait monter alors qu'il faisait de l'auto-stop. Il était payé \$35 par semaine pour garder la propriété quand ses maîtres n'étaient pas à la maison. La villa où il a couché le soir du meurtre et où il a été appréhendé en petite tenue samedi matin est située à une assez bonne distance de la maison principale où les victimes ont été vraisemblablement assassinées.  
Entre les deux bâtiments, il y a un bosquet et une piscine.  
Quand les policiers sont arrivés sur les lieux du massacre samedi matin, les chiens de garde hurlaient à la mort... mais pas suffisamment pour que les voisins entendent. Comme ils arrivaient, ils ont entendu Garretson qui criait aux chiens de se tenir tranquilles.

**POLANSKI**  
A son arrivée à Los Angeles hier soir, Roman Polanski, a immédiatement quitté l'aéroport par une sortie dérobée.  
Dans une déclaration faite par un des ses amis intimes, M. Eugene Butowski, il s'est élevé contre les allégations publiées dans certains journaux après la découverte du crime, selon lequel celui-ci aurait été commis au cours d'une "party" et qu'il existait encore des liens amoureux entre Sharon Tate, son épouse, et Jay Sebring, ancien cavalier servant de celle-ci avant son mariage. Il a demandé à la presse de se borner aux faits et de ne faire aucune spéculation sur un aussi horrible crime.  
M. Butowski a indiqué qu'il ignorait ainsi que Roman Polanski que William Garretson, le gardien de la maison, habitait dans une dépendance de la villa. Roman Polanski fera d'autres déclarations à la presse a ajouté M. Butowski.  
Dans sa déclaration à la presse, Roman Polanski a tenu à souligner qu'il avait parlé à sa femme au téléphone quelques heures seulement avant d'apprendre son assassinat, dès son arrivée à Londres, à son retour de Taormina où il s'était rendu pour recevoir un prix du gouvernement italien.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

(Suite de la première page)  
à lancer un avertissement à M. Ceausescu, chef d'Etat et du PC roumain, dont la ligne politique jugée "déviante" irrite profondément Moscou.  
Les manœuvres soviéto-tchécoslovaques qui doivent avoir lieu du 18 au 25 août en Tchécoslovaquie, avec une participation non encore précisée d'autres troupes des pays du Pacte de Varsovie pourraient être le

premier mouvement d'une opération de grande envergure lancée par Moscou, indiquer - on dans les milieux informés de Vienne. Le second mouvement serait de grandes manœuvres du Pacte de Varsovie qui se dérouleraient en automne sur le territoire de plusieurs Etats, dont la Roumanie, principe qui a toujours été dénoncé par Bucarest.

La Roumanie et non la Tchécoslovaquie, serait alors le pays visé, voire menacé, par l'Union soviétique où la tendance au durcissement devient de plus en plus nette. Les manœuvres en Tchécoslovaquie, seraient l'occasion d'une relève des troupes qui stationnent depuis le 21 août 1968 dans le pays.

**ENTRETIENS CEAEUSCU-KATOUCHEV**  
Par ailleurs, il semble que les relations roumaino-soviétiques ont été le principal sujet débattu au cours d'entretiens entre le président de la Roumanie, M. Ceausescu et l'envoyé du Kremlin, M. Constantin Katouchev, en marge des assises du 10e congrès du PC roumain.

Les quelques renseignements que l'on possède sur la première entrevue Ceausescu - Katouchev, incitent à penser que les deux hommes ont discuté hier: 1 - Des raisons et des suites de la visite Nixon. 2 - De l'éventualité de la venue à Bucarest des leaders soviétiques, à l'occasion du 25e anniversaire de la libération de la Roumanie.

3 - Des relations entre la Roumanie et la Chine populaire et de leurs incidences sur le camp socialiste est-européen.

Fin de la...

(Suite de la première page)  
dies sans avoir besoin d'en connaître d'autres, face à un danger inconnu.  
Neil Armstrong, en tant que chef de la mission Apollo - 11 se devait dimanche soir de rendre hommage à ceux qui lui ont permis de mener celle-ci à bien. "Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte, a-t-il dit, pour remercier tous ceux d'entre vous que je vois ici et qui ont été nos hôtes gracieux au laboratoire de réception lunaire. Je ne puis dire que j'aurai volontiers choisi de passer ainsi deux semaines mais je suis heureux que nous ayons eu l'occasion de terminer notre mission." Il n'en dit pas plus, aux 300 personnes qui étaient là, officiels de la NASA, amis et camarades du corps des astronautes.

**VRAIMENT CONSTERNE:** Le mari de Sharon Tate, Roman Polanski, s'embarque à bord d'un avion depuis Londres pour se rendre à Los Angeles où sa femme a été trouvée assassinée dans sa résidence de Bel-Air à Hollywood, vendredi.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

## Un an après...

(Suite de la première page)  
premier mouvement d'une opération de grande envergure lancée par Moscou, indiquer - on dans les milieux informés de Vienne. Le second mouvement serait de grandes manœuvres du Pacte de Varsovie qui se dérouleraient en automne sur le territoire de plusieurs Etats, dont la Roumanie, principe qui a toujours été dénoncé par Bucarest.

La Roumanie et non la Tchécoslovaquie, serait alors le pays visé, voire menacé, par l'Union soviétique où la tendance au durcissement devient de plus en plus nette. Les manœuvres en Tchécoslovaquie, seraient l'occasion d'une relève des troupes qui stationnent depuis le 21 août 1968 dans le pays.

**ENTRETIENS CEAEUSCU-KATOUCHEV**  
Par ailleurs, il semble que les relations roumaino-soviétiques ont été le principal sujet débattu au cours d'entretiens entre le président de la Roumanie, M. Ceausescu et l'envoyé du Kremlin, M. Constantin Katouchev, en marge des assises du 10e congrès du PC roumain.

Les quelques renseignements que l'on possède sur la première entrevue Ceausescu - Katouchev, incitent à penser que les deux hommes ont discuté hier: 1 - Des raisons et des suites de la visite Nixon. 2 - De l'éventualité de la venue à Bucarest des leaders soviétiques, à l'occasion du 25e anniversaire de la libération de la Roumanie.

3 - Des relations entre la Roumanie et la Chine populaire et de leurs incidences sur le camp socialiste est-européen.

Fin de la...

(Suite de la première page)  
dies sans avoir besoin d'en connaître d'autres, face à un danger inconnu.  
Neil Armstrong, en tant que chef de la mission Apollo - 11 se devait dimanche soir de rendre hommage à ceux qui lui ont permis de mener celle-ci à bien. "Je voudrais profiter de l'occasion qui m'est offerte, a-t-il dit, pour remercier tous ceux d'entre vous que je vois ici et qui ont été nos hôtes gracieux au laboratoire de réception lunaire. Je ne puis dire que j'aurai volontiers choisi de passer ainsi deux semaines mais je suis heureux que nous ayons eu l'occasion de terminer notre mission." Il n'en dit pas plus, aux 300 personnes qui étaient là, officiels de la NASA, amis et camarades du corps des astronautes.

**VRAIMENT CONSTERNE:** Le mari de Sharon Tate, Roman Polanski, s'embarque à bord d'un avion depuis Londres pour se rendre à Los Angeles où sa femme a été trouvée assassinée dans sa résidence de Bel-Air à Hollywood, vendredi.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

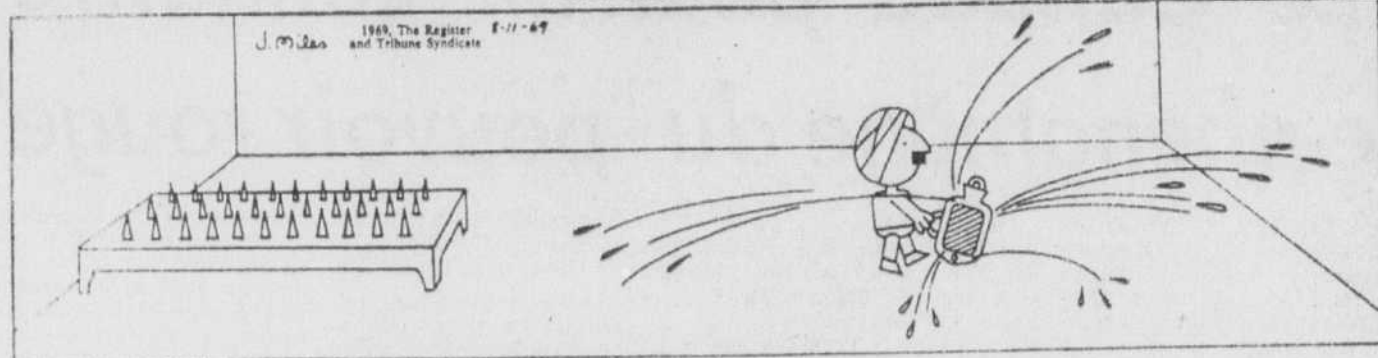
Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

Le procureur a souligné à plusieurs reprises que sa femme et lui s'adoraient, et qu'il n'existait aucun différend entre eux.

## MONSIEUR PERKINS

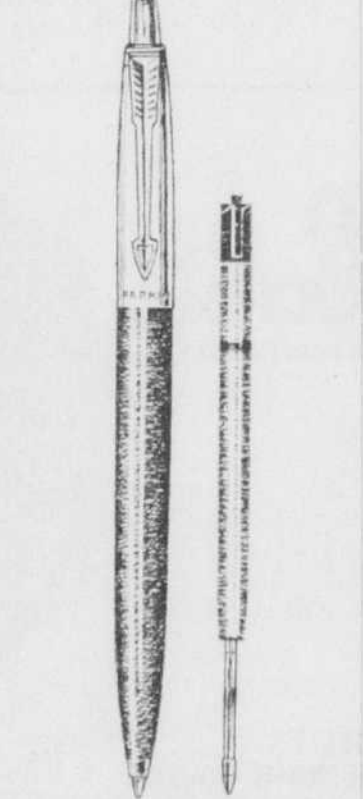


Ce stylo-bille écrit 80,000 mots sans refaire le plein.

C'est parce qu'il a la plus grosse cartouche jamais vue. Il a de plus une bille poreuse disponible en quatre pointes qui ne colle pas, ne dérape pas et ne fuit pas.

LE PARKER JOTTER \$1.98

Prix de détail suggéré.



PARKER

Depositaires



ST-ROCH TEL: 524-5121

REZ-DE-CHAUSSEE TEL: 529-7351

SPECIALISTE DU STYLO ENR. 340 EST BOUL. CHAREST QUEBEC TEL: 523-7307

## OPTICIENS D'ORDONNANCES

membres actifs de la régionale de Québec

- RAYMOND BERTRAND** opticien d'ordonnances  
445 ouest, St-Vallier - Québec.  
Tél.: 523-8179
- GEO.-A. DUGAL** opticien d'ordonnances  
1235 - 4e Avenue - Québec.  
Tél.: 522-8296
- J.-E. GAGNON** opticien d'ordonnances  
Place Ste-Foy - Ste-Foy.  
Tél.: 651-2882
- J.-RAYMOND GILBERT** opticien d'ordonnances  
L'Hôtel-Dieu de Québec.  
Tél.: 529-9151 - Poste 324
- ROBERT LAFORCE** opticien d'ordonnances  
750 ouest, St-Vallier, près Marie de l'Incarnation.  
Tél.: 525-4771
- JACQUES LANGLOIS** opticien d'ordonnances  
491 - 3e Avenue - Québec.  
Tél.: 523-6690
- LES FRERES VALENTINE** opticiens d'ordonnances  
1055, rue St-Jean - Québec.  
Tél.: 529-0691
- RAYMOND LEMAY** opticien d'ordonnances  
1500, 18e Rue, Centre médical Laennec, Québec.  
Tél.: 525-9563
- CHARLES RHEAUME** opticien d'ordonnances  
1680, 1ère Avenue, Québec.  
Tél.: 524-9214
- BENOIT TREMBLAY** opticien d'ordonnances  
2784, Chemin Ste-Foy (Face clinique médicale Ste-Foy)  
Tél.: 653-4954
- ROBERT TRUDEL** opticien d'ordonnances  
1000, Chemin Ste-Foy, suite 16.  
Tél.: 681-5510
- F.-GEDEON ROULEAU** opticien d'ordonnances  
1077, rue St-Jean - Québec  
Tél.: 524-2358





## Un "mariage-anniversaire" collectif célébré à TDH

MONTREAL (PC) — Des 105 couples mariés au cours d'une cérémonie célébrée au stade de baseball DeLorimier à Montréal en 1939, 60 ont participé à une cérémonie tenue hier à Terre des Hommes.

Mgr Albert Sanschagrin, évêque de Saint-Hyacinthe et l'un des organisateurs de la cérémonie en 1939, a célébré la messe à l'amphithéâtre de la Place des Nations devant les 60 couples à nouveau réunis après 30 ans, et en présence cette fois de leurs enfants et petits-enfants.

La messe a été suivie d'un pique-nique sur les terrains de l'exposition permanente.

La cérémonie de mariage avait débuté il y a 30 ans par la sainte communion donnée aux

fiancés à la basilique St-Jacques et avait été suivie d'un déjeuner de noces à l'hôtel Windsor.

Les couples étaient ensuite montés dans des voitures, qui les avaient conduits jusqu'au stade DeLorimier.

Une foule de 25,000 personnes avaient alors accueilli les couples, et 104 prêtres, un évêque et 110 témoins avaient participé à cette cérémonie nuptiale.

Ces couples avaient auparavant suivis des cours de préparation au mariage organisés par la Jeunesse ouvrière catholique.

Depuis ce temps, les deux conjoints sont décédés dans trois cas et dans 18 autres, un seul des conjoints vit encore.

## Le Canada produira bientôt des bateaux en béton armé

HALIFAX (PC) — Une industrie qui en est à ses premiers pas et qui était jusqu'ici inconnue dans les provinces atlantiques cherche maintenant des financiers et des clients. Son produit: des bateaux en ciment armé.

La compagnie Nova Ferro-Cement Ltd., de Tantallon, est le fait de deux individus qui espèrent employer bientôt une soixantaine d'hommes. Le fondateur, Hans Klyn, est une jeune Hollandais et il est convaincu que ces bateaux de ciment armé qui sont "pratiquement indestructibles", seront d'un grand apport pour les pêcheurs et les enthousiastes de la voile et il affirme qu'il en coûte moins pour construire une embarcation de ciment armé que pour une bateau de même taille en bois.

L'associé de Klyn, Mike Cooke, étudie le droit ici, à l'université Dalhousie; à eux deux, ils ont déjà construit un ketch de 36 pieds et ils se proposent de présenter plusieurs modèles aux expositions de l'industrie des pêcheries, cet automne.

"Maintenant, nous aurons quelque chose à montrer aux sceptiques," affirme fièrement Klyn.

L'idée n'est pas tout à fait originale puisque l'Australie et la Nouvelle-Zélande produisent de grandes quantités de bateaux de ce genre, qu'on trouve depuis peu en Angleterre.

De plus, M. Klyn s'est acheté un bateau-maison de 110 pieds, construit en 1941, et il se propose d'en construire d'autres du même genre; il entretient aussi la possibilité d'offrir des maisons préfabriquées, à partir du même matériau.

### LE PROCESSUS

Pour construire son ketch, Klyn a fait appel à un architecte naval, Max Manger, puis il a préparé un moule de bois qu'il a recouvert de neuf couches de grillage de poulailler et de deux couches de tiges de fer d'un quart de pouce puis, à la main, il a appliqué un mélange à parties égales de ciment et de sable.

Une fois le tout séché, le moule retiré, la coque de ciment a été

polie, pour lui donner un fini lisse et brillant et Klyn précise que, pour ceux qui préfèrent la navigation en couleur, on peut ajouter la pigmentation voulue au mélange.

Le tout donne une coque à l'épreuve du feu, de la rouille, de l'eau salée et des crevasses, et qui ne se brise pas, même sous les coups les plus durs. Le mieux c'est que, plus il reste à l'eau, plus le matériau devient solide.

Pour les amateurs de construction à domicile, Nova offre une coque pour \$6,000. Un autre \$8,000 pour couvrir le coût du moteur et les matériaux nécessaires pour le pont, et la cabine pour six passagers.

JE VOIS BEAUCOUP DE HAIG & HAIG DANS VOTRE AVENIR.



MAIS CE N'EST PLUS HAIG & HAIG. ON A CHANGÉ SON NOM POUR HAIG.



TOUJOURS LA DERNIÈRE À APPRENDRE LES CHOSES!



## Ils sont partis "faire le tabac"

DELHI, Ont. (PC) — Des ouvriers commencent à affluer à Delhi, Ont., en provenance du Québec, de la Georgie, de la Caroline du Nord, et même de l'Australie et de l'Allemagne, pour la moisson annuelle du tabac en Ontario.

Les planteurs, qui auraient bien voulu embaucher pour cette tâche des étudiants ontariens, préfèrent cependant s'abstenir, car ces derniers sont instables et ne semblent pas séduits par ce genre de travail.

Parmi les nombreux saisonniers qui sont déjà sur place en train d'attendre que la récolte débute pour être embauchés, on note tout un groupe de 31 étudiants du Québec qui semblent plus enthousiastes que leurs homologues de l'Ontario. Agés de 16 à 22 ans, ils s'intitulent les "Castors" et sont dirigés par le jeune Robert Gélinas, lui aussi étudiant, âgé de 21 ans, demeurant à Grand-Mère. "Nous voulons apprendre l'anglais, a dit Gélinas et nous espérons faire des randonnées dans la région afin de voir et rencontrer les gens. Nous travaillerons aussi."

M. Gélinas a organisé le groupe qu'il a fait venir en Ontario par autobus.

Vous êtes toutefois la première à reconnaître un bon Scotch Whisky quand vous y goûtez. Faites donc chorus avec le monde entier... "HAIG".

NE SOYEZ PAS VAGUE—DEMANDEZ HAIG

LA PLUS VIEILLE MARQUE DE SCOTCH

Distillé, mélangé et embouteillé en Écosse.



## Il reconstitue la vie des Indiens ojibway

MIDLAND, Ont. (PC)—Il y a six ans, William Parker a retrouvé trace de ses ancêtres et, malgré son arthrite, il s'occupe maintenant activement de reconstituer pour les visiteurs émerveillés, la vie des Indiens ojibway qui vivaient près de la mission huronne des Jésuites à Sainte-Marie, vers 1649.

"Quelque chose s'est produit quand j'ai vu l'ancien cimetière et que j'ai retrouvé la céramique brisée, les pipes de plâtre et les os des castors, des oies et des chevreuils," a-t-il déclaré.

"J'avais l'impression de me

retrouver au milieu des miens, de les voir travailler près de leurs feux et dans les champs. Aujourd'hui âgé de 64 ans, M. Parker raconte les légendes de sa tribu aux milliers de visiteurs qui passent par la mission reconstruite.

De plus, il reconstitue des vases et des objets à partir des fragments qu'il retrouve et la technique qu'il emploie étonne les archéologues et les historiens.

D'ailleurs, le nom Ojibway de M. Parker est Ouishdée — celui qui travaille avec le feu.



## De charmantes hôtesse visiteront les stations Gulf cet été... charmante raison de les visiter vous aussi!

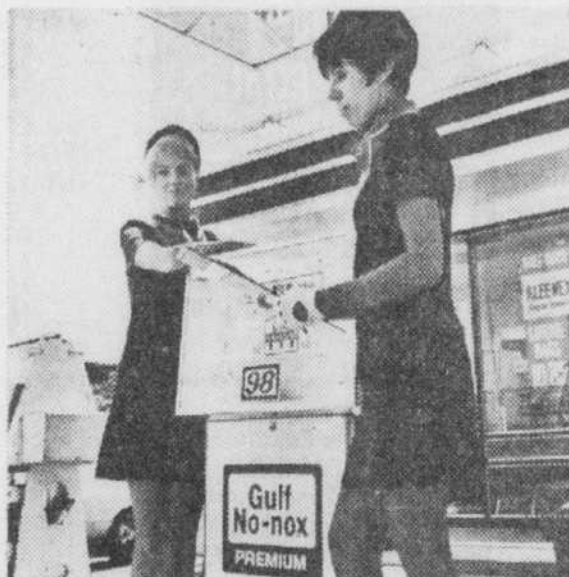
C'est un plaisir de vous présenter nos deux charmantes hôtesse que vous aurez peut-être l'occasion de rencontrer cet été.

Toutes deux font partie de cette charmante équipe "Visite amicale" de Gulf. Ces hôtesse ont été spécialement entraînées pour vérifier la propreté, la sécurité et l'aspect général de nos stations-service. Ce sont des femmes... vous savez... capables de surveiller d'un oeil inquisiteur la propreté de toutes nos stations à travers le Canada.

À chacune de leurs visites dans les stations Gulf, elles font plus de 48 vérifications! Elles jettent un coup d'oeil au service de sécurité et de premiers soins... aux aires de service... aux trottoirs... aux salles de vente et d'entreposage... et aux salles de toilette.

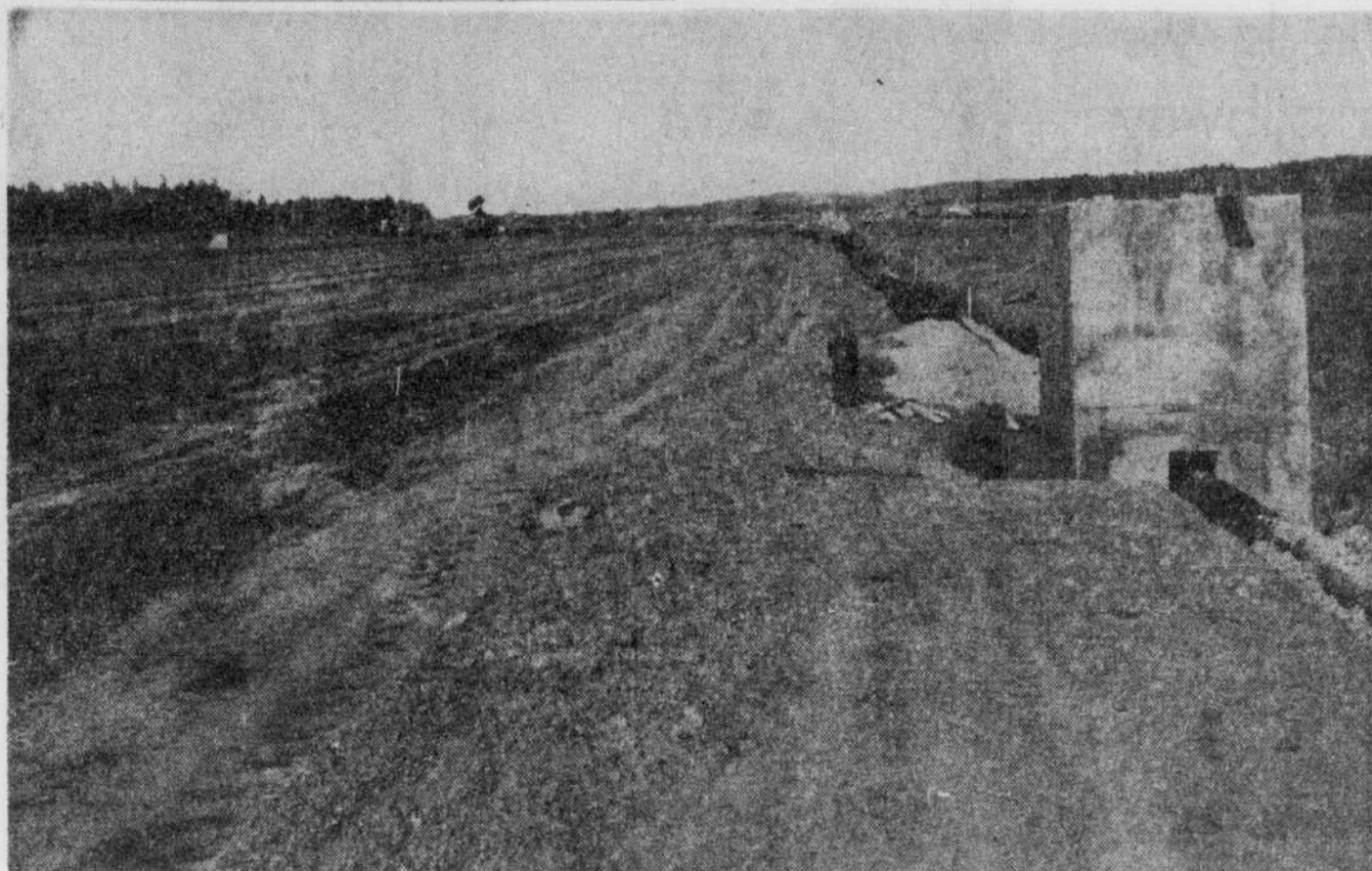
La tâche de ces hôtesse est de vérifier si tout est en ordre et propre dans nos stations, de façon que à chacune de vos visites, vous nous trouviez prêts à vous servir à travers tout le Canada.

Ces hôtesse font vraiment notre orgueil, parce qu'elles rendent vos voyages plus agréables. Souhaitons que vous les rencontriez à votre prochaine visite à l'une de nos stations.



On n'a pas les deux pieds dans la même bottine.





La piste du nouvel aéroport de Matane se dessine déjà très bien, comme on peut le constater sur cette photo.

## Le nouvel aéroport de Matane serait complété cet automne

MATANE — Les travaux d'aménagement du nouvel aéroport de Matane se poursuivent avec une rapidité étonnante, et tout semble indiquer que la piste commandée par le ministre fédéral des Transports, pourra être prête dès cet automne.

C'est l'entrepreneur général Simard & Beaudry qui a obtenu le contrat pour la construction de la piste d'atterrissage située à Petite Matane, quelques milles seulement à l'est de la ville de Matane.

Les travaux évalués à plus d'un million de dollars, permet-

tront l'aménagement d'une piste de 5.500 pieds de longueur, laquelle sera complètement pavée, afin de recevoir à peu près tous les types d'appareils en usage présentement, dans le domaine du transport aérien régional.

De nombreuses pièces d'équipement ont été mobilisées par l'entrepreneur qui maintient des équipes d'hommes sur le chantier presque sans arrêt, pour accélérer les travaux.

Le défrichage est complètement exécuté et on est présentement à compléter les travaux

de gravelage de la piste qui est déjà toute dessinée.

Lorsque ce gravelage sera complété et qu'on aura aussi mis en place de façon définitive le réseau de drainage, il sera alors possible d'entreprendre le recouvrement de la piste.

Ce recouvrement sera effectué à l'aide de béton, aux deux extrémités de la piste, de même que le long de l'aire de stationnement des avions.

Quant au milieu de la piste, il sera recouvert de bitume ordinaire. L'usage du béton aux extré-

mités de la piste et aux endroits où les avions seront garés, a été décidé en raison des nouveaux types d'appareils à réaction qui sont utilisés dans la région et qui nécessitent une surface très dure, même par temps très chaud.

Or, on sait que le bitume a tendance à ramollir à la chaleur et on estime que le béton pourra remédier à la situation.

Lorsque la piste sera complètement terminée, on y installera, soit cet automne ou l'année prochaine, tout un système d'éclairage pour guider les appareils qui auront à se poser durant la nuit. Ce système d'éclairage à lui seul, coûtera quelques centaines de milliers de dollars.

### AÉROGARE

La construction d'une aérogare pour y abriter la tour de contrôle ainsi qu'une salle d'attente pour les passagers, en plus d'autres services, n'est pas encore prévue pour le moment.

Des pourparlers sont présentement en cours entre la ville de Matane et le ministre des Transports, relativement à la construction éventuelle d'une telle bâtisse, mais aucune décision n'a encore été arrêtée.

On sait que la circulation aérienne a sensiblement diminué depuis quelques temps à Matane, mais les autorités demeurent confiantes que de nouveaux services seront organisés à partir de la piste en construction.

### L'ANCIENNE PISTE

Quant à l'ancienne piste d'atterrissage de Matane, située dans les limites de la ville, en bordure du parc industriel, elle sera désaffectée aussitôt que l'aéroport en construction sera complété.

La piste actuelle n'a que 3.500 pieds de longueur et n'est pas pavée. La ville a l'intention d'en conserver une partie comme parc industriel, alors que le reste sera subdivisé et vendu en terrains pour y construire des habitations résidentielles.

## 778 caravanistes font un arrêt à Rimouski

RIMOUSKI — La ville de Rimouski sera envahie en fin de semaine prochaine par un groupe de caravanistes qui, comme à chaque été, effectuent un long périple à travers le Canada et les États-Unis.

Le groupe attendu ici en fin de semaine fait partie de la Airstream Wally Byam Caravan, et comprend pas moins de 358 roulottes et approximativement 772 personnes.

Les voyageurs qui arriveront ici en provenance de Gaspé, ont entrepris leur long voyage le 13 juillet dernier à Bangor, municipalité de l'état américain du Maine.

A Rimouski, les caravanistes qui arriveront samedi soir le 16 août, rencontreront des représentants de diverses associations locales, afin de prendre contact avec la population rimouskoise.

Il s'agit là d'une coutume établie par les voyageurs qui tentent de rencontrer des représentants de divers milieux, à chaque endroit où ils s'arrêtent pour coucher.

A Rimouski, des invitations viennent d'ailleurs d'être lancées par l'intermédiaire du directeur du développement économique régional M. Paul Bégin, afin de rassembler le plus grand nombre possible de citoyens lors d'une rencontre amicale qui aura lieu samedi soir entre 20 heures et 20h30, sur un terrain situé à proximité de l'école secondaire Paul Hubert.

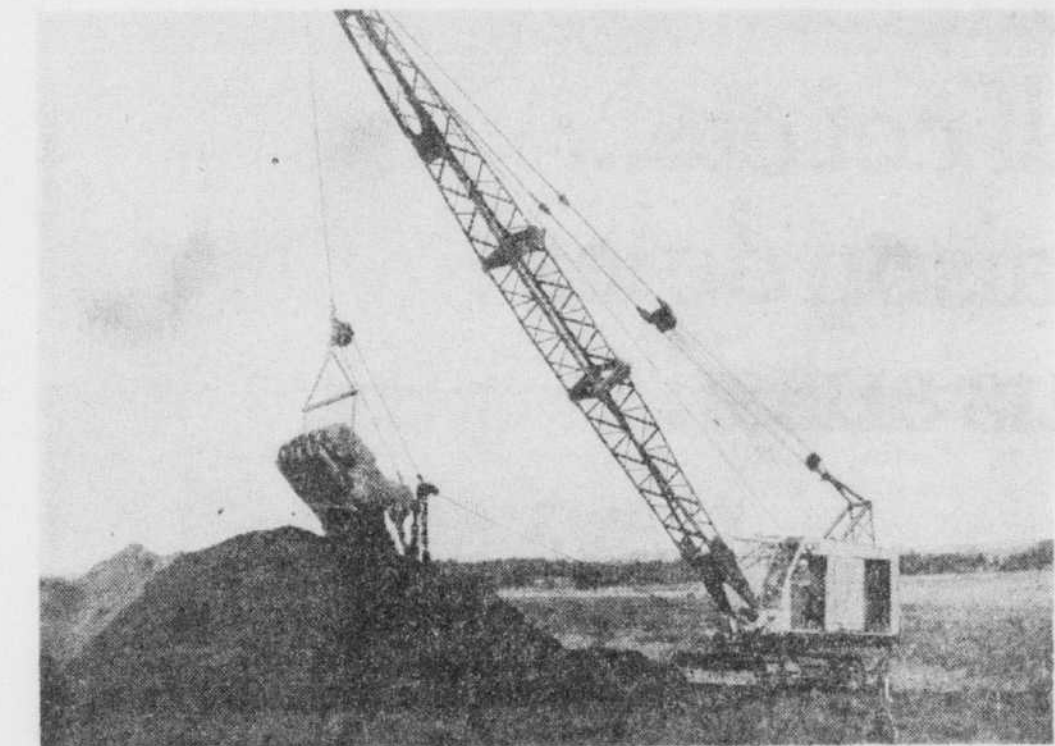
Le groupe d'ambassadeurs itinérants demeurera à Rimouski toute la journée de dimanche et quittera la métropole du Bas-Saint-Laurent, lundi matin, pour poursuivre son périple.

## Auto-stoppeur battu et volé

La Sûreté du Québec recherche deux individus qui ont fait monter un auto-stoppeur dans leur voiture samedi soir et qui l'ont par la suite battu et volé avant de l'abandonner en bordure de la route numéro 2, près de Rivière-du-Loup.

La victime, un jeune homme dont l'identité n'a pas été révélée, faisait de l'auto-stop en bordure de la route quand deux hommes dont la police possède une bonne description l'ont fait monter à bord de leur voiture. Ils ont battu le jeune homme et lui ont volé sa valise et une minime somme d'argent avant de le laisser tomber le long de la route. Les blessures du jeune homme ne seraient pas graves.

**ECOLE BLUTEAU**  
Jour et Soir  
**COURS COMMERCIAL BILINGUE**  
COURS COMMERCIAL SPECIAL  
Programme et Certificat  
Ministère de l'Éducation  
OU  
COURS COMMERCIAL ABREGÉ  
Programme et Certificat  
de l'école  
Faites inscrire vos enfants  
Cours de la 5e à la 12e année  
473, de la Canadienne  
Tél.: 524-3215  
Essai de 15 jours gratuit  
AUCUN CONTRAT A SIGNER



Une immense pelle mécanique creuse un fossé, sous lequel seront enfouis des conduits au nouvel aéroport de Matane.

## Les employés de la construction réclament la tenue d'assemblées

par François AUBIN

RIMOUSKI — Les employés de la construction des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie continuent à se montrer mécontents du retard apporté à la mise en application des conditions nouvellement négociées à la suite de la grève qui a paralysé cette industrie.

Il a en effet été possible d'apprendre, au cours de la fin de semaine, que des groupes d'ouvriers, tant dans la région de Rimouski qu'en Gaspésie, ont préparé des requêtes pour réclamer auprès de leur syndicat, la tenue d'une assemblée générale sur la question.

Le mécontentement de la part des travailleurs viendrait surtout du fait que les entrepreneurs de la région considèrent que l'entente intervenue à la suite de la grève, n'est pas encore ratifiée et que par conséquent, ils n'ont pas à la respecter.

A la suite des requêtes soumise en fin de semaine, la direction des syndicats d'ouvriers de la construction doit décider aujourd'hui de la tenue d'assemblées générales d'information où

les employés qui ont des griefs pourraient les soumettre et où le syndicat pourra faire le point sur la situation actuelle.

Dans la région de Rimouski, en plus de demander une assemblée, les employés ont aussi manifesté leur intention de demander le retour dans le secteur de M. Gilbert Bourgoin, agent d'affaires de la CSN, qui a agi comme directeur de grève et qui a quitté la région après le règlement du conflit, soit lorsque le travail a repris sur les différents chantiers.

On s'attend à ce que les réunions réclamées se tiennent durant la semaine qui débute et il n'est pas impossible que les syndicats de la construction décident de déclencher une grève surprise, à la suite de ces rencontres, s'ils n'obtiennent pas de réponses satisfaisantes à leurs revendications.

En attendant, le travail se poursuit, mais les employés des chantiers de la région en vue de rattraper le temps perdu.

**A LEVIS**  
**RINFRET**  
AUTOS INC.  
Dépositaire  
**VOLKSWAGEN**  
50 rue DELISLE  
**LEVIS**  
TEL: 833-2133

**Demandez ce numéro local à la téléphoniste pour obtenir une réservation assurée à un taux garanti à n'importe lequel Sheraton au monde:**

**Zenith 1-1035**

**Vous serez traités comme un héros**

**Rien de trop bon pour notre héros aux Hôtels et Motels Sheraton**

UN SERVICE MONDIAL D'ITT

## Vous avez plus de crédit chez Beneficial même jusqu'à \$3000

Vous voulez prendre des vacances, liquider vos factures impayées et toucher en outre un supplément d'argent — tout en même temps? Obtenez un Prêt Beneficial Tout-en-Un, car il vous permettra d'avoir tout à la fois. Appelez Beneficial.

**BENEFICIAL FINANCE CO.**

OF CANADA  
Prêts jusqu'à \$3000 —  
Votre prêt peut être protégé par une assurance-vie

|                                                 |          |
|-------------------------------------------------|----------|
| QUEBEC — (4 Bureaux)                            |          |
| • Deuxième étage, 764 rue Saint-Joseph Est.     | 525-6151 |
| • Deuxième étage, 883 rue St-Jean.              | 525-4581 |
| • 466 rue de la Couronne                        | 529-4571 |
| • 594 3ième Avenue.                             | 529-0135 |
| ALMA — 74 rue Sacre Coeur, Le Centre d'Affaires | 662-6684 |
| CHICOUTIMI — 2ième étage, 130 rue Racine Est.   | 543-4421 |
| EDMUNDSTON — 69 rue St. Francois                | 735-5531 |
| JONQUIERE — Deuxième étage, 102 rue St. Aime    | 542-4571 |
| JONQUIERE — 276 rue St. Dominique               | 547-3605 |
| LEVIS — 73 Côte du Passage                      | 837-4752 |
| RIMOUSKI — 200 Ave. de la Cathédrale            | 723-1050 |
| STE-FOY — 2700, boul. Sir Wilfrid Laurier       | 651-3883 |
| THEFTORD MINES — 264 rue Notre Dame, Nord       | 335-9129 |
| VICTORIAVILLE — 43 rue Notre Dame Est.          | 752-4558 |
| VILLE ST. GEORGES EST — 414, lière Ave.         | 228-5561 |

Ouvrez le soir sur rendez-vous — téléphonez pour heures du soir

## HORAIRE DE TÉLÉVISION

Comprenant également les postes transmis par câble

|                    |                            |                             |
|--------------------|----------------------------|-----------------------------|
| (4) Québec CFMT-TV | (3) Burlington WCAX-TV     | (10) Montréal CFMT-TV       |
| (5) Québec CKMI-TV | (7) Sherbrooke CHLT-TV     | (12) Montréal CFCF-TV       |
| (11) Québec CBBT   | (8) Mt. Washington WMTW-TV | (13) Trois-Rivières CKTM-TV |

De 6 P.M. jour de publication et horaire complet du lendemain.  
(4) Émission couleur

### Le LUNDI 11 AOUT 1969

|                                           |  |                                                     |
|-------------------------------------------|--|-----------------------------------------------------|
| P. M.                                     |  |                                                     |
| 6.00 (3) (7) Nouvelles                    |  | 9.00 (7) (11) (13) A la seconde                     |
| (8) Monday Six O'Clock Movie "Master Spy" |  | (4) (10) Claude Blanchard c                         |
| (11) Tour à tour                          |  | (8) The Out Casts c                                 |
| (12) World of Sports                      |  | (5) It's our stuff c                                |
| (13) Pulse                                |  | (12) Ironside c                                     |
| (10) Télé-méto                            |  | (3) Mayberry R.F.D. c                               |
| (13) Nouvelles                            |  | 9.30 (4) Au-delà du réel                            |
| 6.15 (11) Téléjournal                     |  | (3) Family affair c                                 |
| (3) Weatherwise                           |  | (10) Sauve qui peut c                               |
| (7) C'est mon opinion                     |  | (7) (11) (13)                                       |
| (7) Edition sportive                      |  | Service des Affaires classées c                     |
| 6.25 (11) Nouvelles régionales            |  | (5) Carol Burnett presents the Jimmie Rogers show c |
| (3) Newstime                              |  | 10.00 (11) Le sel de la semaine                     |
| 6.30 (5) Julia                            |  | (8) The Dick Cavett Show c                          |
| (13) Claude Blanchard                     |  | (7) La Cité sans voiles c                           |
| (4) Panoramonde                           |  | (12) It Takes A Thief                               |
| (7) Bonsoir copains c                     |  | (13) Real Giguère Illimité                          |
| (11) Ici Québec                           |  | (3) Carol Burnett c                                 |
| 6.45 (11) Aujourd'hui                     |  | 10.30 (4) Panoramonde                               |
| 7.00 (3) News                             |  | (10) Le 10 vous informe                             |
| (4) Invitation:                           |  | (5) The world tomorrow c                            |
| "L'enfer au-dessous de zéro" c            |  | 11.00 (7) (13) (5) (8) (11)                         |
| (5) This Week With Barb                   |  | (12) c (10) Nouvelles                               |
| (10) Le 10 vous informe c                 |  | 11.15 (10) Cinéma:                                  |
| (12) Family Affair c                      |  | L'Etoile de Rio"                                    |
| (13) Secret bien gardé                    |  | (4) Heure exquise:                                  |
| 7.30 (7) (11) (13)                        |  | "Key Largo"                                         |
| Ballade et chansons c                     |  | 11.18 (12) Pulse                                    |
| (3) Gunsmoke c                            |  | (5) Viewpoint                                       |
| (5) The Doris Day Show c                  |  | 11.25 (5) Editorial and late scores                 |
| (12) This is Tom Jones c                  |  | (11) Ici Québec                                     |
| (8) The Avengers                          |  | (3) Late Show:                                      |
| (10) La Grande Vallée c                   |  | "Apache Rifles"                                     |
| 8.00 (5) One more time c                  |  | (8) The Joey Bishop Show                            |
| (7) (11) (13) Le monde de Marcel Dubé c   |  | (13) (11) Cinéma:                                   |
| 8.30 (8) The Guns of Will Sonnett c       |  | "Quand la femme s'en mêle"                          |
| (4) Québec sait chanter c                 |  | (5) After 11:                                       |
| (3) The Lucy show c                       |  | "Wings of the Hawk"                                 |
| (12) Pig'n Whistle                        |  | 11.45 (12) Wrestling c                              |
| (5) Five Years in the Life... c           |  | A.M.                                                |
| (10) Amours, délices et Cie c             |  | 12.45 (12) Newsroom 12                              |
| (7) (11) (13)                             |  | 1.00 (4) Musique Marc Legrand                       |
| Ma sorcière bien-aimée c                  |  | (5) Postlude Marc Legrand                           |
|                                           |  | 1.15 (3) Nouvelles anglaises                        |

### Le MARDI 12 AOUT 1969

|                                                    |  |                                     |
|----------------------------------------------------|--|-------------------------------------|
| A. M.                                              |  |                                     |
| 7.00 (3) Nouvelles c                               |  | (11) Ni oui ni non                  |
| 7.45 (8) News                                      |  | (4) Entre nous... en vacances       |
| (3) Morning Report                                 |  | 3.00 (3) The Secret Storm c         |
| (3) News                                           |  | (5) Take Thirty                     |
| 7.50 (3) News                                      |  | (8) General Hospital c              |
| 8.00 (3) Captain Kangaroo c                        |  | (12) People in Conflict             |
| (8) Farm and Home c                                |  | (7) (11) (13) Cinéma:               |
| 8.30 (8) L'insu the Lionhearted                    |  | "Aimez-vous les femmes"             |
| 8.45 (10) 36-24-36                                 |  | 3.30 (5) (3) Edge of Night          |
| 8.50 (4) Musique Marc Legrand                      |  | (12) Doctor's Diary                 |
| 8.55 (7) Première édition                          |  | (8) One Life To Live c              |
| 9.00 (3) The Merv Griffin Show                     |  | 4.00 (3) The Linkletter Show c      |
| (8) Popeye                                         |  | (10) Madame s'amuse                 |
| (10) Metro-matin c                                 |  | (8) Dark Shadows c                  |
| (12) Colombine                                     |  | (4) Hé, les gars!                   |
| (7) Cinéma-matin:                                  |  | (3) The Galloping Gourmet c         |
| "La marine est dans le lac"                        |  | (12) Family Theatre c               |
| (4) Dessins animés                                 |  | 4.30 (5) Moment of Truth            |
| 9.30 (13) Fusée XL-5                               |  | (3) Perry Mason                     |
| (4) Madame est servie c                            |  | (8) Topper                          |
| (8) Morning Movie:                                 |  | (7) (11) (13)                       |
| "Hello, Frisco, hello"                             |  | Sol et Gobelet c                    |
| 10.00 (10) Madame est servie c                     |  | (10) La cabane à Midas c            |
| (13) Caméra 13:                                    |  | (4) L'escadron sous-marine c        |
| "Une étoile est née"                               |  | 5.00 (4) Papa a raison              |
| (3) The Lucy Show c                                |  | (7) Agent sentimental               |
| (3) Friendly Giant                                 |  | (8) The Dick Van Dyke               |
| (3) The Beverly Hillbillies c                      |  | Daytime Show c                      |
| (4) Cinéma-matin:                                  |  | (5) Cartoons                        |
| "Bonjour jeunesse"                                 |  | (11) Poly                           |
| (7) (11) (13) Ulysse et Oscar c                    |  | (13) (10) Le 5 à 6                  |
| 10.45 (3) Chez Helene                              |  | 5.30 (3) Have gun will travel       |
| 11.00 (7) (11) (13) Grandes chasses et pêches c    |  | (12) The Pierre Berton Show c       |
| (3) The Andy Griffith Show                         |  | (4) Le 5 à 6 c                      |
| (5) Mr. Dress-Up                                   |  | (5) The Abbott and Costello Show    |
| (8) Astronauts news conference c                   |  | (11) Soleil et jours de pluie       |
| (10) Monte Cristo                                  |  | (8) The 5.30 Report                 |
| 11.15 (12) News                                    |  | 6.00 (11) Tour à tour               |
| 11.25 (5) Pick of the Week                         |  | (5) Dateline                        |
| 11.30 (3) The Dick Van Dyke Show                   |  | (7) World of Sports                 |
| (12) University of the air                         |  | (7) Troisième édition               |
| (13) Télé-matinée                                  |  | (8) Six O'Clock Movie:              |
| (10) Zorro                                         |  | "Waikiki Wedding"                   |
| (8) Topper                                         |  | (10) Télé-méto c                    |
| (7) Les arpentis verts c                           |  | (12) Pulse                          |
| (11) Cinéma:                                       |  | (13) Nouvelles                      |
| "Max le débouarnier: Un bon petit Jules" c         |  | 6.15 (3) Weatherwise                |
| 11.35 (13) A vous la parole                        |  | (7) C'est mon opinion               |
| 11.55 (5) News                                     |  | (11) Téléjournal                    |
| P.M.                                               |  | 6.20 (7) Edition sportive           |
| 12.00 (3) Love of Life c                           |  | 6.25 (11) Nouvelles régionales      |
| (8) Bewitched                                      |  | (3) Newstimes                       |
| (12) Romper Room c                                 |  | 6.30 (4) Panoramonde                |
| (7) Midi 7                                         |  | (7) Sans cachotterie                |
| (11) Ulysse et Oscar                               |  | (11) Ici Québec                     |
| (10) Première édition                              |  | (5) After Six:                      |
| 12.05 (13) Les actualités                          |  | "The Veils of Bagdad"               |
| 12.15 (10) L'école du bonheur c                    |  | (13) Jeunesse d'aujourd'hui         |
| (4) L'actualité                                    |  | 6.45 (11) Aujourd'hui               |
| (13) Les petites annonces                          |  | 7.00 (3) News                       |
| 12.25 (3) News                                     |  | (4) Les joyeux naufragés            |
| 12.28 (4) Editorial                                |  | (10) Le 10 vous informe c           |
| 12.30 (3) Search for Tomorrow                      |  | (12) The Billy Graham Crusade c     |
| (4) De tout, de tous                               |  | (7) Cinéma-primeur:                 |
| (7) Deuxième édition                               |  | "L'esclave du gang"                 |
| (8) That Girl c                                    |  | 7.30 (3) Lancer                     |
| (10) Éternel amour c                               |  | (8) The Mod Squad c                 |
| (12) Magic Tom c                                   |  | (11) Cinéma du mardi:               |
| (13) Télé-matinée se poursuit                      |  | "Les jeux de l'amour"               |
| 12.45 (7) C'est mon opinion                        |  | (4) (10) (13) Le fugitif c          |
| 12.50 (13) L'école du bonheur                      |  | 8.00 (5) The Liberator Show c       |
| (7) Midi-sport                                     |  | (12) Gomer Pyle U.S.M.C. c          |
| 1.30 (3) One O'Clock Weather                       |  | 8.30 (12) Bewitched                 |
| (4) Palmères                                       |  | (8) It Takes A Thief c              |
| (7) Pêr-mêle c                                     |  | (13) (4) (10) Cré Basile c          |
| (8) Dream House                                    |  | (3) The Liberator Show c            |
| (11) Panique                                       |  | (10) Bonanza c                      |
| (10) Voie de femmes c                              |  | (12) The John Davidson Show c       |
| (12) Mariage confidentiel                          |  | (7) (11) (13) Émission impossible c |
| 1.03 (3) Across the Fence                          |  | (4) Bonne chance Mr. Lucky          |
| 1.05 (13) Matinée estivale se poursuit             |  | (5) Music Hall c                    |
| 1.15 (3) Channel 3 presents                        |  | 9.30 (3) The Doris Day Show         |
| 1.30 (4) Voie de femme                             |  | (4) Auto-suggestion                 |
| (3) At the World Turns c                           |  | (7) (11) (13) Moi et l'autre c      |
| (8) Let's Make a Deal c                            |  | (8) N.Y.P.D. c                      |
| (11) La grande guerre                              |  | (4) Au nom de la loi                |
| (13) Les plus beaux films "Les bolides de l'enfer" |  | (7) (11) (13)                       |
| (12) In town                                       |  | 10.00 (4) Au nom de la loi          |
| 1.50 (5) Marc Legrand                              |  | (7) (11) (13)                       |
| 2.00 (3) Love Is A Many Splendored Thing           |  | Chapeau melon et bottes de cuir c   |
| (12) Peyton Place                                  |  | (10) Brigade criminelle             |
| (5) Luncheon Date                                  |  | (12) The Avengers c                 |
| (11) Les beaux yeux d'Agatha                       |  | (8) The Dick Cavett Show c          |
| (8) The Newlywed Game c                            |  | (5) Man at the Center               |
| (10) Cinéma-mardi                                  |  | (3) CBS News c                      |
| "La charge héroïque"                               |  | 10.30 (4) Panoramonde               |
| 2.30 (3) The Guiding Light c                       |  | (10) Le 10 vous informe c           |
| (12) Perry's Probe                                 |  | 11.00 (7) (13) (3) (8) (5) (12)     |
| (8) The Dating Game                                |  | Nouvelles                           |

HORAIRE ET PROGRAMMATION EN COULEUR SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS!



Visitez votre NOUVEAU MAGASIN, 1170 rte de l'Eglise - coin boul. Laurier, STE-FOY!

LES SPECIAUX SONT DISPONIBLES DANS TOUS LES MAGASINS CANADIAN TIRE

# SAFETY '99' NYLON

## FORTE-TRACTION



MEILLEUR QU'UN  
PNEU DE  
**70.00**



Nous n'exagérons pas, c'est ce que nous vous offrons! Il fut un temps où nous eûmes des pneus de la qualité à \$70 que nous vendions, naturellement, avec notre escompte habituel. Mais nous nous arrêtons: ils étaient certes robustes (et coûteux à fabriquer) mais convenaient surtout aux petits camions ou aux station-wagons très chargés. Et il fallait en prendre soin. Un rien dégonflés et ils se brûlaient... et qui a de l'argent à brûler?

C'est alors que nous créâmes un meilleur pneu, le Safety 99 Forte-Traction en nylon, qui s'est révélé très avantageux pour voitures de tourisme normales. Quasi-indestructible, il ne fut pas aisé à créer, pas plus qu'on élève facilement un pur-sang! On renforça ses muscles où il le fallait pour le rendre plus résistant et plus rapide, on employa le nylon DuPont, le câble plus fort que l'acier et pourtant doux comme un coussin!

C'est un grand pneu, de peut-être un pouce de plus que la plupart des autres. Sa semelle accroche beaucoup mieux, pour des arrêts "sur place" particulièrement appréciés sur chaussée humide. Un vrai "grand" pneu!

Et c'est ce qu'on l'air d'en penser les propriétaires de plus d'un million de Safety 99 en nylon qui continuent à prouver leur satisfaction et leur confiance. Et nous aussi avons tellement confiance en ce pneu que nous offrons une garantie de remboursement en cas de non satisfaction!

Et le polyester? C'est vrai, le polyester donne un meilleur millage, mais sa conduite est un rien plus dure. Même le fameux polyester bandé de fibre de verre, celui qui assure le plus de millage, ne présente pas une douceur aussi uniforme que le nylon ou le simple polyester, bien qu'il s'adoucisce en accélérant et puisse devenir le pneu de demain.

Malgré tout, renseignez-vous avant d'acheter et, comme votre marchand Canadian Tire en a de tous les genres, pourquoi ne pas le consulter?

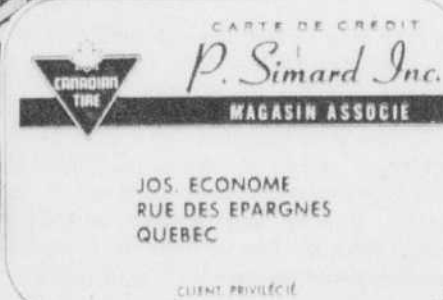
**POSE GRATUITE** des pneus Safety 99 Forte-Traction en nylon.  
Valve gratuite avec équilibrage de roue de \$1.00.

### GARANTIE DU PNEU

ASSURANCE CONTRE RISQUES ROUTIERS tout le temps que vous l'avez. Remplacé s'il creve (vous ne payez que l'usure de la semelle).

GARANTI 30 MOIS CONTRE L'USURE: Si la semelle s'use complètement dans les 15 premiers mois, vous aurez un pneu neuf à mi-prix; en 20 mois, pneu neuf aux 2/3 du prix. Voir les détails dans le catalogue.

MAGASINEZ AVEC VOTRE CARTE DE CREDIT



| NYLON<br>SANS CHAMBRE                  | TARIF DES<br>FABRIC.* | VOTRE<br>COUT |
|----------------------------------------|-----------------------|---------------|
| 520/10                                 | 24.40                 | 12.40         |
| 520-550/12                             | 25.80                 | 12.90         |
| 500-520/13                             | 26.65                 | 13.95         |
| 560-600/13                             | 27.70                 | 14.60         |
| 640-650/13                             | 28.10                 | 15.60         |
| 700/13                                 | 28.10                 | 16.25         |
| 645/14 (600/14)                        | 26.70                 | 15.80         |
| 695/14 (650/14)                        | 30.95                 | 16.75         |
| 735/14 (700/14)                        | 29.75                 | 16.75         |
| 775/14 (750/14)                        | 30.85                 | 17.65         |
| 825/14 (800/14)                        | 35.00                 | 19.20         |
| 855/14 (850/14)                        | 37.25                 | 20.80         |
| 885/15 Fl. blanc                       | 50.15                 | 24.15         |
| 560/15 (590/15)                        | 24.40                 | 15.40         |
| 685/15                                 | 28.90                 | 16.20         |
| 735/15 (640-650/15)                    | 29.75                 | 16.80         |
| 775/15 (670/15)                        | 30.85                 | 17.85         |
| 815/15 (710/15)                        | 35.00                 | 19.20         |
| 845/15                                 | 38.00                 | 20.60         |
| 885/14 Fl. blanc                       | 50.15                 | 23.85         |
| Fl. blanc (où il existe) \$1.50 en sus |                       |               |

\*TARIF DES FABRICANTS — Tous les fabricants de pneus publient des tarifs qui se ressemblent beaucoup. Leurs annonces dans les journaux offrent des réductions de 15 à 25% sur leur tarif. Canadian Tire, au contraire, coupe les prix du tarif de plus de 50%. Voyez et comparez!

## Quand le nylon de qualité normale suffit épargnez sur le Turnpike Standard ou De luxe

Si les pneus d'origine vous ont donné un bon service, ces deux-ci devraient vous satisfaire. En 2 robustes plis de câble nylon double force, ils égalent ou surpassent les normes de sécurité canada-américaines.

Le Turnpike de Luxe est assuré contre les risques routiers sans limite de millage ni de durée (voir les détails dans le catalogue). Pour le Turnpike Standard, le client assume lui-même les risques de la garantie à ce très bas prix.

| DIMENSIONS      | STANDARD          |                  | DE LUXE          |                   |
|-----------------|-------------------|------------------|------------------|-------------------|
|                 | NOIR<br>À CHAMBRE | NOIR<br>SANS CH. | NOIR<br>SANS CH. | BLANC<br>SANS CH. |
| 600/13          | —                 | 9.97             | 10.89            | 12.39             |
| 650/13          | —                 | 9.97             | 11.80            | 13.30             |
| 775/14 (750/14) | 9.97              | 10.97            | 12.94            | 14.44             |
| 825/14 (800/14) | —                 | —                | 13.91            | 15.41             |
| 560/15          | —                 | 9.97             | —                | —                 |
| 775/15 (670/15) | 9.97              | 10.97            | 12.98            | 14.48             |
| 815/15 (710/15) | —                 | 11.53            | —                | 14.99             |
| 845/15 (760/15) | —                 | —                | —                | 16.22             |
| 600/16          | 9.97              | —                | —                | —                 |

PRIX SORTIE-D'USINE pour tous les pneus Turnpike. Livraison à votre Magasin Canadian Tire. Port de 15 à 60¢ en sus par pneu, selon l'éloignement de l'usine. Plus même pour régions très éloignées. Sans reprise acceptable, 5% en sus. Pose 75¢ par pneu. Pas de Billets-Bonis.

REMBOURSEMENT  
**10% PAR MOIS**  
de votre dû

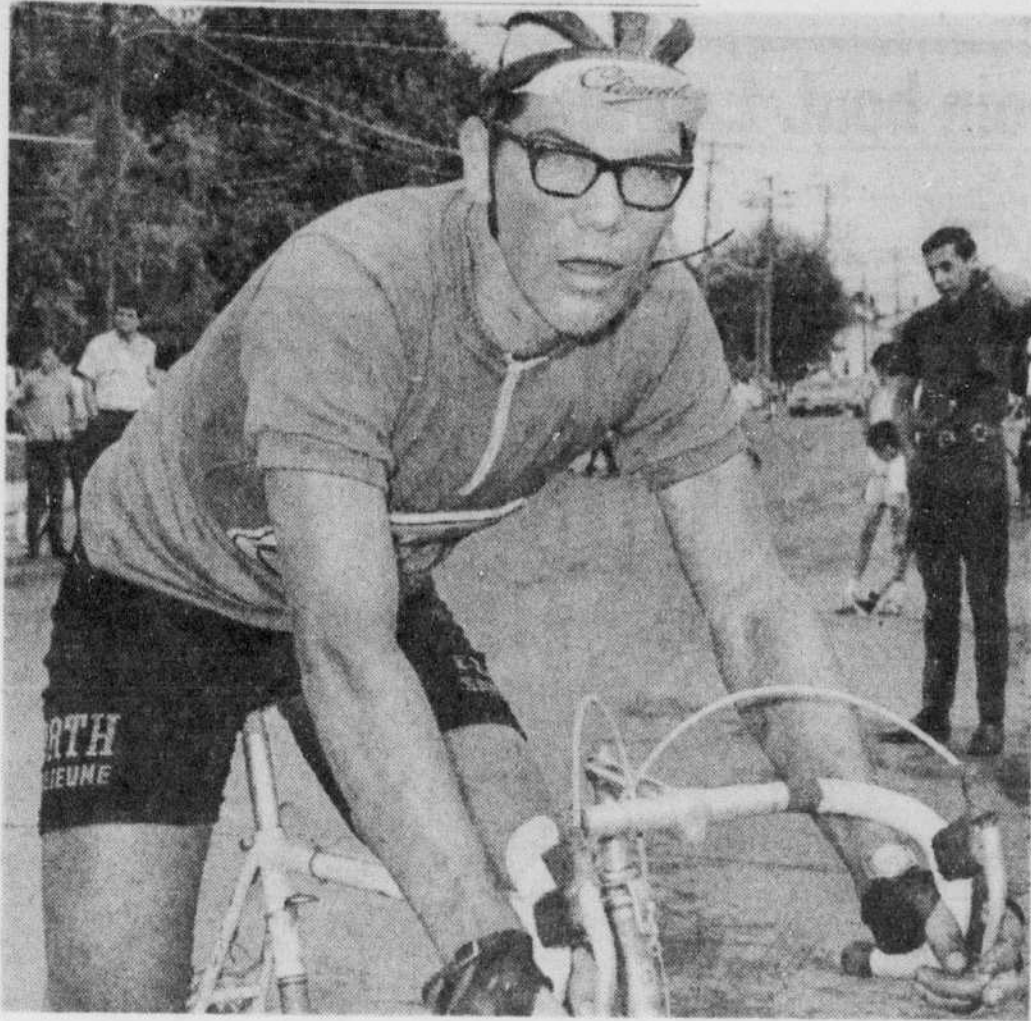


**CANADIAN TIRE**  
MAGASIN ASSOCIÉ

3% D'ESCOMPTE EN ARGENT CANADIAN TIRE sur tout achat comptant (région de Québec)







UN FUTUR GRAND CHAMPION — Le jeune Marc Blouin, de l'équipe Marché Sainte-Foy, a été la révélation du Grand Prix cycliste de la Chaudière. Il a remporté les

## Marc Blouin se révèle au Grand Prix de la Chaudière

par Paul-Henri DROUIN

SAINT-GEORGES — Le coureur Gilles Durand, de l'équipe Province de Québec, est le nouveau champion du Grand Prix cycliste de la Chaudière, et détenteur du maillot jaune de Vachon Inc. Il a emporté de justesse par 13 secondes sur Henry Witney, de l'équipe des États-Unis, après avoir couvert 350 milles en un temps de 13 heures, 39 minutes et 58 secondes.

Cependant, la révélation de cette compétition sportive est le jeune Marc Blouin, 16 ans, de l'équipe Marché Sainte-Foy. Il est le champion de la catégorie cadet et détenteur du maillot lilas Bo-Ski. Le temps enregistré par Blouin a été de 13 heures, 40 minutes et 51 secondes.

Cette 2e classique annuelle du Grand Prix cycliste de la Chaudière, est partie de Ville Saint-Georges, mercredi dernier, avec 68 coureurs et s'est terminée, hier après-midi, par un critérium de 30 milles à Ville Saint-Georges Ouest, dans la comté de Beauce. Il y avait 56 participants et le départ a été donné par le maire Marie-Louis Morin. Le gagnant de cette dernière étape a été le cycliste Arnold Matt, de l'équipe des États-Unis.

Le critérium de Ville Saint-Georges Ouest, a été disputé sur une chaussée très glissante, et celui qui s'est le plus signalé a été le jeune Marc Blouin. Sur

un trajet de 15 milles il était seul en tête avec une avance de plus d'une minute sur le peloton, et les milliers de spectateurs le long du parcours l'encourageaient pour qu'il remporte les honneurs de cette compétition. Il a été rejoint par les coureurs Henry Witney et Arnold Matt, de l'équipe des États-Unis, alors qu'il ne restait qu'une dizaine de milles. On se doit de souligner que le jeune Marc Blouin a parcouru cette étape de 30 milles avec une blessure à la cuisse gauche, due à une chute effectuée dans les limites du village de Saint-Côme, lors de la 9e étape de Lac-Etchemin à Ville Saint-Georges.

Au classement général, le championnat par équipe a été mérité par les coureurs des États-Unis, suivis des équipes Marché Sainte-Foy et de la Province de Québec.

### ETAPE CONTRE LA MONTRE:

Le coureur Tracy Wakefield, de l'équipe des États-Unis a été le gagnant de l'étape contre la montre, samedi matin, en parcourant le trajet de Lévis à Saint-Anselme, en un temps de 40 minutes et 22 secondes. Il a également remporté les honneurs de l'étape Sainte-Claire à Lac-Etchemin, après avoir couvert les 30 milles en 1 heure, 15 minutes et 40 secondes.

Hier matin, le départ de l'étape Lac-Etchemin à Ville Saint-

Georges, avec 56 participants a été donné par le député de Dorchester, M. Paul-Henri Picard. Le gagnant de ce parcours d'une cinquantaine de milles a été Butch Stinton, de l'équipe des États-Unis, avec un temps de 2 heures, 12 minutes et 35 secondes. Il était suivi de son coéquipier Tracy Wakefield avec un retard de 15 secondes.

### PREVISION:

Le Grand Prix cycliste de la Chaudière sera de nouveau présenté l'an prochain, et selon les renseignements obtenus, le départ et l'arrivée se feront de Lévis.

**CLASSEMENT GENERAL:**  
1. Gilles Durand, Province de Québec, 13 heures, 39 minutes et 58 secondes.  
2. Henry Witney, États-Unis, 13 heures, 40 minutes et 51 secondes.  
3. Arnold Matt, États-Unis, 13 heures, 40 minutes et 51 secondes.  
4. Marc Blouin, Marché Sainte-Foy, 13 heures, 40 minutes et 51 secondes.  
5. Tracy Wakefield, États-Unis, 13 heures, 41 minutes et 12 secondes.  
6. Pierre Levesque, Auto-Euro, 13 heures, 41 minutes et 12 secondes.  
7. Doug Hornick, Columbia-Canada, 13 heures, 42 minutes et 35 secondes.  
8. Real Dupré, Auto-Euro, 13 heures, 42 minutes et 35 secondes.  
9. Donald Westell, États-Unis, 13 heures, 42 minutes et 35 secondes.  
10. Michel Tremblay, Marché Sainte-Foy, 13 heures, 44 minutes et 7 secondes.

**CLASSEMENT PAR EQUIPES:**  
1. États-Unis  
2. Marché Sainte-Foy  
3. Province de Québec  
4. Auto-Euro  
5. Columbia-Canada  
6. Vincer-Richmond  
7. Ontario  
8. Foursie  
9. Auto-Euro Chambré  
10. Manitoba

La raison était bien simple. Les cotes d'écoute du hockey sont encore trop faibles aux États-Unis, et le réseau CBS a perdu \$400,000 dans cette aventure, l'an dernier.

La ligue Nationale de hockey a fait par le passé des concessions incroyables au réseau de télévision américain, allant jusqu'à se mettre à quatre pattes pour satisfaire le "giant". Or, la semaine dernière, il a été annoncé que la LNH avait fait de nouvelles concessions au réseau CBS et l'avait convaincu de remettre le hockey à l'écran américain pour une autre saison.

Sans connaître les détails de ces concessions, on s'imaginerait fort bien, à la lumière des événements passés, que la CBS manœuvrerait à sa guise et sans contraintes. Une vraie capitulation. C'est vraiment inquiétant quand un sport en arrive là. Un jour peut-être, si l'on continue dans cette voie, un réseau de télévision imposera-t-il la fantasia d'un match de hockey divisé en quatre tranches de quinze minutes plutôt qu'en trois périodes de vingt minutes?

La LNH n'avait reçu que \$3,600,000 pour son dernier pacte d'une durée de quatre ans avec le réseau américain. Le montant de la dernière transaction n'a pas été dévoilé. Le bureau de M. Clarence Campbell a-t-il honte de révéler ces chiffres? Car assurément c'est une pittance, CBS n'a marché, en fin de compte, que parce qu'on lui octroyait les premiers droits de négociations sur la diffusion de matches éventsuels entre club de la LNH et des équipes russe, tchèque ou suédoise.

Le hockey y est toujours allé de courbettes devant la TV. Et maintenant l'on se demande si la position draconienne maintenue jusqu'ici par la LNH devant l'éventualité d'un affrontement avec la Russie ne sera pas abandonnée pour "faire plaisir" à CBS.

Un match Russie-LNH est-il pour bientôt?

### Scènes loufoques

Le baseball présente quelques scènes loufoques depuis quelques jours avec les Richie Allen, Bob Skinner, Mayo Smith, Johnny Sain et Billy Martin prenant la vedette. Martin qui a toujours aimé la bagarre, n'a pu résister à l'envie de se servir de ses poings contre l'un de ses lanceurs, ce qui constitue l'une des scènes les plus étranges qu'on n'ait jamais vues dans le sport. Johnny Sain est considéré comme une autorité dans sa façon d'amener un lanceur à donner au-delà de ses ressources et les Tigers de Detroit regretteront de l'avoir mis à la porte. Pour ce qui est de l'affaire Allen-Skinner, le personnage le plus ridicule est le propriétaire Bob Carpenter qui sacrifie ses gérants (Gene Mauch, l'an dernier) au profit de l'indiscipliné Allen.

La ligue Provinciale de baseball fournit aussi ses moments de bonne comédie avec le directeur général Claude Bédard et le président Yvon Ellyson se relançant dans le journal. Ellyson a présenté Claude Bédard comme un maniaque des déclarations qui aime avoir son nom dans le journal. En fait, Ellyson conçoit l'administration d'un circuit comme la ligue Provinciale avec tout le monde marchant au pas, ce qui n'est pas une méthode condamnable, mais il est certain qu'il n'est pas dans la nature de Bédard d'accepter une autorité aussi absolue. Doux ces fréquents heurts.

# Double victoire de Thetford et Québec voit son championnat se "désagréger"

THETFORD MINES — A moins de beaucoup de chance d'ici la fin de la saison, les Indiens de Québec ont vu hier soir le championnat de la saison filer entre les doigts quand ils se sont rendus à Thetford Mines pour y subir deux revers, le premier par le compte de 7-5 et le second par le pointage de 11-6.

Avec la fin de semaine de trois défaites qu'on connue les Indiens, non seulement ils ont presque assurément perdu le championnat, mais ils se retrouvent en quatrième position sur un pied d'égalité avec les Braves de Plessisville, détenant une moyenne de .492 et affichant un retard de sept parties sur les détenteurs du premier rang.

Sept parties de retard à rattraper avec encore treize parties à jouer, voilà une dure tâche pour nos Indiens, surtout que les Royaux de Drummondville ont encore onze parties à disputer.

Si les Indiens gagnent plus souvent qu'à leur tour d'ici la fin et si Drummondville perd plus souvent à qu'à son tour, les hommes de Chico Heron ont encore une faible chance de décrocher les grands honneurs, mais la tâche ne sera pas facile, pour ne pas dire impossible.

### LE RESPONSABLE

Le grand responsable de la

mort des Indiens est l'excellent joueur de deuxième-but des Miners, Jeff Albies qui dans la première joute a fait produire quatre points et qui dans la seconde s'avérait une fois de plus le pilier offensif des siens avec quatre coups sûrs en six apparitions.

Dans la défaite de 7-5 des Indiens, Jeff Albies a cogné un circuit, un double et un simple en quatre apparitions. Les deux autres bons coigneurs des Miners dans ce premier affrontement ont été Jim Beckman et Felix DeLeon avec chacun une moyenne de trois coups sûrs en quatre visites au bâton.

Pour Québec, Larry Calton a su se faire remarquer avec deux coups sûrs en quatre essais.

Jerry Craft est celui qui a débuté la partie pour Québec au monticule et en quatre manches il a accordé 5 points et quatre coups sûrs à l'ennemi. Relevé par William De Jesus pour les deux dernières manches, ce dernier a été crédité de la défaite quand il a accordé 2 points et quatre coups sûrs.

Chez les lanceurs des Miners, John Nillmeyer a débuté la partie, mais a eu besoin de l'aide de Bates dès la deuxième manche, et ce dernier a été crédité de sa première victoire.

La deuxième défaite a été un

peu plus amère pour nos représentants dans la ligue Provinciale de baseball puisque les Miners l'ont emporté par le pointage de 11-6 en bombardant les lanceurs québécois de 17 coups sûrs.

Pascal Ramirez et Jesus Frias ont été les coigneurs de circuit pour les Miners tandis que Chico Heron et Gerry Marshall bouclaient le circuit pour Québec.

Les Miners ont croisé le marbre à cinq reprises dans la quatrième strophe de ce deuxième duel. Albies a ouvert la manche avec un double, puis Summerstad a été gratifié d'un but sur balles et Ramirez a cogné un circuit. Billy Bouier a suivi avec un simple, qui envoyait le lanceur débutant du Québec, Jack Van Vleck aux douches. Van Vleck fut remplacé par Robert McGuire, mais la première balle qu'il lança fut expédiée de l'autre côté de la clôture par Jesus Frias.

### CE SOIR

Les Indiens reviennent devant leurs partisans ce soir pour y recevoir la visite des Alouettes de Sherbrooke, à compter de huit heures.

Il est tout probable que Eduardo Acosta, détenteur d'un dossier de huit victoires et trois défaites soit désigné pour affronter les Alouettes.

Le voluteur de centre Jose

Si, qui faisant un retour dans l'alignement des Indiens à la suite d'une blessure à l'épaule, a aggravé cette blessure à la huitième manche quand il a fait une chute en courant pour attraper un ballon cogné par Marty Alston. Silva effectua le retrait mais dû quitter le terrain.

**GRANBY**  
Garcia, 2b, 4-0-0-0  
Guerin, 3b, 4-0-0-0  
Hickman, 1b, 4-0-0-0  
Gonzalez, cf, 4-0-0-0  
Hickman, 1b, 4-0-0-0  
Miranda, 2b, 4-0-0-0  
Wojcik, cf, 4-0-0-0  
Alston, 4b, 4-0-0-0  
Changier, 1b, 4-0-0-0

**THETFORD**  
Keefer, 2b, 4-0-0-0  
Vancey, cf, 4-0-0-0  
Soto, 3b, 4-0-0-0  
Nazzari, 1b, 4-0-0-0  
Heron, 1b, 4-0-0-0  
Heron, 1b, 4-0-0-0  
Heron, 1b, 4-0-0-0  
Heron, 1b, 4-0-0-0  
Heron, 1b, 4-0-0-0  
Heron, 1b, 4-0-0-0

**ENCORE SOTO**  
Hector Soto a une fois de plus défait les Indiens quand il a expédié l'offrande de De Leon de l'autre côté de la clôture en direction du champ gauche. Robinson a fait tout en son possible pour réussir l'attrapé, mais sans succès.

Ce circuit devait produire le point de la victoire pour Granby qui bataille ferme pour obtenir une place dans les séries de fin de saison.

Quant aux Indiens, cette défaite a fait vaciller la lueur d'espoir qui leur reste de décrocher le championnat de la saison régulière.

La fin de la partie a été des plus mouvementées puisqu'à la huitième manche les Indiens se sont servis de Gerry Marshall et de William DeJesus comme frappeur d'urgence, mais sans succès Marshall cognant un roulant à l'arrêt-court et de Jesus étant retiré sur trois prises.

A la neuvième strophe, les supporters des Indiens ont également été tenus sur le qui-vive.

Changer a accordé un but sur balles à Reggie Thomas puis ce

## Martin se fâche et "knockoute" son artilleur Boswell

BALTIMORE (PA) — Le gérant des Twins du Minnesota, Billy Martin a déclaré hier qu'il avait "knockouté" le lanceur Dave Boswell au cours d'une bataille à Detroit mercredi après que Boswell eut malmené le joueur de champ extérieur Bob Allison.

Boswell, qui aurait reçu 20 points de suture pour refermer des blessures au visage, n'a pas endossé l'uniforme des Twins pour leur série de la fin de semaine contre les Tigers de Detroit.

Le lanceur droitier, qui détenait une fiche de 12-9 et à l'extérieur au cours de sa carrière comme joueur, recut sept points de suture à la main droite qui était très enflée.

Allison s'est montré réticent à discuter de l'incident mais Martin a rapporté que le gros joueur de champ extérieur avait eu plusieurs dents défoncées et avait reçu des coups à l'oeil et dans le dos.

Martin a déclaré que l'incident avait commencé après que l'instructeur du personnel des lanceurs Art Fowler eut fait savoir que Boswell n'avait pas couru ses 18 à 20 tours réguliers avant la joute de mercredi à Detroit, quittant le terrain après en avoir couru seulement deux.

Martin, qui a déclaré que Allison était déjà intervenu plus tôt cette saison pour calmer Boswell après que ce dernier eut blâmé un coéquipier pour une défaite, a dit qu'il seconderait toute décision disciplinaire prise par le propriétaire du club, Calvin Griffith.

"Nous ne tentons pas de gagner des batailles, mais plutôt le championnat" a déclaré Martin.

"Dave a dit qu'il ne souvenait d'avoir frappé Allison mais rien d'autre" a expliqué Martin. "Mais moi je me souviens d'être sorti pour tenter d'arrêter la bataille. C'est à ce moment qu'il est venu vers moi et j'ai réagi naturellement".

## Richey et Faye Urban sont les champions canadiens en simple

TORONTO (PC) — Cliff Richey, pro indépendant de San Angelo, Texas, a défait dimanche le pro Butch Bucholz 6-4, 6-4, 5-7 et 6-0, pour remporter le titre masculin en simple aux championnats canadiens de tennis.

Chez les dames, Faye Urban a facilement disposé de Vicki Berner, de Vancouver, 6-2 et 6-0 pour mériter le titre et les \$200 qui l'accompagnent.

Richey a brisé les reins de son adversaire en brisant son service pour prendre une avance de 3-0 au quatrième set.

Le pro âgé de 28 ans, de Saint-Louis, semblait fatigué dans la dernière partie et était alamerici de Richey qui ne donnait aucun signe de fatigue.

En plus du titre, Richey a empoché \$2,000, tandis que Bucholz a mérité \$1,400. L'Australien John Newcombe et le Monténégrin Mike Belkin ont reçu \$1,000 pour être parvenus à la demi-finale.

Plus tard, Bucholz a fait équipe avec le Sud-Africain Ray Moore pour perdre aux mains de Newcombe et du pro Ron Holmberg, de Highland Falls, N.Y., 6-3 et 6-4.

L'équipe gagnante a divisé \$1,000 et les perdants \$600.

Mike Martin et Bill Higgins, des Bahamas ont remporté le double mixte aux dépens du

Torontois Harry Fauquier et de l'Anglaise Mary McNally, aux scores de 4-6, 6-2, et 6-2.

Chez les dames, la Montréalaise Andrée Martin et Jade Shiffman, de New York ont reçu \$300 chacune, tandis que Mlle Berner recevait \$100 pour s'être rendue jusqu'en finale.

Mlle Urban, qui avait perdu en finale, l'année dernière, avait remporté le titre en compétition fermée, la semaine dernière et était favorite pour répéter son exploit, en fin de semaine.

Belkin, pour sa part, s'était incliné 1-6, 2-6, 6-4 et 4-6 devant Richey.

### CLUB DE GOLF DU LAC BEAUPOUR

- Endroit idéal pour tournois et réceptions.
- "Green Fees" acceptés en tout temps.
- Conditions d'abonnement faciles.

Renseignements 849-4410

**Claude LAROCHELLE**  
CARREFOUR

### Dans une galère

Ainsi les Flyers de Philadelphie ont rejeté la candidature de Phil Watson après l'avoir longuement retenue. Watson, comme tout le monde, s'attendait à ce dénouement, mais il a été grandement déçu jeudi soir dernier quand la décision finale de Bud Poile lui a été communiquée par téléphone.

"J'ai été grandement déçu sur le coup, mais je pense que c'est un mal pour un bien, admet Watson. J'aurais bien aimé coacher les As de Québec, mais maintenant que tout est décidé et que j'ai l'occasion de réfléchir, je dois dire que je me serais embarqué dans une belle galère, à Québec. Je sais que Bud Poile aurait été de mon bord mais j'aurais travaillé avec des ennemis à Philadelphie. J'aurais été constamment épié, et j'aurais eu une grosse pression tout le temps. Je pense que j'aurais été misérable pendant tout l'hiver".

C'est bien mon avis également que Watson aurait eu ses moments difficiles. L'équipe de l'Amérique s'est sensiblement rajeunie depuis sa première expérience avec les As, et Phil est vraiment dans son élément avec les jeunes, mais il y avait d'autres obstacles. Il n'est pas aisé pour un instructeur de travailler, sachant que le sort de celui qui l'a engagé, en l'occurrence le directeur général du Philadelphie, dépend de sa réussite à la tête des As de Québec. Pas facile pour Bud Poile, et pas facile pour Phil Watson.

Je comprends bien le sentiment de Philémon dans cette histoire. Il croit qu'il avait droit à une "reprise". Quand il a piloté les As en 1966-67, il avait des problèmes personnels, et il a rencontré d'autres difficultés. Cet homme a été gagné par l'amertume quand il a vu que le contrat de trois ans qu'on lui avait accordé n'était pas respecté.

Aujourd'hui, remis de ses émotions, il croyait pouvoir faire la preuve de ses capacités à la tête des As.

Mais le tout vaut mieux pour lui. A Sorel, il recommencera à neuf dans une ambiance affranchie de mauvais souvenirs. Il travaillera avec des jeunes, et il a été prouvé maintes fois que Phil n'avait pas d'égale dans ce domaine.

### Match LNH-Russie pour bientôt?

Il était prévu dans les milieux avertis du hockey, particulièrement du côté de New York où l'on connaît l'humour des grands réseaux de télévision, que la Columbia Broadcasting System ne renouvellerait pas son contrat avec la ligue Nationale de hockey et que "la partie de la semaine" disparaîtrait des ondes américaines, l'hiver prochain.

Aux 5 magasins associés: **TOUT (excepté le poisson) POUR COMBLER L'AMATEUR DE PECHE!**

**Le calendrier du pêcheur**

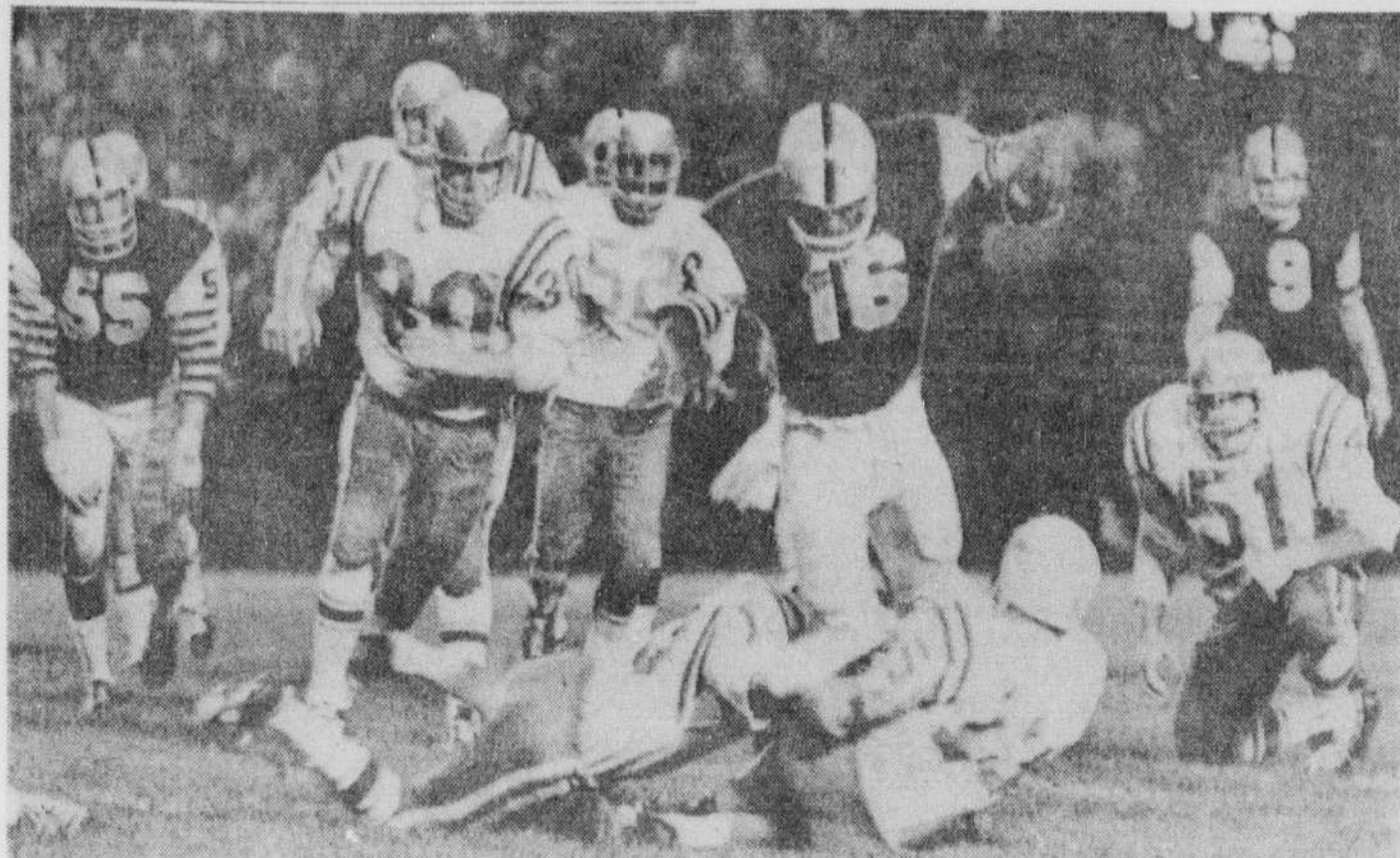
| Dates | 6 a.m. à 10 a.m. | 10 a.m. à 2 p.m. | 2 p.m. à 6 p.m. | 6 p.m. à 11 p.m. |
|-------|------------------|------------------|-----------------|------------------|
| 11    |                  |                  |                 |                  |
| 12    |                  |                  |                 |                  |
| 13    |                  |                  |                 |                  |
| 14    |                  |                  |                 |                  |

Tres bon  
Bon  
Possible  
Mauvais









BETHEA EST ARRETE — Willie Bethea des Tiger-Cats de Hamilton force dans la ligne défensive des Alouettes de Montréal pour un gain, au cours d'une joute de la ligue

Canadienne de football présentée samedi à Hamilton. Les Alouettes ont enregistré un touché de dernière minute pour s'en tirer avec un match nul de 22-22. (Téléphoto PC)

# Les Alouettes "jouent dans le noir" et annulent 22-22

HAMILTON (PC) — Les Alouettes de Montréal ont profité d'une panne d'électricité, samedi soir, au stade Civic pour marquer un touché converti dans la dernière minute de jeu et ainsi faire match nul 22-22 avec les Tiger-Cats de Hamilton.

Les 23,215 spectateurs ont vu... ou ont essayé de voir, le quart recrue Sonny Wade diriger une poussée victorieuse dans la demi-obscureté avec 92 secondes à jouer pour procurer à l'équipe montréalaise son premier point au classement de la division Est de la Ligue canadienne de football.

Les Tiger-Cats ont pour leur part été relégués au deuxième rang, un point derrière Ottawa mais un devant Toronto.

Le flaqueur recrue Tom Cassese a compté deux touchés pour les Alouettes, le dernier dans la demi-obscureté, tandis que le demi Dennis Duncan enfilait l'autre. Le géant John Baker a botté deux transformations tandis que Wade bottait deux simples.

dis que le demi Dennis Duncan enfilait l'autre. Le géant John Baker a botté deux transformations tandis que Wade bottait deux simples.

Dave Fleming a marqué deux touchés pour Hamilton et Tommy-Joe Coffey l'autre, en plus d'un converti et d'un placement de 39 verges.

Carroll Williams a été envoyé dans la mêlée au début du quatrième quart mais n'a rien fait qui vaille.

Les Alouettes venaient de prendre possession du ballon à la suite d'un botté de dégagement lorsque plusieurs lumières se sont éteintes. Montréal était à sa propre ligne de 34 verges avec 1:32 à jouer.

en-dessous de l'estrade principale—dont le vestiaire des Tiger-Cats.

C'est la première fois qu'une telle chose se produit au stade Civic et personne à date n'a pu l'expliquer.

Les Alouettes ont très bien fait côté statistiques, en gagnant 268 verges dans les airs, contre 183 pour Hamilton, qui a toutefois eu le meilleur au sol avec 156 verges contre 121 pour Montréal.

Wade a réussi 15 passes en 29 tentatives pour 264 verges, tandis que Zuger complétait 15 passes sur 26. Les Alouettes ont réussi 20 premiers essais contre 17 pour les locaux.

Cassese a été le meilleur receveur avec des gains de 105 verges avec six attrappés, tandis que Coffey en amassait 81 en autant d'essais pour les Tiger-Cats.

Duncan a grugé 88 verges au sol en 13 tentatives, comparativement à 80 pour son homonyme Willie Bethea.

| Premier quart                                  |       |
|------------------------------------------------|-------|
| Hamilton: Passe de 5 verges de Zuger à Fleming | 9:22  |
| Deuxième quart                                 |       |
| Montréal: Simple de 43 verges de Wade          | 8:26  |
| Montréal: Course d'une verge de Duncan         | 10:03 |
| Hamilton: Course de 2 verges de Fleming        | 13:33 |
| Troisième quart                                |       |
| Montréal: Passe de 35 verges de Wade à Cassese | 1:36  |
| Hamilton: Passe de 11 verges de Coffey         | 4:02  |
| Montréal: Simple de 60 verges de Wade          | 5:30  |
| Quatrième quart                                |       |
| Hamilton: Placement de 39 verges de Coffey     | 11:06 |
| Montréal: Passe de 4 verges de Wade à Cassese  | 14:42 |
| Converti par Baker                             |       |
| Temps officiels                                |       |

## Malgré un 76, Bob Cox l'emporte à Vancouver

VANCOUVER (PC) — Bob Cox, de Richmond, C.B., a survécu hier à une ronde désastreuse pour remporter le championnat de l'Association canadienne de golf professionnel avec une priorité d'un coup sur Ron Willey, de Vancouver.

Cox, qui a empoché \$5,000 des \$25,000 offerts en bourses, a joué une ronde finale de 76, quatre au-dessus de la normale lui donnant un total de 280 pour 72 trous.

Willey, qui prenait part à son premier championnat de l'Association canadienne, a reçu \$3,500. Il a raté un eagle au 18e vert quand la balle est demeurée sur le bord de la coupe.

Le vétéran Al Balding, de Toronto, qui partageait la première position à l'issue de la ronde initiale, a remis une carte de 72 pour terminer sur un pied d'égalité au troisième rang avec

Moe Norman, de Gifford, Ont., avec 282. Ils ont empoché \$2,000 chacun.

Stan Homenuik, de Dauphin, Man., a récolté \$1,200 pour une cinquième place, découlant d'une ronde finale de 69 pour un total de 284.

Son frère Wilf, vainqueur du tournoi, en 1966, s'est classé sixième deux coups derrière Stan. Il a empoché \$1,000.

**TROU D'UN COUP**

Samedi, Alex Llynk, d'Edmonton, avait réussi un trou d'un coup au troisième vert long de 206 verges. Llynk n'a toutefois pas terminé parmi les meilleurs.

Parmi les Québécois, deux golfeurs ont terminé ex aequo avec 291. Il s'agit de Gerry Proulx, de Deux-Montagnes, Jack Bissegger, de Ste-Julie, tandis que Phil Grioux, de Montréal, clôturait à 293.

Trevor Bateman, de Lasalle a joué un total de 298, tandis que Jean-Guy Périard, de Boucherville, totalisait 300.

Pat Fletcher, de Montréal, a joué 303, Alan Ogilvie, de Dorion, 304, Norm Hunt, de Saint-Bruno 306, André Gagnier, de Laval, 307, Norm Doyle, de Montréal, 307.

Henri Chatelain, de Deux-Montagnes a remis des cartes totalisant 312, de même que Bill Kerr, de Pointe-Claire, tandis que Stan Baird, de Caughnawaga, totalisait 314 et Luc Brien, de Saint-Luc 316.

**CLASSEMENT**

Cox, Richmond, C.B. \$5,000, 66-68-70-76-280  
Willey, Vancouver \$3,500, 70-70-68-73-282  
Balding, Toronto \$2,000, 66-71-73-72-282  
Norman, Gifford, Ont. \$2,000, 72-69-70-71-282  
Homenuik, Dauphin, \$1,200, 73-68-74-73-284  
W. Homenuik, Winnipeg \$1,000, 74-72-70-70-286



### Siffert et Ahrens vainqueurs

VIENNE (UPI) — Jo Siffert de Suisse et Kurt Ahrens d'Allemagne de l'Ouest, à la conduite d'une Porsche 917, ont décroché hier le Grand Prix d'Autriche sur une distance de 1,000 kilomètres.

La course, disputée sur la toute nouvelle piste d'Oesterreichring à Zellweger, compte pour le championnat mondial des manufacturiers.

Le Belge Jacky Ickx, vainqueur à Le Mans et à Nurburgring, était demeuré en tête durant presque toute la course, mais il a dû abandonner ses espoirs de victoire après le 100e tour, lorsque son auto Guld-Mirage équipée d'un moteur Ford a révéilé un défaut dans son système de conduite. Siffert et Ahrens ont gagné l'épreuve en 5 heures, 23 minutes, 36,98 secondes pour les 170 tours.

### Premier rang à l'enjeu

EDMONTON (PC) — La possession du premier rang dans la Division Ouest de la ligue Canadienne de football, sera à l'enjeu ce soir alors que les Eskimos d'Edmonton feront face aux Roughriders de la Saskatchewan dans leur première confrontation de la saison 1969.

Les Eskimos et les Roughriders ont chacun deux points au sommet mais Saskatchewan a l'avantage d'une joute. Edmonton a une fiche de 1-1 tout comme les Stampede de Calgary et les Blue Bombers de Winnipeg. Les Lions de la Colombie-Britannique sont dans la cave avec deux défaites.

Les deux clubs ont des blessés mais il semble que cela n'affectera aucunement le rendement de l'un ou l'autre des adversaires.

### Coupe Wightman

CLEVELAND, Ohio (AFP) — L'équipe féminine des États-Unis n'a plus qu'un seul match à remporter, sur trois qui restent à disputer, pour assurer son 34e succès dans la "Wightman Cup" et prendre ainsi sa revanche sur sa rivale britannique qui l'avait défaits, l'année dernière, à Wimbledon.

Après la deuxième journée de la rencontre, hier sur les courts en asphalte de Cleveland, les américaines mènent en effet par 3 à 1. Un huitième succès des Britanniques dans cette épreuve qui de disputé depuis 1923 apparaît de plus en plus improbable.

Mme Christine Janes et sa jeune sœur Nell Truman, mettant à profit une défaillance de Valerie Ziegenfuss, ont bien réussi à renverser la situation dans le double et à apporter son premier point à la Grande-Bretagne, préservant ainsi l'intérêt de la dernière journée. Mais en perdant son simple, plus tôt dans l'après-midi, l'ancienne championne internationale de France et d'Italie, a pratiquement condamné son équipe.

**On ne les "retient" plus**

CARACAS (UPI) — Vingt-cinq joueurs de baseball japonais, retenus comme "otages" à Caracas depuis le mois d'avril à cause de factures d'hôtel non payées, doivent partir pour les États-Unis aujourd'hui ou demain.

Le délai dans le départ des Japonais, membres des Dragons de Tokyo, a été attribué par le vice-président Paul May de la ligue Global, aux "difficultés à régler les derniers papiers".

Un ordre de la Cour défendant le départ des joueurs, a été levé récemment à la suite d'un règlement partiel des notes d'hôtel pour leur logement à Caracas. L'avocat de la poursuite, Gabriel Bentata, s'est dit surpris samedi d'apprendre que les joueurs n'étaient pas encore partis.

### Graebner sort vainqueur

SOUTHAMPTON, New York (UPI) — Le premier semé Clark Graebner de New York a battu son camarade de la coupe Davis Bob Lutz de Los Angeles, par 6-2, 6-2, 6-4 hier, pour mériter le championnat du tournoi de tennis Invitation de Meadow Club pour des bourses de \$12,000.

Graebner, semé no 2 aux États-Unis, a profité de deux bris de service dans les deux premiers sets et est ensuite venu de l'arrière au troisième, pour gagner les cinq dernières parties du match. Les joueurs de la coupe Davis ont du combattre un fort vent que Graebner a été mieux en mesure de combattre que Lutz.

### Les meilleurs absents

MONTRÉAL (PC) — Plus de 270 nageurs de toutes les parties du Canada devaient arriver à Montréal en fin de semaine pour participer aux championnats canadiens de natation, qui auront lieu à la piscine olympique de Pointe Claire du 11 au 15 août. Un nombre élevé de records canadiens devrait tomber mais les chances de records mondiaux sont plus rares. La principale raison dans ce dernier cas est que nos principaux espoirs comme Elaine Tanner, Ralph Hutton et Sandy Gilchrist seront absents.

Mlle Tanner pourrait bien agir comme officiel, car elle ne s'entraîne pas actuellement et il en est de même pour Gilchrist qui est coach à Beaufort.

Quant à Hutton il participe aux concours nationaux des États-Unis. "Il est malheureux que les deux championnats nationaux entrent en conflit", dit de George Gate, directeur de natation à Pointe Claire et ancien coach de l'équipe olympique du Canada. "Ralph nage sous les couleurs du Foothills Club de Californie et croit qu'il doit nager pour eux".

**Willis avec Houston**

HOUSTON (UPI) — Les Astros de Houston ont fait l'acquisition de Ron Willis, 26 ans, du club-ferme Tulsa des Cardinals de Saint-Louis samedi.

Willis, un droitier, avait commencé la saison avec les Cards. Il avait une fiche de 2-3 avec un jeu passé.

Skip Gunn a été envoyé sous option au club Oklahoma City par les Astros afin de faire place à Willis.

**Décision copieusement huc**

EDMONTON (UPI) — Le champion poids léger du Canada Al Ford a remporté une décision partagée loin d'être populaire sur son rival Beto Maldonado, de Sonora, Mexico, dans un combat de 10 rondes disputé à Edmonton vendredi soir.

Maldonado, qui se bat à Los Angeles, pesait 132 livres contre 134 pour Ford. Il n'y eut aucun voyage au tapis dans cette bataille contestée. C'était la 29e victoire consécutive de Ford depuis qu'il est devenu professionnel il y a deux ans. Le verdict a été copieusement hué par une foule d'environ 2,000 amateurs.

Dans un match poids coq, le boxeur d'Edmonton Billy

## Thetford désire une nouvelle franchise

par Fortunat MARCOUX

THETFORD MINES — Un groupe de sportifs de Thetford Mines sollicite une nouvelle franchise dans la Ligue de hockey junior A du Québec lors de la prochaine réunion des dirigeants de ce circuit, prévue pour samedi prochain.

Une grande offensive en ce sens a été déclenchée à la suite de l'annonce imprévue de la vente de la franchise des Canadiens de Thetford Mines aux Castors de Sherbrooke, de la défunte ligue Provinciale senior du Québec, pour la somme de \$30,000, mercredi le 30 juillet dernier.

Bien que les chances de réussite soient faibles, la gent sportive de la région de l'Amiante conserve un certain espoir. Chose certaine, avant de s'avouer vaincue définitivement, elle veut tout mettre en œuvre pour que Thetford demeure dans le circuit junior A.

Il semble bien cependant que les gouverneurs de la ligue soient peu enclins à accorder une autre franchise en raison du fait que la prochaine saison de hockey avance à grands pas.

Mais, avons-nous appris, le président du circuit, M. Bob Le-

bel, aurait admis que le cas de Thetford était un cas spécial qui méritait de recevoir une certaine considération.

La décision finale sera prise par les gouverneurs (représentant de chaque équipe ayant droit de vote) du circuit, samedi prochain. D'ici là, des pressions seront faites auprès de ces personnes pour qu'elles accordent leur appui à la demande de franchise qui sera sollicitée par le groupe thetfordois. Ce dernier serait assuré de l'appui du club de Drummondville.

### LOURDE TACHE

Une lourde tâche attend le groupe de sportifs qui veulent réorganiser le hockey junior A à Thetford. En effet, ces personnes veulent se présenter devant les dirigeants de la ligue avec un bagage de 1,000 billets de saison vendus au prix de \$40 l'unité, de résolutions favorables adoptées par les conseils municipaux de la région, de nombreux télégrammes envoyés par les corps intermédiaires locaux et régionaux, ainsi qu'une longue pétition portant la signature de plusieurs centaines de fervents du hockey dans la région de l'Amiante qui veulent que Thetford continue à être représentée dans le circuit junior A.

La vente des billets de saison aura lieu demain. Cette grande opération sera soulignée par un défilé dans les principales artères auquel prendront part des anciens porte-couleurs de l'équipe locale.

Le groupe de sportifs qui tentent de sauver le hockey junior A à Thetford, ont formé un bureau de direction provisoire se composant de Réginald Lafrance, gérant de l'aréna, président, Denis Rousseau, conseiller municipal, vice-président, Jacques Duquette, secrétaire, Marius Groleau, Wilfrid Mc Caffrey, Jude Laferrière, Yvan Métivier, Thomas Lessard, Jean Faucher, Paul Vachon et Réjean Arguin, pilote des Canadiens juniors l'an dernier.

Par ailleurs, les autorités municipales de Thetford doivent rencontrer ce soir les membres des "Sports de Thetford Mines Inc.", organisme qui exploitait la franchise des Canadiens avant de la vendre aux Castors de Sherbrooke.

Les discussions porteront sur le bail d'une durée de trois ans que la compagnie Sports T.M. avait signé avec la municipalité l'an dernier pour la location de l'aréna (\$5,000 pour la saison régulière, \$1,000 pour les éliminatoires). La compagnie pouvait résilier l'entente avant le 1er mai de l'année suivante, ce qui n'a pas été fait pour la saison 1968-70 puisque la vente de la franchise n'était pas prévue.

## Membre de l'équipe de la coupe Ryder? Still roule 65 et triomphe par deux coups à Milwaukee



### Athlétisme

La finale des Vie Jeux régionaux du Conseil régional des loisirs de Québec se tiendra dimanche prochain au Séminaire Saint-Augustin et à l'École normale Notre-Dame de Foy, à Cap-Rouge.

Cette finale groupera les meilleurs athlètes de trois catégories d'âges qui ont participé à des éliminatoires dans six secteurs de la région de Québec. Ces jeux comprennent six sports: athlétisme, natation, volleyball, soccer, tennis, badminton et baseball.

Les athlètes arriveront sur place à neuf heures dimanche matin et les premières épreuves de la grande finale commenceront à 10 heures, pour l'athlétisme, le badminton, le tennis et le soccer. Les épreuves de natation et les matches de volleyball commenceront à 1:30 heure de l'après-midi.

A St-Anselme, Dorchester, sera tenue aujourd'hui une compétition d'athlétisme, piste-pelouse sur le terrain de l'Institut.

Plus de 200 participants dans les catégories "Pee-Wee", "Bantam" et "Midget" et résidant dans 24 paroisses, des Comtés de Lévis, Bellechasse, Dorchester, et Beauce, prendront part aux diverses compétitions.

Ces éliminatoires sont organisées par le Conseil régional des loisirs de Québec.

### Cyclisme

Le Service des Loisirs de Giffard fait part à la population qu'une course cycliste de 25 milles en circuit fermé, aura lieu mardi à Giffard sous la présidence d'André Voyer. Le départ aura lieu à 7 heures à l'intersection des rues Saint-David et Arthur-Grenier. Le parcours empruntera les rues Arthur-Grenier, Saint-Georges, boul. Hawey et Saint-David.

### Golf

C'est lundi le 18 août que se déroulera le tournoi annuel de golf des barbiers-coiffeurs et coiffeuses au Club Courville. Les trophées "H. Chalut" et

### "Laboratoires Lys Parisiens", seront à l'enjeu dans ce tournoi.

Un concours de putting sera tenu au cours de la journée pour ceux qui ne participeront pas au tournoi et des prix seront attribués à chaque participant. Les dépôts s'effectueront à compter de 8 heures du matin jusqu'à midi.

En cas de mauvais temps le tournoi sera remis au 25 août. Ceux qui désiraient s'inscrire sont priés de communiquer avec A. Lauzon 683-2238 ou Robert Bastien 623-7680.

### Stock-car

Devant la plus forte assistance jamais vue, Marcel Coriveau a remporté hier après-midi à l'autodrome Sainte-Thérèse les deux tranches de 100 tours pour devenir le nouveau champion provincial Molson au volant d'une puissante Corvair.

Corvair a brillé sur toute la ligne. Tout d'abord, il a franchi les deux tours d'éligibilité en 41,82 secondes pour mériter la première place devant les Québécois Serge Giguère (41,85) et Philippe Paré (42,05). Puis dans les premiers 50 tours, il a pris les devants dès le départ pour ne plus se faire dépasser. Et dans la deuxième tranche des 100 tours, il partit dernier pour dépasser tout ses concurrents et devenir le champion incontesté du Québec.

Même avec une forte délégation de conducteurs montréalais, les Québécois ont pris la vedette à peu près à tous les points de vue. Le champion provincial 1968, Philippe Paré a terminé au second rang dans la première tranche devant Paul Hamel de Montréal. Dans la seconde tranche, Jean-Claude Guibault se classa 2e Jacke Lessard 3e et Jean-Claude Gratton 4e. Vingt-huit voitures ont pris le départ de ce championnat Molson "Late Model Sportman".

Dans la classe "Hobby" c'est le conducteur de Montréal, le 28 de Serge Roch qui a eu raison de Normand Groleau de Montréal et de Gilles Fontaine de Québec, alors que 39 voitures ont accepté le signal du départ.

### Stock-car

Devant la plus forte assistance jamais vue, Marcel Coriveau a remporté hier après-midi à l'autodrome Sainte-Thérèse les deux tranches de 100 tours pour devenir le nouveau champion provincial Molson au volant d'une puissante Corvair.

Corvair a brillé sur toute la ligne. Tout d'abord, il a franchi les deux tours d'éligibilité en 41,82 secondes pour mériter la première place devant les Québécois Serge Giguère (41,85) et Philippe Paré (42,05). Puis dans les premiers 50 tours, il a pris les devants dès le départ pour ne plus se faire dépasser. Et dans la deuxième tranche des 100 tours, il partit dernier pour dépasser tout ses concurrents et devenir le champion incontesté du Québec.

Même avec une forte délégation de conducteurs montréalais, les Québécois ont pris la vedette à peu près à tous les points de vue. Le champion provincial 1968, Philippe Paré a terminé au second rang dans la première tranche devant Paul Hamel de Montréal. Dans la seconde tranche, Jean-Claude Guibault se classa 2e Jacke Lessard 3e et Jean-Claude Gratton 4e. Vingt-huit voitures ont pris le départ de ce championnat Molson "Late Model Sportman".

Dans la classe "Hobby" c'est le conducteur de Montréal, le 28 de Serge Roch qui a eu raison de Normand Groleau de Montréal et de Gilles Fontaine de Québec, alors que 39 voitures ont accepté le signal du départ.

### Harm Ottenbros est champion sur route

ZOLDER (AFP) — Le Hollandais Harm Ottenbros a enlevé le titre de champion du monde professionnel sur route en battant au sprint le Belge Julien Stevens. L'Italien Dancelli a pris la troisième place et le Belge Guido Reybroeck la quatrième.

UN SEUL ENDROIT A QUEBEC!

**RESSORTS**

Alphonse BLONDEAU & Fils Ltée

- AIR LIFT
- COLONNE DE DIRECTION
- ROTULES
- AMORTISSEURS
- ETC.

POUR AUTOS ET CAMIONS DE TOUTES SORTES

145 BOUL. DES CEDRES  
HEURES D'AFFAIRES SUR SEMAINE 8h. à 5h.30 p.m. - LE SAMEDI FERME

TEL: 626-6941

ESCOMPTE 10% à 35% SUR RADIOS ET STEREO D'AUTOS. Dans les marques METRO, BLAUPUNKT, PHILIPS.

**CHARGE X**

**québec RADIO d'auto**

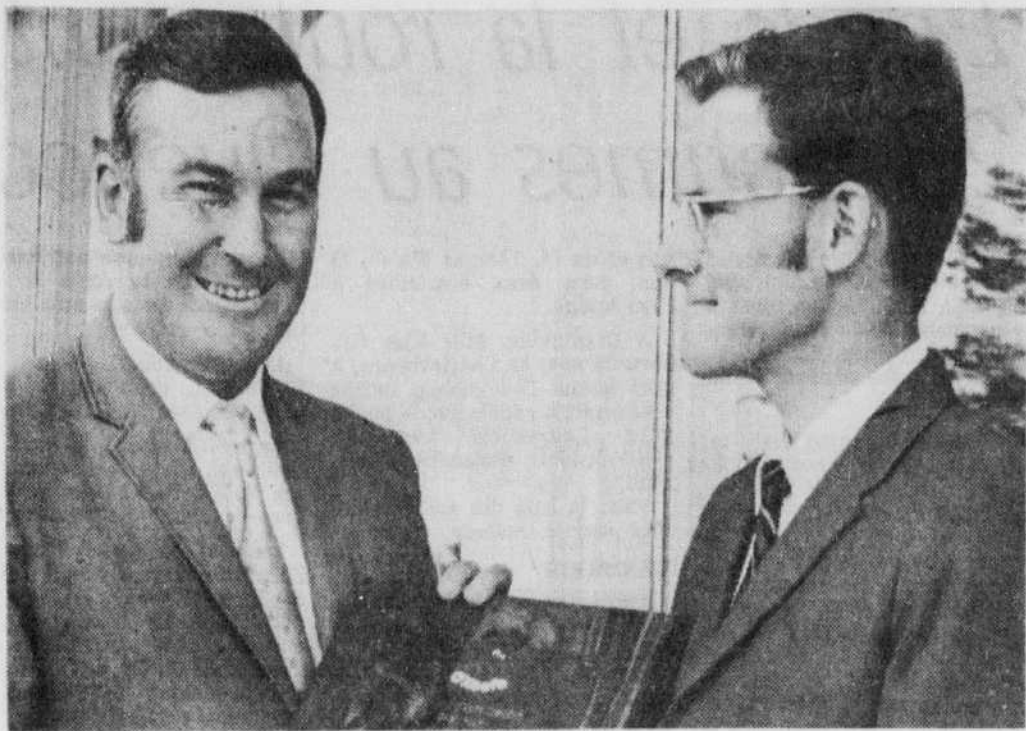
VENTE - INSTALLATION - REPARATION

3004 AVE ROYALE - GIFFARD - 663-7332

**macdonald's menthol pur-bout filtre**

LONGUEUR ORDINAIRE ET KING SIZE 20 ET 25





VAINQUEUR AU CLUB LEVIS — André Gagné du club Royal Québec, à droite, reçoit des mains de Claude Brunelle le trophée

du championnat du tournoi de golf amateur disputé en fin de semaine au club Lévis.

# Kasan remporte le "Québec District" pour une deuxième année consécutive

par Claude GOYETTE

Serge Kasan ne s'est pas laissé impressionner par la présence des skieurs de la région de Trois-Rivières ni par celle des membres de l'équipe du Québec aux Jeux d'été d'Halifax et a conservé pour une deuxième année consécutive le championnat de la compétition de ski nautique "Québec District" et le trophée emblématique Claude TV Dupuis.

Serge s'est classé premier dans le combiné qui comprenait des épreuves de slalom, de saut et de figures. Kasan a remporté le slalom chez les seniors alors qu'il a réussi à franchir 24 bouées comparativement à 16 pour Michel Verreault et à 13-12 pour Henri Rinfret. Il est à noter que Serge s'est même permis de battre les membres de l'équipe du Québec qui n'ont pu compléter leur dernière passe. Dans les épreuves de saut,

Kasan a dû céder la vedette à Claude Trahan de Trois-Rivières qui a exécuté un saut de 100 pieds sur un tremplin de 5 pieds 8 pouces à une vitesse de 35 milles à l'heure; il a été suivi de Claude Dupuis avec un bond de 90 pieds et Guy Voyer avec un saut de 82 pieds.

Les membres de l'équipe du Québec ont donné une exhibition très impressionnante alors que Pierre Plouffe a exécuté des sauts de 97, 107 et 100 pieds en plus de démontrer une force de caractère peu commune; Marc Perreault a bondi pour des sauts de 92, 94 et 102 pieds et Jacques Scotte s'est signalé en sautant 84, 95 et 92 pieds. Les autres membres ont eux aussi tiré leur épingle du jeu.

Dans les épreuves de figures, Kasan s'est classé deuxième immédiatement derrière Claude Dupuis qui a démontré une très grande virtuosité et une maîtrise quasi parfaite de ses skis.

Claude Olier a pris le troisième rang.

## LES JUNIORS

Les juniors ne se sont pas laissés dâmer le pion et ce sont eux qui ont inauguré la compétition de brillante façon; ils ont tracé la voie à leurs aînés.

Claude Rondeau s'est tout particulièrement mis en évidence dans cette catégorie en se classant premier dans le slalom et les figures pour triompher dans le combiné. Il ne faudrait pas passer sous silence la ma-

jeur du Québec a émerveillé les spectateurs par sa grâce et son style impeccable. Elle a parcouru le tracé du slalom deux fois avant de faire une chute. Elle a bondi dans les airs pour des sauts de 71, 70 et 66 pieds en démontrant une technique qui faisait l'envie de plusieurs compétiteurs.

Malgré la température peu clémente et plus de trois heures de retard, les compétitions ont soulevé l'intérêt des spectateurs. Il est vrai que les com-

mentaires humoristiques de Claude Dupuis ont permis un bon moment de détente et se sont avérés fort intéressants pour meubler les vides inévitables qui prenaient place entre les épreuves. La participation des Trifluviens et de l'équipe du Québec a elle aussi apporté beaucoup de vie et de compétition à cette classique de ski nautique. Cette épreuve n'existe que depuis trois ans mais elle prend déjà une tournure plus grande.

## Golfers du Royal Québec en vedette dont André Gagné vainqueur à Lévis

par Jacques ARTEAU

Les golfeurs du club Royal Québec ont pris la vedette en fin de semaine lors de deux tournois de l'Association provinciale de golf, district de Québec, aux clubs Lévis et Lorette.

Pour jouer sa première ronde sous la normale à Lévis, André Gagné du Royal Québec a choisi une journée de compétition, tournant un 71 hier après-midi pour gagner le tournoi amateur O'Keefe. Pendant ce temps, à Lorette, Louis Amyot et Michel Taché du Royal Québec également, ont uni leurs efforts pour sortir vainqueurs du tournoi deux balles, meilleure balle, avec une ronde de 69.

### AU CLUB LEVIS

"Après deux vides de trois putts, sur les deuxième et troisième trous, tout a été pour le mieux" de commenter André Gagné après avoir décroché sa première victoire importante de la saison. J'ai commencé à jouer pour de bon après un deuxième birdie au 8e trou", a-t-il expliqué. Plus tard, il a réussi quatre autres birdies aux 10e, 12e, 13e et 15e trous pour s'acheminer vers la victoire.

Un autre golfeur du Royal Québec, Paul Pouliot prit la

deuxième place avec une ronde de 73, suivi de deux membres du club Lévis, Gilles Soucy et Guy Boulanger qui ont joué chacun 74. Robert Gagné du Royal Québec a complété le classement des cinq premiers avec une ronde de 75.

Les golfeurs de classe "B" et "C" ont joué samedi et deux membres du club Lévis ont réalisé les meilleures rondes dans les deux classes. Raymond Robitaille fut le vainqueur dans la classe "B" avec une ronde 78, l'emportant par un coup sur Roger Côté du même club. Rod Ferland du club Courville finit troisième avec 82. Dans la classe "C", Yvan Maheu joua la meilleure ronde, 88 deux coups de mieux que Roger Paquet du club Lorette et A. Fleury du KI-8-Eb suivit avec 91.

Les meilleurs pointages nets dans les trois classes furent enregistrés par Jacques Bégin, Le Portage, 66; Serge Oulmet, Saint-François de Laval, 65 et Gilles Larouche, Lévis 64.

Environ 200 golfeurs ont pris part au tournoi du circuit provincial O'Keefe, dont une cinquantaine dans la classe "A". Le circuit provincial amateur sera complété à Drummondville la semaine prochaine et finale-

ment à Trois-Rivières la semaine suivante avec une compétition pro-amateur.

### A LORETTE

Avec une ronde de trois coups de mieux que la normale, Louis Amyot et Michel Taché du Royal Québec furent les vainqueurs du tournoi par équipes au club Lorette hier, dans la classe "AA". Un autre duo du Royal Québec, Denis LeFrançois et Roger Vézina, a également triomphé dans la classe "A" après un trou supplémentaire nécessité par une double égalité avec Hervé Pepin et E. Burke de Donnacona, à 73.

Deux autres équipes du Royal Québec, Claude Bédard et Magella Gagné, Pierre Rossignol et Robert Bourassa, ont produit une triple égalité avec Guy Sirois et Michel Ferland du club Lorette, pour la deuxième place dans la classe "AA", avec 71. Une triple égalité à 74 fut également enregistrée pour la troisième place dans la classe "A" avec deux équipes du club de L'Orléans, Michel Laflamme et Pierre-Gilles Châtigny, Jacques Gagnon et Tony Simard, et l'équipe de Édouard Villeneuve et Michel Bérubé du club Lorette.

Dans la classe "B", Léo Langlois et Paul Horth du club Lorette ont réussi le meilleur pointage, 73. Trois équipes ont fini ex-aequo en deuxième place, Y. Brière-G. Brière, Jean-Paul Doré et François Pouliot et Claude Bédard et Charles Bellavance.

## Les Américains victorieux

COPENHAGUE (AFP) — Les États-Unis ont remporté hier les onzièmes championnats du monde de ski nautique qui se sont déroulés du 4 au 10 août sur le lac de Bagsvaerd, près de Copenhague.

L'Américain Mike Suyderhoud a officiellement remporté le titre de champion du monde au combiné (slalom - figures-saut) cependant que sa compatriote Elizabeth Allan s'est adjugée le titre mondial féminin, également au combiné.

Jean Perrault, de Sherbrooke, a terminé au douzième rang en finale avec un saut de 85 pieds.

## résultats à QUEBEC

### HIER

#### COURSE No 1

4-W T. Dorn, Y. Pelchat, \$3.10, 3.20, 3.00; 5-The Sentry, J. Cyrène, \$4.40, 2.80; 6-J T. Hennessy, A. Doré, \$2.20.

#### COURSE No 2

1-Flyer, J. Lefebvre, \$2.20, 2.70, 2.20; 2-Galant Brooke, I. Aubin, \$4.70, 2.50; 3-Joa Van Peter, J. Cyrène, \$2.20.

#### COURSE No 3

4-Huntington, Roy, I. Aubin, \$7.60, 3.20, 2.20; 5-Carolann Intrepid, B. Fierco, \$2.00.

#### COURSE No 4

2-Cocotte, M. N. Tremblay, \$5.80, 4.50, 2.20; 1-Richard Belle, Y. Catel, \$10.40, 4.20; 3-Two Mountains, M. N. Tremblay, \$7.80.

#### COURSE No 5

2-Winger, L. L. C. P. Jacques, \$3.00, 2.90; 3-Atlantic Eton, P. Lachance, \$4.20, 2.80; 9-John Mir, A. Degui, \$2.20.

#### COURSE No 6

3-Saul Hanover, D. Laroche, \$5.00, 3.00, 2.10; 4-Betty N. Brewer, J.-G. Brouseau, \$2.20, 2.20; 5-Gee Dee Frog, J. Cyrène, \$2.20.

#### COURSE No 7

2-Castle Hill, S. Gervais, \$5.60, 3.10, 2.20; 1-Meadow Jennie, Y. Pelchat, \$3.20, 2.80; 3-Jos Brook, M. Aubin, \$2.20.

#### COURSE No 8

6-Speedie, D. Laroche, \$3.80, 2.80, 2.70; 4-Fakir, I. Aubin, \$3.40, 2.80; 2-Southern, L. Desrosiers, \$4.20.

#### COURSE No 9

4-Gary Root, J. Cyrène, \$2.00, 2.60; 5-Totat Yankee, Y. Aubin, \$2.20, 2.40; 2-Stronghold, A. Jean, \$2.20.

#### COURSE No 10

2-Baladin, M. Aubin, \$2.70, 7.60, 2.10; 7-Guy Mir, N. Tremblay, \$4.40, 2.40; 1-Spaceman, J. Lefebvre, \$2.80.

#### COURSE No 11

2-14, 1.04, 1.35, 2.06; 1-14, 1.04, 1.35, 2.06; 3-14, 1.04, 1.35, 2.06.

#### COURSE No 12

4-Mighty Maid, J. Cyrène, \$2.60, 2.60, 2.60; 1-Lucknow Prince, Y. Catel, \$3.30, 3.30; 3-Profitable, L. Desrosiers, \$2.20.

#### COURSE No 13

8-Kawartha, Atom, Y. Catel, \$4.40, 2.80, 2.90; 2-G M. Bee, R. Montroy, \$2.60, 3.40; 4-Kibby Hal, R. Demers, \$2.80.

#### COURSE No 14

2-14, 1.04, 1.35, 2.06; 1-14, 1.04, 1.35, 2.06; 3-14, 1.04, 1.35, 2.06.

#### COURSE No 15

2-14, 1.04, 1.35, 2.06; 1-14, 1.04, 1.35, 2.06; 3-14, 1.04, 1.35, 2.06.

#### COURSE No 16

2-14, 1.04, 1.35, 2.06; 1-14, 1.04, 1.35, 2.06; 3-14, 1.04, 1.35, 2.06.

#### COURSE No 17

2-14, 1.04, 1.35, 2.06; 1-14, 1.04, 1.35, 2.06; 3-14, 1.04, 1.35, 2.06.

#### COURSE No 18

2-14, 1.04, 1.35, 2.06; 1-14, 1.04, 1.35, 2.06; 3-14, 1.04, 1.35, 2.06.

#### COURSE No 19

2-14, 1.04, 1.35, 2.06; 1-14, 1.04, 1.35, 2.06; 3-14, 1.04, 1.35, 2.06.

#### COURSE No 20

2-14, 1.04, 1.35, 2.06; 1-14, 1.04, 1.35, 2.06; 3-14, 1.04, 1.35, 2.06.

#### COURSE No 21

2-14, 1.04, 1.35, 2.06; 1-14, 1.04, 1.35, 2.06; 3-14, 1.04, 1.35, 2.06.

#### COURSE No 22

2-14, 1.04, 1.35, 2.06; 1-14, 1.04, 1.35, 2.06; 3-14, 1.04, 1.35, 2.06.

#### COURSE No 23

2-14, 1.04, 1.35, 2.06; 1-14, 1.04, 1.35, 2.06; 3-14, 1.04, 1.35, 2.06.

#### COURSE No 24

2-14, 1.04, 1.35, 2.06; 1-14, 1.04, 1.35, 2.06; 3-14, 1.04, 1.35, 2.06.

#### COURSE No 25

2-14, 1.04, 1.35, 2.06; 1-14, 1.04, 1.35, 2.06; 3-14, 1.04, 1.35, 2.06.

#### COURSE No 26

2-14, 1.04, 1.35, 2.06; 1-14, 1.04, 1.35, 2.06; 3-14, 1.04, 1.35, 2.06.



SERGE KASAN

gnifique tenue de Michel Lehoullier qui s'est emparé de la deuxième place dans le slalom et de la troisième dans les sauts. Les filles ont encore une fois rehaussé les épreuves de leur présence et, malgré leur état d'infirmité numérique, elles ont démontré un sang-froid et une maîtrise dignes de nos meilleurs skieurs. Anne Tardif, Jacqueline Robert et Johanne Rinfret ont sillonné tour à tour le parcours du slalom et c'est finalement Jacqueline qui a remporté la palme en réussissant une bouée complète. Quant à Anne Tardif, elle se livrait compétition à elle-même puisqu'elle était la seule concurrente dans la classe des filles. Jacqueline Robert ne fait du ski nautique que depuis un mois mais elle n'a pas hésité à se lancer à l'assaut du tremplin pour exécuter ses trois essais. Malgré des atterrissages assez violents, elle a exécuté des bonds impressionnants et avec un peu plus d'entraînement elle deviendra vite une redoutable compétitrice.

Hélène Grégoire de l'équipe

**TIMBRES EN SPÉCIAL**  
Reg. 100 Canada 75¢ / SPECIAL les 100 E. U. 85¢ (2 pour \$1.00)  
CENTRE PHILATÉLIQUE DE QUÉBEC INC.  
P.L. Jacques Carlier, C.P. 4400, Ave. 7 / 529-4412  
Sous-sol de l'Hotel St-Roch

**ROCK AUTO SPRING INC.**  
RESSORTS DE CAMIONS, AUTOBUS,  
TRAILER VAN, AUTOMOBILES  
REPARATION ET INSTALLATION DE BUSHINGS  
SUR LES CAMIONS TANDEM  
81, ROUTE KENNEDY LEVIS, QUE.  
TEL: 837-2733

**RÉSULTATS à Richelieu**

**TROT — \$1,800**  
1-Kawartha, Calla, Dussault, \$9.50, 4.90, 4.00; 7-Floradorm, J. Hébert, \$3.00, 3.80; 3-Confused Mir, Deguis, \$9.50.  
Temps: 2:09

**AMBLE — \$1,400**  
3-Royal, Dominon, Hanna, \$2.90, 2.80, 2.60; 5-Battle C. Ades, Horton, \$10.00, 4.60; 4-Rebel Chief, Lachance, \$2.80.  
Temps: 2:06 3/5  
Pari-doublé: \$14.20

**AMBLE — \$3,000**  
3-Paddy Pick, C. Desjardins, \$9.10, 4.60, 3.30; 1-Precision Mir, J. Hébert, \$6.10, 4.00; 2-Toussaint, Jodan, \$2.80.  
Temps: 2:03 1/5

**TROT — \$2,000**  
5-Robb V. Lee, Villeneuve, \$15.50, 5.80, 2.60; 2-Tranby Girl, Boudreau, \$3.90, 2.60; 3-Dave Smith, Grise, \$3.40.  
Quintella: \$13.60

**AMBLE — \$1,500**  
4-Top Deck Label, Poirier, \$7.20, 4.10, 3.40; 2-Gerry Larry, Bouvette, \$4.20, 3.20; 4-Poplar Win, J. Hébert, \$2.80.  
Temps: 2:07 4/5

**AMBLE — \$1,500**  
1-Mighty Leo, Martineau, \$3.40, 2.90, 2.40; 8-Duc Drummond, G. Dumont, \$2.70, 2.70; 5-Betty Sue Hanover, M. Lachance, \$3.10.  
Temps: 2:05 2/5

**AMBLE — \$1,300**  
3-Victory Dale, Gendron, \$18.20, 7.20, 2.80; 4-Captain Tracy, Baril, \$7.50, 5.20; 6-Jaquet, J. Hébert, \$12.60.  
Quintella: \$27.10

**AMBLE — \$1,600**  
5-Roland Duke, M. Lachance, \$5.40.

**Monsieur l'homme d'affaires**  
Le restaurant **Orleans**  
du boulevard Ste-Anne  
Vous invite  
**à son repas du midi**  
\*\*\*\*\*  
Vous y dégusterez avec plaisir:  
**SON EXTRAORDINAIRE ROSBIF,  
SON FAMEUX STEAK GRILLE**  
\*\*\*\*\*  
Et en grand spécial pour vous:  
**SON PLAT DU JOUR A \$1.60**  
Excellent choix de vins  
CUISSINE ET SERVICE VRAIMENT SOIGNÉS  
Votre hôte Jean-Paul Lavoie

**VENTE Août**

**"L'HOMME DE L'AUTRE COTE DU PONT"**  
vous avise qu'il y a  
**Liquidation de modèles 1969**  
offerts au prix du concessionnaire!!!  
**MERCURY - METEOR - MONTEGO - COUGAR  
FALCON**  
Aussi pour livraison immédiate,  
**CORTINA 1969 et MAVERICK 1970**  
**RAYMOND COTE AUTOMOBILES INC.**  
ROUTE NO 9 - TEL: 832-4621

**M. RAYMOND COTE**  
président

**M. Robert Richard**  
Vendeur

**M. Jean Drolet**  
Vendeur

**M. André Forgues**  
Vendeur

**M. G. Larochelle**  
Vendeur

**M. CHARLY DEMERS**  
Directeur des ventes

**M. Jacques Couture**  
Vendeur

ST-FOY  
PONT DE QUÉBEC  
ST-NICOLAS  
Pont de Québec





## Belles d'antan

Un résident de Boischatel, M. Pierre Cantin du 5580 Avenue Royale, n'a pas manqué de susciter la curiosité des passants en recevant, hier à sa propriété, 23 conducteurs au volant de superbes Packard 1930, Ford 1916, Buick 1936 et autres belles d'antan.

Organisé par le "Vintage Automobile Club de Montréal", cette "chevauchée", presque fantastique, à travers la province a réuni quelques uns des plus belles voitures d'époque en état de silloner les routes de la Belle Province.

La "chevauchée" a débuté dimanche dernier à Montréal où les membres du "Vintage Automobile Club" s'étaient donné rendez-vous pour, ensuite visiter La Tuque, Chambord au Lac-Saint-Jean, Arvida, St-Siméon, l'île aux Coudres et enfin Boischatel avant de retourner à Montréal pour terminer le périple.

De nombreux curieux n'ont pas manqué d'examiner ces "belles d'antan" sous toutes leurs formes lors d'un arrêt, hier après-midi, au motel Régent sur le Boulevard St-Anne. Parmi ces "élégantes" de jadis, l'une d'elle fut particulièrement remarquée. Il s'agit d'une "Packard" modèle 1930, propriété de M. Germain Larivière de St-Côme dans la Beauce.

Rutilante de propreté, chaussée de pneus blancs revêtue de cuir nature à l'intérieur ce modèle 1930 n'avait rien à envier aux voitures de 1969.

Pour sa part, M. Pierre Cantin de Boischatel, qui recevait ces conducteurs sur leurs magnifiques machines exhibait une non moins superbe "McLaughlin - Buick de 1926".

## La nouvelle Isuzu Bellet: \$2048.\*



## Si généreuse pour son prix modique!

- 81 ch. 1,500 cm3. • 90 milles/heure et jusqu'à 35 milles. au gallon.
- Revêtement et traitement antirouille complets du dessous de la voiture.
- Suspension à 4 roues indépendantes. • Pneus à flanc blanc. • Boîte à 4 vitesses synchronisées, levier au plancher. • Sièges baquets en vinyle. • Tableau de bord façon bois, rembourré. • 4 portes, verrouillage "à l'épreuve des enfants". • Tapis épais.

## Isuzu Bellet.

\*Prix de vente suggéré, Toronto, Montréal, Sydney. Taxes provinciales et municipales en supplément.

**QUEBEC**  
Charlesbourg Auto Ltée,  
7925 Boul. Henri-Bourassa,  
Tél.: 623-9843  
**DORCHESTER**  
Garage Gérard Lagrange,  
Ville Lac Etchemin,  
Tél.: 252-3651  
**MONT-JOLI**  
Garage Desrosiers & Frères,  
173 Boulevard Gaboury,  
Tél.: 775-4255

Boivin et Guay Enr.,  
346 Boul. Hamel,  
Tél.: 527-4096  
**JONQUIERE**  
Racota Ltée,  
591 Boulevard Centenaire,  
Tél.: 547-2601  
**SEPT-ILES**  
Côte Nord Auto Enr.,  
225 Avenue Laure,  
Tél.: 926-4579

**LEVIS**  
Métivier Auto,  
Route Président Kennedy,  
Cité Pintendre, Tél.: 837-4701  
**LA SARRE**  
Nicol Automobile Enr.,  
244 - 2e Rue, Tél.: 333-2820  
Abitibi Ouest,  
ST-PASCAL, KAMOURASKA  
Landry Fina Service Enr.,  
335 boul. Hébert,  
Tél.: 492-2149

## Découvert à Saint-Hubert

## La police ignore encore les circonstances qui ont entouré la mort du jeune Caron

La mort suspecte de Gilles Caron, 14 ans, fils de Mme veuve Arsène Caron, de la concession Taché, de Saint-Hubert, comté de Rivière-du-Loup, laisse la porte ouverte à plusieurs hypothèses. L'adolescent a été trouvé sans vie, samedi matin, dans une grange à Saint-Epiphanie, par son beau-frère, M. Patrice Perreault, chez qui il était en vacances. L'autopsie pratiquée, dimanche matin, à l'hôpital de Rivière-du-Loup,

par le Dr Richard Authier, a démontré que le jeune Caron est mort par strangulation.

Une enquête se poursuit, aujourd'hui, à Saint-Epiphanie et à Saint-Hubert afin de connaître les circonstances qui ont précédé la mort du jeune Caron. Le caporal Jos. Robitaille, de la brigade des homicides, à Québec, a été dépêché sur les lieux. Depuis une quinzaine de jours, le garçon était en promenade chez sa sœur, Mme Patrice Perreault et il s'employait aux travaux des champs. En matinée, samedi dernier, le garçon a été trouvé sans vie dans l'écurie. Il semble que le garçon commençait son travail vers 5h30, le matin et terminait dans la soirée. Au cours de la

semaine dernière, le jeune Gilles Caron se serait affaissé deux fois.

Le Dr Authier n'a constaté aucune trace de violence sur le corps de la victime, sauf qu'au cou il y avait des marques de strangulation. L'enquête judiciaire déterminera comment le garçon a pu être étranglé. Au poste de la Sûreté du Québec, à Rivière-du-Loup, on mentionnait ce midi que la mort de Gilles Caron reste suspecte pour le moment.

## L'Etat paiera la moitié de la prime

Les professionnels à l'emploi du gouvernement du Québec bénéficieront du paiement de la moitié du coût des primes d'assurance - maladie et d'assurance - salaire - invalidité qui a été consenti par le gouvernement.

Cette annonce a été faite vendredi par M. Marcel Masse, ministre délégué à la Fonction publique.

Le ministre a par la même occasion annoncé que cet avantage serait également accordé aux cadres du gouvernement.

Ce geste équivaut à une augmentation annuelle de \$50.10 pour les employés célibataires et de \$99.50 pour les employés mariés.

## Salon Romain



En août, apportez un soin particulier à la santé de vos cheveux.

Si vos cheveux sont brûlés par les rayons ardents du soleil, gâtés par les vents, nos experts en capillarité vous conseilleront un traitement qui redonnera l'éclat et la santé à votre chevelure.

### Spécial de la semaine:

Traitement CAPILO comprenant le massage à la brosse, le traitement à la crème, le shampooing, l'application d'une ampoule. Valeur de 8.75..... **6.50**

Ce spécial vous est offert pour la première fois à nos salons.

Venez avec ou sans rendez-vous.  
Centre-ville, tél.: 529-7351.  
Place Laurier, tél.: 656-1530.

**Le Syndicat DE QUÉBEC**

# L'onde et la route font 23 victimes au Québec

Le Québec déplore 23 pertes de vie au cours du dernier week-end et la majorité sont dues à des accidents de la route. Dans l'est de la province, dix personnes ont été tuées pendant la fin de semaine.

Cette fin de semaine tragique, dans l'est de la province a débuté en fin d'après-midi vendredi quand deux automobiles sont venues en collision à Cap St-Ignace, près de la municipalité de Montmagny. Le spectaculaire accident a coûté la vie à deux personnes originaires des Cantons de l'Est. La Sûreté du Québec a identifié les victimes comme étant M. Léopold Houle, 53 ans, de la rue Mcnamara à Sherbrooke et Mme Jean-Yves Rousseau, 24 ans, de Weedon, dans le comté de Wolfe. L'accident s'est produit à une heure où le trafic était passablement dense sur la route numéro 2, reliant Québec au bas du fleuve et des embouteillages monstres sont survenus.

Par ailleurs, deux citoyens de Pont-Rouge, dans le comté de Portneuf ont été tués à Pointe-Claire, près de Montréal quand le véhicule qu'ils occupaient est allé heurter un lampadaire. Il s'agit de M. François Delisle, 40

ans et de M. Thomas Walsh, 70 ans, tous deux domiciliés à Pont-Rouge.

A Orsainville, Mlle Lise Gilbert, 24 ans, de Charlesbourg, a péri quand l'automobile qu'elle conduisait a capoté sur le boulevard Laurentien. L'accident s'est produit dimanche après-midi.

Voici la liste des autres victimes pour le Québec:

### VENREDI

Marie-Jeanne Giroux, 58 ans, Alice Roy, 57 ans, et Aubert Cyr, 62 ans, trois aveugles de Montréal, dans la collision de trois automobiles survenue près de Sainte-Agathe, à quelque 60 milles au nord de la métropole.

### SAMEDI

Réjean Ménard, 7 ans, heurté par une voiture non loin de son domicile à Mistassini dans la circonscription de Roberval.

Jacques Daoust, 20 ans, de Valleyfield, dans le capotage de son automobile sur la route Transcanadienne à Côteau-Land, dans la circonscription de Vaudreuil-Soulanges.

### DIMANCHE

Oscar Lajeunesse, 70 ans, de Saint-Eustache, dans la circonscription des Deux-Montagnes, tué par une automobile alors qu'il marchait en bordure de la route, dans cette localité.

Michel Carrière, 14 ans, de

Montréal, renversé par une automobile sur la route no 3 à Contrecoeur dans la circonscription de Verchères.

Lina Tremblay, 15 ans, des Escoumins, dans une collision survenue près de Baie Comeau.

Samuel Garant, 25 ans, de Montréal, dans le capotage de son automobile à Les Buissons dans le comté de Saguenay.

Leonard McDonald, 24 ans, de Chibougamau, Gyslain Pelli-chelli, de Dolbeau, et Alain Léveillé, âgé de 22 ans, de Jonquière, dans le capotage de leur automobile près de Chibougamau à quelque 240 milles au nord ouest de Québec.

Dean Richardson, âgé de 11 ans, s'est noyé dans la rivière Gatineau, près de Farrelton à quelque 25 milles au nord de Hull.

Serge Saint-Onge, 20 ans, des Deux-Montagnes, lorsque sa motocyclette est venue en collision avec une automobile près de Sainte-Ursule dans la circonscription de Maskinongé.

Pascual Barbiere, 61 ans, de Montréal, et ses deux petites-filles, Giuseppina Pesce, 11 ans et sa cousine du même nom, âgée de 10 ans, toutes deux de Montréal-Nord, se sont noyées au cours d'une baignade dans la Rivière du Nord à Sainte-Adele. M. Barbiere s'est noyé en tentant de porter secours aux enfants.

## Dr André Dorion, o.d.

OPTOMETRISTE

EXAMEN DE LA VUE

Edifice Marcel Massicotte

869 EST RUE ST-JOSEPH - 529-9642

## Dr Ghislain Dionne o.d.

OPTOMETRISTE

LENTILLES CORNÉENNES

# HELENA RUBINSTEIN OFFRE ANNUELLE DE CRÈME NETTOYANTE WATER LILY \$2.95



A prix d'aubaine... un merveilleux traitement de beauté qui donne à l'épiderme un éclat satiné et une fraîcheur exquise. — Crème en quantité suffisante pour vous donner, pendant des mois, un teint plus lisse, plus clair, plus lumineux. La crème nettoyante "Water Lily" pénètre dans les pores en profondeur, pour en éliminer toutes les impuretés. Voici, à un véritable prix d'aubaine, la crème nettoyante qu'il vous faut.

NORMALEMENT \$4.50  
PENDANT UNE PÉRIODE LIMITÉE  
GROS FORMAT DE 14 OZ

**OFFERT À  
\$2.95**

ST-ROCH, REZ-DE-CHAUSSEE. TEL.: 529-7351. PLACE LAURIER. TEL.: 656-1530.

**Le Syndicat DE QUÉBEC**

| Le Syndicat de Québec Ltée C.P. 1217, Québec 2.                           |             |         |
|---------------------------------------------------------------------------|-------------|---------|
| Quant.                                                                    | Description | Prix    |
|                                                                           |             | Taxe 8% |
|                                                                           |             | Total   |
| Nom .....                                                                 |             |         |
| Adresse .....                                                             |             |         |
| Compte de crédit <input type="checkbox"/> C.O.D. <input type="checkbox"/> |             |         |
| Mandat <input type="checkbox"/> Chèque <input type="checkbox"/>           |             |         |



## Le cardinal Roy décidera de son avenir politique Mgr Lavoie retarde d'une semaine sa décision

par Lise LACHANCE  
et Pierre MATHIEU

Mgr Raymond Lavoie, curé de Saint-Roch, recevra dimanche prochain la réponse du cardinal Maurice Roy concernant son intention de se présenter au poste de conseiller municipal à Québec, selon le désir même de ses ouailles.

C'est ce que nous a déclaré Mgr Lavoie, alors que nous avons pu le rejoindre hier, dans la retraite où il a passé toute la fin de semaine... à l'exception de quelques heures au cours desquelles, samedi, il s'est rendu à la villa du cardinal, au

lac Richardson, pour recevoir enfin un "oui" ou un "non" à ses projets politiques.

Celui qu'on a surnommé "le curé des pauvres" voulait ainsi mettre un terme à cette incertitude qui le ronge depuis janvier — moment où il a abordé le sujet avec l'archevêque de Québec — et, plus particulièrement, depuis lundi dernier, jour où il devait être fixé sur l'opinion de son supérieur.

"Le cardinal m'a promis une réponse pour dimanche prochain. Il la fera connaître par écrit, afin de ne pas être mal interprété par la presse," nous a déclaré Mgr Lavoie.

**OPTIONS**  
Le bouillant curé nous a précisé que, si cette réponse

tant attendue est négative, il annoncera son départ de Saint-Roch et abandonnera les nombreux organismes dont il est l'instigateur ou dont il fait partie de façon fort active.

"Je ne me crois pas nécessaire à ma paroisse. Et aujourd'hui moins que jamais. Car nous avons mis sur pied une excellente équipe liturgique. De plus, les citoyens sont très éveillés à leurs problèmes," a poursuivi Mgr Lavoie.

Où ira-t-il alors? Il a offert au cardinal Roy de choisir parmi ces trois options: 1) lui trouver un autre diocèse, de préférence aux Caraïbes où vit son frère benédictin; 2) l'envoyer à Rome; 3) l'inviter à gagner sa vie autrement. "Tout en restant prêtre!" nous a bien précisé Mgr Lavoie, pour qui il n'est absolument pas question de jeter sa soutane aux orties.

**SOURDS-MUETS**  
Beaucoup s'attendaient à

ce que le curé de Saint-Roch fasse hier, au cours d'une des messes de la paroisse, une déclaration sur ses projets. Mais, en vain. Le pasteur a décidé de rester cloîtré en attendant que se décide son sort.

Après la fin de semaine passée dans un endroit secret, il est entré en retraite au Grand Séminaire, ce matin, pour une semaine.

L'abbé Plaisance, vicaire de Saint-Roch, a prononcé

l'homélie à la grand-messe d'hier sur l'évangile qui rapporte la guérison d'un sourd-muet par le Seigneur.

Le vicaire a expliqué qu'il pouvait exister, au point de vue intellectuel, des sourds-muets qui rendent impossible toute communication interpersonnelle.

Certains ont vu là une allusion aux communications assez difficiles qui existent depuis quelque temps entre Mgr Lavoie et le cardinal Roy.

## Une "blague" qui les conduit devant les tribunaux

Deux chômeurs "professionnels" ont fait rire toute l'assemblée, samedi matin à la Cour des Sessions de la paix, lorsqu'ils déclarèrent pour se justifier au juge Robert Perron, "avoir volé des serviettes d'une valeur d'environ \$15, propriété de J.-A. Drolet" et ce, "pour faire une bonne blague".

Les deux individus ont déclaré qu'ils avaient l'intention de se rendre en Ontario pour y gagner quelque argent en faisant la récolte du tabac.

Affaire risible, le juge Perron n'en a pas moins puni le geste en condamnant les deux compères à \$15 d'amende qu'ils devront payer avant le 2 septembre.

D'autre part, le juge Perron a libéré sous un cautionnement de \$50 Mme Gaétane Saint-Gelais, de Saint-Ferréol qui était accusée d'avoir causé des lésions corporelles le ou vers le 10 juillet à Mme Jean-Paul Simard de la même localité.

Enfin, un ouvrier de Québec, Normand Leclerc a été accusé de simples voies de fait contre la personne de Mme Robert Bélanger. L'accusé a plaidé coupable et a été libéré sous un cautionnement de \$100. Sa cause sera entendue le 31 octobre.

## Dépistage possible d'affections mentales chez les nouveaux-nés

### Le service municipal de santé soumet son bilan

Par Lise LACHANCE

Le service de santé de la ville de Québec a accordé 11.117 consultations à des enfants, en 1968. Il a procédé à 11.176 vaccinations. De plus, ses examens de dépistage des affections mentales chez les nourrissons, par échantillons d'urine, a permis de déceler six cas problématiques.

Ce programme de dépistage de la déficience mentale est une nouveauté. Il fut inauguré au cours de l'année. Et son importance est capitale puisque des troubles biochimiques d'origine génétique se manifestent chez les très jeunes enfants peuvent freiner leur développement mental.

Ces renseignements sont contenus dans le rapport annuel du service de santé dont les conseillers municipaux prennent connaissance aujourd'hui.

L'organisme révèle notamment qu'il a confisqué, en 1968, près de 13.400 livres de viande impropre à la consommation. D'autre part, une cinquantaine de logements ont été jugés inhabitables et évacués, alors que 375 permis ont été accordés pour corriger des conditions insalubres.

**LA POLLUTION DE L'EAU**  
L'eau est un élément qui a reçu beaucoup d'attention de la part du service. Celle de l'aqueduc municipal a fait l'objet de contrôles très stricts.

La division de la salubrité a décelé, au cours de l'année, le remplissage de marais et la construction de quais avec de la sciure de bois et des pneus usagés, à proximité et sur les rives de la rivière Saint-Charles, entre le barrage du Lac Saint-Charles et la prise d'eau de l'aqueduc municipal à Château-d'Eau.

Des expertises ont été effectuées en collaboration avec la division des laboratoires et les résultats ont été portés devant le ministère de la Santé, le ministère des Richesses naturelles et la Régie des eaux. Cette dernière a procédé à une audience publique et émis une ordonnance afin que cesse cette pratique.

La superchloration de la rivière Jaune a été maintenue entre le 15 décembre 1967 et le 15 avril 1968, en raison de la forte contamination coliforme (microbes provenant des matières fécales et du sol) apportée par les puits des propriétés riveraines.

On a effectué un relevé précis de ces puits et a avisé une trentaine de propriétaires de fosses septiques non conformes de corriger la situation.

Les eaux résiduaires des Industries Valcartier, affirme le service de santé, ont également été l'objet d'une étroite surveillance et d'un contrôle périodique en laboratoire, à cause d'une augmentation de leurs activités dépassant le double de la capacité de leur usine d'épuration.

Quelque 125 examens de contrôle ont été requis pour délimiter le problème. Des négociations sont en cours afin d'apporter les corrections nécessaires.

Etant donné la mise en opération du filtre à Château-d'Eau, au cours de 1969, et l'attitude générale des citoyens habitant sur le territoire de l'aqueduc (qui croient que ce filtre mettra fin aux exigences de la ville concernant la pollution des eaux), la division de la salubrité entrevoit une activité accrue. Elle veut éviter que l'eau brute

n'atteigne la limite maximum permise par l'Organisation mondiale de la santé (OMS): 50.000 coliformes par 100 cc, pour une eau pouvant être traitée et filtrée.

Le document souligne que 6% des échantillons d'eau brute analysés aux laboratoires du service comptent présentement de 5.000 à 20.000 bactéries coliformes par 100 cc.

Les eaux des piscines publiques, pour leur part, ont été soumises à des échantillonnages hebdomadaires.

**LES LIEUX PUBLICS**  
La poursuite de meilleures conditions sanitaires dans les lieux publics a entraîné 733 inspections des établissements de massage, instituts de beauté, studios de culture physique, salons de coiffure pour dames et messieurs. Sept demandes de permis pour des établissements de massage ont été refusées.

La division de la salubrité générale s'est aussi préoccupée des terrains vagues, de l'élimination des dépôts, de l'entretien des rues et ruelles, de même que d'une meilleure disposition des ordures ménagères. Près de 1.750 inspections ont été faites à cette fin. Environ 650 autres ont concerné les rats, insectes, etc.

Le service a également inspecté 320 postes d'essence, garages ou établissements similaires pour prévenir l'infiltration de gazoline dans les égouts.

**MEDICAMENTS**  
Soulignons, enfin, que le service de bien-être de la ville a dépensé pour \$346.175. La majeure partie de cette somme a servi à l'achat de médicaments à l'intention des indigents. Ces médicaments sont fournis par les hôpitaux situés dans les limites mêmes de la ville.

La municipalité de Québec est la seule à absorber cette dépense dans la province. Elle le fait à 30 pour cent du coût; l'autre partie relevant du ministère de la Santé du Québec.

La ville demande depuis plusieurs années au gouvernement provincial de prendre à sa charge tous les frais des médicaments aux nécessiteux.

On sait que les professionnels de la santé réclament depuis longtemps la gratuité des médicaments pour les bénéficiaires de l'assistance médicale, c'est-à-dire tous ceux qui reçoivent des prestations d'aide sociale, de même que leurs dépendants.

**LE BUDGET**  
Les dépenses du service de santé de Québec ont atteint \$791.140, soit \$22.699 de moins que prévu dans le budget voté pour 1968-69. Les frais d'administration générale ont été de \$76.307, ce qui représente une économie de \$1.920 par rapport au budget.

D'autre part, les revenus divers se sont élevés à \$201.251,59, soit moins que prévu (\$233.780). L'apport de ces revenus a réduit le coût net du service à \$589.888,29, montant qui doit être défrayé par les contribuables québécois.

La principale partie de ces revenus (\$187.326) consiste en une subvention du gouvernement provincial pour les services d'hygiène maternelle et infantile.

Le Dr Jacques Roussel, spécialiste en hygiène publique, assume la direction du service de santé de Québec.

## La route fait de nombreux blessés

De nombreux accidents de la circulation survenus à Québec et en banlieue au cours de la fin de semaine ont fait plusieurs blessés, mais, dans la plupart des cas, les blessures sont sans gravité.

Un motocycliste a été blessé dimanche après-midi alors que la moto qu'il chevauchait est venue en collision avec une automobile, au pied de la côte Aqueduc. La victime, transportée à l'Hôtel-Dieu souffrant de multiples contusions et de coupures à la main, a été identifiée comme étant Jean-Paul Beaudin, 26 ans, du 405 rue Saint-Luc à Québec.

Serge Pratte, 19 ans, du 527 rue Boisseau, a eu la jambe fracturée tôt dimanche matin à la suite d'un accident de la circulation survenu sur le boulevard Vincent - Massey, dans le centre industriel Saint-Malo.

Mme Rita Bonin, 47 ans, du 2645 Pierre - Boucher à Limoilou, a subi des blessures dans un capotage survenu sur le boulevard Talbot, à la hauteur du lac Clément. L'accident s'est produit samedi soir.

Un autre capotage a fait un blessé. Il s'agit de Raymond Bélanger, 17 ans, du 177 52e rue ouest à Charlesbourg, qui a subi de multiples contusions quand le véhicule dans lequel il avait pris place a capoté samedi à l'angle du boulevard Henri - Bourassa et de la 77e rue à Charlesbourg.

Par contre, à Ville Belair, deux personnes ont été blessées dans un spectaculaire accident impliquant un camion et une automobile. Les blessés ont été identifiés comme étant M. Lucien Blouin du boulevard Lamontagne à Belair, et son fils Pierre - Jean, âgé de six ans. La voiture des blessés a capoté après avoir été heurtée par le camion, en face de l'église de Ville Belair.

A Sainte-Catherine de Portneuf, trois personnes ont subi des blessures quand la voiture qu'elles occupaient a dérapé et est venue heurter un remblai de ciment. Les blessés sont M. Adrien Fournier, du 1719 Notre-Dame à l'ancienne Lorette, et Mmes Carole et Eugénie Dupras du 30 carré Parent à Neuchâtel. Tous souffrent de multiples contusions.

## Jean Caouette envoyé à son procès pour plusieurs effractions

par Jean-Claude RIVARD

Entrepreneurs au sujet de la Communauté urbaine

Les autorités municipales de Québec se rendront devant la Commission municipale de Québec pour présenter leurs vues sur la future Communauté urbaine de Québec vers le milieu du mois d'août.

C'est ce qu'a souligné le maire de la ville de Québec, M. Gilles Lamontagne, au cours d'une conférence de presse, vendredi, à l'hôtel de ville.

M. Lamontagne a précisé que certaines modalités y gagneraient avantagusement à être améliorées.

Le juge Louis Fortin, des Sessions de la paix de Québec a envoyé Jean Caouette, 20 ans, aux assises de septembre, accusé de plusieurs vols avec infraction perpétrés, l'automne dernier, à Québec.

Caouette, purge actuellement une sentence d'emprisonnement à perpétuité avec Denis Daigle pour le meurtre du colonel Albert Burran, commis le 9 novembre dernier, à Québec.

Le juge Fortin, qui avait également l'intention de renvoyer aux assises de septembre Diane Lessard, 20 ans, présumée complice de Caouette et Daigle dans une affaire de vols de pneus, de télévisions, d'outils, et de véhicules moteurs, doit rendre une décision mardi.

A la requête du procureur de l'accusée, Me Jacques Bou-

chard, le juge Fortin doit étudier les notes sténographiées de l'enquête préliminaire du 30 avril, ainsi que certains textes de jurisprudence, pour déterminer si Diane Lessard effectivement a participé et tiré profit des larcins de Caouette et Daigle.

Des accusations de complicité dans l'affaire du meurtre du colonel Burran ainsi que dans une série de méfaits divers levés contre elle ont déjà été rejetés.

A Diane Lessard, la Couronne reproche le vol, le 25 octobre 1968, d'un camion de marque Mercury 1967, de pneus et d'outils pour une valeur de \$7.300, au garage de M. J.-Paul Emond, de Charlesbourg. On l'accuse aussi du recel de ces objets.

Elle est accusée du vol et de recel des téléviseurs et du radio dérobés aux Motels Jan's et Piazza.

Confiez votre  
**PARTERRE**  
à un paysagiste  
d'expérience

Construction - Entretien -  
Plantation et taille des arbres

**ROGER  
PARADIS ENR.**

16 ans d'expérience  
8117 Trait Corré Ouest  
Charlesbourg - Tél.: 626-4000

MESDAMES, MESEMOISELLES  
POUR VOS

**FOURRURES**  
Consultez un spécialiste

**GASTON  
ST-HILAIRE**

VENTE - CONFECTION - REPARATION  
274, 7e RUE, LIMOILLOU  
TEL.: 529-1181

**LE COLLEGE DE LIMOILLOU**

**DEMANDE**

CHAMBRES, CHAMBRES ET PENSIONS, APPARTEMENTS,

de préférence près du Collège, pour loger professeurs, étudiants et étudiantes durant l'année scolaire 1969-70. Prière de communiquer avec le responsable du Service de Logement, le matin seulement, entre 9 heures et 12 heures, au numéro de téléphone:

**529-2531, poste 240**

**POURQUOI PAS?**

Vous êtes gênés, timides. Vous manquez de confiance en vous-mêmes. Vous êtes nerveux, incompris.

**Assistez à une explication gratuite de notre cours psychologique sur la personnalité**

Demain 12 août à 8 heures  
**CENTRE MGR MARCOUX**  
1885 LA CANARDIERE  
(En vue de former le 17e groupe de Québec)

**CONDITIONS:** AUCUN CONTRAT À SIGNER. **NOTRE DEVISE:** AIDER SANS EXPLOITER.

Nul solliciteur ne vous importunera.

**Vous payez \$45 comptant ou \$5 par semaine pendant 10 semaines.**

Prix spécial pour couples mariés

**INSTITUT DES LOISIRS CULTURELS ENR.**  
Yvon Provost, Dir. Adjoint

**SI... VOUS SONGEZ**

- A UNE CARRIERE PROFESSIONNELLE COMMERCIALE:
  - Commis de bureau
  - Commis-sténo
  - Aide-comptable
  - Secrétaire de services
  - Secrétaire juridique
- A DE LA RECUPERATION SCOLAIRE  
Secondaire I - II - III
- A UN COURS DE RECYCLAGE  
Secondaire I - II - III - IV - V
- A DES COURS DE CONVERSATION ANGLAISE  
Le jour ou le soir

**DONC... CONSULTEZ D'ABORD**

 **INSTITUT DENYS INC.**

722, Côte Ste-Geneviève - Qué. 4 - Tél.: 529-3751  
Ecole reconnue par le Ministère de l'Éducation

**JEUNES FILLES**

Devenez  
**SECRETAIRE D'ADMINISTRATION**  
ou  
**SECRETAIRE JURIDIQUE**

Votre avenir sera plus agréable,  
votre travail mieux rémunéré.

Inscrivez-vous à

 **INSTITUT DENYS INC.**

722, Côte Ste-Geneviève, Qué. 4  
Tél.: 529-3751

Ecole reconnue par le Ministère de l'Éducation

N'oubliez pas **Le Royaume de la CAMERA** est l'endroit **TOUT DESIGNE POUR L'ACHAT**

**D'APPAREILS-PHOTOS DE CINE-CAMERAS - DE PROJECTEURS**  
et tous genres  
**d'APPAREILS ou d'ACCESSOIRES PHOTOGRAPHIQUES**

en plus d'un choix complet  
**d'APPAREILS et d'ACCESSOIRES AUDIO-VISUELS**  
et de **MATERIEL DE CHAMBRE NOIRE**

Une salle de montre est à votre disposition  
Au quartier général de la photographie à Québec

**Au Royaume de la CAMERA: STATIONNEMENT GRATUIT**

359 EST, BOUL. CHAREST, QUEBEC - 418-529-2557

**brunet**

LA PLUS GRANDE PHARMACIE AU CŒUR DU QUÉBEC

**Nos prix de tous les jours**

|                 |                                                      |                      |              |
|-----------------|------------------------------------------------------|----------------------|--------------|
| ABSORBINE JR.   | 4 ONCES                                              | REG. 1.25            | SPECIAL 0.99 |
| ARTHECOL        | 30 COMPRIMÉS POUR LE FOIE                            | REG. 2.55            | SPECIAL 1.99 |
| ASPIRIN BAYER   | 300 COMPRIMÉS                                        | REG. 1.73            | SPECIAL 1.29 |
| CARTER          | PILULES POUR LE FOIE FORMAT DE FAMILLE 108           | REG. 1.17            | SPECIAL 0.95 |
| KAOPECTATE      | 8 ONCES CONTRE DIARRHÉE                              | REG. 1.25            | SPECIAL 0.99 |
| OZONOL          | 1 ONCE ONGULET CONTRE LES BRÛLURES                   | REG. 0.89            | SPECIAL 0.69 |
| MAALOX          | 30 TABLETTES OU 12 ONCES LIQUIDE POUR MAUX D'ESTOMAC | REG. 1.75            | SPECIAL 1.39 |
| GRAVOL          | COMPRIMÉS 101 CONTRE LE MAUX DE TRANSPORT            | REG. 1.10            | SPECIAL 0.89 |
| SUCARYL         | 1000 COMPRIMÉS                                       | REG. 4.82            | SPECIAL 3.86 |
| JOHNSON         | 14 ONCES Poudre BEBE                                 | REG. 1.09            | SPECIAL 0.79 |
| DESERT FLOWER   | 16.7 ONCES LAIT POUR BEBE                            | REG. 1.50            | SPECIAL 0.59 |
| ENFALAC         | 30 LAIT EN ACIER INOXYDABLE POT DE 3                 | REG. 0.75 - 0.39     | SPECIAL 7.89 |
| PERSONA         | LAMES EN ACIER INOXYDABLE POT DE 3                   | REG. 0.75 - 0.39     | SPECIAL 0.85 |
| NEW DAWN        | COLORANT POUR CHEVEUX                                | REG. 2.25            | SPECIAL 1.39 |
| PEPSODENT,CREST | PÂTE À DENTS FORMAT SUPER                            | REG. 1.25            | SPECIAL 0.87 |
| MUCINUM         | 30 COMPRIMÉS CONTRE LA CONSTIPATION                  | REG. 1.25            | SPECIAL 0.94 |
| RESBAN          | 4 ONCES CONTRE LES PELLICULES                        | REG. 1.50            | SPECIAL 1.19 |
| PHISOHIX        | 5 ONCES SAVON ANTIACRIDIER                           | REG. 1.98            | SPECIAL 1.59 |
| FACELLE "333"   | PAPIER MOUTONNIER COULEURS ASS. POUR                 | REG. 3 BOITES        | SPECIAL 0.99 |
| MODESS          | EN 485 SERVETTES FÉMININES                           | REG. 2.05            | SPECIAL 1.49 |
| BALLET          | PAPIER DE TOILETTE BLANC OU COULEUR                  | REG. 8 ROULEAUX POUR | SPECIAL 0.99 |

● LIVRAISON GRATUITE ● 2 HEURES DE STATIONNEMENT GRATUIT AVEC TOUT ACHAT DE \$2.00

**brunet**

Dr M. E. Brunet, Dr Michel Brunet, Henri Brunet & Fils  
405-151 ST-JOSEPH, QUEBEC / 529-5742



par Gilbert ATHOT  
et Jean-Paul GAGNE

## Les investissements français au Québec et l'affaire Michelin

**L'ampleur des remous créés par l'affaire Michelin dans les milieux politiques est loin d'être la même dans les milieux apolitiques concernés.**

**Cette constatation se dégage nettement de plusieurs conversations avec des personnes directement impliquées dans le développement économique du Québec, mais qui se situent à un niveau apolitique.**

En premier lieu, de nombreux porte-parole de ces milieux ont été grandement surpris des fortes réactions qui ont suivi l'annonce de l'implantation de deux usines de fabrication de pneus par la société française Michelin en Nouvelle-Ecosse plutôt qu'au Québec.

Selon eux, ce n'est pas parce que le gouvernement français entretient de étroites relations avec le gouvernement québécois que les entreprises françaises

doivent nécessairement s'implanter au Québec lorsqu'elles désirent investir en Amérique du Nord.

D'autre part, les mêmes milieux estiment que les investissements français au Québec ne peuvent se chiffrer par centaines de millions de dollars en raison des récentes relations entretenues par les deux gouvernements.

D'ailleurs, il serait téméraire

Afin d'illustrer la présence française dans l'économie du Québec, voici le nom de quelques entreprises possédées à 100 pour cent ou contrôlées par des sociétés françaises et le secteur d'activité où elles opèrent.

### SECTEUR PRIMAIRE

Bureau de recherches géologique et minière (Montréal) — exploration minière  
Mokta Canada Ltée (Montréal) — exploration minière  
Pennaroya Canada Ltée (Québec) — exploration minière

### SECTEUR MANUFACTURIER

Alphex Ltée (St-Jérôme) — aluminothermique, soudure et matériel de soudure  
Air Liquide Canada Ltée, (Montréal, Sorel et Québec) — matériel de soudure, oxygène, acétylène, machinerie pour la séparation des gaz  
Automatec Inc. (Montréal) — appareils électroniques  
Sicma Ltée (St-Jérôme) — sièges d'avions  
Bastos Canada Ltée (Louisville) — cigarettes  
Beconing Optical and Precision (Montréal-Granby) — machines, outils  
Cegelec Inc. (Laprairie) — isolateurs, transformateurs  
Ciments Lafarge Québec Ltée (St-Constant-Montréal) — ciment  
Concrete Ready-Mix (St-Laurent) — ciment préparé  
Corporation pharmaceutique française Ltée (Montréal) — produits pharmaceutiques  
Les engrais Laprairie Ltée (Laprairie) — engrais chimiques  
Les engrais du St-Laurent Ltée (Valleyfield) — engrais chimiques, phosphate  
Fabi & Fils Ltée (Sherbrooke) — asphalte, ciment préparé  
Poulenc Ltée (Montréal) — produits pharmaceutiques  
Sido Ltée (Granby) — engrenage, usinage de précision

### SERVICE

Les élévateurs Dreyfus (Port-Cartier) — élévateurs à grain

### CONSTRUCTION

Dumez Canada Ltée (Montréal) — travaux publics  
Janin Construction (Montréal) — travaux publics et entrepreneur général  
Fabi Ltée (Sherbrooke) — construction de routes  
Namur Equipement Ltée (Montréal) — travaux publics

### FINANCE

La Nationale, compagnie d'assurances incendies (Montréal) — assurances générales  
Société financière pour le commerce et l'industrie (Montréal) — financement du commerce international  
Manifund Co. Ltd (Montréal) — société d'investissement  
Crédit foncier franco-canadien (Montréal) — prêts hypothécaires  
Confederation Development Corp. Ltd (Montréal) — société de placement  
A. Janin and Co. Ltd (Montréal) — gestion d'entreprises  
Compagnie d'assurances des Provinces-Unies (participation) - (Montréal) — assurance-vie  
North American Holdings Ltd (Montréal) — société de gestion

d'attendre des relations culturelles que le Québec entretient avec le gouvernement français depuis la signature d'un accord-cadre en 1965 qu'elles génèrent immédiatement des résultats d'envergure sur le plan économique.

Si les relations culturelles entretenues au niveau des gouvernements donnent davantage de résultats, c'est parce qu'elles ne font entre deux interlocuteurs seulement et que les projets sont également réalisés par ces deux gouvernements ou des organismes para-gouvernementaux.

Il n'en va pas ainsi sur le plan des affaires où les décisions se prennent en vertu des seules forces du marché et où les pouvoirs de décision appartiennent à une foule d'individus.

### L'Europe n'est pas l'Amérique

D'ailleurs, les contextes particuliers où oeuvrent les deux économies, celle de la France et celle du Québec, sont totalement différents: la France, d'une part, appartient à l'Europe et, depuis environ 10 ans, constitue un des plus forts pays de la Communauté économique européenne (CEE) ou Marché commun. La CEE représente un marché de près de 200 millions d'habitants.

Quant au Québec, partie intégrante du Canada qui est lui-même un membre à part entière du Commonwealth britannique, il n'était que normal que ses activités commerciales et économiques avec l'extérieur soient concentrées sur les autres provinces canadiennes et sur des pays comme les États-Unis, la Grande-Bretagne, etc.

Sur une échelle un peu plus grande, il convient de se rappeler que les échanges commerciaux faits entre le Canada tout entier et la France ne représentent que un pour cent de tous les échanges que font ces deux pays avec les autres nations du monde.

### \$330 millions d'investissements français au Québec

Malgré tout, il demeure significatif que les investissements français au Québec atteignent quelque \$330 millions, d'après des estimations qu'il convient de croire, même si elles n'ont jamais été rendues publiques. Ces sommes assurent un contrôle par les Français de plus de 100 entreprises établies au Québec.

De ce montant, environ \$90 millions sont investis dans le secteur de la transformation et sont répartis dans plus de 30 sociétés filiales ou contrôlées par des intérêts français et quelques participations avec d'autres intérêts, canadiens ou étrangers.

C'est le secteur de la finance et des assurances qui semble avoir le plus intéressé les investisseurs français en terre québécoise; ceux-ci contrôleraient une vingtaine d'entreprises et auraient des participations dans trois autres pour totaliser à ce titre des actifs de près de \$190 millions.

Les autres secteurs d'activité où sont présents les Français à travers leurs capitaux sont l'industrie du bâtiment et du génie civil où ils contrôlent une dizaine d'entreprises pour un montant de quelque \$25 millions, l'industrie minière et plus de 30 entreprises de service à l'industrie et au commerce qu'ils contrôlent avec des actifs de l'ordre de \$25 millions également.

De tels chiffres, qui ne se comparent pas aux investissements monstres de l'ordre de \$8 milliards en provenance des États-Unis, sont quand même satisfaisants d'après des sources autorisées, en raison du contexte dans lequel opèrent les deux économies et du peu de relations qui avaient été entretenues jusqu'à ces dernières années entre le Québec et la France.

### Pourquoi tant de remous?

Avec ces données dont peu de gens sont informés, y compris certains hommes politiques s'il faut en juger par les déclarations qui ont suivi l'annonce de la société Michelin d'investir en Nouvelle-Ecosse, les remous créés par cette décision deviennent complètement inexplicables, sinon inutiles.

La firme Michelin n'avait-elle pas déjà pris la décision de

s'implanter dans les Maritimes lorsque le Québec a entrepris son effort de persuasion dans la deuxième partie de 1968; Michelin négociait alors depuis au moins un an avec le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse et cela dans le plus grand secret, conformément à la tradition Michelin d'agir d'une façon très indépendante au point de paraître insolite à certain égards.

Pour faire accepter plus facilement par la population les relations culturelles que le Québec désirait et désire entretenir avec la France et les dépenses qu'elles entraînent, les dirigeants politiques (notamment feu M. Daniel Johnson) n'ont pas craint de laisser planer beaucoup d'avantages pour le Québec au plan économique et surtout du côté des investissements français au Québec.

Mais ce déploiement qu'ont ensuite grandement amplifié les médias d'information (exemple l'accueil lui fut réservé à M. Johnson lors de sa visite à l'Élysée) face à une certaine susceptibilité du gouvernement du Canada devait créer dans de nombreux milieux québécois une sorte de "psychose" des relations culturelles face aux relations économiques.

### Le rêve

On venait de s'imaginer dans de fortes couches de la popula-

tion que les capitaux français allaient déferler sur le Québec, créant de nombreux emplois.

Il ne pouvait en être ainsi. En effet, s'il est possible d'imaginer que les capitaux et l'encadrement dont le Québec a besoin pour promouvoir son développement économique puissent venir de la France, c'est attribuer à la France des moyens qu'elle n'a pas.

C'est aussi faire abstraction d'une réserve que les Québécois, il faut l'admettre, manifestent à l'égard de la France; il est d'ores et déjà connu par certains groupes que le Canada, comme le Québec d'ailleurs, a peu à apprendre des Français en ce qui concerne le "management", la prévision statistique, le développement industriel, la coopération.

Le Québec, comme la France et comme la France, doit chercher davantage du côté des États-Unis pour accroître ses connaissances.

Il faut donc aller vers la France, mais vers ce qu'elle peut faire pour le Québec.

### Notions de localisation industrielle

Les investissements tant attendus ici ne viendront pas du

gouvernement français, mais des entrepreneurs français, et, de ce côté, la France a encore beaucoup de vocations à susciter.

Ces derniers choisiront le Québec, il ne faut pas se faire d'illusion, dans la mesure où ce choix sera un avantage pour gagner le marché nord-américain et non un obstacle. Or, tel n'est pas toujours le cas. Si Michelin a choisi la Nouvelle-Ecosse, il est peut-être vrai que la société voulait tout de suite prendre un bain anglophone pour être mieux préparée à gagner le marché lorsque le stade de production sera atteint; il ne faut pas sous-estimer également l'attrait que représentait certainement pour elle l'injection de \$50 millions que lui ferait l'Industrial Estates Ltd, une société de la couronne semblable à la SGF québécoise.

Cette seconde raison de l'implantation de Michelin en Nouvelle-Ecosse confirme une hypothèse que partagent certains observateurs selon laquelle les sociétés étrangères et européennes surtout désirent trouver une participation locale dans le but de n'être pas seule pour affronter un marché avec lequel elles sont peu familières.

De plus, certaines sociétés françaises d'envergure internationale préféreraient vraisemblablement s'établir directement aux États-Unis.

Si Pechiney a construit son usine aux États-Unis et non au Québec, c'est parce que la législation américaine est plus favorable aux produits fabriqués à l'intérieur des frontières qu'à ceux qui viennent de l'extérieur.

Il en est ainsi au Canada d'ailleurs, mais quand une société veut gagner un marché comme le marché nord-américain, il semble bien avantageux, du moins à priori, de songer à établir ses pénates à l'intérieur du pays qui offrent le plus grand marché de façon à diminuer le plus possible la part de la production destinée à l'exportation.

Ces quelques facteurs de localisation industrielle laissent clairement voir qu'il n'est si facile qu'on le croit à première vue d'intéresser les entreprises françaises à s'implanter au Québec.

### Importance des relations France-Québec

Les chances existent cependant et les compagnies à capital étranger qui sont déjà au Québec y trouvent certainement des avantages. Le Québec est un pays neuf, un pays à construire; dans la quête des métaux

qu'il caractérise déjà la fin du XXe siècle, le Québec est appelé à jouer un rôle de première importance; il présente à coup sûr des possibilités d'investissement rentable.

Dans cette optique et considérant que la France a un réservoir de capitaux suffisamment considérable pour jorgner du côté du Québec, il peut donc s'avérer très rentable d'entretenir des relations culturelles étroites avec la France.

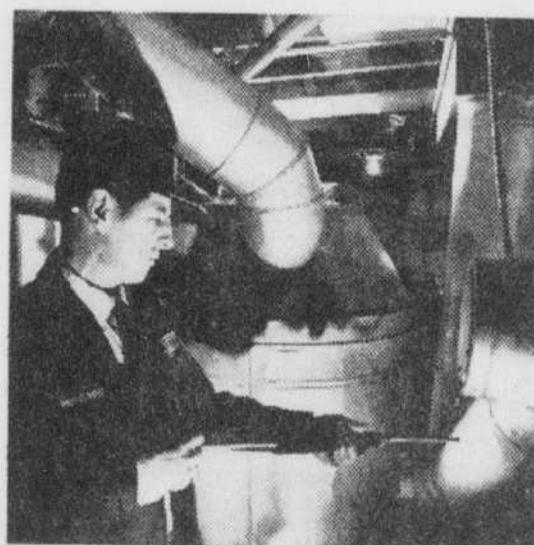
De tels échanges peuvent indirectement susciter certains hommes d'affaires français et investisseurs à s'intéresser au Québec et éventuellement à s'y implanter.

Il devient à cet égard important et de bonne stratégie de maintenir des contacts étroits avec la France.

Ne peut-on pas affirmer que l'avenir du Québec en tant que communauté francophone capable de maintenir sa personnalité dépend, outre des Québécois eux-mêmes et de leurs aptitudes à s'adapter à la société industrielle, des Français également et de la rapidité de leur modernisation économique?

Lorsqu'auront été comprises, comme elles doivent l'être, les relations France-Québec, une affaire Michelin ne devrait pas susciter tout le remue-ménage qu'elle a provoqué.

## Permettez-nous de vous montrer comment la nouvelle fournaise Shell peut réduire vos factures de chauffage.



**"Avant de remplacer votre vieille fournaise, permettez-nous de vous montrer combien vous pourriez économiser avec cette nouvelle fournaise Shell. Un test très simple — entièrement gratuit — suffit à notre démonstration."**

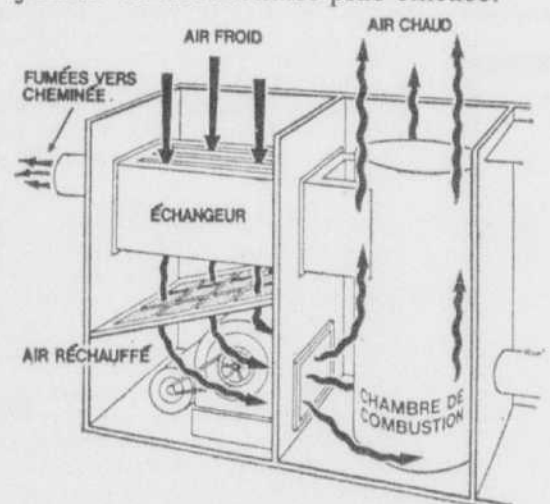
*Le test montre le rendement de chaleur par dollar de combustible. Nous calculons combien la nouvelle fournaise à l'huile peut vous faire économiser — par rapport au gaz et à l'électricité. Et nous pouvons vous prouver qu'une nouvelle fournaise Shell peut réduire vos factures de chauffage.*

Téléphonez au numéro ci-dessous pour un test gratuit. En cette saison, nous pouvons vous rendre visite dans les 10 jours.

### Faites des économies

Avec la plupart des vieilles fournaises, une bonne partie de la chaleur se perd dans la cheminée. Ceci se produit aussi parfois avec certaines fournaises modernes. La nouvelle fournaise Shell, elle, utilise cette chaleur. Avant d'atteindre la cheminée, l'air chaud passe et repasse dans un échangeur de chaleur spécial. L'air refroidi dans la maison repasse par l'échangeur et capte cette chaleur. La fournaise possède également un brûleur très efficace. Il tire de l'huile toute la chaleur

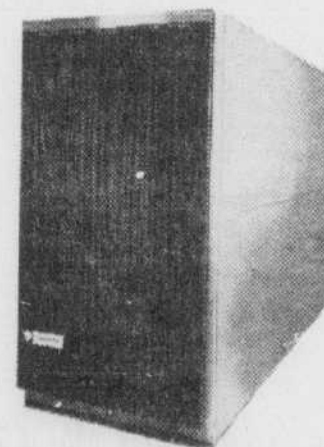
qu'elle peut donner. Nous n'avons encore jamais vu de fournaise plus efficace.



*Sources d'économies: l'échangeur de chaleur, chauffé par les gaz résiduels de la fournaise, réchauffe l'air refroidi.*

### Mettez-la dans un coin.

Cette fournaise n'a que 3 1/2' de haut. C'est la plus basse sur le marché. Elle n'a que 2' de large et 4 1/2' de profondeur. Elle n'est donc pas encombrante. Donnez-lui un petit coin du sous-sol et profitez au maximum de l'espace libre.



*Fin émail facile à nettoyer. Panneau en simili-noyer. Inoxydable.*

### Ventilateur pour l'été

Cette fournaise est munie d'un ventilateur pour l'été, il suffit de le mettre en marche et l'air circule, agréablement rafraîchi dans toute la maison. Des filtres spéciaux éliminent la poussière.

La maîtresse de maison appréciera le fini émail qui se nettoie d'un simple coup de chiffon, et l'élégance du panneau en simili-noyer. La fournaise est inoxydable et construite en acier épais. Elle est soudée

pour votre tranquillité: pas de bruits de ferraille quand la fournaise fonctionne!

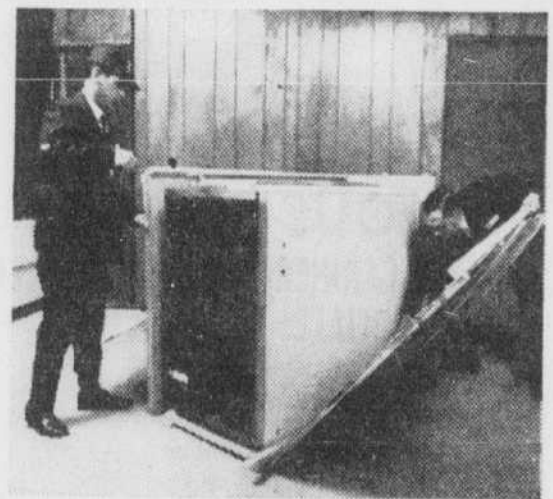
### Rien à payer avant le 1<sup>er</sup> octobre

Pas d'acompte à verser. Et si nous installons la fournaise avant le 1<sup>er</sup> août vous n'aurez pas un sou à déboursier avant le 1<sup>er</sup> octobre. Si vous le désirez, vous pourrez alors payer votre nouvelle fournaise par paiements mensuels raisonnables. Ces paiements figureront sur votre relevé de compte mensuel d'huile de chauffage. Jusqu'à 10 ans pour payer.

Les frais de pose sont compris dans le prix.

### Installation rapide

Le remplacement de votre vieille fournaise ne prendra pas plus d'une journée. Et nous vérifierons en même temps toute l'installation de chauffage — du réservoir au thermostat.



**Pour plus de renseignements composez immédiatement 681-0581**

**SERVICE DU CHAUFFAGE, SUCCURSALE DE QUÉBEC,**

1857 boul. Champlain, Sillery, Québec



## Pas d'argent comptant. Jusqu'à 10 ans pour payer

*\*Prix établi d'après installation standard, modèle à 96,000 BTU.*



## Nixon entreprend l'une des semaines les plus chargées de sa carrière

(d'après UPI et AFP) — Le SAN CLEMENTE, Californie — Le président Nixon s'est reposé hier à la Maison Blanche d'être de San Clemente, avant d'entreprendre l'une des semaines les plus actives de sa carrière. Cette période d'un mois que le chef de l'exécutif doit passer ici ne sera vraiment pas une période de vacances, surtout au cours de la première semaine.

Ainsi, au cours des jours qui suivent, le président adressera au Congrès trois messages dans lesquels il exposera en détail son projet de réforme du système d'assistance sociale, présidera l'un des dîners les plus spectaculaires jamais offerts par un président, celui en l'honneur de l'équipage d'Apollo 11, qui aura lieu à l'hôtel Plaza de Los Angeles mercredi soir, et surtout, et ce sera la plus importante nouvelle de la semaine, il annoncera le nom de la personne qu'il a choisie pour succéder à M. Abe Fortas, membre de la Cour suprême, qui a démissionné au printemps. Apparemment, la personne choisie n'aurait pas encore été informée. Pour l'instant, lui seul et le procureur général John Mitchell connaissent le

nom de la personne qui occupera ce haut poste dans la magistrature américaine.

Abe Fortas a démissionné le 15 mai à la suite de révélations selon lesquelles il avait accepté une somme d'argent pendant qu'il était en service de la part du financier Louis Wolfson, maintenant en prison pour avoir effectué des opérations financières frauduleuses.

M. Nixon est installé à San Clemente, entouré de représentants des principaux services de la Maison Blanche de Washington. Il y a même fait transporter le "téléphone rouge" qui le relie à Moscou.

### DES CRITIQUES

Sur le choix du successeur de Fortas, dont on ignore encore le nom, on formule déjà des critiques. Ainsi, le prochain président de l'Association américaine du barreau, M. Bernard G. Segal, de Philadelphie, a déclaré hier que le public serait mieux servi si les membres de la Cour suprême des États-Unis étaient désignés par leurs "pairs professionnels" en même temps que par le président des États-Unis. L'Association américaine du barreau compte quelque 140.000 membres. Segal, qui est républicain et qui a déjà travaillé pour Nixon sur le plan politique dans le passé, a dit qu'il se proposait de discuter de cette question avec le président. Ce

pendant, le président Nixon a déclaré récemment, après avoir nommé le juge en chef Warren G. Burger, que lui seul — le président — était en mesure de juger des aptitudes d'un homme à occuper la plus haute fonction judiciaire américaine.

### ET ENCORE DES CRITIQUES...

Au chapitre de l'assistance sociale, le révérend Ralph Abernathy, chef de la Southern Christian Leadership Conference, a qualifié samedi ce projet du président Nixon d'insulte et de trahison. Abernathy a dit que Nixon avait proposé un projet d'assistance "inadéquat, décevant et répressif". Il a dit également que ce projet prévoit un "régime de travail forcé" — même pour les mères.

"Le projet de M. Nixon est en réalité un truc politique destiné à terroriser et les pauvres qui ont besoin de beaucoup plus et les riches qui croient être déjà trop généreux avec le bien-être", de dire Abernathy.

Sur le même sujet, le Dr Daniel P. Moynihan a déclaré hier que le programme de réorganisation de l'assistance sociale du président Nixon est un "hui national plus urgent que la poursuite de la conquête spatiale."

"A mon avis, de dire l'adjoint

présidentiel aux Affaires urbaines, si nous voulons aller sur Mars dans les années 1980, nous ferions mieux de solutionner les problèmes de race et de pauvreté dans les années 1970. "Il faisait alors allusion au vice-président Agnew qui déclarait le 16 juillet que les États-Unis devraient lancer une expédition vers Mars avant la fin du siècle.

### ACCUEIL CHALEUREUX

Huit mille personnes ont accueilli, samedi soir, le président et Mme Richard Nixon sur l'aéroport d'atterrissage de l'aéroport du comté d'Orange, à leur arrivée en Californie.

Le président et son épouse doivent passer un mois de vacances dans la Maison Blanche d'été, à San Clemente, au bord du Pacifique. Ils s'y sont rendus à bord d'un hélicoptère qui les attendait à l'aéroport.

### CRITIQUES CUBAINES

Le président Richard Nixon a voulu utiliser la force de l'événement de l'arrivée de l'homme sur la Lune pour d'une part, opérer une manœuvre de diversion contre les pays socialistes européens, et d'autre part, étayer sa politique dans le Sud-Est asiatique. Telle est l'opinion exprimée, hier par l'organe officiel du parti communiste cubain, Gramma, dans le premier communique de la presse cubaine sur le vol d'Apollo XI intitulé "L'autre face cachée de la Lune."

Gramma stigmatise le fait que le gouvernement américain ait voulu s'arroger à la faveur des voyages spatiaux, le titre de représentant de l'humanité. "C'est seulement, écrit le journal, en partant d'un haut degré de simplicité que le succès de la science et de la technique américaines pourrait être considéré comme un triomphe de l'humanité".

Selon l'organe officiel du parti communiste cubain, "l'arrivée de l'homme sur la Lune et la conquête technique et scientifique qu'elle apporte ne sera utile à l'humanité que lorsque aura disparu le système d'exploitation rétrograde et aberrant qu'on tente, aujourd'hui, de fortifier à tout prix."

"En réalité, conclut Gramma, les intérêts du gouvernement américain et ceux de l'humanité se trouvent en des pôles opposés".

## Lagos rejette le "compromis" proposé par le CICR

LAGOS, Owerri (AFP) — Le gouvernement fédéral nigérien a rejeté hier le "plan de compromis" proposé par le comité international de la Croix-Rouge pour l'acheminement de secours dans les zones sinistrées du Biafra.

M. Enahoro, commissaire nigérien à l'Information, qui a fait connaître cette décision au cours d'une conférence de presse, a indiqué que ce plan ne comportait rien de nouveau. Le plan de CICR prévoyait le vol des appareils, après inspection, vers l'aéroport biafrais d'Uli, et à partir de Cotonou et de San-Tsabal.

Il prévoyait en outre un couloir réservé dans l'espace aérien nigérien et l'engagement des deux parties en conflit de s'abstenir de toute intervention. Après avoir souligné que le Nigeria refusait le plan du

CICR en tant que "nouvelle proposition", M. Enahoro a indiqué que le plan nigérien prévoyait un arrêt à Lagos des appareils à destination du Biafra. Il a donné l'assurance qu'aux termes de ce plan, l'inspection des avions à Lagos ne prendrait pas plus de 20 ou 30 minutes.

Par ailleurs, selon l'envoyé spécial de l'AFP au Biafra, Umuakpu, un gros bourg situé à une vingtaine de milles au sud d'Owerri, tombé la semaine dernière aux mains des troupes biafraises, est un immense charnier, encombré de pans de murs et survolé par des corbeaux en quête de nourriture.

L'envoyé de l'AFP qui s'est rendu sur place samedi matin, a compté sur la grande route d'Owerri à Port-Harcourt, qui traverse le village, une vingtaine de cadavres de soldats nigériens. Dans certains quartiers, notamment près de l'école Saint-Anthony, l'odeur est insupportable: dévorés par les mouches, des monceaux de chair en décomposition pourrissent dans

la chaude humidité. Tous les trente pieds, de la terre fraîchement remuée indique l'emplacement de fosses communes. Selon le capitaine Nzeadike, commandant le secteur, 2.000 soldats nigériens au moins ont trouvé la mort au cours des combats qui ont abouti à la reprise de la ville par les soldats du général Ojukwu. La bataille, a-t-il ajouté, a duré cinq jours.

Les destructions sont considérables: Umuakpu qui était avant la guerre un centre commercial florissant, n'est plus qu'un amas de décombres. Le marché, l'école St-Anthony ont été presque entièrement détruits. Partout, c'est le silence, coupé seulement par le bruit des lézards qui se glissent entre les pans de murs de terre rouge détruits par les mortiers. De temps à autre, la détonation d'un coup de feu, une rafale d'armes automatiques, indiquent la proximité du front. Les soldats nigériens se trouvent en effet toujours à la sortie sud du village, à environ un demi-mille des dernières maisons.

## Il s'enrage, tue quatre personnes et se suicide

BIRMINGHAM, Ala. (UPI) — Pratiquement enragé lorsqu'il apprit que l'on prenait des dispositions pour le déloger de sa demeure, située dans la cour d'une église, un homme de 34 ans, M. Charles Haygood, s'est lancé vendredi dans une fulgurante descente au pistolet et a tiré sur quatre personnes avant de se suicider.

M. Haygood n'a apparemment pas réussi à se contenir lorsque lui parvinrent les nouvelles affirmant qu'en accord avec le shérif de la localité, les autorités ecclésiastiques se préparaient à le renvoyer de son auberge. Il semble qu'on lui reprochait quelques signes de laisser-aller et d'extravagance: port de la barbe, longs cheveux, et son grand chapeau qu'il portait même au cours des cérémonies religieuses.

Parmi les victimes figurent ses propres parents, M. et Mme Edward Haygood, une voisine et un ministre de l'église. Les deux premières sont mortes sur-le-champ tandis que les deux autres ont été envoyées dans un hôpital de la ville pour recevoir les premiers soins.

M. Haygood a terminé sa descente dans la même auberge, qui ne lui appartenait certes pas, mais pour laquelle, bien que chômeur, il a toujours versé \$25 par mois aux responsables de l'église. Il s'est tiré une balle en plein cœur.

## Un ancien malade mental blesse six personnes

DETROIT (UPI) — Un ancien malade mental s'est barricadé dans sa maison hier à la suite d'une rechute et a tiré sur cinq policiers et son voisin avant de se rendre. Tous furent sérieusement blessés.

Le malade, Lynn Blackwell, 35 ans, s'est rendu par la suite à la police sans résistance, lorsque celle-ci lui eut assuré qu'on ne lui ferait aucun mal.

Blackwell a fait le tour de plusieurs hôpitaux psychiatriques au cours des années 1964-68 et a été appréhendé à maintes reprises pour agression et voies de faits.

Pendant la fusillade d'hier, il était seul dans la maison. Sa femme et leurs six enfants avaient quitté le foyer familial mercredi, et son frère, qui était venu de la Californie pour lui rendre visite, avait pris congé de la famille hier, dans la matinée.

Les psychiatres sont en train de réexaminer leur ancien patient, et c'est de leur diagnostic final que dépendra la nature de l'accusation qui sera retenue contre Blackwell.

## Un hélicoptère de secours s'écrase

LONE PINE, Calif. (PA) — Un hélicoptère ayant à son bord un shérif, un coroner et trois membres d'équipage, s'est écrasé hier sur les hauteurs de la Sierra, alors qu'il était en mission de reconnaissance d'un autre accident d'avion qui eut lieu au même endroit, il y a six mois, et au cours duquel 35 personnes revenant d'une partie de jeux au Nevada avaient été portées disparues.

On ne déplore aucune victime, seul le shérif ayant été légèrement blessé au dos, mais, par contre, l'appareil est désormais inutilisable.

L'hélicoptère a heurté la face est de la Sierra, à 12.000 pieds d'altitude, près du mont Whitney, où un pilote privé avait localisé vendredi les débris du premier appareil.

Il s'agit d'un DC-3 appartenant à Mineral County Airlines qui s'y était écrasé le 18 février dernier alors qu'il effectuait le voyage - retour Long Beach (Californie) à Hawthorne (Nevada). Aucune des 35 personnes à bord n'a encore été identifiée.

# 32,000 Canadiens s'enrichissent présentement grâce à nous.

Cela ne peut vous laisser indifférents; d'autant plus que la plupart de ces 32,000 Canadiens ont quelque chose de commun avec vous.

Ils ont des métiers qui les accaparent: la médecine, la menuiserie, le droit, le commerce, la gestion, la vente; bref, ils consacrent tous leurs efforts à se spécialiser dans leur domaine.

Ce qui les empêche de se spécialiser ailleurs;

par exemple, dans le domaine des placements.

Alors ils s'en remettent aux fonds communs d'investissement I.O.S.

Chez I.O.S., nous nous spécialisons à chercher des moyens pour que les gens gagnent plus d'argent. Aussi, nous donnons l'occasion à tous de faire fructifier leur avoir, quelles que soient leurs connaissances de la Bourse et quel que soit le montant à leur disposition.

D'aucuns ont placé dans nos Fonds jusqu'à un million de dollars en une seule fois, mais la majorité n'investit qu'une somme minime, telle \$50 par mois. A travers le monde, 650.000 clients nous ont confié leurs épargnes, constituant ainsi des actifs de un milliard huit cents millions de dollars.

Et cela donne droit, à chacun de nos clients, aux conseils qu'apporte un milliard huit cents millions de dollars.

Ces conseils se sont révélés, jusqu'à

présent, très profitables. En effet, une action de notre I.O.S. Regent Fund, achetée en octobre 1960\* à \$3.81, valait, au 30 avril 1969, \$11.91.

C'est-à-dire une augmentation de plus de 210 pour cent en huit ans à peine.

Les résultats indiqués ne représentent pas nécessairement les gains que l'on pourrait réaliser en investissant aujourd'hui, mais nous avons confiance en l'avenir.

Au point de croire que cette même annonce vaudra pour les 32,000 Canadiens clients à venir.

Si vous désirez devenir l'un de nos clients, un représentant d'I.O.S. se fera un plaisir de vous tracer un programme personnel d'investissement, adapté à votre revenu et à vos besoins. Communiquez avec lui. Ou bien, postez le coupon ci-dessous et nous ferons le nécessaire pour qu'il se mette en rapport avec vous.

\*Date à laquelle le Fonds est passé sous la direction actuelle.

Postez ce coupon à:  
 I.O.S. du Canada Limitée  
 Bureau 1510, Terminal Towers  
 800, boul. Dorchester ouest  
 Montréal (101<sup>e</sup>), Québec  
 Le I.O.S. Regent Fund m'intéresse.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

Province \_\_\_\_\_ Âge \_\_\_\_\_

**IOS**

32,000 Canadiens s'enrichissent présentement, grâce à nous.

Commanditaire-distributeur exclusif de IOS Regent Fund Ltd. et IOS Venture Fund Ltd.

**LEVIS MONTREAL EXPO EXPRESS**  
 VISITEZ "TERRE DES HOMMES 69"

**LEVIS**  
 837-5805  
 Bureau-chef 819  
 292-2737  
 Autobus  
 Deshaies

**\$695**  
 Aller et retour

**LUNDI AU SAMEDI: 9h.15**  
**LE VENDREDI: 9h.15 A.M. et 6h.30 P.M.**  
**LE DIMANCHE: 1h.15 P.M. et 8h. P.M.**



## Dévaluation du franc

## Comme première mesure pour soutenir la réduction: gel des prix et des profits

PARIS (AFP-UPI) — C'est aujourd'hui que la dévaluation du franc est entrée en vigueur, accompagnée d'une mesure de gel des prix et des profits.

Les prix industriels et les profits des commerçants seront gelés jusqu'au 15 septembre, date à laquelle le gouvernement veut prendre une série de mesures économiques pour soutenir la réduction de 12,5% que la devise française a subi.

A Paris, la dévaluation a eu pour effet d'augmenter la valeur de l'argent des touristes, nombreux en ce temps-ci de l'année; à la bourse, ce fut une véritable ruée vers l'achat de titres.

Des responsables de la bourse de Paris ont affirmé que c'était la première fois que la bourse connaissait un tel volume d'échanges en plein mois d'août, le mois des vacances en France. Un porte-parole de la bourse a commenté ce mouvement en disant qu'il était inévitable mais qu'il ne montrait en rien si la dévaluation était réussie ou non. "Nous ne saurons cela que dans six ou huit mois", a-t-il ajouté.

## ETONNE

C'est du Marché commun qu'est venu l'un des seuls commentaires défavorables à l'étranger, sur la décision française.

M. Jean Rey, président de la Commission exécutive du Marché commun, s'est dit révolté que la France ait décidé de dévaluer sans en prévenir à l'avance ses partenaires du Marché commun.

Rey a déclaré devant les ministres des finances des pays membres du Marché commun que la décision française était surprenante et malvenue.

"Il n'y a pas eu de consultations" comme le prescrit la loi de la CEE, a-t-il dit. "Je suis sûr que les procédures n'ont pas été respectées".

La réunion des ministres des Finances du Marché commun a été convoquée d'urgence pour ajuster les prix agricoles du Marché à la suite de la dévaluation.

## LA LIVRE STERLING

On s'attendait aujourd'hui à ce que la livre sterling subisse une certaine pression, à l'ouverture des marchés. Mais des experts britanniques ont exprimé l'avis que tout recul de la dénomination anglaise ne serait que temporaire.

Les commerçants britanniques de devises pensent que même si les spéculateurs devaient exercer une pression sur la livre, l'économie du pays est assez saine pour éviter une nouvelle dévaluation. C'est en novembre 1967 que la livre a été dévaluée.

Au ministère des Finances à Londres, des responsables ont affirmé que la dévaluation française ne menaçait pas la livre.

## UN TRAIN DE MESURES

Le "train de mesures" qui accompagnera la dévaluation du franc partira, il le faut, avant le 15 septembre, a annoncé M. Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, au cours d'une interview accordée lundi à "France-Inter".

Ensuite, a-t-il poursuivi, le gouvernement présentera au Parlement, réuni en session extraordinaire, anticipée, comme

prévu, avant la fin de septembre, un plan d'ensemble qui aura pour objectif non seulement ce qu'on appelle des mesures conjoncturelles, c'est-à-dire destinées à être efficaces, à agir dans l'immédiat, mais encore des mesures structurelles.

"Ces mesures structurelles s'appliquent malheureusement, a-t-il souligné, car elles rencontrent en général beaucoup de résistance de toutes parts. Elles s'appliquent aussi assez lentement parce qu'on ne modifie pas les structures comme on modifie n'importe quel taux, ou tarif, ou pourcentage. Mais ce sont les mesures du salut, sans lesquelles, d'ici un an, deux ans, trois ans, la France et les Français se retrouveraient dans une situation qui était celle qui nous a précisément conduits à l'ajustement monétaire."

Des "matières très complexes", a-t-il ajouté, sont mises en cause par la dévaluation: il a cité le crédit, la fiscalité, les

"prix de certains produits agricoles", sans oublier que, dans ce domaine, "nous sommes dans un système international qui est le système européen".

## Réforme des structures

Le premier ministre a particulièrement insisté sur la réforme des structures qu'il veut entreprendre. Il préfère le mot "réforme" à celui de "révolution".

"Depuis 10 ans, a-t-il dit, on ouvre la France à la concurrence internationale. A partir de ce moment-là, tous les choix faits dans un autre esprit, un autre système, un autre univers doivent être revus."

Mais pour réformer les structures, il faut que "l'opinion prenne conscience de la nécessité de modifier les choix. La première réforme est une réforme sur nous-mêmes, une réforme par rapport à nos habitudes de penser, une réforme à l'égard de bien des mythes."

## L'affaire Defregger

## Le pape s'entretient avec Mgr Confalonieri

CASTELGONDOLFO, Italie (D'après AFP et UPI) — Le pape Paul VI s'est entretenu, au cours d'une des rares audiences qu'il accorde à sa résidence d'été, avec le Cardinal Carlo Confalonieri, préfet de la congrégation des évêques, de l'affaire Defregger.

Aucun communiqué officiel n'a suivi ces entretiens, mais des sources informées ont déclaré que les deux hommes se sont entretenus du cas de Mgr Matthias Defregger, évêque ouest-allemand impliqué dans l'exécution de 17 Italiens au cours de la deuxième guerre mondiale.

Le Cardinal Confalonieri était alors archevêque de l'Aquila lorsque ces 17 hommes ont été fusillés par les troupes allemandes près de Fieletto.

Defregger, qui était alors capitaine de l'armée allemande avait passé l'ordre de faire exécuter 17 hommes en guise de représailles pour la mort de quelques soldats allemands, en 1944.

Un quotidien de Munich avait

publié vendredi une information selon laquelle Mgr Defregger avait déjà reçu les ordres mineurs à cette époque, fait qui s'il se révélait fondé détruirait les arguments moraux sur lesquels l'Eglise se base pour défendre Mgr Defregger. Defregger aurait alors pu alléguer auprès de son supérieur qu'il avait reçu les ordres mineurs et que sa position lui interdisait d'assumer la responsabilité de l'exécution de ces 17 Italiens.

L'audience accordée au cardinal Confalonieri était la première que le pape accordait depuis un mois, en raison du fait que Paul VI n'accorde que très rarement des audiences à sa résidence d'été à Castelgondolfo.

Selon des sources du Vatican, le Saint-Père aurait étudié personnellement le cas de Mgr Defregger, mais il est peu probable qu'il n'intervienne publiquement pendant que des enquêtes civiles et militaires seront menées dans cette affaire par les autorités italiennes et ouest-allemandes.

## Le gouvernement portugais refuse de libéraliser les lois électorales

LISBONNE (d'après PA) — Le gouvernement du premier ministre Marcello Caetano vient d'asséner un coup sévère, peut-être mortel, aux forces de l'opposition qui se préparaient à briguer des sièges aux élections préliminaires de novembre prochain.

Un décret parut samedi dans la gazette officielle sous la double signature du ministre de l'Intérieur et du procureur de la république, déclare illégales toutes les soi-disant "commissions électorales démocratiques". Aux termes de ce décret, toutes les personnes exerçant des activités au sein de ces commissions seront poursuivies si elles s'engagent dans des voies subversives ou toutes autres menaçant la sécurité de l'Etat.

Les opposants ainsi visés sont les membres d'une coalition flexible des socialistes, dirigés par M. Mario Soares, des libéraux catholiques romains, qui pré-

dèrent aux destinées du pays, comme républicains, jusqu'à la venue au pouvoir en 1926 de la droite portugaise, ainsi que de quelques communistes clandestins.

Le mouvement de l'union nationale, pro-gouvernemental, est la seule organisation politique légalement reconnue par le régime de M. Caetano.

Le décret de samedi dernier semble être la réponse du premier ministre à toute une série de mesures libérales que les membres de cette opposition avaient réclamées au mois de mai de cette année, à l'issue de leur réunion d'Aveiro.

La rencontre d'Aveiro, qui avait été baptisée "le congrès républicain", avait été surtout "l'affaire" des intellectuels, de militants politiques et d'étudiants, auxquels elle avait permis d'élaborer et d'approuver un programme en 14 points demandant la suppression immédiate de la censure et de lois électorales plus libérales.

## CARRIERES et PROFESSIONS

## VOUS DESIREZ UN EMPLOI D'AVENIR ?

Consultez régulièrement "CARRIERES et PROFESSIONS"

## ESTIMATEUR demandé

Chauffage et ventilation. Avantages sociaux. S'adresser à: F. LAGANIERE Tel.: 529-3351

## COMPTABLE DEMANDE

Une industrie locale de bois ouvre requiert les services d'un comptable. Salaire de base selon les qualifications. Semaine de travail de 5 jours, avantages marginaux. S'adresser par écrit seulement.

Samson, Belair, Côté, Lacroix & Associés, C.A. 71 St-Pierre, Québec 2

## PREPOSE A LA RECEPTION ET A L'EXPEDITION

Commerce d'articles de sports (gros & détail), requiert les services d'un jeune homme âgé de 25 à 35 ans. Expérience dans ce domaine serait appréciée.

Salaire suivant expérience — Benefices sociaux, etc... Ecrire en incluant qualifications à:

DEPT 2524, LE SOLEIL

## Hydro-Québec

## APPEL D'OFFRES

DLS-89-10176

pour 10h30 a. m.

heure de Montréal

le mardi 26 août 1969

Région Laurentides

CONSTRUCTION DE

CANALISATIONS

SOUTERRAINES ET DE

PUITS D'accès au

poste landry,

ville de Laval

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a. m. à 4h45 p. m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats

Bureau no 809

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester

Canada

Un dépôt de SIX MILLE DOLLARS (\$6,000) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W. E. JOHNSON

Montréal, le 6 août 1969

## Hydro-Québec

## APPEL D'OFFRES

API-69-10221

pour 10h30 a. m.

heure de Montréal

le mardi 26 août 1969

TERRE A VENDRE A

ANGERS

(Comté de Hull)

## Hydro-Québec

## APPEL D'OFFRES

API-69-10221

pour 10h30 a. m.

heure de Montréal

le mardi 26 août 1969

TERRE A VENDRE A

ANGERS

(Comté de Hull)

Une terre avec bâtisses dessus érigées, située dans la municipalité d'Angers, dans le comté de Hull, étant composée du lot numéro 4J et d'une partie des lots numéros 3B, 3C, et 3D dans le rang II, cadastre du canton de Templeton, ledit terrain contenant une superficie totale d'environ 285 acres.

MISE A PRIX

\$38,000

VENTE AU COMPTANT

OU A TERME

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a. m. à 4h45 p. m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats

Bureau no 809

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester

Montréal 128, Qué.

Un dépôt de TROIS MILLE HUIT CENTS DOLLARS (\$3,800) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admis à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W. E. JOHNSON

Montréal, le 6 août 1969

## Hydro-Québec

## APPEL D'OFFRES

API-69-10188

pour 10h30 a. m.

heure de Montréal

le mardi 26 août 1969

TERRAIN VACANT A

VENDRE DANS LA VILLE

DE BOUCHERVILLE

(COMTE DE CHAMBLY)

Un terrain vacant situé au coin du boulevard Montarville et de la rue Montagne, dans la ville de Boucherville, étant une partie du lot numéro 69-1 au cadastre de la paroisse de Ste-Famille de Boucherville, division d'enregistrement de Chambly, province de Québec, contenant une superficie d'environ 15,834 pieds carrés.

MISE A PRIX

\$28,000

VENTE AU COMPTANT

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document lequel est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a. m. à 4h45 p. m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats

Bureau no 809

HYDRO-QUEBEC

75 ouest, boul. Dorchester

Montréal 128, Qué.

Un dépôt de DEUX MILLE HUIT CENTS DOLLARS (\$2,800) cheque visé payable à l'Hydro-Québec et remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seuls ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admis à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires

B. LACASSE - W. E. JOHNSON

Montréal, le 6 août 1969

## PROFESSEURS DEMANDÉS

La Commission Scolaire Régionale de l'Amiante a besoin, pour compléter ses cadres, de:

- 1- 15 professeurs de Français;
- 2- 18 professeurs de Mathématiques;
- 3- 14 professeurs de Sciences;
- 4- 12 professeurs d'Anglais;
- 5- 7 professeurs d'Histoire;
- 6- 8 professeurs de Géographie;
- 7- 5 professeurs de Catéchèse.

## Conseiller en orientation demandé

La Commission Scolaire Régionale de l'Amiante a également besoin d'un conseiller en orientation. Tous les intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

Monsieur Jean-Marc Boutin,  
Directeur du Personnel,  
Commission Scolaire Régionale de l'Amiante,  
Case Postale 29, Thetford Mines, P.Q.

## PROFESSEURS

demandés

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'AMIANTE

a besoin pour compléter ses cadres de:

- 1- 15 professeurs de français
- 2- 18 professeurs de mathématiques
- 3- 14 professeurs de sciences
- 4- 12 professeurs d'anglais
- 5- 7 professeurs d'histoire
- 6- 8 professeurs de géographie
- 7- 5 professeurs de catéchèse

## CONSEILLER EN ORIENTATION

demandé

La Commission Scolaire Régionale de l'Amiante a également besoin d'un conseiller en orientation. Tous les intéressés devront faire parvenir leur curriculum vitae à:

M. JEAN-MARC BOUTIN  
Directeur du personnel

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE

DE L'AMIANTE

C.P. 29, Thetford Mines

Québec.

## AGENTS VENDEURS QUALIFIES DEMANDES

Pour le service de courtage immobilier de la Société de Fiducie du Québec (Entreprise du Mouvement Desjardins).

S'adresser à:

J.-H. Paquet

Gérant du Service des Immeubles

42, Rue St-Anne, Québec

Tél.: 529-0557

375 Dorchester sud

487 boul. Charest est

910 St-Jean

1066, 3e Avenue

Centre d'achats La Canadienne

Centre d'achats Ste-Foy

15 St-Louis, Lévis

## CROSLEY KARASTAN CARPETS

## Représentant demandé

Pour satisfaire à notre expansion dans la province de Québec, nous requérons les services d'un jeune homme compétent dans la vente de tapis. Le territoire sera Québec et le Lac-St-Jean.

Rémunération à discuter.

Pour entrevue, communiquez lundi le 11 août ou mardi le 12 août avec

M. Roger Talbot, gérant des ventes

ou

M. Raoul Fournier, gérant général

au MOTEL DES LAURENTIDES

350 boul. Ste-Anne

Québec, Tél.: 663-7881

## CANADAIR LIMITEE possède des postes intéressants pour des ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Les candidats devront posséder une à quatre années d'expérience dans la programmation, de préférence dans le langage COBOL (DOS-OS). Notre département d'ordinateur est équipé d'une machine IBM 360-65.

Ces postes offrent un salaire proportionnel aux qualifications et à l'expérience aussi bien que les bénéfices marginaux, incluant assurance-groupe, assurance-maladie-hospitalisation, plan d'épargne et caisse de retraite.

Les candidats qualifiés sont invités à formuler par écrit, en donnant détails complets de leurs qualifications ou à téléphoner frais reversés pour rendez-vous au: Bureau du Personnel, Section E, 744-1311, poste 5046.

## CANADAIR LIMITEE

Case postale 6087

Montréal 101, Qué.

## TECHNOLOGISTE MEDICAL(E) et AIDE TECHNOLOGISTE

Hôpital de Murdochville Incorporé recherche un(e) Technologiste médical(e) ainsi qu'une Aide-Technologiste. Salaire selon les normes de l'Assurance-Hospitalisation. S'adresser à:

Service du Personnel  
Hôpital de Murdochville Incorporé  
Case Postale 1090, Murdochville,  
Cité Gaspé-Nord, Qué.

## DEUX ECONOMISTES-MENAGERES bilingues

Elles seront responsables d'un programme dit "d'extension" en enseignement ménager portant surtout sur l'organisation du foyer, la croissance de l'enfant, la vie familiale et le travail dans les cercles 4-H. Traitement jusqu'à \$6,324, selon les qualifications. On acceptera un cours de l'Ecole normale ou un cours équivalent comme qualification.

Adresser sa demande en précisant sa compétence au:

Directeur de l'Enseignement ménager  
Ministère de l'Agriculture et de  
l'Aménagement rural  
Fredericton, N.-B.

## CONSEILLER PEDAGOGIQUE

L'Institut Coopératif Desjardins, centre résidentiel d'éducation des adultes du Mouvement coopératif Desjardins, est à la recherche d'un conseiller pédagogique qui se joindra à son équipe actuelle pour préparer, réaliser et évaluer des programmes de formation pour adultes.

Ce conseiller pédagogique s'occupera particulièrement de programmes socio-économiques et agira comme conseiller auprès des groupes qui utilisent les services pédagogiques de l'ICD.

La préférence sera accordée aux candidats possédant une formation supérieure et une expérience pertinente en pédagogie des adultes.

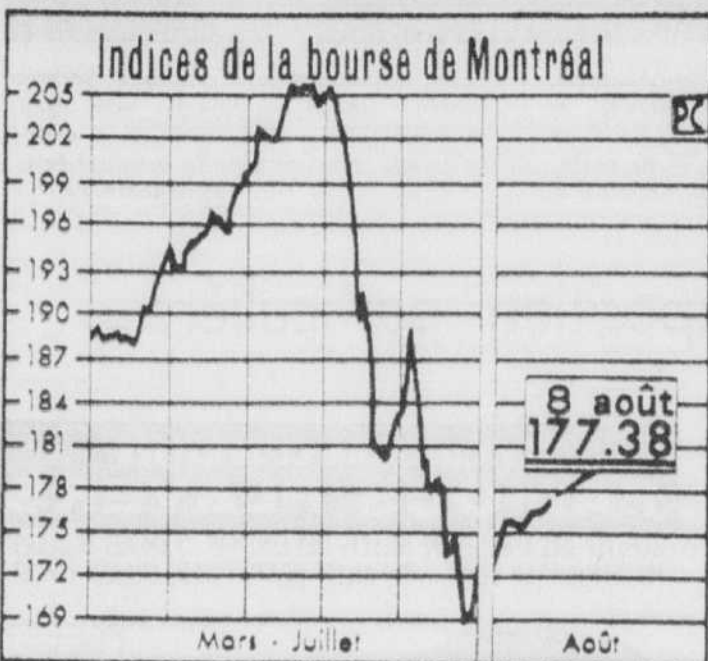
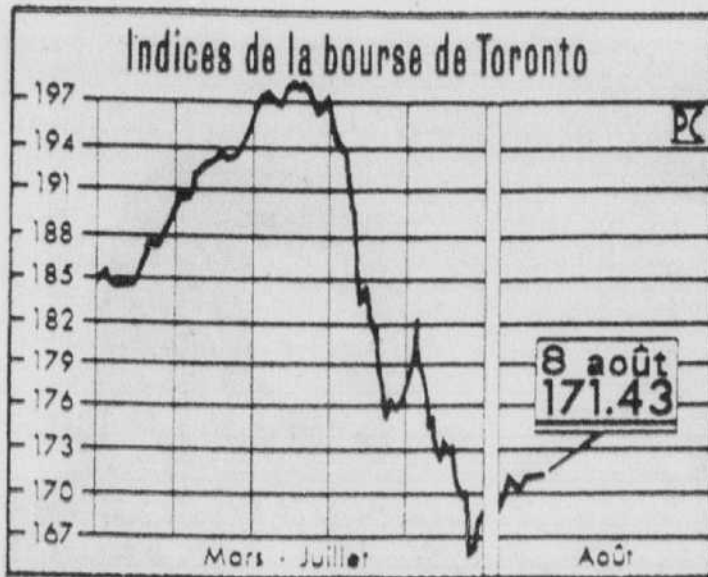
Adresser votre demande, à titre confidentiel, à: Le Directeur des Services Pédagogiques

## L'INSTITUT COOPERATIF DESJARDINS

Avenue des Commandeurs

Lévis, Québec, Canada.





**LEGERE HAUSSE DES INDICES** — Les indices respectifs de 157 titres industriels à la Bourse de Toronto et de 65 titres industriels à la Bourse de Montréal ont monté légèrement la semaine dernière. A la fermeture du marché vendredi, l'indice à Toronto s'inscrivait à 171,43, soit une hausse fractionnelle par rapport à 171,40 une semaine auparavant. L'indice à Montréal a clôturé à 177,38 au regard de 175,95 le vendredi précédent.

## La Banque américaine "Export-Import" étendra sa garantie aux prêts accordés par des banques étrangères

WASHINGTON (AFP) — La Banque américaine "Export-Import" étendra désormais sa garantie aux prêts accordés par des banques étrangères pour des achats effectués aux Etats-Unis, annonce-t-on officiellement, dans la capitale des E.-U.

Jusqu'ici la garantie du gouvernement n'était accordée qu'aux prêts à l'exportation effectués par des banques commerciales américaines. Mais le resserrement du crédit qui sévit actuellement aux Etats-Unis, menaçait de réduire considérablement les prêts à l'exportation au moment où les Etats-Unis voient disparaître le surplus de leur balance commerciale, il a été décidé d'étendre la garantie aux prêts accordés par des banques étrangères.

La première opération de ce genre sera annoncée avant la fin de la semaine lorsque la "Deutsche Bank" de Francfort recevra la garantie du gouvernement américain pour un prêt de 10 millions de dollars qu'elle accorde à l'Inde pour l'achat d'un Boeing aux Etats-Unis.

La Banque américaine "Export-Import" espère que cette nouvelle politique va encourager les banques étrangères, notamment allemandes, suisses et japonaises, à développer leurs crédits pour des achats effectués aux Etats-Unis.

Les bénéfices nets ont été de \$5,318,000 soit \$2,96, ce qui représente une augmentation de 30 pour cent par rapport à \$4,070,000 ou \$2,34 par action au cours de l'exercice précédent.

Les ventes de la compagnie se sont élevées à \$205,871,000 soit 18 pour cent de plus que le total de \$173,640,000 de l'année terminée le 30 juin 1968.

Les ventes de cigarettes ont augmenté de 1,485,000,000 d'unités pour s'élever à 11,712,000,000 d'unités ce qui représente la plus forte augmentation annuelle dans l'histoire de la compagnie.

**L'Aluminium du Canada, Ltee gagne davantage**  
L'Aluminium du Canada, Ltee et ses filiales rapportent des bénéfices nets de \$36,500,000 pour le semestre terminé le 30 juin, à comparer à \$30,000,000 durant la période correspondante de 1968.

Les bénéfices avant déduction des impôts sur le revenu, ont totalisé \$37,600,000 comparativement à \$37,600,000 l'an passé.

Le total des revenus de l'Alcan, durant le premier semestre, a été de \$336,400,000 comparativement à \$314,000,000 durant les mêmes mois de l'an dernier. Ces résultats sont sous réserve de régularisations de fin d'exercice.

**Activités de Nemrod dans la région de Louvicourt**  
L'assemblée annuelle des actionnaires de Nemrod Mining Co. Ltd., tenue récemment à Montréal, M. Léo Brossard, président de la compagnie a mentionné qu'outre l'intérêt détenu par la compagnie avec Soquem dans ses concessions de Louvicourt, Nemrod possède plusieurs propriétés, entre autres une propriété de métaux de base de six concessions dans le canton Bourlamaque où certains anomalies justifiant des forages au diamant ont été repé-

## Diminution de nos réserves de change

OTTAWA (PC) — Les réserves officielles de devises étrangères du Canada, en or et en dollars américains, totalisaient \$2,505,000,000 en devises américaines, au 31 juillet 1969, a rapporté le ministre fédéral des Finances.

Le total des fonds, détenus par le ministère des Finances, par la Banque du Canada, et au compte des fonds de change, était à rapprocher d'un total de \$2,622,700,000 à la fin de juin, cette année. Au 31 juillet, la position créditrice nette du Canada auprès du FMI avait augmenté à \$170,700,000.

## Imperial Tobacco offre d'acheter la firme anglaise Ross

LONDRES (PC) — Imperial Tobacco a présenté une offre d'achat de \$115,000,000 pour l'achat du "Groupe Ross", une entreprise britannique de pêcheries et de traitement de poissons.

Les directeurs de la firme Ross ont donné leur approbation à l'acquisition de leur entreprise par la puissante compagnie Imperial, laquelle pourrait éventuellement réinvestir de l'argent dans les opérations en voie de relèvement à Terre-Neuve.

Cependant, un directeur de Ross a révélé que ce réinvestissement ne semblait pas très probable.

## Accroissement des commandes d'acier

CLEVELAND (PA) — Un retour à un niveau régulier de commandes venant de l'industrie de l'automobile devrait vraisemblablement raviver la demande de tôles d'acier galvanisé, rapporte le magazine "Steel".

"Les facteurs qui ont contribué au ralentissement de la demande de tôles galvanisées ont été d'une part, la capacité accrue de production de cet item, et d'autre part, une faible consommation de bâtiments de ferme et de coffres à grain", dit le "Steel".

Le quotidien de l'industrie des métaux révèle que l'industrie de l'automobile, passe présentement de grosses commandes, en dépit de ses objections aux récentes hausses des prix de l'acier.

L'industrie de l'automobile, poursuit le magazine, vise "une production de voitures en août, qui soit de 94 pour cent plus élevée que celle d'un an plus tôt, et une production en septembre qui dépassera de 17 pour cent celle du même mois l'an dernier".

## Hausse de courte durée du prix de l'aluminium

NEW YORK (PA) — Le raffermissement général des prix des métaux s'est étendu à l'aluminium la semaine dernière, mais cette toute dernière hausse a été de courte durée.

Les producteurs d'acier et de cuivre avaient commencé la partie auparavant en annonçant des augmentations de prix sur leurs principaux produits.

Les producteurs d'acier, de cuivre et d'aluminium ont invoqué les coûts croissants des matières premières et de la main-d'œuvre comme étant les raisons des dernières augmentations de prix.

Les hausses de prix sur l'acier et le cuivre se sont généralisées.

Cependant, Kaiser Aluminum and Chemical Corp., qui avait, la première, augmenté le prix du lingot d'aluminium de première fusion, de 27 cents à 28 cents la livre, a révoqué cette augmentation dès vendredi. La compagnie s'en est tenu à son augmentation de quatre pour cent sur les alliages communs et sur une gamme de produits comprenant la plupart des alliages, barres et câbles mécaniques.

Voici les prix des principaux métaux à la fin de la semaine dernière.

**Cuivre** — 48 à 48 1/4 cents la livre, livrée; métal étranger 68.49

**Aluminium** — 27 cents la livre, en lingots, excluant les alliages, livrés.

**Antimoine** — 55.25 cents la livre en vrac d'une teneur de 99.5% en lots de wagons à l'usine du producteur.

**Magnésium** — 35.25 à 36 cents la livre, en lingots.

**Minerai de manganèse** — \$58.00 à \$62.00 l'unité de tonne, avec une teneur minimum de 45 à 50%.

**Nickel** — \$1.03 la livre, en cathodes électrolytiques à Port Colborne, Ontario, droits américains inclus.

**Platine** — \$120.00 à \$125.00 l'once.

**Minerai de tungstène** — \$43.00 l'unité de tonne courte, droits non compris.

**Argent** — \$162.12 l'once à New York; 183 pences à Londres.

**Etain** — \$167 1/2 la livre, à New York.

**Or** — \$378.00 l'once, à New York.

**Argent** — \$162.12 l'once à New York; 183 pences à Londres.

**Etain** — \$167 1/2 la livre, à New York.

**Or** — \$378.00 l'once, à New York.

**Argent** — \$162.12 l'once à New York; 183 pences à Londres.

**Etain** — \$167 1/2 la livre, à New York.

**Or** — \$378.00 l'once, à New York.

**Argent** — \$162.12 l'once à New York; 183 pences à Londres.

**Etain** — \$167 1/2 la livre, à New York.

**Or** — \$378.00 l'once, à New York.

**Argent** — \$162.12 l'once à New York; 183 pences à Londres.

**Etain** — \$167 1/2 la livre, à New York.

**Or** — \$378.00 l'once, à New York.

**Argent** — \$162.12 l'once à New York; 183 pences à Londres.

**Etain** — \$167 1/2 la livre, à New York.

**Or** — \$378.00 l'once, à New York.

**Argent** — \$162.12 l'once à New York; 183 pences à Londres.

**Etain** — \$167 1/2 la livre, à New York.

**Or** — \$378.00 l'once, à New York.

**Argent** — \$162.12 l'once à New York; 183 pences à Londres.

**Etain** — \$167 1/2 la livre, à New York.

**Or** — \$378.00 l'once, à New York.

**Argent** — \$162.12 l'once à New York; 183 pences à Londres.

**Etain** — \$167 1/2 la livre, à New York.

**Or** — \$378.00 l'once, à New York.

**Argent** — \$162.12 l'once à New York; 183 pences à Londres.

**Etain** — \$167 1/2 la livre, à New York.

**Or** — \$378.00 l'once, à New York.

**Argent** — \$162.12 l'once à New York; 183 pences à Londres.

**Etain** — \$167 1/2 la livre, à New York.

**Or** — \$378.00 l'once, à New York.

**Argent** — \$162.12 l'once à New York; 183 pences à Londres.

**Etain** — \$167 1/2 la livre, à New York.

**Or** — \$378.00 l'once, à New York.

**Argent** — \$162.12 l'once à New York; 183 pences à Londres.

**Etain** — \$167 1/2 la livre, à New York.

**Or** — \$378.00 l'once, à New York.

**Argent** — \$162.12 l'once à New York; 183 pences à Londres.

**Etain** — \$167 1/2 la livre, à New York.

**Or** — \$378.00 l'once, à New York.

**Argent** — \$162.12 l'once à New York; 183 pences à Londres.

**Etain** — \$167 1/2 la livre, à New York.

**Or** — \$378.00 l'once, à New York.

**Argent** — \$162.12 l'once à New York; 183 pences à Londres.

**Etain** — \$167 1/2 la livre, à New York.

## Poste confié à M. Sydney Wagner

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Luc Pepin, a annoncé que la Commission de la fonction publique avait approuvé la nomination de M. Sydney Wagner au poste de Directeur général, à la Direction générale des Sciences et de la Technologie, au sein du ministère. M. Wagner aura la responsabilité d'élaborer et de mettre en oeuvre les politiques et programmes du ministère visant à encourager la recherche et le développement et les applications de la science et de la technologie dans l'industrie canadienne.

## Hausse des ventes de cigares au Canada

Selon les chiffres du Bureau fédéral de la statistique, les ventes de cigares ont enregistré une hausse de 9.1 pour cent au Canada au cours du premier semestre terminé le 30 juin.

L'Institut canadien du cigare, qui représente les fabricants de cigares du pays, fait remarquer que cette augmentation sur la période correspondante de l'année précédente a été réalisée en bonne partie grâce à l'accueil réservé par le public aux nouveaux styles de cigares lancés sur le marché depuis janvier dernier.

## Le Canada possède un très vaste éventail de ressources naturelles

"Il existe un grand potentiel à exploiter au Canada, non seulement dans les minéraux, mais aussi dans le bois d'oeuvre et dans d'autres ressources naturelles", affirme M. Bern Brynson, de Vancouver, l'un des prospecteurs canadiens de la nouvelle génération.

M. Brynson est président du conseil d'administration de Brameda Resources Limited, une compagnie d'exploitation de richesses naturelles, qui a son siège social à Vancouver. M. Bern a acquis son expérience au cours de nombreuses années de travail dans le Nord. Il était auparavant directeur pour l'Ouest, de Noranda Exploration Company Limited.

Selon M. Brynson, Brameda jette un coup d'oeil sur les Etats-Unis, le Mexique, Costa Rica, les Philippines, et sur bien d'autres parties du monde mais la compagnie croit, dit-il, que "le potentiel le plus alléchant dans le secteur de la mise en valeur des ressources naturelles se trouve précisément en Colombie - Britannique, au Yukon et dans les Territoires - du Nord - Ouest".

"Il existe une forte concurrence pour les propriétés minières, non seulement au Canada, mais dans le monde entier. Les mines sont difficiles à trouver; en fait, on ne les trouve pas, on les fait, les mines, et ce n'est pas facile de transformer une masse de roc en une exploitation minière rentable", de dire M. Brynson.

## Prix canadiens des métaux

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 livres F.A.B. Montréal.

**Lots formant une tonne:** — Etain, \$189.25; plomb, \$18.00; cuivre en lingots \$63.00.

**Lots formant cinq tonnes:** — Etain, \$183.75; antimoine d'une teneur minimum (99.5%), prix \$73.00.

**Lots d'un wagon:** — Plomb \$15.50; zinc "prime western", \$14.50; zinc d'une teneur élevée, \$15.10; d'une teneur spéciale, \$15.50; cuivre en lingots, \$50.00.

## Le commerce des fruits et légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs du Marché central métropolitain pour les produits de première qualité jusqu'à 9 heures hier matin. Ces prix sont fournis par la section de l'inspection, division des productions horticoles, ministère de l'Agriculture et la Colonisation.

**Pommes:** Transparente, \$3.25 à \$3.50; Close \$4 à \$4.25; Melba, \$4.50 le boisseau.

**Framboise:** \$3 à \$4 pour 12 chopines

**Bleues:** \$9 pour 16 pintes; \$6.50 les 11 pintes.

**Tomates:** rouges, \$4 à \$5; roses, \$6 à \$7 les 20 lbs.

**Aubergines:** \$5.00 à \$6 le boisseau.

**Betteraves:** .35 à .50 la doz; \$2.50 les 50 lbs.

**Blé d'Inde:** .20 à .30 la doz.

**Brocoli:** \$2 pour 12.

**Carottes:** .70 à .80 la doz; \$3.25 à \$3.50 les 50 lbs; \$4 à \$4.25 24 celloles de 2 lbs.

**Chicorée et escarole:** \$1.00 à \$1.40 la doz.

**Céleri:** petit, \$1.00; moyen \$3.00 la doz.

**Choux:** \$1.25 à \$1.50 pour 18; Savoy et rouge, \$2.50 pour 12.

**Chinois:** \$2.25 à \$2.50 pour 15.

**Choux-fleurs:** \$2 à \$2.25 pour 12.

**Ciboulette:** .75 à .90 la doz.

**Concombres:** .25 à .35 la doz.; à mariner, \$2 à \$3 le boisseau.

**Epinards:** \$1.25 à \$1.50 le minot; \$2 pour 12 celloles de 10 onces.

**Fèves:** jaunes et vertes, \$1.25 à \$1.50 pour 20 lbs.

**Gourmeaux:** \$2.75 à \$3.00 les 20 lbs.

**Laitue:** frisée, \$1 à \$1.25 pour 2 doz.; Boston, \$2.00 à \$2.25 pour 18; Romaine, \$1.50 à \$1.75 pour 18; Iceberg, \$1.50 à \$2 pour 18.

**Marrow:** \$1.25 la manne.

**Oignons:** .90 à \$1.00 le paquet de 12.

**Echalottes:** .40 à .50 la doz.

**Panais:** \$4.50 à \$5 le boisseau.

**Persil:** .60 la doz. de paquets.

**Piment:** \$2.25 à \$2.50 la boîte.

**Poireaux:** .75 à .90 la doz.

**Pommes de terre:** Nouvelles, \$1.10 à \$1.20 les 50 lbs; Grenailles, .75 pour 50 lbs.

**Radis:** .40 à .60 la doz. \$2 à \$2.50 les 30 celloles de 6 onces.

**Rhubarbe:** .50 à .60 la doz. de paquets. La grosse, \$1.00 la doz. de paquets.

**Rutabaga:** \$2.75 le minot; \$3.00 les 50 lbs. .50 à .60 le paquet de 6.

**Zucchini:** \$1.75 pour 20 lbs.

## Semestre record de l'industrie canadienne des pâtes et papiers

L'industrie canadienne des pâtes et papiers, profitant de l'expansion de ses installations, a produit un tonnage record durant la première moitié de 1969, ce record touchant tous les produits à l'exception des papiers kraft lesquels n'ont fait qu'égaliser le sommet de l'an dernier.

Selon les statistiques établies par le Financial Counsel, à même les données fournies par l'Association canadienne des pâtes et papiers (Canadian Pulp & Paper Association), les usines canadiennes ont fonctionné à un pourcentage élevé de leur capacité, produisant ainsi plus de pâtes chimiques, de pâte de bois, de cartons pour contenants, de cartons à boîtes et autres cartonnages, de papiers à imprimer et à écrire, et plus enfin de papiers d'usages spéciaux qu'en toute autre période de six mois dans l'histoire de cette industrie.

Les usines de pâte chimique ont fonctionné à un taux moyen de 88 pour cent (de leur capacité) durant la première moitié de 1969, pour produire 5,113,000 tonnes de cette pâte, soit une augmentation de 516,000 tonnes ou 8.9 pour cent par rapport à la période correspondante de 1968. Les usines de pâte mécanique, reflétant la vigueur de la division du papier journal, ont manufacturé 3,721,000 tonnes de leur produit, soit 233,000 tonnes ou 6.7 pour cent de plus que pour les mêmes mois l'an dernier. Le résultat de ces rendements a été que la quantité totale de la pâte de bois produite au cours des six mois, s'est élevée à 8,839,000 tonnes ce qui représente une augmentation de 652,000 tonnes ou 7.9 pour cent.

"L'avis est par les présentes donné que le contrat en date du 2 octobre 1968 par lequel l'Association des Pâtes et Papiers du Canada a accepté de transférer et cède toutes ses dettes de livres présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Québec, le 20ème jour de novembre 1968, sous le numéro 688,296.

Sur demande et moyennant paiement d'une somme non remboursable de \$25.00, les documents suivants seront remis à chaque acquiescement: 1) la formule de nomination; 2) la formule de contrat; 3) la formule de nomination; 4) la formule de nomination; 5) la formule de nomination; 6) la formule de nomination; 7) la formule de nomination; 8) la formule de nomination; 9) la formule de nomination; 10) la formule de nomination; 11) la formule de nomination; 12) la formule de nomination; 13) la formule de nomination; 14) la formule de nomination; 15) la formule de nomination; 16) la formule de nomination; 17) la formule de nomination; 18) la formule de nomination; 19) la formule de nomination; 20) la formule de nomination; 21) la formule de nomination; 22) la formule de nomination; 23) la formule de nomination; 24) la formule de nomination; 25) la formule de nomination; 26) la formule de nomination; 27) la formule de nomination; 28) la formule de nomination; 29) la formule de nomination; 30) la formule de nomination; 31) la formule de nomination; 32) la formule de nomination; 33) la formule de nomination; 34) la formule de nomination; 35) la formule de nomination; 36) la formule de nomination; 37) la formule de nomination; 38) la formule de nomination; 39) la formule de nomination; 40) la formule de nomination; 41) la formule de nomination; 42) la formule de nomination; 43) la formule de nomination; 44) la formule de nomination; 45) la formule de nomination; 46) la formule de nomination; 47) la formule de nomination; 48) la formule de nomination; 49) la formule de nomination; 50) la formule de nomination; 51) la formule de nomination; 52) la formule de nomination; 53) la formule de nomination; 54) la formule de nomination; 55) la formule de nomination; 56) la formule de nomination; 57) la formule de nomination; 58) la formule de nomination; 59) la formule de nomination; 60) la formule de nomination; 61) la formule de nomination; 62) la formule de nomination; 63) la formule de nomination; 64) la formule de nomination; 65) la formule de nomination; 66) la formule de nomination; 67) la formule de nomination; 68) la formule de nomination; 69) la formule de nomination; 70) la formule de nomination; 71) la formule de nomination; 72) la formule de nomination; 73) la formule de nomination; 74) la formule de nomination; 75) la formule de nomination; 76) la formule de nomination; 77) la formule de nomination; 78) la formule de nomination; 79) la formule de nomination; 80) la formule de nomination; 81) la formule de nomination; 82) la formule de nomination; 83) la formule de nomination; 84) la formule de nomination; 85) la formule de nomination; 86) la formule de nomination; 87) la formule de nomination; 88) la formule de nomination; 89) la formule de nomination; 90) la formule de nomination; 91) la formule de nomination; 92) la formule de nomination; 93) la formule de nomination; 94) la formule de nomination; 95) la formule de nomination; 96) la formule de nomination; 97) la formule de nomination; 98) la formule de nomination; 99) la formule de nomination; 100) la formule de nomination; 101) la formule de nomination; 102) la formule de nomination; 103) la formule de nomination; 104) la formule de nomination; 105) la formule de nomination; 106) la formule de nomination; 107) la formule de nomination; 108) la formule de nomination; 109) la formule de nomination; 110) la formule de nomination; 111) la formule de nomination; 112) la formule de nomination; 113) la formule de nomination; 114) la formule de nomination; 115) la formule de nomination; 116) la formule de nomination; 117) la formule de nomination; 118) la formule de nomination; 119) la formule de nomination; 120) la formule de nomination; 121) la formule de nomination; 122) la formule de nomination; 123) la formule de nomination; 124) la formule de nomination; 125) la formule de nomination; 126) la formule de nomination; 127) la formule de nomination; 128) la formule de nomination; 129) la formule de nomination; 130) la formule de nomination; 131) la formule de nomination; 132) la formule de nomination; 133) la formule de nomination; 134) la formule de nomination; 135) la formule de nomination; 136) la formule de nomination; 137) la formule de nomination; 138) la formule de nomination; 139) la formule de nomination; 140) la formule de nomination; 141) la formule de nomination; 142) la formule de nomination; 143) la formule de nomination; 144) la formule de nomination; 145) la formule de nomination; 146) la formule de nomination; 147) la formule de nomination; 148) la formule de nomination; 149) la formule de nomination; 150) la formule de nomination; 151) la formule de nomination; 152) la formule de nomination; 153) la formule de nomination; 154) la formule de nomination; 155) la formule de nomination; 156) la formule de nomination; 157) la formule de nomination; 158) la formule de nomination; 159) la formule de



# A Québec aujourd'hui

## Les Arts

**Art traditionnel du Québec:** Peinture, sculpture, mobilier et orfèvrerie au Musée du Québec.

**Art contemporain du Québec:** Peinture et sculpture au Musée du Québec.

**Galerie d'Art St-Laurent:** Exposition permanente de peintures, sculptures, émaux, céramiques, antiquités au Centre d'Art St-Laurent, 116 d'Orléans. Exposition d'arts esquimaux.

**Mimi Bourbon-Langlois, peintre:** Séminaire St-Augustin (pavillon central) Cap-Rouge.

**Zao Wou-Ki:** Au Musée du Québec.

**Troisième Symposium annuel de peinture:** A la Maison Routhier (coin Rochambault) et de Brabant (13h.30 à 17h. 19h.30 à 22h.).

**Exposition d'art africain appliqué:** A la galerie du Château Frontenac.

## Concert

**The Musical:** Au Moulin du St-Laurent, 116 d'Orléans à 15h.

**Lex Vervout et Johan Van Veen, guitaristes:** Musique sud-américaine au Moulin du St-Laurent, 116 d'Orléans à 20h.45.

## Convocations

**Commission Scolaire Régionale Louis-Frédéric:** Assemblée régulière à 20h.00 à l'endroit habituel.

**Club Rotary de Québec:** Déjeuner-causette, demain, à 12h.30 au Château Frontenac. Conférencier: l'honorable Donald S. Macdonald.

## Cabarets

**Auberge de la Colline:** Danse ce soir avec le trio de l'Auberge, 7h. à 1h.30.

**Au complexe de la Porte Saint-Jean:** Le Temple: Discothèque psychédélique — la Mousse Spatiale: sons et lumières. La Licorne: Bar Disco-Club.

**Bar Tabarin:** De midi à 7h. danseuses à gogo. Ce soir et

## Le cinéma

La classification des films est établie par l'Office des Communications sociales. Voici le barème d'appréciation des films qui sont présentement projetés sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rivière-Sud.

— Quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes est indiquée de cette façon: (E) enfants; (A) adolescents.

— Les chiffres réfèrent à la valeur artistique de l'œuvre: (1) chef-d'œuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

— Les appréciations des films sont établies sur les copies présentées dans la province de Québec.

**CANADIEN:** "La fille au code secret" (—) (98 min.) Couleur à 7h.10 "Rosemary's Baby" (—) (version française) (137 min.) Couleur à 8h.30. FIN: 11h.07.

**CANADIENNE:** "Coplan sauve sa peau" (5) 1h.20; 4h.30; 7h.45. "Le miracle de l'amour" (6) 3h.10; 6h.25; 9h.35. FIN: 11h.

**CAPITOL:** — Représentation continue de 1h.00 à 1h.30. Courts métrage à 1h.00; 2h.55; 5h.00; 7h.00; 9h.00. "Valérie" (6) (96 min.) à 1h.15; 3h.20; 5h.20; 7h.25; 9h.20.

**CARTIER:** "Dracula le prince des ténèbres" (4) Couleur à 8h.15; 9h.30. "Frankenstein créa la femme" (4) 7h.50. FIN: 11h.

**CINE-CLUB INTERNATIONAL:** au cinéma Bijou "Capitaine Sinbad" (—) Couleur à 7h.00. "La conquête de l'ouest" (—) Couleur à 8h.30.

**CINEMA DE PARIS:** — Sujets courts: 1h.30. 6h.50. "Femme de paille" (—) 1h.35, 6h.55. "La grande évasion" (—) 3h.45, 8h.45.

**EMPIRE:** "Un soir, un train" (3) 1h.00; 3h.00; 5h.00; 7h.00. FIN: 11h.00.

**IMPERIAL:** Ouverture à 5h.15 "Sexy" (7) 5h.42; 10h.19. "Les play-boys" (6) 7h.04. "L'agent Gordon se déchaîne" (—) 8h.52. FIN: 11h.31.

**LAIRET:** "Dracula le prince des ténèbres" (4) Couleur à 6h.15; 9h.30. "Frankenstein créa la femme" (4) 7h.50. FIN: 11h.

## Nouvelles brèves du cinéma français

Pierre Granier-Deferre mettra en scène, au mois de septembre, le prochain film dont Jean Gabin sera la vedette. Pascal Jardin travaille, d'ores et déjà, à l'adaptation et au dialogue de "Le patriarcat". Ce patriarcat est un riche herbager, quelque peu misanthrope et chef incontesté du clan familial. Un de ses fils est compromis dans une affaire louche et, pour le défendre, il n'hésite pas à abattre les truands qui viennent rôder dans le parc de sa propriété. A cause de cela, il est arrêté, jugé et condamné.

Michel Audiard va renouer momentanément avec les sujets burlesques, aux gags et aux situations loufoques. Il a choisi pour sa troisième réalisation qui s'intitulera "Par le sang versé", et ne comprendra aucun rôle féminin, un thème tout à fait sérieux. Le film adapté d'un roman de Paul Boniccarre, ra-

## Dernier spectacle du Festival d'été

### C'était une bonne soirée...

SOIRÉE DE CLÔTURE DU FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC, spectacle avec Guy Mauffette, Danielle Dorice et Gilles Vigneault, un orchestre dirigé par Gaston Rochon.

Plus de 2.000 personnes — et il y en aurait eu plus si on avait eu plus de place — ont entendu samedi soir, dans la cour du Vieux Séminaire de Québec, le crieur public du Festival annoncer la tenue, en 1970, d'un nouveau Festival d'été à Québec. La nouvelle a été bien accueillie par le public présent, mais une salle si bien disposée n'avait pas prévu la menace de mauvais temps pour cette seule raison.

Les autres causes — pour ne pas dire les seules — de ce grand déplacement de personnes avaient noms Guy Mauffette et Gilles Vigneault. Il y avait bien aussi cette petite Québécoise qui a fait son tour du monde en chantant, Danielle Dorice, et ce musicien que l'on connaît — il nous pardonnera cette vérité — surtout pour être l'accompagnateur et le directeur musical de Gilles Vigneault, Gaston Rochon, mais ce sont surtout Mauffette et Vigneault que 90 pour cent des gens présents venaient voir et entendre.

Si l'on a pu reprocher au premier spectacle du Festival d'été, il y a quelques jours, de manquer de suite et de fin, on ne peut certes pas renouveler la même remarque à l'endroit de cette soirée de fermeture qui s'est avérée un franc succès. A quoi est-ce dû... Tout simplement au métier indéfectible qui est la richesse des artistes auxquels on avait fait appel. Nous aurons sans doute l'occasion de faire un bilan des activités de ce deuxième festival d'été, mais ce soir, limitons-nous à la soirée de samedi.

Ce que nous avons tous aimé: les arrangements musicaux de Gaston Rochon, la bonne tenue du groupe de musiciens qui travaillent avec lui, l'arrivée de Guy Mauffette et son "introduction à la soirée" au cours de laquelle, comme lui seul sait et peut encore le faire, — n'importe qui d'autre s'essayerait à ce genre qu'on ne lui pardonnerait pas — il a évoqué les visages du passé et, appelé le fantôme de Mgr Laval à une fenêtre du séminaire que tout le monde guettait. Le truc était bien simple.

Mauffette a le mérite d'avoir pensé: cette lumière derrière la vitre et ce rappel d'une histoire dont ont été témoins depuis presque trois siècles les vieux murs du séminaire, c'était enfantin comme idée et pourtant, cela suffisait à créer l'ambiance et à faire réfléchir. Involontairement, même si ça pouvait sembler ridicule, on pensait à Avignon et à ce que l'on a fait du Palais des Papes... Bon, nous voilà loin de notre soirée de clôture du Festival de Québec.

Danielle Dorice a bien changé, en mieux; c'était bien de la part des organisateurs du Festival de rappeler à Québec une de ses filles qui s'est taillée une bonne petite place dans le monde du spectacle international. On pourrait peut-être ergoter sur le choix des chansons qu'elle a présentées, sur ses allusions aux touristes anglophones et sur l'attention qu'elle leur a accordée, mais ce ne serait encore que de l'ergoter et je me suis juré de ne pas chercher la petite bête noire de cette soirée. Danielle Dorice a acquis beaucoup de métier et quand on est spectateur, ça fait toujours plaisir de voir travailler quelqu'un qui sait se donner entièrement à son numéro. Voilà.

Vigneault, c'est d'abord un immense courant de sympathie qui traverse une salle. Puis, ce sont les allures, les gestes, les blancs, les blagues, les allusions que l'on sait qu'il va reprendre. Ce sont surtout des textes et un climat qui reviennent samedi soir, dans la cour du séminaire, sous ce ciel que l'on avait cru menaçant mais qui s'obstinait à contredire les pessimistes, une couleur bien particulière. Vigneault, c'est Vigneault voyons... et samedi soir, il était en forme et son public aussi.

Nous avons aussi bien apprécié l'enchaînement du spectacle, l'allure des musiciens qui semblaient être "dans le coup" et aussi, naturellement, la voix et la technique de notre crieur public reprenant "Oyez, oyez, citoyens et citoyennes..."

C'était une bonne soirée et même la critique est repartie de bonne humeur.

(Martine CORRIVAUT)

## Dans le monde des Arts et Lettres

### Hommage à Jean Renoir

NEW YORK (AFP) — La Société du Film du Lincoln Center, branche cinématographique du centre culturel de New York, organise un hommage à Jean Renoir.

Du 4 au 18 septembre, seront présentés à New York trente films du cinéaste français, dont certains pour la première fois aux États-Unis. Les films seront montrés en ordre chronologique en commençant par "La fille de l'eau" (1924) pour terminer par "Le caporal épinglé" (1962).

Cette rétrospective Renoir, organisée en collaboration avec la cinémathèque française, servira d'introduction au 7ème Festival du Film de New York qui doit s'ouvrir le 16 septembre.

### L'architecture du Canada à l'étude

TORONTO (PC) — Carol Moore Ede a entrepris un travail de recherche concernant l'architecture moderne au Canada, dans le but de publier un livre portant sur le sujet.

Elle voyage à travers le pays pour étudier et photographier tout ce qui peut vraiment représenter la conception moderne du

dessin architectural. Mlle Moore Ede s'intéresse notamment aux églises, édifices publics et constructions domiciliaires.

Après avoir suivi des cours de beaux-arts et architecture à l'Université de Toronto, elle avait étudié la photographie et la psychologie à Paris.

Carol Moore Ede a obtenu un congé de la Société Radio-Canada où elle travaille à la programmation des émissions concernant les affaires publiques. Son projet de recherche, d'une durée de trois mois, a été organisé sous les auspices du Conseil des arts du Canada et de Canadian Motor Industries.

### Zaza Gabor condamnée

PALMA DE MAJORQUE (AFP) — L'actrice de cinéma américaine d'origine hongroise, Zaza Gabor, 46 ans, a été condamnée mardi, par un tribunal de Palma de Majorque à une peine de deux mois de prison et à une amende de 5.000 pesetas pour avoir giflé un agent de police et l'avoir frappé avec une barre de fer le 18 novembre 1968.

Cette condamnation n'entraîne



PREMIER AMOUR A 43 ANS — Hugh M. Hefner, éditeur de la revue "Playboy" et multimillionnaire, était en compagnie d'une jeune actrice de 19 ans, lors d'une conférence de presse, tenue cette semaine à

Rome. Hefner a déclaré que lui et Barbara Benton n'étaient pas fiancés, mais qu'ils se mariaient probablement. Il a ajouté qu'il était en amour pour la première fois. (Téléphoto PA)

## Une exposition particulière

TORONTO (PC) — Deux jeunes artistes américains qui sont venus s'installer à Toronto récemment, ont préparé une exposition artistique d'un genre particulier, pour dimanche.

Tom et Martha Hendrickson, autrécito de New York et San Francisco, ont invité 100 sculpteurs, écrivains, danseurs et cinéastes à se réunir pour exposer une collection de tuyaux.

Ces tuyaux de toutes formes et de toutes dimensions, se trouvent dans un entrepôt en plein air appartenant à la compagnie Northern Power and Industrial Piping. Les Hendrickson ont l'intention de filmer les réactions de leurs invités.

"Tout cela est parallèle au développement de la sculpture moderne, a déclaré mardi M. Hendrickson. Cependant, rien n'a été voulu comme forme d'art, ce sont toutes des choses spontanées."

M. J. Albert Burnside, président de la compagnie en question, a dit n'avoir aucune objection à l'exposition, pourvu que les tuyaux ne soient pas déplacés et que personne ne risque d'être blessé.

## LES CINÉMAS CLIMATISÉS FAMOUS PLAYERS

ACHETEZ DES LIVRETS DE BILLETS DES CINÉMAS "FAMOUS PLAYERS" MAINTENANT EN VENTE... UN BILLET GRATUIT DANS CHAQUE LIVRET

**UN SOIR EN TRAIN**

YVES MONTAND  
ANOUK AIMEE

REPRÉSENTATION COMPLETE À 11h. 3h. 5h. 7h. et 9h. ENFANTS MOINS DE 14 ANS 75c.

**EMPIRE** 24, DE LA FABRIQUE, 524-2880

**2001: Odyssée de l'espace**

UNE RÉALISATION DE STANLEY KUBRICK

Représentation en soirée 8.15  
Enfants moins de 14 ans: 75c.

**CHAMPLAIN**  
2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

**GAGNANT D'UN OSCAR**

Mia Farrow  
dans une production William Castle  
"Rosemary's Baby"

Représentation complète à 7h.

**CANADIEN**  
2700, BOUL. LAURIER PLACE LAURIER, 656-9922

**Jack Lemmon - Catherine Deneuve**

"The April Fools"

2 représentations: 7h. et 9h.

**ALOUETTE**  
2500, BOUL. LAURIER PLACE STE-FOY, 656-0592

**"JE VEUX VIVRE, ÊTRE LIBRE"**

**Valérie**

Tendre/sensualité

Avec DANIELE OUIMET  
Un film de DENIS HÉROUX

HORAIRE: 1h.15 - 3h.20 - 5h.20 - 7h.25 - 9h.20

**CAPITOL** 972, ST-JEAN, 522-6300

**CHRISTOPHER LEE**  
BARBARA BELLEY

**DRACULA**  
PRINCE DES TÉNÉBRES

**FRANKENSTEIN**  
CRÉA LA FEMME

Aux 2 cinémas. Depuis 6h.15  
Dernier spectacle complet à 7h.40

**CARTIER LAIRET** 1019, AVENUE CARTIER, 525-9340  
1044, 3e AVENUE, 523-5050

**CINE-CLUB INTERNATIONAL**

présente pour tous

**DEUX GRANDS FILMS EN COULEURS**

**LA CONQUÊTE DE L'OUEST**  
CAPITAINE SINDBAD

**CINEMA LE BIJOU**  
15, Chemin Ste-Foy, 522-7956

**MAXIMILIAN SCHELL**

**ST-ROUMAL**  
37, rue de l'Église, St-Romuald, 839-6553

**CHARLTON HESTON**

**LA PIRATE DU ROI**

**CINEMA DE PARIS**

**LA GRANDE ÉVASION**  
EN COULEURS

STEVE JAMES RICHARD  
MCQUEEN GARNER ATTENBOROUGH

**Meilleure actrice** POUR TOUS

**BARBARA STREISAND**

**FUNNY GIRL**

**LES ANGES EN MINI-JUPE**

2e GRAND FILM "RAZZIA AU F.B.I." EN COULEURS

**FRONTENAC**

DU PONT & BOUL. CHAREST  
INF 529 9745

Climatisées  
STATIONNEMENT INTÉRIEUR

Parc Auto  
Paquet & Laliberté

**PRINCESSE-IMPERIAL**

Jour 75c 14 ANS Soir 1.00  
3 FILMS - 2 SCOPE-COULEURS

● HORS-LA-LOI DE LA CASA GRANDE  
● PLAISIRS DE PENELOPE  
● 36 HEURES AVANT LE DEBARQUEMENT

● AGENT GORDON SE DECHAINE  
● LES PLAYBOYS  
● SEXY

**DERNIERES SEMAINES!**

11e SEM.

TOUTE LA VÉRITÉ SUR LE BONHEUR CONJUGAL...

**LE MIRACLE DE L'AMOUR**

AUSSI: COPLAN SAUVE SA PEAU

PROCHAINEMENT: "LE MIRACLE DE L'AMOUR" (2e partie)

**LE PIGALLE**

SALLE CLIMATISÉE

**DES VISIONS D'ENFER!**

LE DIABOLIQUE DR. Z

LE MESSAGER DU DIABLE EN COULEURS



## Kouznetsov veut réhabiliter son traducteur français, Paul Chaleil

PARIS (AFP)—Décidé à faire table rase de son passé d'écrivain "officiel", le romancier soviétique Anatoli Kouznetsov, réfugié en Angleterre depuis quelques jours, s'est adressé au ministre français de la Justice pour lui demander la révision d'un procès qu'il avait pourtant gagné devant un tribunal de Lyon, en 1966. Le R.P. Paul Chaleil avait été condamné à \$2.00 de dommages et intérêts pour avoir publié une traduction "tronquée et déformée" d'un roman de Kouznetsov sur la vie des travailleurs volontaires en Sibérie.

Engagés le 26 janvier 1961, les débats de ce procès politico-littéraire avaient duré plus de cinq ans. On devait y apprendre que le traducteur avait été missionnaire en Mandchourie, de 1938 à 1948, qu'il avait été arrêté par les communistes chinois et livré aux autorités soviétiques. Condamné à 25 ans de travaux forcés, il avait été envoyé en Sibérie où il travailla sur le même chantier que l'auteur soviétique à la construction du barrage d'Irkoutsk. Les deux hommes ne s'étaient jamais rencontrés. Kouznetsov était travailleur volontaire, mais le R.P. Chaleil, enfin libéré et rentré en France, découvrit en 1957, dans la revue soviétique "Younost" (jeunesse), le récit de l'écrivain. Sous le titre "Suite d'une légende", l'auteur retraçait l'aventure des pionniers sibériens.

### LA TRADUCTION

L'œuvre était écrite dans un style d'une grande fraîcheur et avec une certaine liberté de ton. L'auteur ne dissimulait pas les premières désillusions, les incertitudes et les découragements qui n'épargnèrent pas les jeunes pionniers, mais furent effacés ensuite par la satisfaction de l'œuvre accomplie.

Dans sa traduction, publiée sous le titre "L'étoile dans le brouillard", sans consultation préalable de l'auteur-mais ce n'était pas la le fond du procès—le R.P. Chaleil avait simplement résumé, pour éviter des longueurs, disait-il, les deux chapitres relatant l'achèvement du barrage et la joie des pionniers.

"J'ai le sentiment que le livre de Kouznetsov n'a été précieusement écrit que pour ces chapitres-là", disait-il à l'audience Me Maurice Garçon, avocat du plaignant. Il fit ressortir certaines autres "inexactitudes", reprochant notamment au traducteur de parler de "déportés" quand l'auteur évoquait les "émigrants".

"De cet ouvrage sincère qui ne constitue ni une critique, ni une apologie du régime, M. Chaleil a donné une traduction qui est une abominable trahison", dit encore l'avocat. "Si le traducteur a souffert en Sibérie, ce que je ne conteste pas, il a le droit de décrire son expérience, mais non de prêter à

M. Kouznetsov ses propres ressentiments".

### DEFENSE

La maison d'édition et le traducteur firent valoir que la traduction avait été faite d'après le texte paru dans la revue soviétique. Selon eux, la censure ne s'exerce en URSS avec toute sa rigueur qu'au moment où un tel feuilleton paraît sous forme de livre. Kouznetsov avait d'ailleurs reconnu à l'époque, qu'il avait apporté des corrections à la première version.

"C'est dans un esprit de dénigrement systématique que les idées, les mots et les phrases ont été déformés pour aboutir au procès d'une société" avait conclu Me Garçon.

### RECORDS

Anatoli Kouznetsov affirme maintenant que l'abbé Chaleil est le seul homme qui ait réellement compris le sens profond de son livre. Il se déclare prêt à comparaître en justice et à accepter toute sanction qui pourrait lui être infligée.



### L'art et l'ordinateur

CHARLOTTESVILLE, Virginie (PA) — La palette de Lloyd Summer est un ordinateur. Summer a été un pionnier de l'art par ordinateur, tout en obtenant un diplôme d'ingénieur mécanicien de l'Université de Virginie, à Charlottesville.

L'artiste, qui est âgé de 28 ans, a gagné ses cours universitaires en travaillant à temps partiel au centre d'informatique de l'université, où il apprit rapidement qu'il existe presque une infinité de programmes d'ordinateurs pouvant être traduits en graphiques par un programmeur.

Il gagne maintenant sa vie en vendant ses dessins à l'encadré dans les galeries d'art de plusieurs villes.

Marlene Jobert ("L'Astragale") et Charles Bronson ("Adieu l'ami"), "La bataille de San Sebastian" seront les vedettes du prochain film de René Clément. "Le passage de la pluie", une aventure à suspense dans laquelle Marlene commettra accidentellement un meurtre que Bronson s'efforcera de lui faire avouer.

### Une série télévisée disparaît et réparaît

NEW YORK (PA) — D'ordinaire quand une série d'émissions télévisées disparaît de la programmation, les interprètes ne s'en réjouissent pas.

Cette réaction habituelle ne fut pas celle de Hope Lange lorsque "The Ghost and Mrs. Muir" a été enlevé du programme sur le réseau américain NBC. Mais un autre réseau devait bientôt reprendre la série.

L'actrice, en compagnie de son mari, le cinéaste Alan Pakula, avait d'abord fêté son congé, disant qu'elle aurait à présent le loisir de s'adonner au jardinage, à la natation, enfin d'être libre.

Elle avait travaillé par intermittence, depuis son accession au rang de vedette en 1957 dans "Bus Stop" et "Peyton Place". On avait dû employer la persuasion pour qu'elle joue dans la série de télévision, l'an dernier.

"J'avais pris l'habitude de ne plus travailler professionnellement, et après un temps d'arrêt, il faut recommencer à nouveau", a-t-elle expliqué.

Elle avait finalement accepté, d'abord parce que la proposi-

tion lui plaisait, et ensuite pour indiquer qu'elle n'avait pas complètement abandonné ses activités.

Sa joie d'être libre fut de courte durée. Alors qu'elle faisait une croisière avec son mari à destination des Antilles, Hope Lange a appris que le réseau ABC avait repris la série.

Le moment de surprise et d'appréhension passé, l'actrice est maintenant ravie, mais elle espère toutefois que cette continuité à la télévision ne durera pas plus que trois ou quatre ans.



### AVIATION

Cours d'entraînement pour Jeunes Hommes et Jeunes Filles. Si vous êtes âgés de 17 à 34 ans et avez complété votre 11e année. Voici une occasion unique de vous préparer pour une carrière excitante et sans pareille avec les compagnies d'aviation commerciales. Nous vous offrons une chance de vous entraîner comme passagers, agents de communication, opérateurs, préparateurs au bagage, agents de Gares-Aériennes, préparateurs aux billets, etc. La période initiale d'entraînement n'affectera en aucune manière votre présent emploi. Pour obtenir de plus amples informations et cet avis obligatoire de votre part, écrivez, donnant votre degré d'instruction, votre adresse et no de téléphone à: Airline Training Division, Atlantic School.

Dépt 2490, Le Soleil

Une connaissance de l'Anglais est ESSENTIELLE

### Récompenses

Jacques Tati a reçu à Copenhague une récompense, un "Bodil", pour son film "Playtime", jugé par les critiques danois meilleur film étranger de la saison.

Le prix Bistingo 1969, attribué à une jeune comédienne qui s'est particulièrement fait remarquer au début de l'année par son talent, a été décerné à Eva Swann ("Bye, Bye, Barbara"). La lauréate l'a emporté d'une "courte longueur" sur la comédienne Jane Birkin.

## Joan Baez entend poursuivre sa lutte contre la guerre

TORONTO (PC)—Le chansonnier américain Joan Baez ne se laisse tempérer dans son zèle révolutionnaire ni par sa grossesse, ni par ses déboires personnels, ni par les exigences de sa profession.

Elle n'en est plutôt que plus dévouée à corriger ce qu'elle considère comme des aberrations de la société américaine: la poursuite de la guerre vietnamienne et la conscription.

La chanteuse de 28 ans, de Carmel, en Californie, participait, fin juillet, au festival Mariposa de Toronto. Elle a confié en interview que la seule façon d'ériger une société nouvelle était d'adopter "une vision claire et prophétique de ses objectifs".

Mlle Baez, qui chante et enregistre depuis neuf ans diverses facettes de la musique folklorique américaine, a elle-même été arrêtée plusieurs fois pour avoir manifesté contre la conscription et la guerre du Vietnam. C'est contre les militaires qu'elle profère ses critiques les plus sévères.

"En 5,000 ans, nous n'avons pas appris à cesser de nous entretenir ou de construire des machines qui tuent. A cause de cet échec, nous sommes au bord d'une troisième guerre mondiale, affirme-t-elle.

"Peut-être avons-nous besoin de repenser nos objectifs, ce qui veut dire faire admettre aux gens leurs torts. Voilà justement pourquoi, probablement, nous n'avons pas changé..."

### Leaders libéraux

Son désir de réaliser ces ob-

jectifs n'est pas affecté par la récente tragédie du sénateur Edward Kennedy ou par le refus du sénateur Eugene McCarthy de chercher à se faire réélire au Sénat en 1970. Les deux sénateurs démocrates étaient souvent considérés comme leaders de la réforme libérale.

"La politique n'est pas mon lot, dit Mlle Baez. Pour être politicien, il faut mentir, tricher et se compromettre. Même les libéraux, en atteignant le pouvoir, se trouvent en train de pousser le bouton qui amène la tuerie."

La chanteuse n'envisage pas avec optimisme la réhabilitation à court terme de la société, "à l'exception de l'espoir que je vois dans les jeunes visages, surtout de ceux qui viennent d'être libérés de l'obligation de donner leur vie aux corporations et à la conscription..."

L'an dernier, en visite à Toronto, Mlle Baez prit la parole dans un temple de l'Eglise unie,

en compagnie d'Ira Sandperl, avec qui elle fonda en 1965 l'Institut d'étude de non-violence, et de son fiancé d'alors, David Harris.

Peu après, elle épousait Harris qui a été emprisonné le 16 juillet et purge une peine de trois ans pour avoir échappé à la conscription.

La chanteuse attend un enfant en décembre, et poursuit entre-temps sa tournée de récitals qui l'a menée récemment Place des Nations, à la Terre des Hommes, de même qu'au festival folklorique Mariposa.

Vêtue simplement d'une minijupe et pieds nus, elle affirme refuser de se produire dans les grandes salles de spectacles où le prix d'admission est très élevé.

"A quoi ça sert? se demande-t-elle. J'aime beaucoup mieux chanter dans des festivals auxquels plus de gens assistent, qui ne pourraient autrement se payer l'admission à la salle de concert."

## ... alors que la presse soviétique poursuit ses attaques contre lui

MOSCOU (AFP) — La "Komsomolskaya Pravda" évoque le triste destin qui sera, estime-t-elle, celui de l'écrivain Kouznetsov à l'étranger. "La trahison est un joug on ne peut jamais se défaire", écrit Gr. Ognev, qui l'imagine assailli de cauchemars, de rêves, où lui apparaît "la vaste terre russe lointaine", et de remords à la pensée de ceux "qu'il a trahis, trompés, offensés", en particulier ses proches "sa mère, bouleversée par ce reniement, et son fils qui devra vivre avec une pesante souffrance dans ses yeux où l'on lira la surprise de l'interrogation".

"D'autres Russes, poursuit le journal, ont appris par expérience que "choisir la liberté" ce n'est pas un acte qui promet

le triomphe, mais un acte qui apporte aussi la souffrance". La "Komsomolskaya Pravda" rappelle aussi à Kouznetsov qu'il n'y aura plus pour lui "une Union des écrivains soviétiques qui lui garantissent une place privilégiée dans la société".

Cette compassion méprisante pour le "déserteur Kouznetsov" (l'article est intitulé "Seulement le mépris" fait place à la fin de l'article au ton qui était déjà celui de Boris Polevoi dans la "Literaturnaya Gazeta".

Evoquant lui aussi la visite de Kouznetsov à un établissement de "strip-tease", M. Ognev conclut: "il fit savoir alors qu'il voulait se trouver une prostituée. Quelque temps après, il se mettait lui-même en vente".

## Décès du professeur Theodor Adorno

LAUSANNE (AFP) — Le professeur Theodor Adorno, titulaire de l'une des chaires de philosophie de l'Université de Francfort, est mort mercredi à Viège, dans le Valais, où il passait ses vacances.

Né en 1903, M. Adorno avait suivi des études musicales parallèlement à ses études de philosophie et de sociologie, et

avait été à Vienne l'élève du compositeur Alban Berg.

Around d'une thèse sur Kierkegaard, il avait été contraint, à cause de son ascendance juive, d'émigrer d'abord en Grand-Bretagne puis aux Etats-Unis.

Revenu en Allemagne en 1949, il avait publié un "essai sur Wagner", où il étudiait les liens de la musique du maître de

Bayreuth avec la naissance de l'idéologie nazie. Il était également l'auteur d'une "dialectique du rationalisme", d'une "philosophie de la musique nouvelle" et d'un ouvrage sur les "aspects de la philosophie hégélienne".

Favorable à la réforme de l'université, M. Adorno s'était cependant élevé contre les tentatives "d'imposer les réformes à coup de cocktails molotov".

## VENTE D'ENTREPOT

au magasin

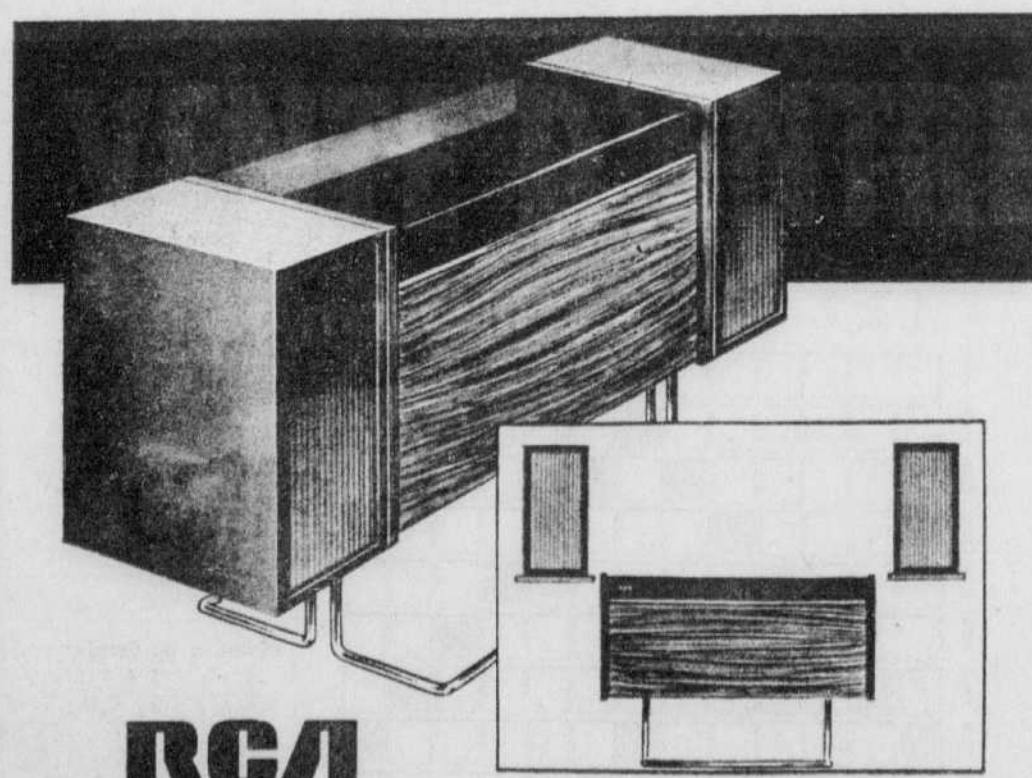
**C. ROBITAILLE**

inc.

**\$150,000 DE MARCHANDISES**

à liquider à prix extraordinairement réduits

Nous devons libérer la moitié de l'espace de notre entrepôt pour faire place au stock d'automne qui arrive. Durant le mois d'août, lisez attentivement les annonces de Robitaille; elles signifieront pour vous de véritables économies!



**RADIO AM-FM STEREO RCA, style modulaire**

Le tout nouveau et versatile STEREO RCA à "état solide" avec haut-parleurs amovibles, c'est-à-dire, avec la sonorité où vous la désirez. Seulement

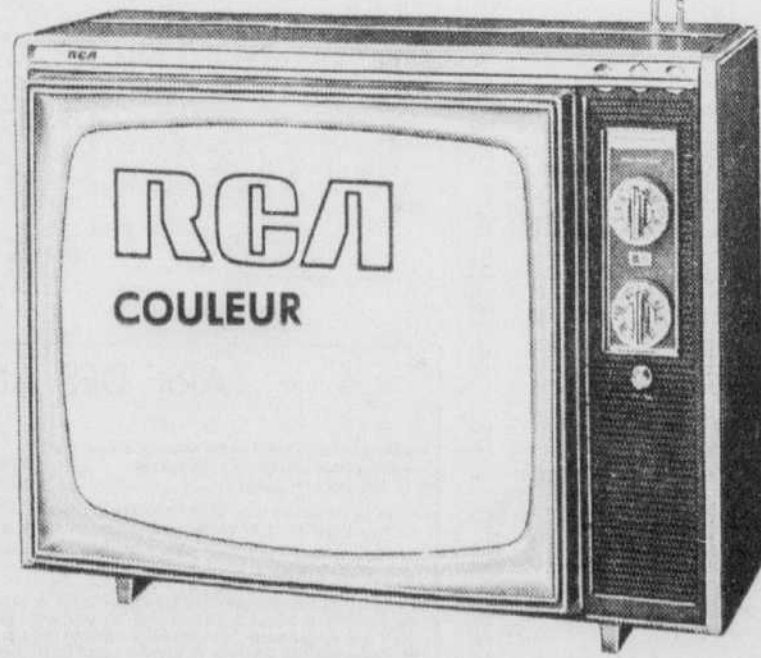
**199.**



**TELECOULEUR RCA — ECRAN DE 25 PO.**

Modèle console avec cabinet en bois solide au fini noyer. Style contemporain vraiment compact et aux lignes simples. Tout y est, même les pattes profilées.

**639.**



**TELECOULEUR RCA — ECRAN DE 19 PO.**

Il vous procure un rendement insurpassé d'un télécouleur New Vista et la beauté d'un meuble aux lignes élançées. Riche fini simili-noyer.

**459.**



**LA PORTATIVE RCA**  
ECRAN DE 19 PO.  
Finis noyer

**169<sup>95</sup>**



**LA CONSOLE RCA**  
Ecran de 23 po. Cabinet en bois au fini noyer.

**229.**







**307 VENDEURS DEMANDES**  
**VENDEUR**  
 ZIMMER Canada Ltd. cherche un représentant à l'extérieur de Québec. Le candidat doit avoir une certaine connaissance de l'industrie chimique. Envoyer détails concernant expérience et renseignements personnels à: Sales Manager, 300 Highway Ave. 340, Ontario.

**340 HOMMES ET FEMMES DEMANDES**  
**IMMEDIATEMENT** besoin de 3 représentants (temps plein ou partiel) avec automobile, pour Québec et la région. Pour info, téléph. 361-7104, 10 h. à midi, 1 h. à 4 h. et 5 h. à 7 h.

**344 COUPLES DEMANDES**  
**CONCIERGES**  
 Couple demandé, pour conciergerie dans la haute ville, expérience requise. Emploi à plein temps, logement fourni plus salaire selon expérience. S'adresser le jour à 651-4545.

**350 FEMMES FILLES DEMANDES**  
 Toutes les femmes désirent... se procurer nos cosmétiques. La demande est illimitée pour les produits de qualité Avon. Des territoires sont actuellement disponibles pour des personnes sérieuses.

Téléphone 4-523-7706  
 Territoires: Ville Vanier, St-Roch, St-Sauveur, St-Jean-Baptiste, Parc Neilson, St-Sacrement, Orsainville, Notre-Dame des Laurentides, Charlesbourg.

**NOUVEAU RESTAURANT**  
 Filles de tables avec expérience demandées, pour nouveau Restaurant La Poudrière, s'ouvrira ses portes bientôt. S'adresser en personne à M. Gaston Guillot, Restaurant Grande Hermine, 1114 avenue Cartier, entre 10 h et 5 h.

**CHATEAU FRONTENAC**  
 Filles de chambres demandées, bon salaire, semaine de 40 heures, bénéfices, s'adresser en personne à la gouvernante, pour info, téléph. 361-7104, 10 h. à midi, 1 h. à 4 h. et 5 h. à 7 h.

**ATTENTION** dame de ménage, 18 à 30 ans, désirant travailler, salaire de \$75 à \$150 par semaine, à temps plein ou partiel, comme concubinaire en chambre, pour info, téléph. 361-7104, 10 h. à midi, 1 h. à 4 h. et 5 h. à 7 h.

**SERVICES** d'expérience demandés, 75 ans, pour info, téléph. 361-7104, 10 h. à midi, 1 h. à 4 h. et 5 h. à 7 h.

**SERVICES** d'expérience demandés, 75 ans, pour info, téléph. 361-7104, 10 h. à midi, 1 h. à 4 h. et 5 h. à 7 h.

**SERVICES** d'expérience demandés, 75 ans, pour info, téléph. 361-7104, 10 h. à midi, 1 h. à 4 h. et 5 h. à 7 h.

**SERVICES** d'expérience demandés, 75 ans, pour info, téléph. 361-7104, 10 h. à midi, 1 h. à 4 h. et 5 h. à 7 h.

**SERVICES** d'expérience demandés, 75 ans, pour info, téléph. 361-7104, 10 h. à midi, 1 h. à 4 h. et 5 h. à 7 h.

**SERVICES** d'expérience demandés, 75 ans, pour info, téléph. 361-7104, 10 h. à midi, 1 h. à 4 h. et 5 h. à 7 h.

**SERVICES** d'expérience demandés, 75 ans, pour info, téléph. 361-7104, 10 h. à midi, 1 h. à 4 h. et 5 h. à 7 h.

**SERVICES** d'expérience demandés, 75 ans, pour info, téléph. 361-7104, 10 h. à midi, 1 h. à 4 h. et 5 h. à 7 h.

**SERVICES** d'expérience demandés, 75 ans, pour info, téléph. 361-7104, 10 h. à midi, 1 h. à 4 h. et 5 h. à 7 h.

**SERVICES** d'expérience demandés, 75 ans, pour info, téléph. 361-7104, 10 h. à midi, 1 h. à 4 h. et 5 h. à 7 h.

# Place Samuel De Champlain UN NOUVEAU CONCEPT DE VIVRE DIX-NEUF ETAGES D'APARTEMENTS LUXUEUX 350 CHEMIN STE-FOY, VISIBLE

**412 QUARTIER MONTCALM**  
**LE BOISCHATEL**  
 BOUL. DE L'ENTENTE  
 LOGEMENTS 2 1/2 pièces, pour couple et 1 enfant, ascenseur, balcon, tapis, électro, inclus, sacage, 600-4700, 600-4700.

**417 RIVE-SUD**  
**APRÈS A LOUER**  
 6 pièces, pour 3 personnes, 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**418 SILLERY**  
 12 pièces, pour 3 personnes, 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**419 STE-FOY**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**413 ST-JEAN-BAPTISTE**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**414 QUARTIER ST-ROCH**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**415 QUARTIER ST-ROCH**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**416 CHARLESBOURG**  
 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**417 RIVE-SUD**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**418 SILLERY**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**419 STE-FOY**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**420 QUARTIER MONTCALM**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**421 QUARTIER MONTCALM**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**422 QUARTIER MONTCALM**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**423 QUARTIER MONTCALM**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**424 QUARTIER MONTCALM**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**425 QUARTIER MONTCALM**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**419 STE-FOY**  
**LOGEMENTS MEUBLES**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**420 QUARTIER MONTCALM**  
**LOGEMENTS MEUBLES**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**421 QUARTIER MONTCALM**  
**LOGEMENTS MEUBLES**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**422 QUARTIER MONTCALM**  
**LOGEMENTS MEUBLES**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**423 QUARTIER MONTCALM**  
**LOGEMENTS MEUBLES**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**424 QUARTIER MONTCALM**  
**LOGEMENTS MEUBLES**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.

**425 QUARTIER MONTCALM**  
**LOGEMENTS MEUBLES**  
 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 5

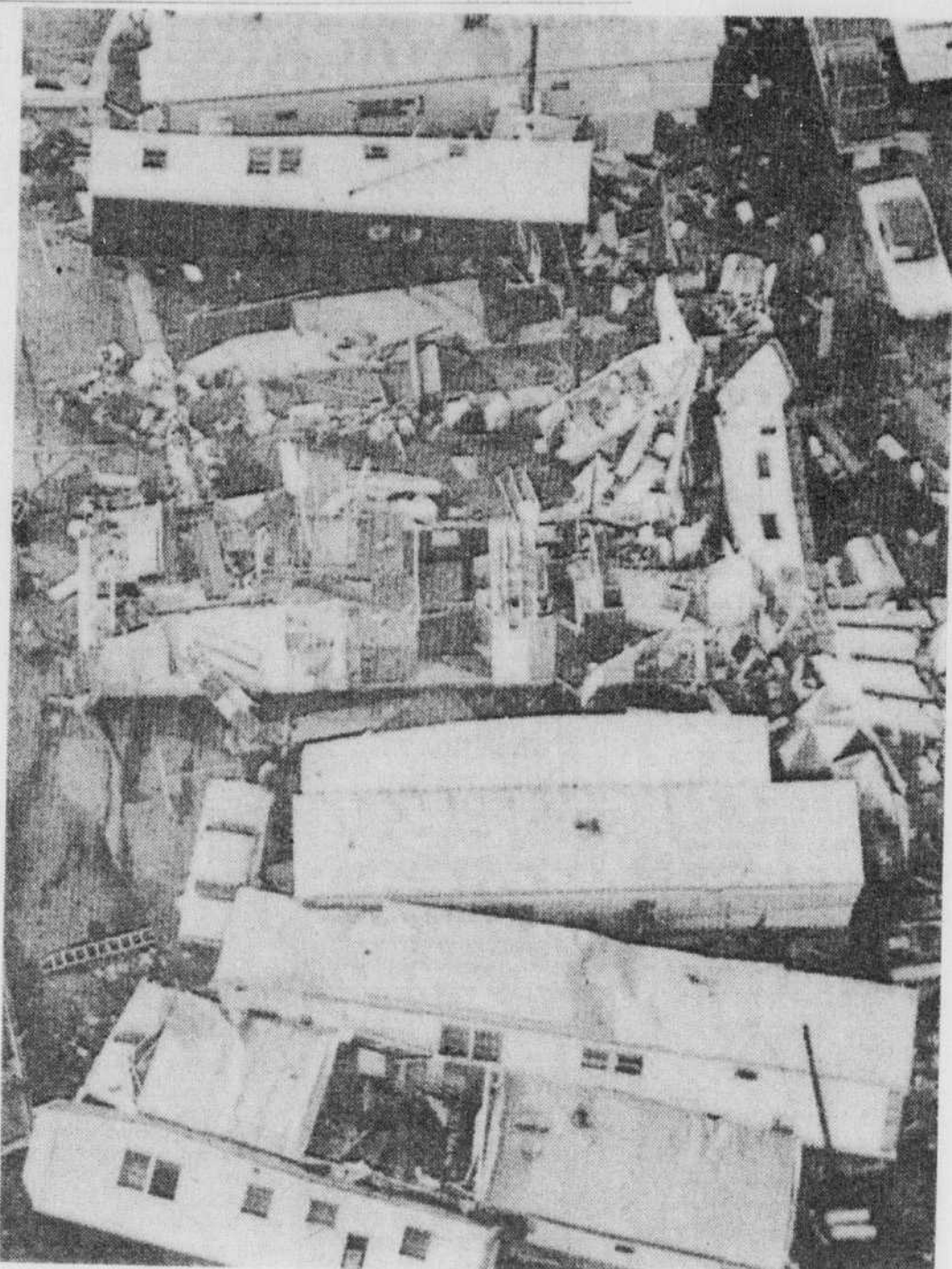












MAISONS MOBILES — La tornade qui s'est abattue en fin de semaine sur la région de Cincinnati, en Ohio, a projeté comme des fûts de paille ces roulottes devenus réellement "maisons mobiles". (Téléphoto PA)

## Une tornade a fait quatre morts et 235 blessés à Cincinnati samedi

CINCINNATI (UPI) — Une tornade a dévasté plus de neuf milles de territoire en banlieue de Cincinnati samedi soir et hier, causant la mort d'au moins quatre personnes et jetant environ 460 familles sur le pavé.

La Croix-Rouge a révélé hier soir que la plupart des sans-logis ont pu se reloger temporairement chez des amis ou chez des parents.

Quelque 235 personnes ont été blessées au cours de cette tempête qui a débuté samedi soir et qui a traversé en zigzag les villes de la banlieue nord de Cincinnati. Mais seulement 17 de ces blessés ont dû être hospitalisés.

Environ 525 logis et plusieurs établissements commerciaux ont été détruits. Hier, on considérait comme des pertes totales pas moins de 25 maisons unifamiliales et 350 appartements.

De source officielle, on évalue à quelque \$7 millions le coût des dégâts. La tornade a dévasté une bande d'environ 200 pieds de large sur son passage.

En fait, la tornade s'est abattue principalement sur des secteurs industriels et commerciaux, contournant les secteurs résidentiels, si ce n'est dans une des villes — dortoir où elle a écrasé un pâté de maisons à appartements.

Le gouverneur de l'Etat, James A. Rhodes, dès l'annonce du désastre, a donné l'ordre à la garde nationale de la région de prêter main forte aux quelques 500 pompiers, policiers municipaux et volontaires qui jouaient les secouristes.

Des centaines de voitures ont été renversées, plusieurs étant littéralement projetées à bas de l'autoroute 75 qui passe à proximité.

## Si elle est poussée à fond L'affaire Borodkine risquerait d'avoir des suites désagréables

BELGRADE (AFP) — Le sort de l'attaché militaire des Etats-Unis à Belgrade, le colonel de l'air Marvin Borodkine, et l'harmonie des relations américano-yougoslaves dépendent actuellement d'un simple parlementaire bosniaque, M. Sead Chahinpa-chitch.

Ce dernier a affirmé avoir été jeté à terre et presque écrasé par le colonel Borodkine et son assistant, il s'agirait du lieutenant-colonel James E. Green, attaché de terre adjoint, après qu'il les eût surpris en Landrover dans une zone militaire interdite. Selon Politika, qui n'a pas publié l'identité des deux diplomates, ces derniers se sont enfuis, avant d'être arrêtés, peu après, par un barrage militaire.

Ils furent libérés après avoir invoqué l'immunité diplomatique. Si M. Chahinpa-chitch demandait, comme il l'a annoncé, un débat sur l'affaire au Parlement de Bosnie-Herzégovine, le scandale sera patent et le gouvernement yougoslave contraint de prendre position publiquement.

S'il accepte d'y renoncer, les milieux diplomatiques occidentaux estiment que l'affaire s'arrangera à l'amiable. Ils font même état de précédents du même genre, au terme desquels des attachés militaires étrangers furent expulsés de Yougoslavie dans les 48 heures, alors que l'affaire Borodkine ne remonte déjà à une quinzaine de jours.

### Autre version

De toutes façons, il n'y a aucune preuve matérielle. Selon certaines sources occidentales, le colonel Borodkine aurait réussi à ramener à Belgrade la caméra avec téléobjectif et la carte d'état-major réclamées par la sécurité militaire yougoslave, en les dissimulant sous son siège.

D'autres sources occidentales n'excluent pas l'hypothèse d'une provocation policière, en rappelant qu'aucun attaché militaire étranger ne peut quitter Belgrade au-delà de 35 milles sans indiquer son parcours et sa destination.

L'ambassade des Etats-Unis, ajoute-t-on, aurait déjà communiqué confidentiellement à certaines missions diplomatiques sa version de l'affaire, qui différait sensiblement de celle de Politika.

La presse yougoslave a déjà fait état, il y a quelque temps, de centres de recrutement d'espions yougoslaves à Trieste et en Autriche, ou de réseaux de soi-disant commerçants, touristes et savants de l'Est ou de l'Ouest, recueillant des renseignements sous couvert d'activités innocentes.

## Fin de semaine calme à Belfast

BELFAST (AFP) — Le calme a régné durant toute la fin de semaine à Belfast et ailleurs en Irlande du Nord, troublé seulement par un attentat, hier matin, dans une bourgade. Catholiques et protestants continuent à assurer eux-mêmes la surveillance de leurs secteurs à Belfast et la police patrouille discrètement dans ses jeeps aux vitres grillagées, essentiellement dans les rues du quartier protestant. L'attentat au cocktail Molotov dirigé contre une famille catholique de Newton Abbey, où un bébé d'un an a été blessé, a cependant provoqué une certaine émotion chez les catholiques de Hooker Street, le quartier de Belfast le plus touché par les émeutes. Pour eux, l'attentat est signe de l'UUV (Ulster Voluntary Force) — l'armée protestante clandestine — et laisse mal présager du défilé des apprentis orangistes à Londonderry, demain.

De source bien informée, on affirme que des groupes importants de l'IRA (Irish Republican Army) — armée clandestine des nationalistes irlandais — et de l'UUV, gagneront Londonderry dès aujourd'hui. On déclare de même source qu'un groupe comprenant des têtes chaudes de tous les quartiers ouvriers de la ville et des agitateurs professionnels a également l'intention d'être présent à Londonderry. La police a annoncé officiellement qu'elle enverrait de nombreuses troupes dans la ville. Le cabinet devrait en principe se réunir aujourd'hui, à Belfast pour voir si la manifestation peut être autorisée.

Il est peu vraisemblable, compte tenu du caractère traditionnel du défilé, qu'une interdiction soit prononcée, estiment les observateurs. Un accord a été passé entre les apprentis orangistes de Londonderry et les catholiques du quartier de Bogside, faisant état de la volonté de paix des deux communautés et annonçant leur intention de maintenir l'ordre.

## Un automne hâtif en Italie

## Huit attentats à la bombe contre des trains de voyageurs

ROME (D'après AFP, PA et UPI) — Alors que le gouvernement "d'été" du premier ministre Rumor recevait en chambre son premier vote de confiance, la nuit de vendredi à samedi a donné aux Italiens un avant-goût de ce que pourraient être les troubles sociaux qui s'annoncent pour l'automne.

En effet, une dizaine de personnes ont été blessées au cours de huit attentats à la bombe contre des trains italiens à long parcours dans la nuit de vendredi à samedi.

Ces attentats perpétrés contre des trains de voyageurs ont eu lieu dans huit villes différentes du centre et du nord de l'Italie et révélaient les craintes qu'une nouvelle vague de violence ne balaye le pays sous peu.

Toutes les bombes avaient été placées dans des wagons de première classe et le mécanisme d'horlogerie avait été réglé pour une heure où, normalement, il y a moins de passagers.

Les policiers qui enquêtent sur cette série d'attentats ont pu constater que tous les engins étaient identiques et issus d'un même "centre". De plus, deux "pains de dynamite" qui ont pu être désamorçés à temps ont permis aux enquêteurs de découvrir que les engins étaient munis d'un système d'horlogerie "Runha" (fabriqué en Allemagne orientale). En revanche, l'utilisation de piles "Oro" semble indiquer que les bombes ont été fabriquées en Italie.

Aucun voyageur n'ayant pu donner le signalement d'un suspect, les autorités se refusent généralement à dire si ces actes de terrorisme ont pu être perpétrés par un groupe particulier ou une organisation quelconque.

Pour l'instant trois hypothèses ont cours sur l'origine et le but de ces actes.

Les attentats pourraient avoir été organisés par des germanophobes partisans de l'indépendance du Haut Adige (Tyrol du Sud). Ils ont coïncidé avec l'annonce faite par le président du conseil à la Chambre d'une solution imminente à la question du "Haut Adige".

De plus, l'été est généralement la saison "favorite" des terroristes du Haut Adige. Mais en général, ceux-ci ne vont pas si loin vers le sud, et, de plus, ils "signent" leurs attentats.

Deuxième hypothèse: des groupes anarchistes ou maoïstes d'extrême-gauche qui voudraient accentuer par leur action les difficultés politiques marquées par la dernière crise gouvernementale.

Troisième hypothèse: des groupes d'extrême droite, pour les mêmes raisons, et pour amener l'opinion publique à un retour de l'ordre.

"Il pourrait s'agir aussi bien de terroristes du Haut Adige que d'extrémistes de droite ou de gauche," a déclaré à Milan l'un des dirigeants du bureau "politique" de la brigade mobile. D'autant que les explosions n'ont pas manqué ces derniers temps en Italie. Onze attentats ont été commis en six ans contre des gares ou des trains italiens, mais depuis près d'un an, cocktails molotov, pétards ou bombes ont explosé avec une fréquence singulière sur des objectifs disparates — ministères, palais de justice notamment, sans que l'on puisse toujours identifier leur couleur politique.

Les autorités ferroviaires n'ont pas encore fait un estimé des dégâts causés par les attentats de la fin de semaine, mais il semble, selon les policiers, qu'ils ne sont pas trop élevés.

Pour le moment, tous les trains et les gares sont fouillés et inspectés par les forces de l'ordre. Les bagages laissés en dépôt ont été ouverts par le personnel des chemins de fer, sous la présence d'agents de la police ferroviaire et de carabinieri. Les bagages des voyageurs sont également scrupuleusement fouillés.

Les explosions avaient laissé craindre un arrêt des activités ferroviaires pendant un certain temps, au moment même où la saison touristique et de vacances bat son plein en Italie. Les autorités ferroviaires ont cependant fait savoir que les services aux passagers ne seraient pas interrompus, mais on n'en a pas moins installé un service de sécurité de "temps de guerre".

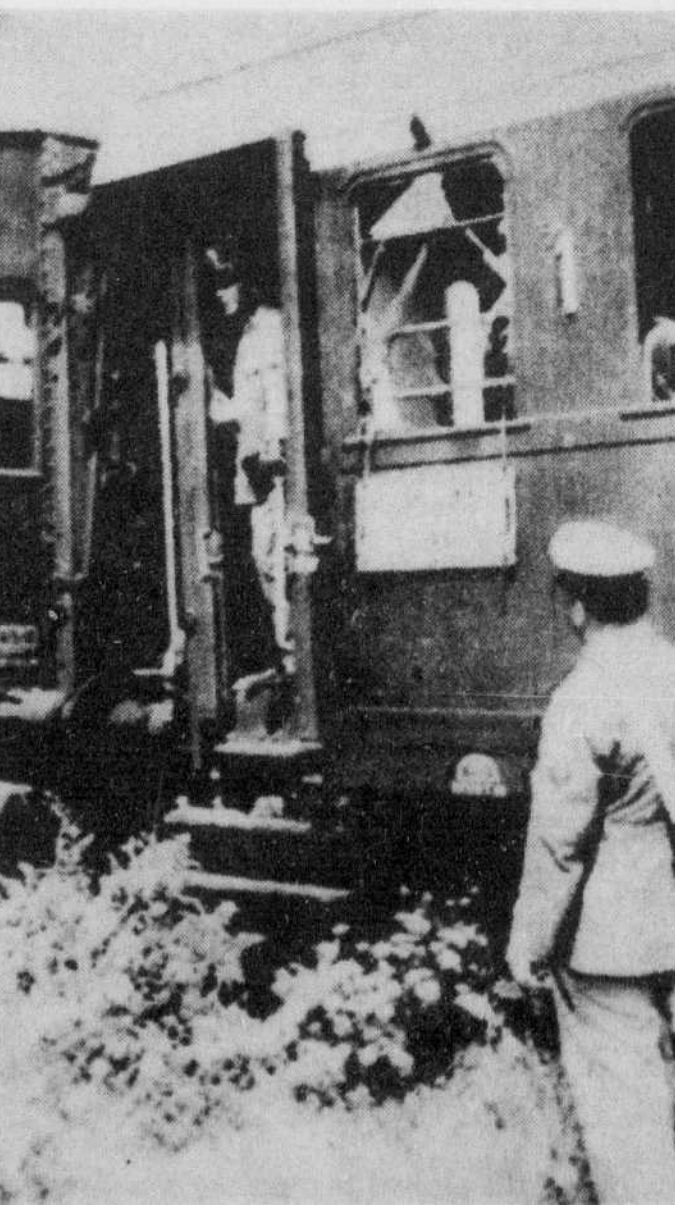
ASSURER L'ORDRE — Pour sa part, le premier ministre Rumor a réitéré l'intention de son gouvernement de restaurer l'ordre et la paix au pays, à la suite du premier vote de confiance que lui a apporté le parlement.

Le gouvernement homogène démocrate-chrétien du premier ministre Rumor a remporté ce premier appui par un vote de 346 à 245 hier.

M. Rumor a déploré les incidents de la fin de semaine et donné l'assurance que les auteurs de ces attentats seraient retrouvés et punis sévèrement.

Les étudiants et la Confédération générale du Travail, à tendances communistes, n'en ont pas moins menacé de reprendre la violence pour protester contre les réformes gouvernementales. La centrale syndicale a pour sa part promis qu'elle ne prendrait "aucun répit" dans son agitation sociale. Celle-ci représente près de 4,500,000 travailleurs dont les contrats de travail se terminent à l'automne.

Pour sa part, le pape a déploré les attentats contre le système ferroviaire. Il a par ailleurs stigmatisé par la même occasion les divertissements "effrénés et mondains" dans certains établissements publics et le "tourisme impudique" de certaines plages et terrains de campings. Le Saint Père a de plus critiqué verbalement les conducteurs imprudents qui sillonnent les routes encombrées en cette période de vacances.



ON VERIFIE LES DOMMAGES — Les policiers tentent d'évaluer les dégâts causés à l'un des trains qui ont été l'objet d'attentats à la bombe dans la nuit de vendredi à samedi. Sept autres trains de voyageurs ont été touchés par des explosions du genre dans diverses villes de l'Italie. Cette série d'actes de terrorisme a fait une dizaine de blessés parmi les passagers. (Téléphoto PA)

# Paquet VENTE GÉANTE

EN PRIX: 200 radios Transistor SONY

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone au verso de vos factures ou fac-similes acceptables. Déposez-les dans nos boîtes spéciales à nos magasins du Centre-Ville et de Place Laurier.



Cet automne, portez la veste "Safari" en cuir suédé

Rég. 69.99

44<sup>88</sup>

Le compagnon idéal de vos jupes et pantalons à l'automne. Fabrication de cuir de qualité, grande résistance. Choix incomparable de teintes. Rouille, caramel. 10 à 16 ans.

Paquet, vêtements sport pour dames, rayon 45, deuxième étage. AUSSI À PLACE LAURIER 845

COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE CENTRE-VILLE 524-5121 PLACE LAURIER 653-8711



## Nationalisation des mines de cuivre en Zambie

LUSAKA (AFP) — Le président Kenneth Kaunda, de la Zambie, a annoncé aujourd'hui, des mesures en vue de la nationalisation des mines du cuivre du pays, les troisième du monde par ordre d'importance.

Le président Kaunda a déclaré dans son discours, qu'il accordera aux compagnies concessionnaires des baux de 25 ans sur des zones jouxtant les mines et contenant suffisamment de minéral pouvant être exploité pendant cette période.

La surface de ces concessions dépendra par conséquent du rythme d'extraction du minéral. "Si les compagnies peuvent me proposer des programmes d'exploitation accélérée, elles recevront des concessions importantes. Si l'extraction est lente, la concession sera naturellement réduite", a dit le président zambien.

La déclaration du président Kaunda au sujet de la nationalisation des mines zambiennes a fait l'effet d'une bombe dans les milieux intéressés. Cette décision était tout à fait inattendue et les grandes compagnies de cuivre qui ont leur siège à Londres

n'en avaient pas été informées au préalable.

Elles ont essayé d'obtenir des précisions par téléphone auprès de leurs bureaux de Lusaka, mais les communications téléphoniques ce matin étaient sujettes à de longs délais.

Au Stock Exchange, les actions de ces compagnies, en hausse à l'ouverture à la suite de la dévaluation du franc, ont fléchi dès que la nouvelle s'est répandue. Les baisses dépassent dans certains cas 10 p.c.

L'année dernière, les mines de Zambie ont produit 750,000 tonnes de cuivre, ce qui représente 95% des exportations du pays.

Deux groupes étrangers exploitent le cuivre. Zambien: "Anglo-American Corporation", qui est une filiale de "Anglo-American Corporation d'Afrique du Sud", dont Harry Oppenheimer est le président et le principal actionnaire et la "Roan Election" dont la plupart des actions sont détenues par "New York Metal Climax" de New York.

## L'aviation israélienne bombarde le canal de Ghor

(AFP. Reuter) — Pour la troisième fois en quatre jours, l'aviation israélienne a bombardé hier les positions des forces régulières jordaniennes et celles des commandos palestiniens, mais cette fois, elle n'est pas allée au-delà de la zone de Ghor, grâce auquel les terres les plus fertiles de la Jordanie sont irriguées par les eaux de la rivière Yarmouk.

Selon le porte-parole de l'armée israélienne, les appareils israéliens engagés dans cette action sont tous revenus sans dommage à leurs bases. Par contre, selon Radio-Amman, trois avions israéliens ont été abattus par la DCA jordannienne.

C'est la seconde fois que les Israéliens attaquent au canal de Ghor. Le 22 juin dernier, une unité de commandos israéliens avait pénétré de nuit en territoire jordanien et avait fait sauter une section de ce canal. L'aviation israélienne avait ensuite empêché les Jordaniens de procéder aux travaux de réparation.

L'intervention des Etats-Unis avait permis d'arriver à une sorte de "gentlemen's agreement": les Jordaniens s'engageaient à ne plus permettre aux commandos d'opérer dans ce secteur, et les Israéliens, de leur côté, s'engageaient à permettre la réparation du canal.

Mais cet accord n'a été respecté qu'un mois à peine. Depuis une dizaine de jours, les autorités jordaniennes ne s'opposent plus — dit-on à Tel-Aviv — aux actions des commandos: bien au contraire, il leur arrive

de leur offrir des avions de combat.

temp record, les détectives de Scotland Yard ont ouvert avec une infinie précaution le paquet brun, ils n'y ont trouvé qu'un vieux réveil d'où s'échappaient deux fils électriques reliés à deux exemplaires des pensées de Mao.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Lépine Ltée de Québec.

### M. J.-E. Boulanger

M. J.-Ernest Boulanger, retraité des chemins de fer Nationaux, époux de Amanda Roy, est décédé le 8 août 1969, à Québec, à l'âge de 73 ans. Il demeurait à 1315, William, Silley.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et sa belle-fille: Dr et

Mme Marc Blanchet (Madeleine), M. Claude Boulanger, M. et Mme Gaston Paradis (Solange), Notaire et Mme Benoît Boulanger (Claire Lavoie), M. Jean-Yves Boulanger.

La dépouille mortelle est exposée à 1025, Route de l'Eglise, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mardi en l'église de St-Charles Garnier et l'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

### SERVICE ANNIVERSAIRE



M. Jules Levasseur

Mercredi le 13 août, à 7.30 heures p.m., en l'église St-François d'Assise sera chanté, le service anniversaire de M. Jules Levasseur. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

### M. M. Pineau

M. Maurice Pineau, employé Gouvernement Provincial, époux de Rose-Blanche Dassyva est décédé le 6 août, à Québec à l'âge de 61 ans et 3 mois. Il demeurait au 266, 14e rue.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Gilbert; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Gérard Côté (Germaine Pineau), M. et Mme Gérard Gagnon (Philomène Pineau), M. Elzéar Pineau, M. et Mme Albert Pineau, M. et Mme Richard Gagnon (Agathe Pineau), Mme Tremblay (Blandine Pineau), Mme L.-P. Dassyva (Simone Samson), Mme Robert Dassyva (Jeannette Moisan), M. et Mme Roger Drolet (Marquette Dassyva), M. et Mme Roland Dassyva (Simone Guillemette), M. et Mme Lucien Hamel (Colette Dassyva), M. Raymond Dassyva, M. et Mme Paul-A. Letarte (Rita Dassyva), plusieurs neveux, nièces.

La dépouille mortelle est exposée au 1290, 1ère avenue. Les funérailles auront lieu samedi à 9.00 heures en l'église de St-François d'Assise et l'inhumation aura lieu au cimetière Belmont.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Arthur Cloutier & Fils Ltée de Québec.

## Les décès

**BEAUREGARD (Alma)** — A Québec, le 8 août 1969, à l'âge de 85 ans, est décédée Alma Beaugard, épouse de feu le notaire Jean-Baptiste Beaugard, mère de René, Léon, 1140 Ave Royale, Beauport. Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures. Départ de la résidence funéraire de Wilbrod Robert Inc., 1121 Ave Royale, Beauport, à 9.45 heures pour l'église de Beauport et de là au cimetière paroissial.

**Boulanger (J.-Ernest)** — A Québec, le 8 août 1969, à l'âge de 73 ans, est décédé M. J.-Ernest Boulanger, époux de Rose-Blanche Dassyva est décédé le 6 août, à Québec à l'âge de 61 ans et 3 mois. Il demeurait au 266, 14e rue.

**BOULET (Alice)** — A St-François de Montmagny, le 10 août 1969, à l'âge de 87 ans, est décédée Alice Boulet. Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de Ferdinand. Il demeurait à St-Paul, Montmagny. Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures, sous la direction de la maison Laurent Normand, de Montmagny. Départ de sa résidence.

**BLAIS (Joseph)** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 9 août 1969, à l'âge de 71 ans, est décédé Joseph-F. Blais, huissier de la Cour supérieure, époux de Mary Drouin, père de Cécile (Mme Philippe Caron), Antonio, Lionel, Lucille (Mme Jean-Paul Boulet), Alphonse, Adèle, Jeanne (Mme Maurice Gosselin), Monique (Mme Roland Prévost), frère de





La mode  
d'automne  
en mouvement  
avec Koret of  
California

et Fortrel... de Cel-Cil

La fibre qui rafraîchit, la mieux appropriée pour la confection  
de ces vêtements sport. Tricot à relief, lavable.  
Idéal pour le voyage. Pressage permanent. Palette étendue  
de teintes automnales. Vert, gingembre, bleu, brun.

a) Blouse. 10 à 18. 24.99 - b) Pantalons. 10 à 18. 19.99  
c) Blouse. 10 à 18. 24.99 - d) Jupe. 8 à 16. 19.99  
e) Cardigan. P.M.G. 20.99 - f) Gilet. P.M.G. 19.99

Paquet, vêtements sport pour dames, rayon 45, deuxième étage,  
AUSI A PLACE LAURIER 845

COMMANDEZ PAR LA POSTE OU PAR TELEPHONE  
CENTRE-VILLE: 524-5121 — PLACE LAURIER: 653-8711

VOYEZ NOTRE  
ANNONCE DE  
VENTE GEANTE  
en page précédente

**Paquet**  
CENTRE-VILLE PLACE LAURIER